This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

**Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

**About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

**A propos de ce livre**

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

**Consignes d'utilisation**

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

**À propos du service Google Recherche de Livres**

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

385 67.21.

Harvard College Library

FROM THE

SUBSCRIPTION FUND

BEGUN IN 1858

ALPHONSE
PICARD & FILS
EDITEURS
RUE BONAPARTE
82
PARIS VI^e ARROND^T

LIBRAIRIE
ANCIENNE
D^{ON} OCCASION
COMMISSION
LIVRES NEUFS
FRANÇAIS
ET
ETRANGERS

385 b7.21.

Harvard College Library

FROM THE

SUBSCRIPTION FUND

BEGUN IN 1858

ALPHONSE
PICARD & FILS
EDITEURS
RUE BONAPARTE
— 82 —
PARIS VI^e ARRONDT

LIBRAIRIE
ANCIENNE
D'OCCASION
COMMISSION
LIVRES NEUFS
FRANÇAIS
ETRANGER

P. V. DELAPORTE, S. J.

# L'ART POÉTIQUE

## DE BOILEAU,

commenté

par BOILEAU et par ses Contemporains.

TOME TROISIÈME.

" J'aime qu'on me lise
" et non qu'on me loue. "
*(Lettre de Boileau à Monchesnai, 1707.)*

Société de Saint-Augustin,

DESCLÉE, DE BROUWER & Cie,

Imprimeurs des Facultés Catholiques de Lille.

LILLE. — 1888.

# L'ART POÉTIQUE.

essentiellement et comme par nature une satire politique du gouvernement et du peuple athénien (1).

Ces vers et les vingt-deux suivants plurent au compilateur Baillet. Après avoir tracé à grands traits l'histoire de la Comédie, *vieille*, *moyenne* et *nouvelle*, il dit: " C'est ce qu'on trouve plus agréablement expliqué " dans l'*Art Poétique* de M. Despréaux, et que nous " rapporterons ici, pour la satisfaction de ceux qui " aiment qu'on les instruise en vers (2). " Et il les rapporte.

—— * ——

" Là, le Grec, né moqueur, par mille jeux plaisants,
" Distilla le venin de ses traits médisants.

Le Grec est " *né moqueur* " comme le Français est " *né malin* " (ch. II), comme le rondeau est " *né Gaulois* ". (Ch. II.)

Ce Grec s'appela Cratinos, Eupolis, et surtout Aristophane.

—— * ——

" Aux accès insolents d'une bouffonne joie,
" La sagesse, l'esprit, l'honneur furent en proie.
" On vit, par le public un poète avoué
" S'enrichir aux dépens du mérite joué;

" *S'enrichir?* " — " On ne voit pas qu'Aristophane " ait touché des droits d'auteur (3)." Boileau transporte en Grèce les usages des théâtres modernes, devenus, comme disait Corneille : " un fief, dont les rentes sont " bonnes ". Les vainqueurs du théâtre athénien déboursaient plus qu'ils ne gagnaient. On leur octroyait, comme prix, un trépied; ce qui ne constitue pas une fortune et ce qui semble bien maigre en face des revenus des artistes pourvoyeurs de nos scènes parisiennes.

1. Cf. A. Pierron, *Hist. de la Litt. grecque; Coméd. athénienne.*
2. *Jug. des Sav.*, t. III, p. 423.
3. Géruzez, notes de l'*Art Poét.*

Aristophane en personne nous apprend que les succès sur le théâtre de Bacchus n'assuraient point la richesse aux auteurs comiques. Dans les *Chevaliers*, il fait le tableau de la misère où Athènes laisse languir le vieux Cratinos, père de la Comédie ancienne : " Le pauvre " vieux va de çà et de là, coiffé d'une vieille couronne " desséchée et crevant de soif ; lui auquel ses victoires " d'autrefois mériteraient bien une place aux festins " du Prytanée. " Une couronne, un trépied honorifique, les applaudissements de quinze ou vingt mille spectateurs, et la perspective lointaine d'être nourri plus tard aux frais de l'état, tel était le salaire de ces beaux esprits d'Attique.

—— * ——

" Et Socrate par lui, dans un chœur de Nuées,
" D'un vil amas de peuple attirer les huées.

Cette pièce des *Nuées* était une satire des sophistes d'Athènes, autant que de Socrate. Socrate, dit-on, y assista, et la pièce réussit médiocrement. Socrate y est représenté invoquant les nuées comme des déesses ; il les appelle " vénérables (1) "; il les convoque des sommets de l'Olympe, des jardins de l'Océan, des rives du Nil, des Palus-Méotides et des roches neigeuses de Mimas. Les nuées arrivent et forment le chœur. Brossette désigne ainsi les endroits de la pièce d'Aristophane, auxquels Boileau fait allusion : *Les Nuées, acte I, scènes 2 et 3*. Preuve évidente que Brossette renvoie le lecteur à une traduction.

Le *Mercure Galant*, malgré son ignorante ineptie, fit un jour preuve d'érudition. Il consola, en lui citant l'exemple de Socrate, le pauvre abbé Cotin, que Molière avait joué dans les *Femmes savantes*, sous le nom

1. V. 269, etc.

de Trissotin : " Aristophane, lui disait-il, ne détruisit " point la réputation de Socrate, en le jouant dans une " de ses farces, et ce grand philosophe n'en fut pas " moins estimé de toute la Grèce (1). "

—— * ——

" Enfin, de la licence on arrêta le cours :
" Le magistrat, des lois emprunta le secours,

*Le magistrat des lois*... " Méchante césure ", dit Desmarets (2). Et Pradon, avec un demi-sourire : " Belle césure (3). "

Le repos de l'hémistiche est en effet peu accentué. Mais avec l'orthographe poétique adoptée par toutes les éditions anciennes, et portant une virgule après *magistrats*, la coupe du vers est harmonieuse et suffisante. Berriat Saint-Prix reproche aux éditions récentes d'avoir retranché la virgule ; plusieurs en effet l'ont omise, au dam, non de la grammaire, mais de la prosodie.

—— * ——

" Et, rendant par édit les poètes plus sages,
" Défendit de marquer les noms et les visages.

Boileau indique implicitement la *Comédie moyenne*. La *Comédie ancienne* appelait par leur nom les gens satirisés dans les pièces ; et de plus, on les représentait avec des masques ressemblants. La loi des Trente tyrans, ou de Lamachus (4), bannit ces libertés, dont le poète se faisait une arme terrible contre les démagogues. La *Parabase*, où l'auteur, s'adressant directement au peuple, lui donnait de vertes leçons, fut également supprimée.

Vauquelin, selon sa coutume, établit un rapprochement entre la Comédie athénienne et notre vieille

1. V. Taschereau, *Vie de Molière*, note du Livre III. — 2. *La défense*, etc., p. 101. — 3. *Remarques*, etc., p. 95. — 4. 404 av. J.-C.

Comédie française. Il y montre que " le français né " malin " doit, comme " le grec né moqueur ", être contenu dans les " limites permis du soulier comique " :

" Ainsi, dedans Paris, j'ai vu par les collèges (1)
" Les sacrilèges être appelés sacrilèges,
" Es jeux qui se faisaient, en nommant franchement
" Ceux qui de la grandeur usaient indignement...
" Mais cette liberté depuis étant restreinte,
" Mille gentils esprits, sentant leur âme atteinte
" De la divinité d'Apollon, ont remis
" Le soulier du comique aux limites permis ;
" Fuyant d'Aristophane, en médisant, la faute,
" Et prenant la façon de Térence et de Plaute, etc. (2). "

Desmarets saisit l'occasion des deux vers de Boileau, pour adresser à l'auteur un reproche qu'on ne s'attendait guère de trouver en ce lieu : " L'auteur des Satires " s'avertit ici lui-même de devenir plus sage, au moins " par les lois du magistrat d'Athènes, pour ne nommer " plus personne, puisqu'il ne peut être retenu par les " lois chrétiennes (3). "

——— * ———

" Le théâtre perdit son antique fureur ;
" La comédie apprit à rire sans aigreur,
" Sans fiel et sans venin sut instruire et reprendre,

Boileau définit la *Comédie nouvelle*, qui se contenta de mettre en scène des caractères généraux, et ne se permit plus les personnalités et les audaces de la Comédie politique.

——— * ———

" Et plut innocemment dans les vers de Ménandre.

" *Innocemment* ", c'est-à-dire sans invectives contre des personnages réels et vivants. " Ménandre, comme " s'exprime La Motte, réduisit à une peinture *innocente*

1. Les confréries théâtrales. — 2. L. III. — 3. *La défense*, etc., p. 101.

" des mœurs la Comédie où régnait auparavant la " médisance (1). " Il ne s'agit pas ici d'une vertu morale dont la Comédie de Ménandre se mit peu en peine, si l'on en juge par les traducteurs et imitateurs latins. Des pièces grecques de ce poète il ne nous reste que des fragments.

On a écrit que Boileau parle de Ménandre " en " l'air ": ce qu'il en dit ne s'applique pas plus à Ménandre qu'à n'importe quel auteur illustre de la Comédie de caractère. Ménandre n'était pas plus connu au XVII^e siècle qu'au nôtre ; mais Térence, son *translateur*, faisait l'admiration des hommes de lettres ; c'est ce qui valut au vieux comique athénien l'éloge que Fénelon lui jette en passant : " Ménandre avait donné à celui-ci " (Térence) un goût pur et exquis. "

La *Guerre poétique* de Callières nous montre Ménandre placé par le XVII^e siècle sur la même ligne qu'Aristophane : " Les poètes comiques furent aussi " divisés entre eux. Ceux de l'ancienne Comédie grec- " que déférèrent le commandement à Aristophane, et " ceux de la nouvelle à Ménandre. Aristophane, avait " pour lui l'avantage du nombre des troupes qu'il pou- " vait conduire au service de la cause commune, compo- " sées d'onze pièces complètes, de près de deux mille " vers chacune ; au lieu que les troupes de Ménandre " avaient été tellement ruinées par le temps, qu'il ne lui " restait plus que quelques fragments, à peine suffisants " pour en former une compagnie de cent vers. Sur quoi " ses partisans dirent qu'il n'était pas question de comp- " ter ses vers, mais de les peser, et que ces précieux " restes étant mis dans une balance d'un côté, avec les " témoignages de tous les critiques anciens, et entre

1. *Disc. sur la Poés. et sur l'Ode.*

" autres ceux de Plutarque ([1]), ils se trouveraient de plus " grands poids que les onze comédies d'Aristophane([2])".

M. de Callières, pour régler le différend, distribue un corps d'armée à chacun des deux poètes.

—— * ——

" Chacun, peint avec art dans ce nouveau miroir,
" S'y vit avec plaisir ou crut ne s'y point voir :
" L'avare, des premiers, rit du tableau fidèle
" D'un avare souvent tracé sur son modèle,

Ménandre a-t-il mis en scène un " *avare* " ? c'est possible. Mais l'avare est un des types communs de tous les temps. Boileau admirait *L'Avare* de Molière ; il assistait avec délices aux exhibitions d'*Harpagon*. Il y était des plus assidus, lisons-nous dans le *Bolæana*. — " Je vous vis dernièrement, lui dit Racine, à la " pièce de Molière *L'Avare* ; et vous riiez tout seul " sur le théâtre. — Je vous estime trop, lui répondit " son ami, pour croire qui vous n'y ayez pas ri, du " moins intérieurement ([3]). "

Molière, le plus fameux représentant de la Comédie, dite *nouvelle*, eut cette gloire de voir assister à ses pièces et en jouir ceux-là mêmes dont il ridiculisait les défauts. Boursault le constate. Dans le *Portrait du peintre* (c'est-à-dire de Molière lui-même), Boursault fait dire par Dorante que les originaux de Molière riaient des premiers, à voir leurs copies sur la scène :

" Oui, j'en sais de ravis qu'on leur fasse la guerre ;
" Témoin trois, l'autre jour, qu'on nommait du parterre ;
" Et qui, dans une loge où chacun les voyait,
" Riaient comme des fous de ce qu'on les jouait ([4]). "

1. " Dans la comparaison de Ménandre et d'Aristophane ". — 2. *Hist. Poét.* etc., p. 34-5.— 3. V. *Œuv. de Mol.*, *Édit. des Gr. Écriv.*, t. VII.— 4. *Sc.* VI, V. Fournel, *Cont. de Mol.*, t. I, p. 147,

Un autre adversaire de Molière a consigné aussi ce curieux succès : " N'est-ce pas une chose étrange que " des gens de qualité souffrent qu'on les joue en plein " théâtre, etqu'ils aillent admirer les portraits de leurs " actions les plus ridicules (1) ! "

Perrault lui rend aussi ce beau témoignage : " Jus- " que-là, il y avait eu de l'esprit et de la plaisanterie " dans nos Comédies; mais *Molière* y ajouta une grande " naïveté, avec des images si vives des mœurs de son " siècle et des caractères si bien marqués, que les " représentations semblaient moins être des Comédies " que la vérité même; chacun s'y reconnaissait, et plus " encore son voisin, dont on est plus aise de voir les " défauts que les siens propres (2). "

Boileau attribuait aussi ce mérite à Molière. Jean-Baptiste Rousseau écrivait, dix-sept ans après la mort de Boileau : " Je me souviens... d'avoir ouï nommer à " feu M. Despréaux deux bourgeois, connus dans " Paris, sur lesquels Molière avait pris l'idée des deux " dernières pièces que je viens de nommer (le *Bour-* " *geois Gentilhomme* et le *Malade imaginaire*). Ce " grand homme observait tout ce qu'il voyait et faisait " son profit des moindres choses qu'il entendait dire ; " un mot, un seul trait lui en faisait imaginer plusieurs " autres du même genre et de la même nuance; et de " tous ces traits rassemblés se formait dans sa tête un " caractère uniforme, auquel il joignait tout ce qu'il " croyait le plus capable de le faire paraître et de le " mettre en action. Voilà, Monsieur, de quelle manière " M. Despréaux m'a raconté que Molière a composé " ses pièces (3). "

1. *Zélinde, Vérit. Crit. de l'École des F.* Cf., Fournel, Ibid.
2. *Les hommes illustres de ce siècle*, t. I, p. 79.
3. *Lettre à Riccoboni*, 28 Juillet 1732.

—— * ——

" Et mille fois un fat finement exprimé
" Méconnut le portrait sur lui-même formé.

Même chose arriva, paraît-il, aux pièces de Molière. Suivant les auteurs de *Zélinde* et du *Panégyrique de l'École des Femmes*, si les courtisans rient aux pièces du grand comique, c'est " pour mieux feindre de ne s'y pas " reconnaître, et de peur qu'on ne les leur appli- " que (1). "

—— * ——

" Que la nature donc soit votre étude unique,
" Auteurs qui prétendez aux honneurs du comique.

C'est le conseil que Molière donne à ses collègues en Comédie : " Lorsque vous peignez les hommes il " faut peindre d'après nature (2). " — On lit dans le *Segraisiana*, qu'après le succès des *Précieuses*, Molière avait pris, pour son propre compte, cette résolution : " Je n'ai plus que faire, aurait-il dit, d'étudier Plaute " et Térence, ni d'éplucher les fragments de Ménandre ; " je n'ai qu'à étudier le monde (3). "

—— * ——

" Quiconque voit bien l'homme, et d'un esprit profond,
" De tant de cœurs cachés a pénétré le fond ;
" Qui sait bien ce que c'est qu'un prodigue, un avare,
" Un honnête homme, un fat,

" A *humorous Otter*, or a *Hudibras*. "
(DRYDEN.)

*Un honnête homme*, dans la langue du XVIIe siècle, est synonyme d'*homme de bon ton et de belles manières ;* c'est le contraire du *fat*. — Benserade met ces deux caractères en opposition, en félicitant Molière d'avoir si bien connu et ridiculisé le second :

1. V. Fournel, *Ib.* p. 148. – 2. *Crit. de l' Éc. des F.*, Sc. VII.
3. *Segraisiana*, 1721, 1re part. p. 212; (cité par Taschereau, *Hist. de Mol.* Liv. I.)

" Le célèbre Molière est dans un grand éclat ;
" Son mérite est connu de Paris jusqu'à Rome ;
" Il est avantageux partout d'être *honnête homme ;*
" Mais il est dangereux, avec lui, d'être *un fat* (1)."

——— * ———

**" un jaloux, un bizarre,**
**" Sur une scène heureuse il peut les étaler,**

L'emploi de "*il*" après *quiconque*, ou *qui* indéterminé, est une tournure usitée au XVII^e siècle et même au XVIII^e. Boileau s'en était déjà servi dans la Satire IV :

" .... *Qui* voudrait épuiser ces matières,...
" *Il* compterait plutôt combien en un printemps,
" Guenaud et l'antimoine ont fait périr de gens (2)."

——— * ———

**" Et les faire à nos yeux vivre, agir et parler.**

A *nos yeux*, *aux yeux*. Voilà une de ces formules banales, dont Boileau garnit et rembourre ses hémistiches. On rencontre en ce seul chant III^e :

" — Qui par l'art imité ne puisse plaire *aux yeux.*
" — Et quel objet enfin à présenter *aux yeux.*
" — De figurer *aux yeux* la guerre au front d'airain.
" — Que tout y fasse *aux yeux* une riante image.
" — Et les faire *à nos yeux* vivre, agir et parler.
" — Qui sans se diffamer *aux yeux* du spectateur.

Et dans les autres chants :

" — En vain brille *à nos yeux*, il faut qu'il nous endorme.
" — Ses écrits pleins de feu partout brillent *aux yeux.*
" — *Aux yeux* de leurs lecteurs rendent le vice aimable... ;"

sans compter les autres phrases où le mot *yeux* est prodigué.

——— * ———

**" Présentez-en partout les images naïves :**

*Partout* est manifestement une cheville.

1. *Ballet royal des Muses*, 1666. — 2. V. les notes de B. S.-P.

—— * ——

" Que chacun y soit peint des couleurs les plus vives.
" La nature, féconde en bizarres portraits,
" Dans chaque âme est marquée à de différents traits.

Carel de Sainte-Garde a trouvé dans ces deux derniers vers, matière à deux pages de réflexions sur l'harmonie et sur l'emploi du monosyllabe (1).

—— * ——

" Un geste la découvre, un rien la fait paraître :
" Mais tout esprit n'a pas des yeux pour la connaître.

Ce dernier hexamètre fait rire Pradon : " Un esprit " n'a pas des yeux pour connaître la nature. Quel " vers ! et quelle expression (2) ! "

Molière eut ces *yeux de l'esprit* qui découvrent un caractère d'après un geste ou un " *rien* ". C'est ce que narre ainsi Brossette, après un entretien familier avec Boileau sur le chapitre de Molière : " Molière possé- " dait si bien l'art de caractériser les hommes, que, " quand il savait un trait de quelqu'un sans le connaître, " il était assuré de composer un caractère tout suivi et " naturel de la même personne, et de lui faire dire et " faire plusieurs choses conformes à ce trait original " et à son caractère (3). "

Un détail recueilli par M. de Vaumorière prouve, ou montre, la méthode de Molière, pour saisir et peindre un caractère : " Quelque temps avant sa mort, il (Molière) fit connaissance avec un provincial, dont " il voyait bien que la copie trouverait place dans ses " pièces. Il alla manger deux ou trois fois dans la " maison où cet original était logé, pour le considérer " en plus d'attitudes différentes. Enfin il voulait attraper

1. V. *Défense des beaux esprits*, Art. XV, " Continuation sur les merveil- " les que l'on remarque dans les rimes du satirique. "
2. *Remarques*, p. 95. — 3. *Corresp.* etc., Éd. Laverdet; app. p. 517-8.

" son air. Cependant l'homme lui échappa ; un de ses " amis l'avertit de l'intention du Peintre ; et lui conseil- " la de changer de logis, s'il ne voulait bientôt fournir " le sujet d'un second *Pourceaugnac* (1). "

—— * ——

" Le temps qui change tout, change aussi nos humeurs :
" Chaque âge a ses plaisirs, son esprit et ses mœurs.

Boileau va traduire les " *âges* " d'Horace, et ses deux vers contiennent la pensée du précepte :

" *Mobilibusque decor naturis dandus et annis* (2). "

Boileau semble aussi s'être souvenu de Régnier :

" Chaque âge a ses humeurs, son goût et ses plaisirs ;
" Et, comme notre poil, blanchissent nos désirs. "

" Notre auteur, dit Brossette, après Horace, décrit " les mœurs et les caractères des trois âges de l'homme: " l'adolescence, l'âge viril et la vieillesse.

" Horace a fait aussi la peinture de l'enfance ; mais " M. Despréaux l'a omise à dessein, parce qu'il arrive " rarement que l'on fasse parler un enfant sur la scène. " C'est pourquoi Aristote l'a aussi négligée dans sa " *Poétique*, donnant le caractère des autres âges. " Régnier, dans sa Satire v^e a décrit les quatre âges " de l'homme d'après Horace.

" Le roi voulait que M. Despréaux lui récitât tous " ses ouvrages, à mesure qu'il les composait. Il lui fit " réciter deux fois cette description des âges de " l'homme. "

C'est " à dessein " que Boileau n'a point paraphrasé le caractère de l'enfant : " *Reddere qui voces jam scit* " *puer*, etc.... " Il n'avait pas encore vu le Joas de Racine, et Molière n'avait mis qu'un rôle d'enfant en

1. *Harang. sur toutes sortes de sujets*, etc., 3^e Ed., t. I, p. 38. — 2. V. 157.

scène. L'apparition du petit Joas dans une Tragédie fut une innovation et Racine se persuada qu'il devait justifier sa hardiesse: "Je crois ne lui avoir rien fait dire qui " soit au-dessus de la portée d'un enfant de cet âge " qui a de l'esprit et de la mémoire. Mais, quand j'au- " rais été un peu au-delà, il faut considérer que c'est " ici un enfant tout extraordinaire... Je puis dire ici " que la France voit en la personne d'un prince de " huit ans et demi, qui fait aujourd'hui ses plus chères " délices, un exemple illustre de ce que peut dans un " enfant un heureux naturel aidé d'une excellente édu- " cation; et que si j'avais donné au petit Joas la même " vivacité et le même discernement qui brillent dans " les réparties de ce jeune prince, on m'aurait accusé " avec raison d'avoir péché contre les règles de la " vraisemblance (1). "

Je suis convaincu que si Boileau avait rédigé sa charte vingt ans plus tard, il aurait traduit complètement Horace. Du reste, l'austère Boileau semble avoir voulu réparer cette omission; à quelques mois de là, dans son Épître IXe, il traçait en quatre jolis hexamètres le portrait qu'il avait laissé de côté dans sa *Poétique :*

" La simplicité plaît sans étude et sans art.
" Tout charme en un enfant, dont la langue sans fard,
" A peine du filet encor débarrassée,
" Sait d'un air innocent bégayer sa pensée. "

La Bruyère a dessiné une tout autre ébauche de cet âge charmant; mais La Bruyère est pessimiste : " Les " enfants sont hautains, dédaigneux, colères, envieux, " curieux, intéressés, paresseux, volages, timides, in- " tempérants, menteurs, dissimulés; ils rient et pleurent

1. Préface d'*Athalie.*

" facilement; ils ont des joies immodérées et des afflic-
" tions amères sur de très petits sujets; ils ne veulent
" point souffrir de mal, et ils aiment à en faire : ils sont
" déjà des hommes (1). " Et la suite.

Le bon La Fontaine lui-même est bien peu flatteur, à l'endroit de l'enfance, qu'il appelle " un âge sans " pitié "; et du pauvre petit écolier, " doublement sot " et doublement fripon. " — Le plus poétique (et le plus vrai) caractère classique de l'enfant est encore celui d'Horace; que de choses en trois vers :

" *Reddere qui voces jam scit puer, et pede certo*
" *Signat humum, gestit paribus colludere, et iram*
" *Colligit ac ponit temere, et mutatur in horas.* "

Ce que Vauquelin rend mot pour mot :

" L'enfançon qui, petit, assied ferme ses plantes
" Déjà dessus la terre et qui sait bien parler,
" Avecque ses pareils aux ébats veut aller :
" Soudain il pleure, il rit, il s'apaise, il chagrine,
" D'heure en heure changeant de façon et de mine (2). "

Et Régnier, en sa langue plus nerveuse :

" L'enfant qui sait déjà demander et répondre,
" Qui marque assurément la terre de ses pas,
" Avecque ses pareils se plaît en ses ébats ;
" Il fuit, il vient, il parle, il pleure, il saute d'aise ;
" Sans raison, d'heure en heure, il s'émeut et s'apaise. "

La Mesnardière avait été plus avisé que Boileau, en signalant aux gens de théâtre les principaux traits de l'enfance. La Mesnardière croyait que l'on peut induire en scène un enfant " sur la prudence duquel l'aven-
" ture est fondée. — Que cet enfant, dit-il, paraisse
" non pas certes un Caton, puisqu'à bien juger des
" choses, cet excès de sévérité serait tout à fait ridi-
" cule; mais comme un esprit avancé qui ait autant de

1. *Caractères;* de l'Homme. — 2. L. II.

" lumières à l'âge de quinze ou seize ans, que l'ordi-
" naire des hommes en a raisonnablement sur la fin
" de l'adolescence (1). "

L' " enfant " de La Mesnardière n'est plus l' "enfan-
" çon " d'Horace; c'est déjà presque le Britannicus de Racine. Racine, au temps où Boileau limait sa poétique, avait compris, par l'étude d'Euripide, quel effet peut produire le rôle d'un véritable enfant, même de celui qui sait à peine bégayer innocemment sa pensée. Il avait plaidé contre des ignorants la cause du petit Eumèle dans le drame si touchant d'*Alceste*, et " surtout dans ce beau récit où l'on dépeint Alceste
" mourante, au milieu de ses deux petits enfants, qui
" la tirent en pleurant par la robe, et qu'elle prend sur
" ses bras l'un après l'autre pour les baiser (2). "

*

" Un jeune homme, toujours bouillant dans ses caprices,
" Est prompt à recevoir l'impression des vices;
" Est vain dans ses discours, volage en ses désirs,
" Rétif à la censure, et fou dans les plaisirs.

Boileau entre en lutte avec des maîtres habiles; et reste assez loin du tableau d'Horace :

" *Imberbis juvenis, tandem custode remoto,*
" *Gaudet equis canibusque et aprici gramine campi;*
" *Cereus in vitium flecti, monitoribus asper,*
" *Utilium tardus provisor, prodigus aeris,*
" *Sublimis, cupidusque et amata relinquere pernix* (3). "

D'où Vauquelin tire ces dix alexandrins :

" Le jeune gentilhomme à qui le poil ne poind,
" Et qui sort hors de page et de maîtres n'a point,
" Aime chiens et chevaux, et, loin de son pédante,
" A voir après le cerf la meute clabaudante...
" Au vice, comme cire, il est ployable et tendre,
" Apre et rude à ceux-là qui le veulent reprendre,

1. *La Poétique*, p. 125. — 2. Préface d'*Iphigénie*. — 3. V. 161-166.

" Paresseux à pourvoir à son utilité,
" Dépensier, désireux, rempli de vanité ;
" Qui bientôt est fâché de ses folles délices,
" Aimant divers plaisirs et divers exercices (1). "

Régnier est plus concis :

" Croissant l'âge en avant, sans soin de gouverneur,
" Relevé, courageux et cupide d'honneur,
" Il se plaît aux chevaux, aux chiens, à la campagne ;
" Facile au vice, il hait les vieux et les dédagne ;
" Rude à qui le reprend, paresseux à son bien,
" Prodigue, dépensier, il ne conserve rien ;
" Hautain, audacieux ; conseiller de soi-même,
" Et d'un cœur obstiné se heurte à ce qu'il aime ".

Il serait hors de saison de citer Aristote en grec. Mais Bossuet a imité ou reproduit le caractère du jeune homme, d'après le stagyrite. Voici quelques lignes de ce caractère esquissé par Bossuet jeune encore : " Vous " dirai-je en ce lieu ce que c'est qu'un jeune homme " de vingt-deux ans? Quelle ardeur, quelle impatience, " quelle impétuosité de désirs ! Cette force, cette vi- " gueur, ce sang chaud et bouillant, semblable à un vin " fumeux, ne leur permet rien de rassis ni de mo- " déré... (2) "

——— * ———

" L'âge viril, plus mûr, inspire un air plus sage,
" Se pouse auprès des grands, s'intrigue, se ménage,
" Contre les coups du sort songe à se maintenir,
" Et loin dans le présent regarde l'avenir.

Boileau semble ici vainqueur d'Horace :

" *Conversis studiis ætas animusque virilis*
" *Quærit opes et amicitias, inservit honori,*
" *Commisisse cavet quod mox mutare laboret* (3). "

— " Quand il a l'âge d'homme il se veut augmenter,
" Acquérir des amis, aux grands honneurs monter,

1. L. II.— 2. *Panégyr. de S. Bernard*, Ire p.— 3. V. 166-169.

" Garder le point d'honneur, ne faisant, téméraire,
" Ce qu'il faudrait après rechanger ou défaire ".
(Vauquelin.)

— " L'âge au soin se tournant, homme fait, il acquiert
" Des biens, et des amis si le temps le requiert;
" Il masque ses discours, comme sur un théâtre ;
" Subtil, ambitieux, l'honneur il idolâtre :
" Son esprit avisé prévient le repentir,
" Et se garde d'un lieu difficile à sortir. "
(Régnier.)

Boileau l'emporte sur ses devanciers par l'élévation et la grandeur de son dernier vers, qui rappelle Corneille et Bossuet, ou encore l'admirable quatrain de La Fontaine, lequel se termine par :

" Quittez le long espoir et les vastes pensées (1). "

La Bruyère a aussi caractérisé en quelques mots les rêves et les ambitions de l'âge, qu'on appelle l'âge mûr : " Il faut aux enfants les verges et la férule : il faut aux " hommes faits une couronne, un sceptre, un mortier, " des fourrures, des faisceaux, des timbales, des " hoquetons (2). "

Mais si l'on veut voir tout au long ce qu'était, ce que faisait, ce que cherchait et voulait l'homme " *mûr* " dans la société du XVII^e siècle, il faut le demander à Bourdaloue. N'essayons point de le transcrire ; autrement il faudrait citer tous ces portraits, d'après nature, que le grand orateur étalait à son siècle du haut de la chaire chrétienne. Tous ne sont pas beaux.

——— * ———

" La vieillesse chagrine incessamment amasse ;
" Garde, non pas pour soi, les trésors qu'elle entasse ;
" Marche en tous ses desseins d'un pas lent et glacé ;
" Toujours plaint le présent et vante le passé ;
" Inhabile aux plaisirs dont la jeunesse abuse,
" Blâme en eux les douceurs que l'âge lui refuse.

1. *Fab.* Liv. XI. — 2. *Car.*, Chap. *De l'homme.*

Horace est plus riche :

" *Multa senem circumveniunt incommoda, vel quod*
" *Quærit et inventis miser abstinet ac timet uti ;*
" *Vel quod res omnes timide gelideque ministrat,*
" *Dilator, spe longus, iners, avidusque futuri,*
" *Difficilis, querulus, laudator temporis acti*
" *Se puero ; censor, castigatorque minorum* (1). "

Vauquelin est un fidèle traducteur :

" L'âge apporte au vieillard mainte incommodité,
" Soit qu'aux acquets il soit ardemment incité,
" Soit que son bien acquis il ne veuille despendre (2),
" Qu'il aime mieux garder qu'à son dommage vendre ;
" Soit qu'en toute entreprise il soit timide et froid,
" Dilayeur, attendant, riotteux, maladroit,
" Convoiteux du futur, chagrin, plaignant sans cesse,
" Louant le temps passé qu'il était en jeunesse ;
" Sévère repreneur des mœurs des jeunes gens,
" Se fâchant, négligent, de les voir négligents (3). "

Régnier imite, en poète et en philosophe :

" Maints fâcheux accidents surprennent sa vieillesse ;
" Soit qu'avec du souci gagnant de la richesse,
" Il s'en défend l'usage et craint de s'en servir,
" Que, tant plus il en a, moins s'en peut assouvir ;
" Ou soit qu'avec froideur il fasse toute chose,
" Imbécile, douteux, qui voudrait et qui n'ose,
" Dilayant, qui toujours a l'œil sur l'avenir ;
" De léger il n'espère, et croit au souvenir ;
" Il parle de son temps, difficile et sévère ;
" Censurant la jeunesse, use des droits de père ;
" Il corrige, il reprend, hargneux en ses façons,
" Et veut que tous ses mots soient autant de leçons (4). "

La Bruyère traite un peu la vieillesse comme l'enfance ; il n'en voit que les côtés tristes. Au surplus, il est aisé de s'apercevoir que, dans ces portraits des âges, Boileau ne voit non plus que les aspects les

1. V. 169-175. — 2. Dépenser. — 3. L. II. — 4. *Sat.* V.

moins élevés de la vie; il parle à peu près uniquement des défauts. La raison en est qu'il imite Horace, et qu'il écrit pour les auteurs qui prétendent " *aux honneurs du comique* ".

—— * ——

" Ne faites point parler vos acteurs au hasard,
" Un vieillard en jeune homme, un jeune homme en vieillard.

C'est la conclusion qu'Horace tire de ses caractères :

" *Ne forte seniles*
" *Mandentur juveni partes, pueroque viriles* (1). "

Et d'après Vauquelin :

" ... Il ne faut jamais qu'un jeune homme gaillard
" Représente en parlant la façon d'un vieillard,
" Ni qu'un jeune homme aussi son vieillard sente encore ".

Il est manifeste qu'Horace, Vauquelin et Boileau se contentent de noter les règles générales dans ce chapitre des âges. Mais souvent le talent d'un auteur et le *vis comica* d'une scène éclateront grâce à un renversement des rôles. Un jouvenceau qui veut faire l'homme est un type de Comédie; tout comme un septuagénaire qui se donne des allures de vingt ans. Corneille, qui possédait la pratique du théâtre beaucoup mieux que Boileau, ajoute ces restrictions ou rectifications, aux lois communes des âges : " Il est bon, dit " Corneille, de remarquer encore que ce qu'Horace dit " des mœurs de chaque âge n'est pas une règle dont " on ne se puisse dispenser sans scrupule. Il fait les " jeunes gens prodigues et les vieillards avares; le contraire arrive tous les jours sans merveille. Mais il ne " faut pas que l'un agisse à la manière de l'autre, bien " qu'il ait quelquefois des habitudes et des passions " qui conviendraient mieux à l'autre (2). "

1. V. 174 et 175. — 2. Corneille, Ier disc.

Boileau eût été plus profond, plus riche, plus vrai, s'il avait pensé par lui-même, et ne se fût pas réduit au simple travail de traduction, même parfaite.

—— * ——

**" Étudiez la cour et connaissez la ville,**
**" L'une et l'autre est toujours en modèles fertile.**

*La cour*, *la ville*, Versailles ou le Louvre et Paris : tout le XVII^e siècle est là ; il ne sait pas autre chose. Cependant Boileau eût pu se souvenir que Molière avait étudié la nature même à la campagne, même en province, et comme le veut la tradition, à Pézenas, dans une échope de barbier. Néanmoins il est exact que Molière a étudié surtout la ville et la cour, que Molière trouvait la cour fertile en modèles, et qu'il se faisait fort d'y emprunter encore mainte caricature de marquis. Avant lui, la Comédie n'étudiait pas grand' chose ; c'était affaire d'usage et de grimaces de convention, des valets, des bouffons jouant leurs sempiternelles intrigues de Crispin ou de Sganarelle. Molière, comme il le donne à entendre dans l'*Impromptu de Versailles*, regarda de plus près la société des antichambres et celle des bourgeois de Paris " *en badaudois* ", comme dit, je crois, Scarron. Il crut que "l'affaire de la Comédie " est de représenter principalement les défauts des " hommes *de notre siècle.* " Il observa donc et joua la cour et la ville ; " tout Paris et la cour ", dit le P. Rapin, dans cette page remarquable : " Personne n'a " porté le ridicule de la Comédie plus haut parmi nous " que Molière. Car les anciens poètes comiques n'ont " que des valets, pour les plaisants de leur théâtre ; et " les plaisants du théâtre de Molière sont les marquis " et les gens de qualité. Les autres n'ont joué dans la " Comédie que la vie bourgeoise et commune ; et " Molière a joué *tout Paris et la cour.* Il est le seul

" parmi nous qui ait découvert ces traits de la nature
" qui la distinguent et qui la font connaître (1). "

Le P. Rapin écrivait cet éloge de Molière vers l'époque où Molière mourait.

Le P. Bouhours poussait l'éloge encore plus loin. Il disait à Molière : " Enfin tu réformas et la Ville et " la cour... " C'était vraiment trop dire. Les réformes opérées par les satires comiques de Molière, se bornent à la guérison douteuse de quelques manies et ridicules. C'est en ce sens qu'il faut interpréter les compliments du P. Bouhours :

" C'est toi dont les plaisanteries
" Ont guéri des marquis l'esprit extravagant ;
" C'est toi qui par tes momeries
" As réprimé l'orgueil du bourgeois arrogant.
" Ta muse, en jouant l'hypocrite,
" A redressé les faux dévots.
" La précieuse à tes bons mots
" A reconnu son faux mérite, etc... (2) "

——— * ———

' C'est par là que Molière, illustrant ses écrits,
" Peut-être de son art eût remporté le prix,

1. *Réflexions sur la Poétique*, p. 146-7. — 2. V. Baillet, t. V, p. 308-9. — Le P. Bouhours avait évidemment emprunté ces idées françaises à un morceau latin imaginé par l'un de ses confrères. Voici comment le P. Vavasseur, Jésuite, faisait l'énumération des principaux écrits de Molière, au lendemain des funérailles de leur auteur. Nous recommandons ces distiques aux *moliéristes*.

Dulce decus scenæ, Moleri, et scriptor et actor,
Gallica cui plausus mille theatra dabant ;
Emendata tuis ventosior aula cachinnis :
Plebs petulans sanna facta modesta tua.
Inde minus simulant falsæ Pietatis alumni : (*)
Et placet ipsa sibi jam pretiosa minus. (**)
Quid quæ scire volunt nimium doctæque videri ? (***)
Stultitiam agnoscunt, te monitore, suam.
Quin homines hominum didicit ferus osor amare ; (****)
Nil stupet hic miris, qui modo cuncta, locis.
Rusticus, urbanus, tua denique scripta jocando
Dum legerent, mores dedidicere rudes...

(*Opera* Vavassoris, in-fol. 1700, p. 6; 6.)

* *Tartufe.* — ** *Précieuses ridicules.* — *** *Femmes savantes.* — **** *Misanthrope.*

" Thus'twas *great Johnson* purchas'd his renown,
" And in his art had borne away the crown... "
(DRYDEN.)

En lisant ce fameux "*peut-être*", il faut se souvenir que Boileau a jugé Molière ailleurs que dans sa *Poétique*. Au Roi qui lui demandait quel était le plus grand génie du siècle, Boileau répondit : " Molière ". — " De tous les auteurs modernes, écrit Brossette, " Molière était celui que M. Despréaux estimait et " admirait le plus ; il le trouvait plus parfait en son " genre que Corneille et Racine dans le leur. "

Boileau, dans l'intimité, expliquant à Brossette son admiration pour l'auteur du *Misanthrope*, répéta ce qu'il dit ici, sans y mettre la restriction du *peut-être*. Nous transcrivons la note prise par Brossette après un tête-à-tête avec M. Despréaux : "M. Despréaux estime " infiniment Molière. Il m'a dit qu'il le préférait à " Corneille et à Racine. Sans les fautes qui sont dans " ses pièces contre la pureté de la langue, m'a dit M. " Despréaux, sans les négligences de sa versification, et " sans les irrégularités de ses dénouements,

" *Molière de son art eût remporté le prix* (1). "

Brossette signale même un détail qui importe à la critique littéraire : " M. Despréaux estime beaucoup " la plupart des petites pièces de Molière, surtout sa " *Critique de l'école des Femmes* (2). "

Monchesnai confirme le témoignage de l'avocat lyonnais : " M. Despréaux ne se lassait point d'admirer " Molière, qu'il appelait toujours le *contemplateur*. Il " disait que la nature semblait lui avoir révélé tous ses " secrets, du moins pour ce qui regarde les mœurs et " les caractères des hommes (3). " " Depuis Molière,

1. *Corresp.*, etc. Éd. Laverdet, app., p. 151. — 2. *Ib.*, p. 517. — 3. *Bolæana*, XIX.

" disait Despréaux, il n'y a point de bonnes pièces au " théâtre français ; ce sont des pauvretés qui font " pitié (1). "

Personne parmi tous les contemporains de Molière n'a loué ce " rare et fameux esprit ", autant et mieux que ne l'a fait Boileau. Il le loua dans ses *Stances*, dans sa deuxième Satire, et dans son Épître à Racine. — Je ne connais d'autre éloge de valeur, écrit avant l'*Art Poétique*, à l'adresse de Molière qu'une ou deux lettres de Bussy-Rabutin au P. Rapin : " Pour les " ouvrages de Molière, je vous l'avoue, je les trouve " incomparables. Ce n'est pas que si on les avait bien " examinés, on ne pût trouver quelque chose à retran- " cher, mais il y en a très peu. Il a copié Térence et " Plaute (2), mais je soutiens, sans aucun respect pour " les anciens, qu'il les a souvent surpassés ; et je " ne l'estime pas moins pour avoir été assez souvent " un peu plus loin que la nature (3) " (25 août 1672).

Quelques mois après il écrit au même correspondant; (14 février 1673) : " Molière,... le voilà mort en un " moment. J'en suis fâché. De nos jours nous ne ver- " rons personne prendre sa place ; et *peut-être*, le siècle " suivant, n'en viendra-t-il pas un de sa façon (4). "

Bussy se sert aussi d'un " *peut-être* "; mais son adverbe et son doute étaient plus justement fondés en raison que le " *peut-être* " de Boileau.

A en croire Segrais, Molière aurait compris et déclaré, après les *Précieuses*, que désormais son seul livre devait être la société : " La pièce ayant eu l'approbation

1. Cizeron-Rival, *Récr. Litt.* MDCCLXV, p. 77.
2. Chapelain écrivait, le 4 juin 1673 : " Notre Molière, *le Térence et* " *le Plaute de notre siècle*... est péri au milieu de sa dernière action. " Éd. Tam. de Larroque, t. II, p. 820.
3. *Lettres de B. R.*, 3e P., p. 597.
4. *Lettres*, etc., IVe P., p. 28.

" de tout Paris, on l'envoya à la Cour, qui était alors au " voyage des Pyrénées, où elle fut très bien reçue. Cela " lui enfla le cœur : — Je n'ai plus que faire, dit-il, " d'étudier Plaute et Térence, ni d'éplucher les frag- " ments de Ménandre ; je n'ai qu'à étudier le monde (1)."

—— * ——

**" Si, moins ami du peuple, en ses doctes peintures,**

Boileau " eût voulu retrancher des pièces de Mo- " lière tout le jargon propre à divertir le menu peuple, " et surtout le langage paysan. — Vous ne voyez pas, " disait-il, que, dans ses pièces, ni Plaute ni ses con- " frères estropient la langue, en faisant parler des " villageois ; ils leur font tenir des discours proportion- " nés à leur état, sans qu'il en coûte rien à la pureté " du langage. Otez cela à Molière, continuait-il : je ne " lui connais point de supérieur pour l'esprit et pour le " naturel. Ce grand homme l'emporte de beaucoup sur " Corneille, sur M. Racine et sur moi. Car, ajoutait-il " en riant, il faut que je me mette aussi de la partie (2)."

N'oublions pas que les autres grands critiques du temps ont parlé comme Boileau du " *jargon* " de Molière : " Il n'a manqué à Molière que d'éviter le " *jargon* et le barbarisme, et d'écrire purement. " (La Bruyère) (3).

Tout le monde sait le jugement de Fénelon sur le style de Molière. Mais tout le monde ne sait peut-être pas que Fénelon ne fut pas le seul bel esprit du grand siècle à préférer la prose de Molière. Ménage avait dit, vingt ans avant la *Lettre à l'Académie* : " La " prose de Molière vaut beaucoup mieux que ses " vers (4). "

1. *Œuv.* etc., t. III, p. 158-9. — 2. *Bolæana*, CXXIII. — 3. *Caract.*, ch. I. — 4. *Mén.*, éd. de 1693, p. 50.

—— * ——

" Il n'eût point fait souvent grimacer ses figures,

Pradon réclame, non pas en faveur de Molière, mais au nom du beau langage ! " Que veut dire *faire gri-* " *macer ses figures? Grimace* et *figure* ont le même " sens. Qui grimace, fait une méchante figure. Mais " on n'a jamais dit *faire grimacer ses figures* (1). "

Cette remarque de Pradon donne vraiment la mesure de ses critiques. Pradon déclare qu'il n'y a point de différence entre *grimace* et *figure.* Boileau parle en deux endroits, au moins, du " savoir de Pradon "; en voilà un joli échantillon ; Pradon prenait la *métaphore* pour un terme de chimie, et confondait *figure* avec *grimace.*

—— * ——

" Quitté pour le bouffon l'agréable et le fin,
" Et sans honte à Térence allié Tabarin.
" Dans ce sac ridicule où Scapin s'enveloppe,
" Je ne reconnais plus l'auteur du Misanthrope.

" When in *the Fox I see the Tortoise hist*
" I lose the author of *the Alchemist.* "
(DRYDEN.)

" Je ne puis m'empêcher de croire, avec M. Des- " préaux, que Molière, qui peint avec tant de force et " de beauté les mœurs de son pays, tombe trop bas " quand il imite le badinage de la Comédie italienne.

" Dans ce sac ridicule où Scapin s'enveloppe
" Je ne reconnais plus l'auteur du *Misanthrope* (2). "

Arnauld jugeait les inégalités de la Comédie de Molière, comme le font Despréaux et Fénelon. Il reprochait même à Despréaux d'avoir trop loué Molière par son Épître VII : " Molière, disait Arnauld, " avec tout son esprit, avait bien des hauts et des bas

1. *Remarques*, p. 96. — 2. Fénelon, *Lettre à l'Acad.*, ch. VII.

" et ses Comédies étaient une école de mauvaises " mœurs ([1]). " Baillet le janséniste, soit dit par parenthèse, va bien plus loin que le janséniste Arnauld : " M. Molière, écrit-il, est un des plus dangereux enne- " mis que le siècle, ou le monde ait suscités à l'Église " de JÉSUS-CHRIST... " Nous reviendrons sur ces jugements au chant IVe.

Brossette se croit obligé d'expliquer le sens des mots " *Scapin s'enveloppe* ". — " Ce n'est pas Scapin " qui s'enveloppe dans un sac ; c'est le vieux Géronte " à qui Scapin persuade de s'y envelopper. Mais cela " est dit figurément dans ce vers, parce que Scapin est " le héros de la pièce. "

Berriat Saint-Prix commente plus utilement l'allusion que fait ici Boileau et l'accusation portée contre Molière d'avoir allié Tabarin à Térence : " Dans la " seconde *Farce* de Tabarin (*Recueil général*, etc., " Paris, 1623, p. 161 et suiv.), un vieillard est en effet " renfermé dans un sac comme Géronte, et battu par " Tabarin. "

A ces remarques de détail il faut joindre une note historique sur le mot " *s'enveloppe* ". C'est le texte de Boileau tel que le donnèrent 40 éditions, de 1680 à 1713 ([2]). Brossette aurait voulu lire " *l'enveloppe* ". Mais ce n'est ni l'expression ni le sens du maître.

Boileau avait eu raison de regretter dans certaines Comédies de Molière, la trivialité banale de la farce et de la bouffonnerie. Molière est-il descendu à cette Comédie de foire par défaut de goût, ou simplement pour " *nourrir sa troupe* ", en faisant rire le *gros public ?* La seconde hypothèse est la plus vraisemblable. Mais les ennemis de Boileau furent aises de trouver dans l'*Art Poétique* ce procès que Boileau intentait à

1. *Bolæana*, XXI. — 2. B. S.-P.

Molière, lorsque Molière venait de mourir à l'apogée de son art et de sa gloire. Ils se jetèrent sur cette critique comme sur une pâture.

Desmarets donna l'exemple : " Molière qu'il (Boileau) " avait nommé " *rare et fameux esprit* ", au commen- " cement de la Satire qu'il lui a dédiée, et qu'il accuse " maintenant de tant de bassesse, était bien plus mo- " déré et plus habile que lui ; car il a si bien peint des " caractères ridicules, que chacun y était connu et s'y " connaissait, sans qu'il eût sujet de s'en plaindre, ' parce qu'il ne nommait personne (1). " — Desmarets fait ensuite apparaître à Boileau l'Ombre courroucée du grand comique ; l'Ombre répète en vers ce que Desmarets vient de dire en prose :

" Tu m'adorais vivant ; maintenant quand je dors,
" Tu me lances les traits d'une âpre calomnie ;
" Du titre de bouffon tu noircis mon génie.
" Autrefois, à genoux, forcé de m'estimer,
" Tu t'adressais à moi pour t'apprendre à rimer ;
" Tu m'appelais alors ton juge, ton arbitre,
" *Rare et fameux esprit!* c'est le front de l'Épître.
" Sitôt que je suis mort, tu prétends me braver,
" Et sur moi, me blâmant, tu penses t'élever (2). "

Pradon se pose à son tour en avocat de Molière et invective contre Despréaux :

" Tu ternis sa mémoire en l'immortalisant.
" Mais quoi ! s'il eût vécu, ta muse moins hardie
" Eût craint d'être l'objet de quelque Comédie.
" Si ta plume eût sur lui répandu son venin,
" Il t'aurait su berner dans le sac de Scapin.
" Mais sitôt que la mort dans un drap l'enveloppe,
" Tu ne reconnais plus l'auteur du *Misanthrope* (3). "

La meilleure réponse aux plaintes de Desmarets et de Pradon est celle de Brossette : " Quelques censeurs

1. *La défense du poème hér.*, p. 101. — 2. *Despr. et l'Ombre de Mol.* — *La défense...*, p. 134. — 3. *Nouv. remarques*, etc... 1685, p. 24.

" ont trouvé à redire que notre auteur eût ici critiqué
" Molière, après lui avoir donné de grands éloges en
" d'autres endroits de ses poésies. (Sat. II, Ép. VII.)
" Mais en cela il n'a rien fait que de judicieux et de
" très régulier. Dans les endroits où il a loué Molière,
" il n'était pas obligé de faire le jugement ni la critique
" de ses Comédies. Ainsi il l'a loué en général comme
" un excellent poète comique. Mais dans son *Art Poé-*
" *tique*, où il donne des préceptes fondés sur la raison
" et autorisés par des exemples, il n'a pu se dispenser
" de faire une critique sincère et exacte des auteurs,
" en marquant précisément leurs défauts aussi bien que
" leurs bonnes qualités. C'est pourquoi après avoir dit :

" *Dans ce sac ridicule où Scapin s'enveloppe,*

" il loue Molière, ajoutant :

" *Je ne reconnais plus l'auteur du Misanthrope.* "

La remarque est juste ; Boileau, par ces deux vers, fait aussi bien l'éloge que la critique de Molière. Le *Misanthrope* est, à son avis (1), le point culminant de la Comédie et du génie de Molière ; il le dit, en blâmant la farce imitée de Tabarin. Ce n'est point dénigrer Molière ; c'est dicter à la postérité un jugement complet sur ce " *rare et fameux esprit* " (2).

*

" Le comique, ennemi des soupirs et des pleurs,
" N'admet point en ses vers de tragiques douleurs;

Les commentateurs de l'*Art Poétique* prennent ce précepte pour une condamnation anticipée de la " Co-
" médie larmoyante", appelée aussi "Comédie sérieuse,

1. Ce ne serait point le nôtre. *Les Femmes Savantes* sont, à notre humble avis, le chef-d'œuvre de Molière, soit pour les caractères, soit pour le style, soit surtout pour la portée morale de la pièce.

2. Nous ne prétendons point fournir notre appoint au *moliérisme*. Nous bornons nos citations à celles qui se rapportent aux jugements de Boileau sur Molière.

" Tragédie bourgeoise ". La Chaussée inaugura en France, quelque soixante ans après l'*Art Poétique*, ce genre mitoyen, où la scène rit et pleure. Voltaire essaya de cette Comédie tragique, et Diderot s'en fit le législateur et modèle. Le meilleur disciple de Boileau, Gilbert, railla, comme l'eût fait le maître, la Muse comique travestie en

" Apôtre larmoyant de la philosophie (1).

Il s'indigna contre les farces qu'on *mariait avec un long sermon ;* et mit au ban du goût classique un genre, où la Comédie à deux faces

" Pleure éternellement dans un drame risible (2). "

——— * ———

" Mais son emploi n'est pas d'aller, dans une place,
" De mots sales et bas charmer la populace.

Vers léonins. — Boileau redira et développera la même pensée dans les huit derniers vers de ce même Chant III. Fénelon savait aussi que la Comédie triviale ne peut plaire aux " honnêtes gens " ; il condamnait ces " traits plaisants d'Aristophane ", qui " sentent la " farce faite exprès pour amuser et pour mener le " peuple (3). " Boileau n'a pas eu tort d'insister sur ce chapitre. Même en ce siècle si grand par tant de côtés, le style aristophanesque était trop souvent à la mode ; on le retrouve non seulement chez Tabarin et ses confrères, mais dans les pièces et les livres des petites gens de lettres de troisième ou quatrième ordre. Les seuls grands auteurs respectent le lecteur français ; hélas ! et l'un des plus grands, ce Molière lui-même, ne les respecte pas toujours.

1. *Le XVII^e siècle.* (Satire.) — 2. *Ibid.* — 3. *Lettre à l'Acad.* ch. VII.

—— * ——

" Il faut que ses acteurs badinent noblement ;

Le " noble badinage " était aussi pour La Bruyère la règle de la vraie Comédie : " Il peut y avoir, dit-il, un " ridicule si bas, si grossier, ou même si fade et si indif- " férent qu'il n'est ni permis au poète d'y faire attention, " ni possible aux spectateurs de s'en divertir. Le " paysan ou l'ivrogne fournit quelques scènes à un far- " ceur; il n'entre qu'à peine dans le vrai comique (1). " Molière était bien un peu de cet avis. Ce sont les gens de bonne société qu'il veut divertir avant tout ; là est la gloire ; là aussi la difficulté. Il l'avoue dans la *Critique de l'École des Femmes :* Sur la scène comique, " il faut plaisanter ; et c'est une étrange entreprise que " celle de faire rire les *honnêtes gens.* "

—— * ——

" Que son nœud bien formé se dénoue aisément ;
" Que l'action, marchant où la raison la guide,
" Ne se perde jamais dans une scène vide ;
" Que son style humble et doux se relève à propos ;

" *Son style humble...* " —" *Humble,* dit Desmarets, " ne vaut rien en ce lieu-là, pour dire *bas* ou *simple.* " Car l'humilité étant une vertu est autre chose que ce " qui est propre à la Comédie (2). "

Boileau condamne par ce mot l'emphase et l'enflure, qui sont l'orgueil du langage. Il exige la simplicité qui est l'humilité de l'expression, et il veut que la Comédie soit comme l'Églogue, " *humble dans son style* (3) ". Je comprends " *humble* " ; mais pourquoi " *doux ?* " On ne voit pas bien ce que c'est qu'un " *doux* " style de Comédie.

1. *Caract.*, ch. I. — 2. *La Déf. du poème hér.*, p. 101. — 3. Ch. II.

—— * ——

" Que ses discours, partout fertiles en bons mots,
" Soient pleins de passions finement maniées,
" Et les scènes toujours l'une à l'autre liées.

Ce dernier précepte regarde la Tragédie aussi bien que la comédie. Les faiseurs de poétiques du XVII^e siècle ont même pris à cœur de détailler les différentes liaisons des scènes entre elles. L'Abbé d'Aubignac traite de cette matière tout au long. Il serait fastidieux de reproduire toutes ses minutieuses remarques. Voici seulement un résumé de sa doctrine sur les "*scènes* " *liées* ".

" J'ai reconnu, dit l'auteur de *Zénobie*, qu'il y a qua-
" tre sortes de liaisons de scènes ; c'est à savoir, de
" *présence*, de *recherche*, de *bruit* et de *temps*.

" La liaison de *présence* est, quand en la scène sui-
" vante il reste sur le théâtre quelque acteur de la
" précédente ; ce qui se fait en trois façons, etc...

" La seconde liaison, de *recherche*, se fait, lorsque
" l'acteur qui vient au théâtre cherche celui qui en
" sort, etc...

" La liaison qui se fait par le *bruit* est, lorsqu'au
" bruit qui s'est fait sur le théâtre, un acteur, qui vrai-
" semblablement a pu l'ouïr, y vient pour en savoir la
" cause, pour le faire cesser, ou pour quelque autre
" cause, et qu'il n'y trouve plus personne, etc...

" Quant à la dernière, qui se fait par le *temps*, c'est
" quand un acteur qui n'a rien à démêler avec ceux
" qui sortent du théâtre, y vient aussitôt après ; mais
" dans un moment si juste qu'il n'y pourrait vraisem-
" blablement venir plus tôt ni plus tard (1). "

Corneille étudie aussi les *liaisons* de scène. Mais il ne leur applique pas tout à fait les mêmes dénominations.

1. *Prat. du Th.*, t. I, L. III, p. 224-5.

Il a de l' " aversion pour celles de *bruit*, de l'indul-
" gence pour celles de *vue*, de l'estime pour celles de
" *présence* et de *discours* (1). "

—— * ——

" Aux dépens du bon sens gardez de plaisanter :
" Jamais de la nature il ne faut s'écarter.

" Et maintenant il ne faut pas
" Quitter la nature d'un pas ",

écrivait La Fontaine après les premiers succès de Molière (2). — Boileau répète ce qu'il a prescrit, quelques vers plus haut : " Que la nature donc soit votre " étude unique ". Le XVII^e siècle croyait, non sans motif, avoir atteint cet idéal ; et La Bruyère constatait avec bonheur que l'on était arrivé à " reprendre enfin " le simple et le naturel " (3).

Mais au siècle précédent, Vauquelin avait déjà versifié le même conseil. Il le délaie beaucoup plus que le sobre Boileau et va jusqu'à marquer ses préférences pour une farce " sans art ", qui exprimerait la nature. Il dit, en parlant du poète " docte imitateur " :

" Bref, que nature il sache imiter tellement
" Que la nature au vrai ne soit point autrement.
" Quelquefois une farce au vrai patelinée,
" Où par art on ne voit nulle rime ordonnée,
" Quelquefois une fable, un conte fait sans art,
" Tout plein de gausserie et tout vide de fard,
" Pour ce qu'au vrai les mœurs y sont représentées,
" Les personnes rendra beaucoup plus contentées
" Et les amusera plutôt cent mille fois
" Que des vers sans plaisir rangés dessous les lois,
" N'ayant sauce ni suc, ni rendant exprimée
" La nature en ses mœurs de chacun bien aimée.
" Nature est le patron sur qui se doit former
" Ce qu'on veut pour longtemps en ce monde animer (4). "

1. III^e *Disc.* Sur les unités. — 2. *Lettre à M. de Maucroix.* Relation de la fête de Vaux. — 3. *Caract.* ch. I. — 4. L. III.

Il y a *longtemps*, qu'en France, les maîtres de l'art vont conseillant l'étude de la nature. Vauquelin le fit au siècle de Ronsard et Boileau le fit au milieu du grand siècle.

——— * ———

" Contemplez de quel air un père dans Térence
" Vient d'un fils amoureux gourmander l'imprudence.

Pourquoi Boileau prend-il chez Térence un modèle, un " patron " de scène comique? Une fois de plus, Boileau répond aux idées qui avaient cours autour de lui. Térence était alors le comique ancien par excellence ; Plaute n'était guère qu'un bouffon et Aristophane un plaisant de bas étage. La Motte écrit un peu plus tard : " On ne doit point donner Aristophane comme le " modèle de la Comédie, mais seulement comme une " preuve historique de l'état encore informe où elle " était chez les Grecs (1). "

Mais Térence plaisait, à cause de son " *beau ton* "; il " sentait son gentilhomme ". Aussi les éloges des gens de lettres pleuvaient sur Térence. Boileau avait Térence en fort haute opinion, comme on le voit par *le Bolœana* (XXVIII) ; il faisait à Molière un grand honneur en le comparant à Térence :

" Celui qui sut vaincre Numance...
" Jadis sous le nom de Térence
" Sut-il mieux badiner que toi " ?

La Bruyère, louant aussi Molière, ne parle même pas de Plaute, et entame le panégyrique de Térence par exclamations : " Quelle pureté ! quelle exactitude ! " quelle politesse! quelle élégance! quels caractères!... " Quels hommes on aurait pu faire de ces deux comi- " ques ! (2) " La Fontaine, après la première représentation des *Fâcheux*, écrivait à Maucroix :

1. *Œuvr.* Éd. de 1719, t. III, p. 83. — 2. *Caract.*, ch. I.

" C'est un ouvrage de Molière...
" Te souvient-il bien qu'autrefois
" Nous avons conclu d'une voix
" Qu'il allait ramener en France
" Le bon goût et l'air de Térence ?
" Plaute n'est plus qu'un plat bouffon... "

Énumérant à Mgr Huet les auteurs où il rafraîchit son génie, La Fontaine met en première ligne Térence: " Térence est dans mes mains... " (1) De Plaute, pas un mot.

Bossuet et son royal élève admiraient le génie du " très grand artiste ". Térence, bien qu'ils fissent, comme de juste, leurs réserves sur sa morale. Bossuet écrit au pape Innocent XI, en lui exposant les études et les goûts littéraires du Dauphin: " On ne peut dire " combien il s'est diverti agréablement et utilement " dans Térence, et combien de vives images de la vie " humaine lui ont passé devant les yeux en le lisant... " Le prince remarquait les mœurs et le caractère de " chaque âge et de chaque passion exprimé par cet " admirable ouvrier, avec tous les traits convenables " à chaque personnage, des sentiments naturels, et " enfin avec cette grâce et cette bienséance que " demandent ces sortes d'ouvrages. Nous ne par- " donnions pourtant rien à ce poète si divertissant, " et nous reprenions les endroits où il a écrit trop " licencieusement (2). "

1. *Épître à M. Huet*, Évêque d'Avranches.

2. " Quid memorem, ut in Terentio suaviter atque utiliter luserit. " Quanta hic rerum humanarum exempla præbuerint... Hic morum, hic " ætatum, hic cupiditatum naturam a summo artifice expressam ; ad " hæc personarum formam ac lineamenta, verosque sermones, denique " venustum illud ac decens, quo artis opera commendetur. Neque inte- " rim jucundissimo poetæ, si quæ licentius scripserit, parcimus ".

Le latin de Bossuet est grandement supérieur à la traduction. (*Œuv. de Bossuet*, Éd. de 1826, t. XV.)

Bossuet semble avoir épuisé le vocabulaire de la louange en faveur de Térence. Fénelon pourtant continue sur le même ton. Il parle de son " goût pur et " exquis ", de sa " naïveté inimitable qui plaît et qui " attendrit... Térence dit en quatre mots, avec la " plus grande simplicité ce que Molière ne dit qu'avec " une multitude de métaphores qui approchent du " galimatias (1). " Fénelon ne nomme Plaute, que pour la forme ; c'est un bien petit garçon auprès du confident des Scipion et des Lélius.

Plaute n'est pas si correct, si poli, si " régulier ". — Racine disait à ses amis : " J'aimerais beaucoup mieux " imiter la *régularité* de Ménandre et de Térence, que " la liberté de Plaute et d'Aristophane (2). "

Ailleurs, il réunit ainsi les qualités que les admirateurs de Térence découvrent chez leur poète favori : "Les " partisans de Térence...l'élèvent avec raison au-dessus " de tous les poètes comiques, pour l'élégance de sa " diction et pour la vraisemblance de ses mœurs (3). "

Donc Térence était alors sans conteste, le premier des comiques anciens. Nos mœurs bourgeoises et démocratiques l'ont fait déchoir de ce haut rang, ou du moins l'ont réduit au niveau de Plaute, le poète du peuple. A la fin du XVII^e siècle, la seule " populace du " Parnasse " avait quelque goût pour ce dernier ; en voici la preuve d'après M. de Callières : " Il y eut " d'abord du partage entre les poètes comiques. Les " uns donnèrent leur voix à Térence et les autres à " Plaute. Mais enfin, le plus grand nombre fut pour " Térence ; et Scipion et Lélius témoignèrent de l'in- " dignation de ce qu'on avait balancé dans ce choix, et " de ce qu'on avait comparé la délicatesse du style et

1. *Lettre à l'Acad.* ch. VII. — 2. Préface des *Plaideurs.* — 3. Préface de *Bérénice*, V. Ib., p. 367.

" des pensées de Térence, à laquelle ils avaient si
" bonne part, aux jeux de mots et aux plaisanteries
" grossières de Plaute, qui n'étaient propres que pour
" faire rire le peuple sans goût; au lieu que Térence
" était destiné pour réjouir tous les esprits fins et déli-
" cats. Cependant Plaute ne laissa pas de conserver ses
" partisans, qui disaient hautement qu'il était plus vif
" et plus comique que Térence. Mais il n'eut pour lui
" que la populace du Parnasse, et tous les esprits élé-
" vés furent pour Térence (1). "

—— * ——

" J'aime sur le théâtre un agréable auteur
" Qui, sans se diffamer aux yeux du spectateur,
" Plaît par la raison seule, et jamais ne la choque.

*La raison seule.* Boileau se répète, ou, si l'on veut, s'affirme une fois de plus. " *Aimez donc la raison, et* " *que tous vos écrits empruntent d'elle seule...* etc... " La raison dans la poésie, la raison dans la rime, la raison même dans la plaisanterie. Ses autres préceptes et conseils peuvent venir de sa mémoire ; celui-là vient ensemble de son génie et de cette atmosphère de sagesse et de mesure que Boileau respirait.

On peut critiquer le mot " *seule* " qu'il accole, par deux fois, à " *raison* ". C'est une exagération ici, comme au premier chant, si on le prend à la lettre. Mais je m'imaginerais volontiers que Boileau exagère, pour mieux rendre sa pensée et pour être mieux entendu.

—— * ——

" Mais pour un faux plaisant, à grossière équivoque,

Ce faux plaisant que Boileau condamne est, suivant Brossette, " Montfleury, le jeune, auteur de la *Femme*

1. *Hist. poét.*, etc. p. 39 et 40.
Nous renvoyons les lecteurs aux compilations de Baillet sur Plaute et Térence. On trouve là toutes les appréciations des siècles XVIe et XVIIe sur les deux comiques. Il en est de fort singulières.

" *juge et partie* et de quelques autres Comédies sem-
" blables ". Brossette qui le désigne ainsi raconte au même lieu, que Colbert ([1]), entendant Boileau lire devant lui l'*Art Poétique*, appliqua ce vers à un autre comédien et s'écria : *Voilà Poisson, voilà Poisson* ([2]) !

Racine jugeait comme Boileau les " grossières équi-
" voques ". Il s'applaudit, dans la préface des *Plaideurs*, d'avoir respecté les oreilles délicates de ses auditeurs et de n'être pas tombé en un défaut malheureusement trop commun : " Ce n'est pas que j'attende un
" grand honneur d'avoir assez longtemps réjoui le
" monde. Mais je me sais quelque gré de l'avoir fait
" sans qu'il m'en ait coûté une seule de ces sales *équi-*
" *voques* et de ces malhonnêtes plaisanteries qui coû-
" tent maintenant si peu à la plupart de nos écrivains,
" et qui font retomber le théâtre dans la turpitude d'où
" quelques auteurs plus modestes l'avaient tiré. "

Vingt ans après la publication de l'*Art Poétique*, Boursault osa prétendre que ces plaisanteries misérables et révoltantes avaient disparu du théâtre français. Bossuet s'indigna de cette affirmation et condamna les licences regrettables que se permit Molière, lequel, disait Bossuet en 1694, " remplit encore à présent
" tous les théâtres des *équivoques* les plus grossières
" dont on ait jamais infecté les oreilles des chré-
" tiens ([3]). " Molière imitait en cela ses vulgaires et infimes collègues; mais ce n'est point une excuse. Son génie devait lui suffire et il n'aurait pas dû s'abaisser à

1. Brossette dit : M. C..., Saint-Marc dit : *Colbert.*

2. " Colbert en voulait à Poisson qui s'était montré sur la scène en
" pourpoint et en manteau noir, avec un collet de point et un chapeau
" uni ; enfin avec un habillement conforme en tout à celui de M. Col-
" bert, qui, par malheur, était présent, et qui crut que Poisson voulait le
" jouer, quoique cela fût arrivé sans dessein. "

3. *Max. et Réfl. sur la Comédie.*

ces " vieilles équivoques ramassées dans la boue des " halles ou sur la place Maubert (1), " comme lui-même qualifie les bouffonneries des turlupins.

——— * ———

**" Qui, pour me divertir, n'a que la saleté,**

Pradon voit ici une faute de grammaire : " Il fau- " drait *n'a que de la saleté. N'a que la saleté* n'est pas " français, ce me semble (2). " — Pradon est difficile.

——— * ———

**" Qu'il s'en aille, s'il veut, sur deux tréteaux monté,**
**" Amusant le Pont-Neuf de ses sornettes fades,**
**" Aux laquais assemblés, jouer ses mascarades.**

" Let him be gone, and on two tressels raise
" Some *Smithfield* stage, where he may act his pranks,
" And make *Jack-Puddings* speak to mountebanks. "
(DRYDEN.)

" A la manière des charlatans qui jouaient leurs " farces à découvert et en plein air, au milieu du Pont- " Neuf. Autrefois c'était près de la porte de Nesle, " dans une place où est bâti à présent le collège Ma- " zarin. M. Despréaux disait des mauvaises pièces de " théâtre, qu'elles n'étaient bonnes qu'à jouer en plein " air. " (Brossette.)

Le Pont-Neuf, au commencement du XVII^e siècle, était une succursale populaire de la Comédie Française, dont les pauvres chefs-d'œuvre se jouèrent d'abord " en plein air ", avant de se jouer " à la chan- " delle ". Ainsi s'exprime Perrault (3).— Les auteurs et acteurs de cette Comédie publique étaient les charlatans, les marchands de chansons, les joueurs de marionnettes ; plusieurs de ces artistes ont des noms célèbres : Tabarin, l'Orviétan, le Savoyard, Brioché etc. " L'Orviétan, dont le nom est devenu proverbial

1. Mol. *Crit. de l'École des femmes.* — 2. *Nouv. remarques*, etc., p. 96. — 3. *Le Parall.*, 2^e Éd., t. III, p. 191.

" comme celui de Tabarin, s'appelait Hieronymo Fer-
" ranti ; il était natif d'Orviète d'où sa drogue avait
" pris le nom d'*Orviétan*, sous lequel il était connu lui-
" même. Il avait également un théâtre en plein air,
" sur le Pont-Neuf, vers la même époque et un peu
" plus tard que Tabarin (1). "

Là aussi Philippot, dit le *Savoyard*, débitait ses fameux couplets dont Boileau s'est souvenu, au vers 78 de la Satire IX. " Il les chantait, dit Brossette, sur le " Pont-Neuf, aidé de quelques jeunes garçons qu'il " avait instruits à chanter avec lui ; et il accompagnait " ses chansons de plusieurs bouffonneries qui attiraient " le peuple. " Cyrano, décrivant un changement de domicile chez les morts, dit qu'aux enfers on logea " Orphée avec les chantres du Pont-Neuf, parce qu'ils " ont su l'un et l'autre attirer les bêtes (2). "

Non loin de là, près de l'*Abreuvoir du Pont-Neuf*, était le théâtre de Brioché, dont Brossette esquisse ainsi l'histoire : " Le lieu où l'on faisait jouer les marionnettes " était... du côté du Pont-Neuf. — Fanchon, ou " François Brioché était fils de ce Jean Brioché, arra-" cheur de dents, qui est regardé comme l'inventeur des " marionnettes, quoiqu'il n'ait fait que les perfectionner. " De son temps, un Anglais avait trouvé le secret de les " faire mouvoir par des ressorts et sans cordes ; mais " l'on préférait celles de Brioché à cause des plaisan-" teries qu'il leur faisait dire. Fanchon Brioché, son " fils, l'a encore surpassé dans ce noble exercice. "

Le Pont-Neuf servait aussi à l'étalage des bouquinistes. Boileau menace quelque part ses vers satiriques d'aller enfin

Parer, demi rongés, les rebords du Pont-Neuf (3).

1. V. Fournel, *Contemp. de Mol.*, t. II, p. 138. — 2. *Lettre* XXXVI. — 3. *Sat.* IX.

Il y eut encore, aux environs du Pont-Neuf, des cabarets, où, dit Huet, se réunissaient " les ignares et " non-lettrés,... dont l'Hippocrène était le café. " Le même Huet attribuait à ces entrepôts de " verbiage et " de fadaises " une fâcheuse influence sur la littérature contemporaine : " Quoiqu'il soit vrai que chaque siècle " a son mérite et qu'on ne disconvienne pas que le " nôtre n'ait le sien, on ne convient pas pour cela qu'il " soit renfermé dans les cabarets du Pont-Neuf (1). "

On comprend comment et pourquoi Boileau renvoyait vers ce quartier les plaisants de bas étage, avec les laquais et les badauds. Tout bel esprit se fût bien gardé d'avoir le goût de ce pays-là. Bussy-Rabutin jugeait ainsi deux morceaux de poésie, de valeur très diverse : " Le premier est bon pour nous, et l'autre " pour le Pont-Neuf (2). "

On lit dans le *Furetiriana*, à propos d'un faquin, " méchant diseur de bons mots :

" ***Dit une pointe et sur-le-champ s'admire ;
" Comme un chantre au Pont-Neuf entouré de badauds,
" Il vend ses quolibets qu'il nomme ses bons mots (3). "

Gacon lui-même expédiait auprès de Brioché les rivaux de Regnard, après le succès du *Joueur :*

" Que je vous plains, d'Ancourt, Debrie et Dufrény ;
" C'en est fait aujourd'hui ; votre règne est fini,
" Portant à Brioché vos pointes à la glace,
" Allez sur le Pont-Neuf charmer la populace (4). "

Boisrobert, ennemi d'Homère, avait poussé, paraît-il, l'irrévérence jusqu'à comparer l'*aveugle divin* aux chanteurs du Pont-Neuf. C'était bien le comble du mépris. Un des intimes de l'abbé d'Aubignac, Gabriel

1. *Huetiana*, par l'abbé d'Olivet, 1722, p. 2 et 3. — 2. 27 nov. 1678.— 3. P. 156 *Satire de M.**** — 4. *Ép.* XII, à Regnard.

Guéret ([1]) prête à Boisrobert ce discours irrespectueux contre Homère :

" Paraissez, Navarrais, Maures et Castillans ; " paraissez, Saumaises, Scaligers, Vidas, légion de " commentateurs ; et apprenez aujourd'hui de moi que " celui que vous appelez le prince des poètes, n'est " qu'un misérable rapsodiste, à qui vos seules bévues " ont donné du nom. Ne vous entêtez point si fort " pour cet aveugle. Ses Poèmes ne sont composés que " de chansons, qu'il chantait devant la *Samaritaine* et " devant le *Pont-Neuf* de son temps. C'était un cou- " reur de cabarets qui suivait la fumée des bons écots. " J'ai plus de deux garanties parmi messieurs les " Anciens, qui me font dire qu'il n'avait pas d'emploi " plus honorable que celui de notre fameux *Sa-* " *voyard* ([2]). "

Homère, coureur de cabarets et chantre du Pont-Neuf ! N'est-ce pas le dernier degré de l'humiliation ; il ne lui reste plus après cela qu'à s'engager dans la troupe de Mondor, pour donner la réplique à Tabarin.

Mais Boileau *(proh ! pudor !)* est, à son tour, renvoyé au Pont-Neuf, tout comme Homère. Carel de Sainte-Garde, le malheureux auteur de *Childebrand*, ose lui dire, que les rimes soit de l'*Art Poétique*, soit des autres œuvres, sont " de celles dont les chanteurs " du Pont-Neuf forment leur harmonie ([3]). "

Si Despréaux lut jamais le factum de Carel, il dut bondir d'indignation et de honte.

*

Ce troisième chant est de tous le plus considérable, par sa longueur et par l'importance des sujets.

1. *La guerre des auteurs anciens et modernes*, publiée en 1671. — 2. Cité par H. Rigault, *Hist. de la querelle*, etc., ch. VI. — 3. *La Déf. des Beaux-Esprits.*, p. 45.

" Il est, dit Brossette, le plus beau de tous, soit par " la grandeur du sujet, soit par la manière dont l'au- " teur l'a traité. " C'est celui où Boileau s'est fait davantage le porte-voix des idées reçues autour de lui. C'est aussi la partie de ce code, où le XIXe siècle a trouvé plus de matière à discussion, révision et abrogation.

Les unités strictes de temps et de lieu, le merveilleux païen, l'histoire de nos mystères dramatiques au moyen âge, n'ont plus aujourd'hui d'autre valeur que celle d'un document authentique, résumant les opinions dominantes, acceptées, défendues, puis imposées par Despréaux.

Nous avons au fur et à mesure présenté les objections des adversaires du Satirique. Plusieurs de ces objections sont devenues des thèses. Desmarets en appelait à la postérité des jugements et arrêts de Boileau. La postérité a entendu l'appel de Desmarets, ou mieux, du bon sens et de l'histoire; elle a rendu sentence en faveur du chantre de *Clovis* ou *la France chrétienne*. Homère cependant a triomphé des assembleurs de nuages qui se nomment d'Aubignac, Perrault, La Motte.

Le grand, presque l'unique mérite de Boileau dans ce chant IIIe est d'avoir défini les règles générales de la Tragédie et de la Comédie. Il n'y a rien là de changé, rien d'abrogé. L'étude des caractères et de la nature, la marche puissante du drame, le jeu des passions, la vraisemblance des situations, le naturel du style, la fuite, pour la Comédie, des bouffonneries et du gros rire, sont des préceptes de tous les âges; Boileau les a formulés; ses formules resteront.

—— * ——

N'y a-t-il aucune omission à regretter dans cette législation des poèmes héroïques ou même dramatiques?

1° Boileau n'a rien dit, ou presque rien du Drame, ni de la Tragi-comédie. Du Drame, ou Tragédie bourgeoise, il n'avait rien à dire encore. Ce genre devait être cultivé, ou plutôt, soupçonné au siècle suivant, par ces " Visigoths ", auxquels Boileau mourant laissa " en proie la scène française. "

De la Tragi-comédie, ou Tragédie au dénouement heureux, dont le *Cid* était la plus haute expression, Boileau eût pu donner son opinion. Mais disciple, quoique modéré, d'Aristote, reconnaissait-il pour un genre classique, digne de règles spéciales, une sorte de Tragédie qui ne finissait point par la pitié et par la terreur? Du moins Boileau a-t-il formellement exclu du théâtre le mélange du rire et des larmes. Les poètes français étaient alors tenus à la séparation des genres dramatiques. Il fallait, au théâtre, ou bien " arracher des larmes " aux spectateurs, ou bien divertir les honnêtes gens par " les doctes peintures " des ridicules ; point de milieu.

2° Boileau n'a rien dit de l'*Opéra*. On peut apporter bien des raisons de son silence.

1° L'Opéra était un genre nouveau en France. Quinault était à ses débuts et son chef-d'œuvre, *Armide*, ne devait paraître que douze ans après l'*Art Poétique* (1).

2° Pour Despréaux, l'Opéra était à peine un genre littéraire ; c'était de la musique, adaptée à de pauvres

1. L'Opéra était connu en France, depuis douze à quinze ans ; mais son grand succès ne commença que pendant la composition de l'*Art Poétique*, grâce à Lulli : " C'est une chose qui passe tout ce qu'on a jamais ouï " écrivait Mme de Sévigné, le 1er déc. 1673.

vers ; et — chose singulière — selon Boileau, plus les vers étaient misérables, mieux ils se prêtaient à la musique. Il en fait l'aveu en parlant de Quinault, dans ses *Réflexions critiques*. Perrault avait eu le malheur de prétendre que Quinault était " le plus grand poète " que la France ait jamais eu pour le lyrique et pour " le dramatique. " Boileau répondit : " Il avait, je " l'avoue, beaucoup d'esprit pour faire des vers bons " à mettre en chant. Mais ces vers n'étaient pas " d'une grande force, ni d'une grande élévation ; et " c'était leur faiblesse même qui les rendait d'autant " plus propres pour le musicien, auquel ils doivent leur " principale gloire (1). "

Boileau va même jusqu'à déclarer " qu'on ne peut " jamais faire un bon Opéra", que telle était aussi l'opinion de son ami Racine (2).

3° La poésie des Opéras fut toujours aux yeux de Boileau une littérature immorale,

" Des lieux communs de morale lubrique. "

Il l'a dit et répété, par exemple, dans sa lettre du 15 juillet 1702, à Brossette, où il parle des " maximes " odieuses de la morale lubrique des Opéras. " Même condamnation et mêmes expressions contre l'Opéra dans les souvenirs de Boileau recueillis par Monchesnay: " L'Opéra prêche toujours une morale lubrique (3)."

4° Le principal représentant de cette poésie très peu louable, à tout point de vue, lorsque parut l'*Art Poétique*, était Quinault, ridiculisé par Boileau dans ses Satires, et grand ami du médecin Perrault ridiculisé dans l'*Art Poétique* (4). Quand même Boileau eût eu quelque estime pour les vers " à mettre en chant ", il

1. *Réfl.*, *III*. — 2. Fragment d'un prologue d'Opéra. — 3. *Bolæana*, *VI* — 4. V. *Lettre de Boileau au duc de Vivonne*, 1676.

eût été médiocrement disposé à recommander un genre poétique cultivé surtout par l'auteur de l'*Astrate*.

5° L'Opéra n'eut point tout d'abord la faveur des esprits délicats, distingués, sérieux. La Fontaine, par exemple, s'en moquait et le qualifiait de farce risible. Il demande à M. de Niert son avis sur " le déchaînement qu'on a pour l'Opéra "; et lui-même fait ainsi la réponse :

" De machines d'abord le surprenant spectacle
" Éblouit le bourgeois, et fit crier miracle :
" Mais la seconde fois il ne s'y pressa plus,
" Il aima mieux *le Cid*, *Horace*, *Héraclius*.
" Aussi de ces objets l'âme n'est point émue,
" Et même rarement ils contentent la vue.
" Quand j'entends le sifflet, je ne trouve jamais
" Le changement si prompt que je me le promets.
" Souvent au plus beau char le contrepoids résiste ;
" Un dieu pend à la corde, et crie au machiniste ;
" Un reste de forêt demeure dans la mer,
" Ou la moitié du ciel au milieu de l'enfer (1). "

Saint-Évremond, en 1677, écrivait au duc de Buckingham une sorte de diatribe contre l'Opéra. Il affirme qu'à ces représentations " la lassitude est si grande, " qu'on ne songe qu'à sortir "; il n'y a encore rien vu qui ne lui ait " paru méprisable, dans la disposition du " sujet et dans les vers. " L'Opéra, c'est " une sottise " chargée de musique, de danses, de machines, de " décorations, sottise magnifique mais toujours sot- " tise. " C'est " un travail bizarre de poésie et de " musique, où le poète et le musicien, également gênés " l'un par l'autre, se donnent bien de la peine à faire " un méchant ouvrage. "

" Ce qui me fâche le plus, dit Saint-Évremond vers " la fin de son réquisitoire, de l'entêtement où l'on est

1. *Nouv. ch. de pièces en vers*, t. II, p. 5.

" pour l'Opéra, c'est qu'il va ruiner la Tragédie,qui est " la plus belle chose que nous ayons, la plus propre à " élever l'âme et la plus capable de former l'esprit (1). "

Dix ans après, La Bruyère s'ennuyait à l'Opéra, comme St-Évremond. Même après l'*Armide*, il disait : " Je ne sais pas comment l'*Opéra*, avec une musique " si parfaite et une dépense toute royale, a pu réussir " à m'ennuyer (2). " Pour La Bruyère, l'Opéra n'est ni " un poème", " ni un spectacle " ; c'est simplement un concert,ou ce sont " des voix soutenues par des instru- " ments (3). "

On conçoit après toutes ces raisons pourquoi Boileau n'a pas jugé l'Opéra digne d'une mention quelconque en son *Art Poétique*.

3° Une autre omission de Boileau, à propos du Poème épique, est celle du *Poème héroï-comique*. Boileau aima mieux en donner l'exemple que les règles. Le *Lutrin* parut en même temps que l'*Art Poétique* ; ils avaient été composés parallèlement ; ou plutôt l'*Art Poétique* était déjà grandement avancé, quand l'auteur entreprit le *Lutrin*. Du reste Boileau a fait sentir incidemment quel prix il attachait aux fables héroï-comiques, lorsqu'il a loué celles de l'Arioste.

Et puis, Boileau se croit, par ordre de date, le premier auteur français d'un poème *héroï-comique* : " Je " ne pense pas, dit-il, qu'il y ait d'ouvrage de cette " nature en notre langue ; la *Défaite des Bouts-rimés* " de Sarrazin étant plutôt une pure allégorie qu'un " poème comme celui-ci (4). "

Les critiques générales et contemporaines au sujet du IIIe chant ressemblent à celles des autres chants. Je ne les trouve que chez le seul Pradon. Elles reviennent

1. *Œuvres mêlées*, t. II, p. 268, etc., et éd. *Gidel*, p. 248. — 2. *Caract.* ch. I. — 3. *Ib.* — 4. Préface du *Lutrin*.

à ceci : Pourquoi Despréaux ne nous fournit-il pas des modèles de ces genres poétiques, lui qui ose nous en prescrire les règles ? " Après avoir si bien parlé de la " Tragédie, il serait à souhaiter... que M. D*** voulût " nous en donner une de sa façon, où toutes les belles " leçons qu'il nous dicte fussent mises en usage (1)."

Pradon avait déjà exprimé les mêmes souhaits ironiques dans l'*Épître* à *Alcandre :*

" Ah ! que s'il eût osé monter sur le théâtre,
" Il eût bientôt rendu tout le monde idolâtre !
" D'une Hécube qui jappe exprimant les douleurs,
" Que sa triste figure eût arraché de pleurs !
" Et qu'il aurait bien su, querellant ciel et terre,
" User en brouhahas les poumons du parterre !
" Si, prenant l'escarpin, Timon facétieux,
" Il eût voulu paraître en son air gracieux,
" Que, nous peignant les mœurs d'une fine manière,
" Il aurait déconfit et Térence et Molière !
" Molière qu'il nommait son maître et son support,
" Qu'il adora vivant et qu'il déchire mort.
" Admirons de quel soin sa muse est occupée
" A faire un riche amas des lois de l'épopée !
" Lorsqu'il en aurait pu charmer tout l'univers,
" Devait-il pour la prose abandonner les vers ? (2)

Pradon plaisante et " *triomphe* "; mais il ne nous apprend absolument rien.

1. *Nlles remarques*, p. 95.
2. *Triomphe de Pradon*, 1684; v. p. I, II et III.

## CHANT IV.

**" Dans Florence jadis vivait un médecin,**

Boileau transporte la scène de Paris à Florence, comme il avait transporté le théâtre de son *Lutrin*, d'abord à Bourges en Berri, ensuite à Pourges aux environs de Montlhéry (1). Mais personne ne pouvait se tromper sur la résidence, ni sur la personne du médecin transformé en architecte. Boileau se ménageait une excuse facile (et en quelque sorte légale) par un déguisement des noms de lieu, comme il le faisait par des changements d'orthographe dans les noms de ses victimes. Il était aisé d'écrire *Kainaut*, *Patelin*, *Kautin*. Mais ni Quinault, ni Chapelain, ni Cotin, ni qui que ce fût, ne prenait le change. Lorsque Claude Perrault, dont Boileau conte ici l'histoire, se plaignit de cette Satire, Boileau répliqua (2) gaiement que Perrault avait tort de se plaindre : " Il n'avait pas, dit Boileau, sujet " de s'offenser, puisque je parle d'un médecin de " Florence ".

On lira tout à l'heure, après le récit poétique, les réclamations motivées des frères Perrault, les cruelles explications de Boileau, puis la réconciliation finale de Charles " Perrault l'anti-pindarique " avec " l'homéri- " que Despréaux ".

——— * ———

**" Savant hâbleur, dit-on, et célèbre assassin.**

Plus d'une fois déjà le satirique avait intenté procès à la médecine. Il venait de faire, en 1671, son *Arrêt*

1. B. Saint-Prix affirme, avec preuves à l'appui, qu'il n'y eut jamais de " *Pourges* " ; et que la première lettre de ce nom fut d'abord un B, changé en P, par le grattage. (V. Notes du *Lutrin*.) Brossette dit que cette opération se fit " après l'impression,... avec la pointe du canif ".

2. Cf. *Lettre* à M. de Vivonne.

*burlesque* contre la faculté ; quatre ou cinq ans auparavant, il avait félicité les animaux, avec les rimes qui reviennent ici sous sa plume, de ce que

" Jamais chez eux un *médecin*
" N'empoisonna les bois de son art *assassin* (1). "

Ces rimes étaient par trop commodes et obvies, pour ne pas se prêter maintes fois aux médisances des petits Apollons contre les petits Esculapes. Le rimeur Pavillon disait, comme Despréaux, de ces " savants " hâbleurs " :

" Bannissez tous vos *médecins ;*
" Ce ne sont que des *assassins*,
" Que la crédulité du malade autorise.
" Ils sont fort éloquents, ils ont de bons desseins :
" Mais quoi que leur jargon vous dise,
" La santé qu'ils vous ont promise
" Est d'une trop grande entreprise,
" Pour être l'œuvre de leurs mains (2). "

A la date où Boileau composait la métamorphose du médecin Perrault, Molière mourait, en ridiculisant une dernière fois la médecine, avec son cortège de Diafoirus, de Purgons et de Fleurants. Une dernière fois, Molière traitait les médecins de " hâbleurs " et d' " assassins " suivant les règles : " Toute l'excellence de " leur art consiste en un pompeux galimatias, en un " spécieux babil, qui vous donnent des mots pour des " raisons et des promesses pour des effets... Presque " tous les hommes meurent de leurs remèdes et non " pas de leurs maladies (3). "

Donc ici, comme partout, Boileau est de son siècle.

1. *Sat.* VIII, v. 157 et 158.
2. *Nouv. ch. de pièces*, 1715, p. 34. — Cette pièce se trouve aussi parmi les œuvres de Régnier-Desmarais, t. II, p. 605.
3. *Mal. Imag.* Acte III, sc. 3.

En aucun siècle, on ne se moqua davantage, ni même autant, de ces assassins très honorables. Furetière définissait le médecin : " Un homme que l'on paie, " pour conter des fariboles dans la chambre d'un ma- " lade, jusqu'à ce que la nature l'ait guéri, ou que les " remèdes l'aient tué (1). "

Boileau avait été éclaboussé dans les rues (il le dit) par le cheval du médecin Guénaut; il avait fait la rencontre funeste de Guénaut, de Rainssant, de Brayer, plus tristes que la fièvre. Cyrano les rencontra aussi, eux ou leurs confrères, et là-dessus, il écrivit: " En " vérité je pense que de songer seulement, quand on " dort, qu'on rencontre un médecin, est capable de " donner la fièvre. A voir leurs animaux étiques, affublés " d'un long drap mortuaire, soutenir immobilement " leur immobile maître, ne semble-t-il pas d'une bière, " où la Parque s'est mise à califourchon? Et ne peut-on " pas prendre leur houssine pour le guidon de la Mort " puisqu'elle sert à conduire son lieutenant (2)? "

Le vieux Ménage qui mourut " à force de vivre ", se gausse des donneurs de remèdes : " Je devrais être " immortel; car les Charlatans et les Médecins n'ont " pu venir à bout de me faire mourir. J'ai eu jusqu'à " treize Médecins de la Faculté tout à la fois ! " Il a retenu le bon mot de Benserade, à l'époque où l'on faisait des prières pour la santé du roi: " M. de Bense- " rade, dans un éloge du roi qu'il récitait à l'Académie, " dit : Le marchand quitte son négoce pour aller aux " pieds des Autels ; l'artisan quitte son ouvrage ; le " médecin quitte son malade, et le malade n'en est " que mieux (3). "

1. *Furetir.*, 1696, p. 211. — Taschereau attribue cette plaisanterie à Molière. On ne prête qu'aux riches.
2. *Lettre* XXXIV. — 3. *Ménag.* Éd. de 1693, p. 339 et 273.

Le bon La Fontaine insérait parmi les joyeuses histoires de ses bêtes, celle des docteurs Tant-pis et Tant-mieux. Chose assez curieuse, même dans le corps de la Faculté, on riait de la Faculté. Procope, le médecin Procope, s'en moqua, en vers; mais il était bien jeune encore. " J'étais malade, raconte-t-il; la " Mort, chemin faisant, passa chez moi.

— " Arrête, m'écriai-je ! arrête, ô mort cruelle ;
" Je suis de ton empire un apprentif soutien ;
" A me perdre si tôt il y va trop du tien :
" Je suis un médecin. — Toi, médecin ! dit-elle.
— " Oui, dis-je, et de Paris. — Le pays n'y fait rien.
" Tu t'appelles ? — Procope. — Il ne me souvient guères
" D'avoir ouï nommer ce nom là-bas !
" Et pourquoi, s'il est vrai, ne te connais-je pas,
" Comme je fais tous tes confrères ?
" A l'envi, chaque jour, ils peuplent mes États :
" Mais de toi rien ne vient. — Le moyen ! répliquai-je ;
" Je suis si jeune; à peine ai-je atteint vingt-cinq ans ; (1)
" Je n'ai pas encore eu le temps
" De jouir de mon privilège.
" Jusques ici par moi peu se sont fait soigner ;
" Et les premiers, j'ai cru devoir les épargner,
" Pour attirer la confiance :
" Mais à présent la pratique commence.
" Vous entendrez dans peu parler de moi. "

En écoutant de si belles promesses, la terrible voyageuse se laisse attendrir. Procope jure de racheter sa vie au prix de mille autres existences. La Mort accepte le marché, et recommande à ce médecin apprenti d'employer surtout la saignée :

" Surtout saigne beaucoup ; c'est la plus courte voie. "

Et l'on se quitte dans les meilleurs termes ; le jeune Docteur fera son devoir (2).

1. Donc cette pièce fut composée en 1708 ou 1709, à l'époque où Procope, à l'âge de 24 à 25 ans, fut reçu docteur.
2. *Nouv. ch. de pièces*, etc., p. 88-90.

La Bruyère avait entendu son siècle rire de la médecine, et l'avait vu malgré cela enrichir les médecins. Il le raconte, et prophétise à coup sûr, qu'il en sera toujours ainsi. Sa note est une de ses plus fines malices : "Il y a déjà longtemps que l'on improuve les " Médecins, et que l'on s'en sert. Le théâtre et la " satire ne touchent point à leurs pensions ; ils dotent " leurs filles, placent leurs fils aux Parlements et dans " la prélature ; et les railleurs fournissent l'argent. " Ceux qui se portent bien deviennent malades ; il " leur faut des gens dont le métier soit de les assurer " qu'ils ne mourront point. Tant que les hommes " pourront mourir, et qu'ils aimeront à vivre, le Mé- " decin sera raillé et bien payé (1). "

Cela durera quelque temps encore.

——— * ———

" Lui seul y fit longtemps la publique misère ;
" Là, le fils orphelin lui redemande un père ;
" Ici, le frère pleure un frère empoisonné.
" L'un meurt vide de sang, l'autre plein de séné.

" Some bloodless dy'd, and some *by opium slept.* "
(DRYDEN.)

La saignée et la purgation, c'était alors presque tout l'art de guérir, en France :

" Clysterium donare,
" Postea saignare,
" Ensuita purgare (2)."

Les malades, suivant Molière et Despréaux, devaient " être conduits en l'autre monde, suffisam- " ment purgés et évacués (3). " Cyrano avait déjà représenté les Médecins " tout occupés à saigner, à " clystériser, à noyer le pauvre estomac dans le séné, " la casse, la tisane (4). "

1. Ch. XIV. — 2. *Mal. imag.* — 3. Boil. *Arrêt burlesque.* — 4. *Lettre* XXXIV.

Le séné partageait avec la rhubarbe et la casse les préférences de la Faculté, dont les membres étaient, au témoignage de Molière :

" *Grandes doctores doctrinæ*
" *De la rhubarbe et du séné.* "

Régnier-Desmarais, Secrétaire perpétuel de l'Académie Française, dit que, au XVII^e siècle,

" L'Europe, l'Afrique et l'Asie,
" Pour un homme une fois tourné
" Vers Messieurs de la Pharmacie,
" Ont à peine, à sa fantaisie,
" Assez de casse et de séné (1). "

Le fameux Docteur Guy Patin, l'ennemi déclaré de toutes drogues et plantes de provenance exotique, faisait une exception en faveur de celles-là. Voici à ce propos une note intéressante de Vigneul-Marville : " Excepté la casse, le séné, la rhubarbe et la man- " ne (2), il (Guy Patin) regardait toutes les autres " drogues étrangères comme pernicieuses; et il exigeait " que nos botanistes s'appliquassent avec soin à la " connaissance des plantes qui croissent aux environs " de Paris. Qui peut croire en effet que les herbes des " Indes étaient faites pour les habitants du Septentrion " ou du Couchant?... J'ai ouï dire souvent à M. Tour- " nefort qu'il avait trouvé dans le seul bois de Bou- " logne plus de deux mille simples, qu'on ne soup- " çonnait pas y être (3). "

Guy Patin dit dans une de ses lettres qu'un méde-

1. *Poésies Franc.*, Nouv. Éd. p. 599.
2. On trouve dans les Lettres de Guy Patin des phrases comme celle-ci : " Afin de diminuer la matière qui le fomente, je l'ai purgé aujour- " d'hui avec *casse*, *séné* et sirop de roses pâles. " ( 31 juillet 1643, Édit. Réveillé-Parise, I, p. 93.)
3. *Mél.*, etc, t. III, p. 175.

cin normand fit fortune à Paris, en débitant, comme médecine très rare, du cidre " dans lequel il faisait " tremper du *séné*... Le peuple connaissait alors " moins le *séné*, qu'il ne fait aujourd'hui l'Agaric (1). "

——— * ———

" Le rhume, à son aspect, se change en pleurésie,
" Et par lui, la migraine est bientôt frénésie.

Et sans doute aussi, l'on tombait dans la *Bradypepsie*, puis dans la *Dyspepsie*, puis dans l'*Apepsie*, la *Lienterie*, la *Dyssenterie*, l'*Hydropisie*, et la *Privation de la vie !*

Pauvres médecins !

M. Géruzez estime que Despréaux, quand il composa cette page, était " en verve ". Je me figurerais volontiers que, ce jour-là, (ou cette semaine-là) Despréaux avait relu le *Malade imaginaire*. Il ne dit ni pis, ni mieux, ni autrement.

——— * ———

" Il quitte enfin la ville, en tous lieux détesté.
" De tous ses amis morts un seul ami resté

Le médecin de Florence avait exercé ses talents avec autant de discernement que de bonheur. Il avait, comme s'exprime Molière, " expédié " ceux qu'il affectionnait le plus. Monsieur Purgon, de Paris, avait rendu le même service à sa famille ; Béralde le raconte à son frère Argan : " C'est de la meilleure foi du " monde qu'il (Purgon) vous expédiera ; et il ne fera, " en vous tuant, que ce qu'il a fait à sa femme et à ses " enfants, et ce qu'en un besoin il ferait à lui-même (2)."

Les plaisanteries de Boileau ne sont point des nouveautés ; ce sont bien les mêmes qui avaient cours au Théâtre et dans les livres.

1. *Op. cit.* — 2. Acte III, sc. 3.

—— * ——

" Le mène en sa maison de superbe structure.
" C'était un riche abbé, fou de l'architecture.
" Le médecin d'abord semblé né pour cet art,
" Déjà de bâtiments parle comme Mansart.

" He seems inspir'd and talks like *Wren* or *May*. "
(DRYDEN.)

François Mansart avait embelli Paris d'hôtels et de monuments religieux, et doté la province de châteaux superbes. " C'est lui, dit Charles Perrault, qui a inventé " cette sorte de couverture qu'on nomme *Mansarde*, " où, en brisant les toits, on augmente l'espace qu'ils " renferment, et on trouve moyen d'y pratiquer des " logements très commodes et très agréables (1). "

Le démêlé du même Charles Perrault avec Boileau amena ce dernier à rendre encore un hommage au grand architecte français ; " Toute la terre, écrivait-il " à Perrault en 1700, aujourd'hui est pleine de la répu- " tation et des ouvrages de nos Poussin, de nos Lebrun, " de nos Girardon et de nos Mansart. " Il est vrai que, dans ce dernier cas, l'éloge s'appliquait également au neveu Jules et à l'oncle François Mansart. C'est le neveu, qui fit sortir d'un misérable coin de terre, à Versailles, ce château que Charles Perrault appelle, non " un palais, mais une ville entière (2) " : le même, qui d'un

1. *Les hommes illustres*, t. I, p. 88. — Germain Brice corrige un peu cette anecdote : " On ne doit pas se dispenser d'observer ici une chose " singulière, pour désabuser le public toujours très aisé à tromper ; à " savoir, que le toit ou le comble du vieux Louvre étant brisé, c'est-à-dire " à deux reprises différentes, l'invention de cette sorte de toit ne peut " être du vieux Mansart, à qui les ignorants l'attribuent faussement. Il " est vrai cependant que cet architecte s'est habilement servi de cet " exemple dans plusieurs édifices qu'il a élevés, que l'on a nommés *Man-* " *sardes*, pour cette raison ; mais aussi ne peut-on disconvenir qu'il n'ait " pris cette idée du vieux Louvre... " (5e Édit. 1706, p. 23 et 24.)

2. *Poème sur le siècle de Louis le Grand.*

autre coin de terre, plus triste encore s'il est possible, fit sortir, à Marly, le château surnommé par les courtisans " un favori sans mérite ".

—— * ——

**" D'un salon qu'on élève il condamne la face :**
**" Au vestibule obscur il marque une autre place ;**
**" Approuve l'escalier tourné d'autre façon.**

" *La face d'un salon* " ?... Que vaut cette figure-là?

— Brossette (est-ce croyable ?) osa élever un doute sur la clarté de l'expression ; " *approuve l'escalier tour-* " *né* " ; cela lui semblait équivoque. Il soumit son scrupule à Despréaux en 1703 ; " Il semble *que* vous " voulez dire *que* le médecin-architecte approuve l'esca- " lier, parce *qu'*il a été tourné d'une autre façon *qu'*il " n'était auparavant, au lieu *que* votre pensée est *qu'*il " voudrait voir l'escalier tourné d'autre façon (1). "

Brossette ne fut pas plus heureux dans sa remarque que dans cette page épistolaire. Boileau maintint l'ellipse de son vers, en se fondant sur l'ellipse analogue d'une phrase de Racine. On voit par l'ensemble de la réponse combien " l'excès de raffinement " du jeune commentateur avait agacé le " vieux lion ". — " Vous " vous avisez, lui écrit-il, de trouver une équivoque " dans un vers où il n'y en a jamais eu. En effet, où " peut-il y en avoir dans cette façon de parler :

" *Approuve l'escalier tourné d'autre façon ?*

" et qui est-ce qui n'entend pas d'abord que le médecin- " architecte approuve l'escalier, moyennant qu'il soit " tourné d'une autre manière ? Cela n'est-il pas préparé " par le vers précédent :

" *Au vestibule obscur il marque une autre place ?*

" Il est vrai que, dans la rigueur et dans les étroites

1. *Corresp.* Ed. Laverdet, p. 152.

" règles de la construction, il faudrait dire : Au vesti-
" bule obscur il marque une autre place que celle qu'on
" lui veut donner, et approuve l'escalier tourné d'une
" autre manière qu'il n'est. Mais cela se sous-entend
" sans peine : et où en serait un poète, si on ne lui
" passait, je ne dis pas une fois, mais vingt fois dans
" un ouvrage ces *subaudi ?* Où en serait M. Racine,
" si on lui allait chicaner ce beau vers, que dit Hermione
" à Pyrrhus, dans l'*Andromaque :*

" *Je t'aimais inconstant ; qu'eussé-je fait fidèle ?*

" qui dit si bien, et avec une vitesse heureuse : Je
" t'aimais lorsque tu étais inconstant ;qu'eussé-je fait (1)
" si tu avais été fidèle ?

" Ces sortes de petites licences de construction, non
" seulement ne sont pas des fautes, mais sont même
" assez souvent un des plus grands charmes de la
" poésie ; principalement dans la narration, où il n'y
" a point de temps à perdre. Ce sont des espèces de
" latinismes dans la poésie française, qui n'ont pas
" moins d'agréments que les hellénismes dans la poésie
" latine (2). "

Voilà bien un modèle de défense et de critique. Boileau n'introduisait en ses vers " faits de génie " un mot, une tournure, une licence, qu'à bon escient. Brossette fut désolé ; il se répandit en excuses et demanda pardon. Boileau à son tour se crut obligé de consoler son admirateur. A cet effet, il lui envoya une énigme, par lui composée à l'âge de dix-sept ans ; et il assura son cher Brossette que l'on avait bu, dans Auteuil,

1. M. Gidel fait observer que Racine avait écrit " *aurais-je* " et non pas " *eussé-je* ". Boileau citait sans doute de mémoire. (V. *Œuv .de Boil.* Ed. Gidel, t. IV, p. 485.)

2. *Lettre* du 2 août, 1703.

" très affectueusement et très solennellement", à la santé de Brossette.

Nous avons gagné à cette querelle amicale un excellent commentaire de Despréaux par lui-même.

——— * ———

**" Son ami le conçoit et mande son maçon.**
**" Le maçon vient, écoute, approuve et se corrige.**

Brossette eût mieux fait d'indiquer à son maître, au lieu d'une vétille, la répétition du verbe " *approuve* ", qui ressemble fort à une négligence :

" *Approuve* l'escalier... (v. 17.)
" *Approuve* et se corrige. " (v. 19.)

——— * ———

**" Enfin, pour abréger un si plaisant prodige,**

Pradon fait encore le difficile : " Que veut dire : " *Abréger un prodige ?* Il veut dire : pour ne pas en- " nuyer le lecteur d'un si plaisant prodige ; mais *abré-* " *ger un si plaisant prodige*, est une expression que je " ne crois pas française (1)." Pradon n'a point tort, mais Boileau a eu raison de hasarder une de ces ellipses, " qui disent si bien et avec une vitesse heureuse (2). "

——— * ———

**" Notre assassin renonce à son art inhumain ;**

Vocation bien soudaine; mais, chose non moins singulière, c'est que ces vocations ne sont nullement inouïes dans les fastes de la médecine. Vigneul-Marville démontre, l'histoire en main, que les médecins " s'écartent aisément de leur profession. " Il cite à l'appui de cette thèse, au moins vingt-cinq docteurs de quelque renom, négligeant la cure de l'*humanité souffrante*, pour se livrer à de tout autres études; témoin le médecin Scaliger s'occupant de critique et

1. *Nlles Rem.*, etc., p. 96. — 2. V. Note du v. 17.

de poétique, le médecin Nostradamus se jetant dans l'astrologie judiciaire.

Vers la fin de sa liste, Vigneul-Marville inscrit le nom de Perrault. Il dit : " *Petit*, médecin de Paris, a " publié un traité *De furore poetico* et un recueil de " ses Poésies. *Perrault*, médecin, et depuis architecte, " a traduit Vitruve de latin en français, et a donné des " leçons publiques de géométrie et d'architecture ([1]). " Le bon chroniqueur avance une ou deux raisons métaphysiques de ces changements de profession chez les disciples d'Esculape. Nous lui en abandonnons le mérite, ou la responsabilité.

——— * ———

" Et désormais la règle et l'équerre à la main,
" Laissant de Galien la science suspecte,

" *Suspecte* "; c'est ainsi que Bonnecorse lui-même l'apprécie et la définit, en des vers que nous nous garderons de qualifier :

" Galien vint enfin, dont la fatale plume
" Sur les fausses humeurs composa maint volume;
" C'est par ces beaux écrits qu'il leur est ordonné
" De farcir nos boyaux de casse et de séné. "

Le chanoine Le Gendre traitait aussi de *suspects* Galien et ses livres; mais il en donnait des raisons plus graves que celles du poète marseillais. On reconnaîtra sous la plume sérieuse de l'historien la note satirique de ses contemporains Despréaux et Molière : " Moins il y a de médecins dans un pays, mieux on " s'y porte. Pendant les cent années qu'ils furent " exilés de Rome, il y mourut bien moins de monde " qu'il ne faisait auparavant; et on remarque qu'en " Moscovie, où il n'y a encore aujourd'hui ni médecins " ni apothicaires, on y vit plus longtemps qu'ailleurs.

1. T. I, p. 274 et suiv. — 2. *Le Poète sincère*, etc., p. 41.

" L'ancienne médecine, qui pendant six à sept " cents ans a été en usage en France, consistait à pré- " venir le mal, à le souffrir avec patience (1), à faire " diète le plus qu'on pouvait, et à joindre à ce régime " quelques remèdes du pays...

" Quelques curieux ayant lu Hippocrate et *Galien*, " nouvellement traduits en latin, en furent tellement " charmés, qu'ils commencèrent à mépriser la méde- " cine naturelle, et à dire que c'était hasard, si elle " avait guéri quelqu'un... Les étudiants en médecine, " au lieu de rendre, pour se former, de fréquentes " visites aux malades et d'observer soigneusement " l'espèce de la maladie, le degré de sa malignité, et le " remède qui la guérit, s'adonnèrent uniquement à lire " les Grecs et les Arabes (2) ! "

——— * ———

**" De méchant médecin devient bon architecte,**
**" Son exemple est pour nous un précepte excellent.**

Dans les éditions ordinaires et classiques de l'*Art Poétique*, on se contente d'une petite note jetée à la fin de ce récit ; — note où l'on insère la plaisanterie que Boileau hasarda par devant Colbert. Claude Perrault avait porté plainte au ministre contre cette transparente et cruelle allégorie. Boileau s'excusa, à la manière du Renard par devant Sa Majesté Lionne. " Notre " poète, dit Brossette, ne se défendit que par une " plaisanterie, qui fit rire ce grand ministre : Il a tort de " se plaindre, dit M. Despréaux ; je l'ai fait précepte. "

Grâce à ce précepte, Claude Perrault passera indéfiniment, auprès de la jeunesse studieuse, pour un " hâbleur ", un " assassin "; ou tout au moins pour un

1. V. dans La Bruyère, *Irène* et l'*Oracle d'Epidaure*.
2. *Mœurs et Cout. des Franç.*, p. 103-7. Galien était tellement à la mode, que Loret appelle les médecins les " *Galénistes.* " (4 oct. 1659.)

très maladroit " docteur de la rhubarbe et du séné ". Sa réputation est consacrée par ces vingt-quatre hexamètres, accompagnés de la dite anecdote, en guise de finale. Et ces deux douzaines de vers, avec la plaisanterie en prose, dureront plus longtemps peut-être que la splendide colonnade du Louvre, chef-d'œuvre du médecin Perrault (1).

Claude Perrault (frère de Nicolas, docteur en Sorbonne, et de Charles le défenseur acharné des modernes et l'auteur immortel des *Contes de Fées*), fut, tour à tour, ou à la fois, médecin, littérateur, naturaliste et anatomiste, mathématicien, architecte, dessinateur, antiquaire très versé dans l'histoire de l'architecture. Cette science quasi-universelle ne doit pas faire oublier sa première profession. Claude Perrault fut médecin, mais non tel que Boileau s'est plu à le dépeindre. Il jouit même d'une si grande estime près de la Faculté, que la Faculté plaça, par honneur, le portrait de cet " assassin " dans ses écoles publiques. Non seulement Claude Perrault eut des droits à cet hommage des médecins, mais il en eut à la reconnaissance de Despréaux ; il le soigna ; et suivant l'affirmation très explicite de Charles Perrault, Claude sauva Boileau de " deux dangereuses maladies (2). " Le Satirique répondit à cette assertion par l'Épigramme où il fait derechef rimer *assassin* et *médecin* :

" Ton Oncle (3), dis-tu, l'assassin,
" M'a guéri d'une maladie ;
" La preuve qu'il ne fût jamais mon médecin,
" C'est que je suis encore en vie. "

1. Boileau affirme que cette colonnade n'est point l'œuvre de Perrault. Mais Boileau n'a point " parlé comme l'histoire. " (V. plus bas.)

2. *Lettre de M. Perrault en réponse au discours sur l'Ode.* (V. *Édit. Saint-Marc*, t. II).

3. *Oncle* figure là pour *Frère*, comme *Florence*, figure, au début de ce chant, pour *Paris*.

Il répondit aussi, et plus longuement, en prose : " Il est certain que Monsieur son frère ne fut jamais " mon médecin. Il est vrai que lorsque j'étais encore " tout jeune, étant tombé malade d'une fièvre assez " peu dangereuse, une de mes parentes chez qui je " logeais, et dont il était médecin (1) me l'amena ; et " qu'il fut appelé deux ou trois fois en consultation par " le médecin qui avait soin de moi. Depuis, c'est-à-dire " trois ans après, cette même parente me l'amena une " seconde fois, et me força de le consulter sur une " difficulté de respirer que j'avais alors et que j'ai " encore ; il me tâta le pouls, et me trouva la fièvre, " que sûrement je n'avais point. Cependant il me con- " seilla de me faire saigner du pied, remède assez " bizarre pour l'asthme dont j'étais menacé. Je fus " toutefois assez fou, pour faire son ordonnance dès le " soir même (2). Ce qui arriva de cela, c'est que ma " difficulté de respirer ne diminua point, et que, le len- " demain, ayant marché mal à propos, le pied m'enfla " de telle sorte, que j'en fus trois semaines dans le " lit. C'est là toute la cure qu'il m'a jamais faite, que je " prie Dieu de lui pardonner en l'autre monde (3). "

Il y a loin de cette joyeuse histoire à l'affirmation de Charles Perrault : " Il (mon frère) vous a tiré de " deux dangereuses maladies, avec des soins et une " application inconcevables (4). " Qui des deux a raison ? Toujours est-il que le médecin Claude avait

1. Donc Cl. Perrault *n'assassinait* pas tous ses clients.

2. M. H. Rigault va donc un peu trop loin, quand il écrit : " On ne sait " exactement si Claude a soigné Boileau. " (*Hist. de la Querelle*, etc..., ch. X). Il le soigna, et Boileau avait alors tant de confiance en Claude qu'il suivit son ordonnance " dès le soir même ".

3. *Première Réflexion*, etc. Boileau l'écrivit en 1693; Claude Perrault était mort en 1688.

4. Loc. cit., p. 330.

bonne renommée dans la famille de Boileau. La chose est claire, malgré les réticences du narrateur.

Quoi qu'il en soit aussi de la fièvre, de la saignée et de l'enflure (nullement due au médecin), le début de ce chant IVe est une vengeance de poète. Claude Perrault avait critiqué les Satires et s'était, dit Boileau, " déchaîné à outrance " contre le satirique. — " Je " fis avertir monsieur le Médecin, raconte encore Boi- " leau, qu'il prît garde à parler avec un peu plus de " retenue ; mais cela ne servit qu'à l'aigrir encore " davantage. Je m'en plaignis même alors à monsieur " son frère l'académicien (Charles), qui ne me jugea " pas digne de réponse. J'avoue que c'est ce qui me " fit faire, dans mon *Art Poétique*, la métamorphose " du Médecin de Florence en architecte ; vengeance " assez médiocre de toutes les infamies que ce méde- " cin avait dites de moi. Je ne nierai pas cependant " qu'il ne fût homme de très grand mérite, fort sa- " vant (1), surtout dans les matières de physique... (2)."

Quelque dix-sept ans auparavant, c'est-à-dire en 1676, Despréaux commenta en prose " égayée " ces vingt-quatre vers où il s'était vengé de Claude. On verra par ce commentaire s'il est bien vrai, comme l'écrivait Mme de Sévigné (3), que Despréaux fût " cruel en vers, mais tendre en prose ". Il disait au Maréchal, duc de Vivonne : " Vous saurez donc, Mon- " seigneur, qu'il y a un médecin à Paris, nommé M. " P***, très grand ennemi de la santé et du bon sens ; " mais en récompense fort grand ami de M. Quinaùlt. " Un mouvement de pitié pour son pays, ou plutôt le " peu de gain qu'il faisait dans son métier, lui en a fait

1. Voilà du moins un correctif très catégorique aux méchancetés des premiers vers : " *Savant hâbleur....* "

2. *Prem. Réfl. crit.*, etc. — 3. *Lettre* du 13 déc. 1673.

" à la fin embrasser un autre. Il a lu Vitruve (1), il a " fréquenté M. le Vau et M. Ratabon, et s'est enfin " jeté dans l'architecture, où l'on prétend qu'en peu " d'années il a autant élevé de mauvais bâtiments, que " étant médecin il avait ruiné de bonnes santés.

" Ce nouvel architecte, qui veut aussi se *mêler de* " *poésie* (2), m'a pris en haine sur le peu d'estime que " je faisais des ouvrages de son cher Quinault. Sur " cela il s'est déchaîné contre moi dans le monde. Je " l'ai souffert quelque temps avec assez de modération; " mais enfin la bile satirique n'a pu se contenir. Si " bien que, dans le IVe chant de ma *Poétique*, à quel- " que temps de là, j'ai inséré la métamorphose d'un " médecin en architecte. Vous l'y avez peut-être vue ; " elle finit ainsi :

" Notre assassin renonce à son art inhumain ;
" Et désormais la règle et l'équerre à la main,
" Laissant de Galien la science suspecte,
" De méchant médecin devient bon architecte.

" Il n'avait pourtant pas sujet de s'offenser, puisque " je parle d'un médecin de Florence, et que d'ailleurs " il n'est pas le premier médecin qui dans Paris ait " quitté sa robe pour la truelle. Ajoutez que, si en " qualité de médecin il avait raison de se fâcher, vous " m'avouerez qu'en qualité d'architecte, il me devait " des remerciements. Il ne me remercia pas pourtant. " Au contraire, comme il a un frère (Charles) chez M. " Colbert, et qu'il est lui-même employé dans les bâti-

1. Ce fut par ordre du roi, que Claude Perrault traduisit le *De architectura* de Vitruve. Boileau connut cet ouvrage. Il cite même le Vitruve de Claude Perrault contre Charles Perrault, dans sa *Réflexion V*e.

2. Claude avait eu le tort pardonnable de faire des vers Burlesques. Il avait aidé ses frères à traduire en rimes scarroniques le VIe livre de l'Énéide, où se trouvent les fameux vers sur l'*ombre d'un cocher*, qui, avec *l'ombre d'une brosse*, frottait *l'ombre d'un carrosse*. Cette parodie n'est point de Scarron, comme on l'a tant dit, mais des frères Perrault.

" ments du Roi, il cria fort hautement contre ma har-
" diesse ; jusque-là que mes amis eurent peur que cela
" ne me fît une affaire auprès de cet illustre ministre.
" Je me rendis donc à leurs remontrances ; et pour
" raccommoder toutes ces choses, je fis une réparation
' sincère au médecin, par l'Épigramme que vous allez
" voir :

" Oui, j'ai dit dans mes vers qu'un célèbre assassin,
" Laissant de Galien la science infertile,
" D'ignorant médecin devint maçon habile.
" Mais de parler de vous je n'eus jamais dessein,
" Lubin, ma muse est trop correcte.
" Vous êtes, je l'avoue, ignorant médecin,
" Mais non pas habile architecte.

" Cependant regardez, Monseigneur, comme les
" esprits des hommes sont faits ; cette réparation, bien
" loin d'apaiser l'architecte, l'irrita encore davantage.
" Il gronda, il se plaignit, il me menaça de me faire
" ôter ma pension. A tout cela je répondis que je
" craignais ses remèdes et non pas ses menaces. Le
" dénouement de l'affaire est que j'ai touché ma pen-
" sion, que l'architecte s'est brouillé auprès de M. Col-
" bert ; et que, si Dieu ne regarde en pitié son peuple,
" notre homme va se rejeter dans la médecine. "

Boileau, par une ligne de cette méchante narration, insinue que l'architecte " se mêla de poésie ". Claude, en effet, au cours de ces débats, quitta un moment l'équerre pour la lyre. Il rima, probablement avec l'aide de son frère l'académicien, contre l'ingrat Despréaux, l'allégorie du *Corbeau guéri par la cigogne,* ou de l'*Envieux parfait* (1). La fable du médecin ne fait pas trop mauvaise figure auprès des Épigrammes de Boileau. En voici l'analyse et l'explication.

1. Citée, dans les *Mémoires, Contes et autres Œuvres* de Charles Perrault, publiés par la bibliophile Jacob, 1842.

Le Corbeau,

" ... Un oiseau de brigandage,
" Malencontreux, noir et vilain, "

c'est Despréaux. La Cigogne, obligeante comme celle de Phèdre et de La Fontaine, a sauvé les jours de l'oiseau noir, du " glouton envieux ", en lui tirant du gosier un os qui l'étranglait. Le Corbeau paie ce service par la calomnie et le dénigrement. La Cigogne bâtissait un nid superbe, un chef-d'œuvre de nid, un nid qui eût été

" La digne demeure d'une aigle ! "

En d'autres termes, Claude Perrault travaillait aux bâtiments du roi, quand l'oiseau noir, guéri par la Cigogne, passa et vit le nid royal.

" Quoi donc ! dit-il avec furie,
" Je ne saurai que croasser,
" Que déchirer, mordre et pincer,
" Aux passants dire des injures
" Et les plus vilaines ordures ;
" Et la Cigogne en même temps,
" Portant bonheur à sa patrie,
" Et pieuse envers ses parents,
" Des gens de bien sera chérie,
" Saura garantir les maisons
" De tous venins, de tous poisons,
" Et de tout autre maléfice ;
" Guérira les maux les plus grands,
" Saura vaincre, en fait d'édifice,
" Les maîtres les plus excellents !
" Non, non ! c'est se moquer des gens.
" C'est un vice, mais très grand vice,
" D'avoir ainsi tant de talents.
" Ah ! je veux en faire justice. "

Or, il y avait là

" Mille oiseaux de divers plumages ",

qui gazouillaient à l'envi l'éloge de la Cigogne et de

ce beau nid, digne palais d'un aigle. Malgré ce concert, le Corbeau tâche de noircir la réputation de l'oiseau bienfaisant :

" Il est vrai, repart l'envieux,
" Son architecture est divine.
" Ce qu'elle fait charme les yeux ;
" Mais elle ferait encor mieux
" D'abandonner la médecine,
" Car l'ignorante, tous les jours,
" Mille et mille gens assassine,
" Au lieu de leur donner secours. "

La Cigogne artiste était bonne personne. Elle se contenta de se défendre avec la modestie qui sied au mérite. Elle rappela comme quoi, par " deux fois " elle avait extrait un os de cette " gorge envenimée " ; puis elle finit son petit discours par ces deux vers de plainte :

" Mais quoi ! c'est un ingrat parfait :
" D'un outrage il paie un bienfait. "

Par où l'on voit que le médecin, l'architecte, l'érudit, tournait passablement la plaisanterie. La querelle de Boileau avec la famille des Perrault n'en resta pas là. Charles Perrault ayant prétendu, par devant l'Académie, dans son *Poème du siècle de Louis le Grand*, que les sujets de Louis XIV avaient autant de génie et de goût que les contemporains de Périclès, Boileau menaça de faire un esclandre. Perrault ayant aggravé son cas par la publication du *Parallèle des Anciens et des Modernes*, où il apercevait des taches dans Homère et des ténèbres dans Pindare, Boileau n'y tint plus. Il riposta avec ses *Réflexions sur Longin*, puis avec son *Ode sur la prise de Namur*, accompagnée du *Discours sur l'Ode*. Charles Perrault répliqua à son tour par une *Lettre en réponse au Discours sur l'Ode*, où il venge la réputation de son frère Claude.

Boileau avait affirmé que Claude Perrault n'avait point fait " la façade du Louvre, ni l'Observatoire, ni " l'Arc de triomphe (1)." Charles revendiqua toutes ces gloires pour Claude. Mais il paracheva ce panégyrique fraternel dans ses *Hommes illustres*. Il affirma de nouveau que Claude avait élevé " la façade " du Louvre et il ajouta avec une pointe de malice: " Dans " la seule façade du devant du Louvre, il y a autant de " beauté d'architecture que dans aucun des édifices " des Anciens (2). "

" Si je n'ai point parlé, dit-il plus loin, de son habi- " leté dans la médecine, qui était sa véritable profes- "-sion, ce n'est pas que, studieux, sage, et de profonde " méditation comme il était, il n'y ait peut-être excellé " autant et plus que dans aucune autre connaissance; " mais c'est que, dès qu'il fut appelé à l'Académie des " Sciences, il ne l'exerça plus que pour sa famille, pour " ses amis et pour les pauvres. Il mourut pour avoir " assisté à la dissection d'un chameau, mort apparem- " ment d'une maladie contagieuse (3). "

La querelle de l'auteur des *Contes des Fées*, et de l'auteur de l'*Art Poétique* eut une issue heureuse. Pour parler comme Despréaux, " le dénouement fut " qu'ils se réconcilièrent. Despréaux a laissé comme monuments de cette réconciliation :

1° Une Épigramme :

" Tout le trouble poétique
" A Paris s'en va cesser :

1. Paris est redevable à Claude Perrault d'un autre monument, beaucoup moins célèbre dans les fastes de l'architecture, mais grandement cher aujourd'hui à la piété catholique. Louis XIV fit bâtir sur les dessins de Perrault la chapelle de Notre-Dame-des-Victoires. Cette chapelle fut entreprise en 1674, l'année même de l'*Art Poétique*. (Cf. Germain Brice, 5e Ed. t. 1, p. 170.) — 2. Page 67. — 3. Page 68.

" Perrault l'anti-pindarique
" Et Despréaux l'homérique
" Consentent de s'embrasser. "

2° Une longue lettre incomparablement supérieure à l'Épigramme.

3° Une correction, dans le IIIe Chant du *Lutrin*. Jean *Hainault* eut le triste avantage de remplacer *Perrault*, pour rimer avec *dépôt*. Notons avec Brossette, que *Perrault* avait été mis là, pour remplacer *Boursault;* Boursault ayant eu, lui aussi, la bonne fortune de devenir l'ami de Despréaux.

Pourquoi les noms de tous ces auteurs, *Quinault* y compris, rimaient-ils si commodément en *aut* et en *ôt?*

——— * ———

" Soyez plutôt maçon, si c'est votre talent
" Ouvrier estimé dans un art nécessaire,
" Qu'écrivain du commun et poète vulgaire.

Le premier de ces trois alexandrins est un proverbe, toujours cité, jamais compris de ceux auxquels il s'adresse. Il en est de ces belles maximes comme de la harangue de Phlégyas aux Enfers, et l'on peut dire de l'adage ce que Scarron dit de la harangue :

" Cette sentence est bonnne et belle;
" Mais *ici-bas* de quoi sert-elle ? "

Cependant avec et après Boileau, on la fredonnait sur différents tons. La Bruyère conseillait d'autres métiers de manœuvres aux pauvres auteurs : " Prenez " une scie, sciez; ou bien tournez; ou faites une jante " de roue. "

Gacon les exhortait à faire des cotrets, comme Sganarelle faisait des fagots :

" Je pardonne à Mailly qui compose pour vivre
" Le malheureux talent de faire un mauvais livre.
" Encor vaudrait-il mieux qu'il pût gagner son pain
" En faiseur de cotrets, qu'en mauvais écrivain (1). "

1. *Le poète sans fard., Sat. II.*

Hélas! ces gens-là n'écoutent ni Boileau, ni La Bruyère, ni le bon sens, pas même Gacon leur confrère. La Fontaine perdrait son temps à crier au sire Baudet :

" Ne forcez point votre talent ! "

Boileau (qui l'eût cru) dut un jour se faire passer pour... " maçon ". C'est Louis Racine qui raconte le fait [1] : " Boileau, allant toucher sa pension au Trésor " royal, remit son ordonnance à un commis, qui y " lisant ces mots :

" *La pension que nous avons accordée à Boileau, à cause de la* " *satisfaction que ses ouvrages nous ont donnée,*

" lui demanda de quelle espèce étaient ces ouvrages. " — De maçonnerie, lui répondit-il; je suis un archi- " tecte. " Si Perrault eût été là, Perrault eût bien ri.

Senecé répète Boileau, pour encourager les rimeurs à prendre la truelle. Il leur propose l'exemple du dieu qu'ils invoquent, Phébus-Apollon jouant au maçon avec Neptune :

" Notre dieu, que le sort privait de tout appui,
" S'associe à Neptune, exilé comme lui ;
" Et cette même main, dont la savante adresse
" Par les sons de sa lyre arrêtait le Permesse,
" Et charmait les neuf Sœurs sur le sacré coteau,
" Empoigne la truelle et saisit le marteau.
" Infortunés rimeurs, manœuvres du Parnasse,
" De la Muse françoise inépuisable crasse,
" Si la Parque en ce temps avait filé vos jours,
" Vous eussiez à Phébus été d'un grand secours.
" J'en sais tel d'entre vous, aux épaules carrées,
" Robuste, bien membru, nerveux, aux mains serrées,
" Qui, d'ailleurs inhabile à ses doctes chansons,
" Eût été merveilleux pour un aide à maçons [2]. "

1. *Mém. sur la vie de J. Rac.*
2. *Œuvr. ch.*, etc. *Satires*, *Sat. I*, p. 178.

——— * ———

" Il est dans tout autre art des degrés différents.

Le premier hémistiche écorche l'oreille de Desmarets : " Ce vers, dit-il, n'est pas seulement d'un "*poète* " *vulgaire* ", mais d'un très méchant poète ; car il est " si dur, que l'on ne peut le prononcer, que l'oreille " n'en soit cruellement offensée. Il (Despréaux) a tant " recommandé dans cet *Art* la douceur et le vers aisé; et " il pourrait prendre pour lui-même ce qu'il dit ensuite:

" Les vers ne souffrent point de médiocre auteur ;
" Ses écrits en tous lieux sont l'effroi du lecteur (1).

" Il n'y-a personne, quoique peu docte en fait de " vers, qui ne confesse que *dans tout autre art* fait un " vers qui est l'effroi du lecteur.

" Un médecin, dont il se moque ingratement, parce " qu'il sait l'architecture, n'offense point la médecine ; " mais un poète, qui fait de si méchants vers, offense " les oreilles (2). "

——— * ———

" On peut avec honneur remplir les seconds rangs ;
" Mais dans l'art dangereux de rimer et d'écrire,

Le mot *art* n'est-il pas un peu trop multiplié dans tout ce passage ?

" Né dans cet art." (v. 13.)
" Renonce à son art." (v. 21.)
" Dans un art nécessaire. " (v. 27.)
" Dans tout autre art. " (v. 29.)
" Mais dans l'art dangereux. " (v. 31.)

——— * ———

" Il n'est point de degré du médiocre au pire.

Traduction libre d'Horace :

" *Certis medium et tolerabile rebus*
" *Recte concedi.... Mediocribus esse poetis*
" *Non homines, non di, non concessere columnæ* (3). "

1. Vers supprimés ensuite par Boileau. (V. infra.)
2. *Défense*, etc., p. 102. — 3. *A. P.*, v. 368-369 et 372-373.

Boileau avait déjà dit à propos du Parnasse :

" Et ne savez-vous pas que, sur ce mont sacré,
" Qui ne vole au sommet tombe au plus bas degré,
" Et qu'à moins d'être au rang d'Horace ou de Voiture (?),
" On rampe dans la fange avec l'Abbé de Pure (1) ? "

Son ancêtre, Ronsard, était de même sentiment touchant le noble métier de poésie : " Tu n'ignores pas, " lecteur, qu'un poète ne doit jamais être médiocre " en son métier, ni savoir sa leçon à demi, mais tout " bon, tout excellent et tout parfait ; la médiocrité " est un vice en la poésie ; il vaudrait mieux ne s'en " mêler jamais et apprendre un autre métier (2)."

Soyez plutôt maçon ! — Balzac, qui est un trait d'union entre Ronsard et Boileau, juge comme eux que pour être bons, les vers doivent être exquis : " J'ai le " même goût pour les vers que pour les melons ; et si " ces deux sortes de fruits ne sont pas en un degré de " bonté qui soit proche des choses parfaites, je ne les " louerais pas sur la table du Roi, ni dans les œuvres " d'Homère (3). " Balzac se répéta un jour devant Ménage et Desmarets. On lui disait que Desmarets " était poète et qu'il excellait à faire des vers. Je n'aime " point les vers, dit-il en prenant la parole, à moins " qu'ils ne soient bons au souverain degré. M. Desma- " rets lui dit : J'ai aussi le même goût pour la prose (4)."

Le P. Rapin promulguait ce même précepte en prose quand Boileau rimait le sien : " Qu'on se mette bien " dans l'esprit qu'il ne faut point se mêler de faire des " vers, qu'on n'en fasse excellemment, et qu'on ne se " distingue des autres. Car, comme on n'est pas obligé " d'en faire, à quoi bon se rompre la tête et hasarder " sa réputation, si l'on n'en fait bien ? Qu'on sache aussi

1. *Sat.* IX. — 2. Préf. de la *Franciade*, 1692, p-26-7. — 3. *Lettre à M. de Boisrobert*, 12 septembre 1623. — 4. *Mén.* Éd. de 1693, p. 194-5.

" que la poésie ne peut faire d'honneur aux gens de " petit sens , que la passion de faire des vers est une " maladie dangereuse, quand elle vient à un esprit " médiocre (1). "

Cette prose rappelle assez bien les vers d'Alceste à Oronte. Partout la même horreur de la médiocrité rimeuse. Le chevalier de Cailly pensait là-dessus comme tous les gens d'esprit :

" Le monde, en tous les arts, s'est assez contenté
" De voir la médiocrité ;
" Mais en vers quiconque travaille,
" S'il ne fait qu'on l'admire, il ne fait rien qui vaille (2). "

La Bruyère fait chorus : " Il y a de certaines choses " dont la médiocrité est insupportable : la Poésie, la " Musique, la Peinture, le Discours public (3)." La Bruyère est un peu plus sévère que Despréaux et que les autres critiques, pour lesquels la médiocrité est acceptable " dans tout autre art ".

Il est vrai que les poètes auront toujours une excuse à mettre en avant : " Ils diront tant qu'on voudra qu'il " n'est pas permis de faire des vers médiocres ; mais " pour se conserver dans le droit d'en faire, ils n'avoue- " ront jamais qu'ils n'en fassent que de médiocres (4). "

Les quatre vers de Boileau : " Il n'est point de degrés " etc. " étaient, dans les éditions antérieures à 1701, suivis des quatre autres que voici :

" Les vers ne souffrent point de médiocre auteur ;
" Ses écrits en tous lieux sont l'effroi du lecteur,

1. *Réflex. sur la Poét.* etc., p. 73.
2. *Poésies*, etc., p. 208.
3. *Caract.* ch. I.
4. La Fontaine, (et Port-Royal) *Recueil de Poésies*, etc., 1671, t. I, préface.

" Contre eux, dans le Palais, les Boutiques murmurent ;
" Et les ais, chez Billaine, à regret les endurent (1). "

C'était une répétition banale, et la grammaire murmurait de voir " *ses écrits* " s'accorder avec " *de médiocre* " *auteur.*" Desmarets déclara que l'idée de Boileau était trop délayée : " Horace dit tout cela en un vers et demi " magnifiquement (2). " Pradon aperçut une négligence dans la répétition de " médiocre " aux vers 32 et 33 : " Voilà bien du médiocre, et des vers bien médiocres, " puisque médiocre y a. Ce ne sont point les vers qui ne " souffrent pas de médiocre auteur ; mais le public qui " ne souffre point de vers médiocres, ni de médiocres " auteurs (3). " Pradon le savait de reste.

Boileau se corrigea. Il remplaça ces quatre vers par ceux que l'on va lire. Le changement fut heureux pour la gloire de Despréaux ; mais fatal aux huit pauvres auteurs qui s'en allèrent ainsi de compagnie à la postérité. Ils doivent en partie ce fâcheux privilège à la critique de Pradon (4).

——— * ———

" Qui dit froid écrivain, dit détestable auteur.

Alceste et Molière sont aussi d'avis " qu'un froid " écrit assomme (5). " Boileau annonçait, au mois de juillet 1700, la traduction du premier chant de l'*Iliade*, rimé par l'académicien Régnier-Desmarais. On était au beau milieu de l'été, aux environs de la Canicule, et Boileau plaisantait en ces termes à propos de l'*Iliade*

1. Soame et Dryden, qui se servaient d'une édition antérieure à 1683 traduisirent ces vers, en remplaçant Billaine :

" But poetry no medium can admit,
" No reader suffers an indifferent wit,
" The ruin'd stationers against him baul,
" And *Herringham* degrades him from his stall. "

2. *Défense*, etc., p. 102. — 3. *Nlles Rem.*, p. 97. — 4. V. Édit. de S. M., t. II, p. 144. — 5. *Misanth.*, Acte II, sc. 2.

française : " Je crois qu'en la mettant dans les seaux, " pour rafraîchir le vin, elle pourra suppléer au manque " de glace qu'il y a cette année (1). "

Un autre poète, glacé par les œuvres de ses semblables, leur lançait une Épigramme ainsi conçue :

" Hé quoi ! s'écriait Apollon;
" Voyant le froid dans son Empire,
" Pour échauffer notre vallon,
" Le bois ne saurait donc suffire !
" — Bon, bon ! dit une des Neuf Sœurs,
" Condamnez vite à la brûlure
" Tous les vers des méchants auteurs ;
" Par là nous ferons feu qui dure (2). "

Le doux Fénelon s'emportait contre les déclamateurs de " choses froides " en chaire : " Rien ne me " semble si choquant et si absurde, que de voir un " homme qui se tourmente pour me dire des choses " froides. Pendant qu'il sue, il me glace le sang (3). "

Boileau redira dans les vers suivants toute l'horreur que lui inspire le style à la glace. Malgré ses affirmations, malgré le soin qu'il prend à échauffer ses rimes, Pradon soutient que la froideur des écrits date des écrits mêmes de Boileau, en particulier du *Lutrin* :

" ... Ce beau Lutrin, où son esprit s'égare,
" Cet enfant monstrueux d'un caprice bizarre,
" Où, par le *style froid* dont il fut l'inventeur,
" Il trouve le secret de morfondre un lecteur (4). "

1. 12 juillet 1700. — 2. *Nouv. Ch.*, t. II, p. 237. — 3. *Dial. sur l'Éloq.*, 2e dial.

4. *Le triomphe de Pradon.* — *Ép. à Alcandre*, p. III. Ce n'est point la chaleur qui distingue le style de Despréaux, semblable en cela, de très loin pourtant, au style de Pradon lui-même. Boileau ne fut pas certes le seul à travailler de temps en temps dans le genre glacé; ce fut trop souvent l'habitude de ses contemporains. Mais aussi les auteurs du XVIIe siècle n'avaient pas tous, comme leur confrère, l'abbé Michel de Saint-Martin, le moyen de " s'échauffer l'imagination. " Michel de Saint-Martin s'était fait bâtir " un lit de briques sur un fourneau "; et ce lit

—— * ——

" Boyer est à Pinchêne égal pour le lecteur.

1° *Boyer.*

Boileau, en note, définit le pauvre poète albigeois : " auteur médiocre "; et Brossette assure qu'il entendit son maître répéter de vive voix cette définition. " M. Despréaux m'a appris les particularités suivantes : *Boyer*, de l'Académie française, auteur " médiocre, etc. (1) " Racine, en ses Épigrammes, veut que le parterre ait appris à jeter des pommes pendant les Tragédies de Pradon; à siffler, pendant l'*Aspar* de Fontenelle; à bâiller, pendant les pièces de Boyer. Dans les mêmes Épigrammes, Racine fait pleurer un " bon financier, pour ce pauvre Holopherne, si " méchamment mis à mort par la *Judith* " de Boyer.

Le 24 juillet 1698, il annonçait à son fils Jean-Baptiste la mort de Boyer, et il ajoutait : " On prétend qu'il " (Boyer) a fait plus de cinq cent mille vers en sa vie ; " et je le crois, parce qu'il ne faisait autre chose. Si " c'était la mode de brûler les morts, comme parmi " les Romains, on aurait pu lui faire les mêmes funé- " railles qu'à ce Cassius Parmensis, à qui il ne fallut " d'autre bûcher que ses propres ouvrages, dont on fit " un fort beau feu. Le pauvre Boyer est mort fort " chrétiennement.... Je crois que c'est l'abbé Genest " qui aura la place de M. Boyer. Il ne fait pas tant de " vers que lui ; mais il les fait beaucoup meilleurs (2). "

D'où vient que Racine rit avec tant de persistance

" donnait à M. l'abbé le degré de chaleur nécessaire, pour lui échauffer " l'imagination aussi bien que le corps (*). " Comment avec pareilles précautions composer froidement ! Cependant les œuvres de ce chaud écrivain n'ont guère la réputation d'enflammer les lecteurs.

1. *Corresp.* Édit. Lav., p. 531, app.

2. *Lettres de Rac.* — *Édit. des Grands Écriv.*, t. VII.

* *Vign. Marvi.* 4e édit., t. I, p. 395.

de ce " pauvre Boyer "? Sans doute, les vers de Boyer étaient un peu ridicules; mais que de larmes ils firent verser, sans compter celles du " bon financier "! Peut-être Racine, en riant de Boyer, se vengeait-il d'avoir un jour applaudi une pièce de ce rival; car le " tendre Racine " se laissa un jour prendre à un stratagème du tendre Boyer.

" L'abbé Boyer, pour éprouver si la chute de ses " pièces ne devait pas être imputée à la mauvaise " humeur du parterre, fit afficher la Tragédie de *Judith* " sous le nom de *Pader d'Assezan*, jeune Gascon nou- " vellement arrivé à Paris. La pièce fut généralement " applaudie. Racine même, qui n'estimait pas Boyer, " se déclara en sa faveur. — *En voilà donc un qui* " *réussit en dépit de M. Racine!* s'écria du fond du " parterre le véritable auteur (1). "

Le même stratagème est consigné dans l'*Histoire de l'Académie*. Mais au lieu de *Judith*, d'Olivet nomme *Agamemnon*, et il ne dit point que Racine ait applaudi (2).

Boileau, qui appelle ici Boyer *froid écrivain*, l'appelle en ses Épigrammes, " le fade Boyer ". Boursault dans sa Comédie contre Boileau, s'égaya aussi aux dépens du pauvre poète d'Albi.

*Le Marquis.*

" Je le connais, la peste! il est bien agréable;
" C'est Boyer.

*Émilie.*

Bon. Boyer, vous le connaissez peu.
" Boyer, quand il compose, est toujours tout en feu;
" Dans ses moindres discours on voit ce feu qui brille,
" Et dans les vers qu'il fait le salpêtre pétille.

1. Sab. de Castr., *Les Trois Siècles de Litt.*
2. V. *Hist. de l'Acad. fr.*, éd. Livet, t. II, p. 325.

" Quand d'un crime parfois il exprime l'horreur,
" La fureur poétique est sa moindre fureur.
" S'il faut peindre Bellone au milieu du carnage,
" Son Pégase bondit et sa Muse fait rage ;
" Il sait camper, résoudre, assaillir, effrayer,
" Et dans ses vers pompeux étaler tout Boyer.
" Mais s'il faut de vers doux embellir quelques scènes,
" On le saigne d'abord de trois ou quatre veines,
" Pour faire évaporer par ces canaux ouverts
" La grandeur du génie et la force des vers (1). "

Racine met cinq cent mille vers à la charge de Boyer. Boileau ne lui en adjuge que quatre-vingt mille ; mais il estimait que cette montagne de phrases rimées ne valait pas un des vers que lui, Boileau, avait composés sur les bancs du collège. En effet, au cours d'une de ces confidences dont il honora Brossette, le vieux Despréaux narra comme quoi, étant encore en seconde, il avait essayé une Tragédie. De cette tragédie il avait retenu un vers, sans doute le meilleur, et Brossette en prit note. " M. Despréaux, dit-il, m'a cité ce seul vers, " qui est fort bien tourné ; et il m'a dit que M. Boyer, " qui avait fait quatre-vingt mille vers, n'en avait pas " fait un qui valût celui-là (2). "

Furetière dit aussi son mot du pauvre Boyer :

" Quand les pièces représentées
" De Boyer sont peu fréquentées,
" Chagrin qu'il est d'y voir peu d'assistants,
" Voici comme il tourne la chose :
" Vendredi, la pluie en est cause,
" Et dimanche, c'est le beau temps. "

Qu'il y a loin de toutes ces médisances aux beaux jugements portés par Chapelain et consorts sur l'auteur de *Judith*. L'auteur de la *Pucelle* écrivait, en 1662 : " *Boyer* est un poète de théâtre, qui ne cède qu'au

1. *Sat. des Sat.* — 2. *Corresp.* Éd. Laverdet, app. p. 534-5.

" seul Corneille en cette profession... Il pense fortement " dans le détail et s'exprime de même. Ses vers ne se " sentent point du vice de son pays (1). "

Loret (*Muse historique* du 14 janvier 1662) annonçait la *Policrite* de Boyer :

" ... Une autre pièce de mérite,
" Qu'on appelle la *Policrite*,
" Fille du feu sage Solon,
" Dont Boyer, un autre Apollon, (!)
" A fait, en langage énergique
" Un poème tragi-comique,
" Fort estimé des grands esprits,
" Et que l'on tient d'un rare prix. "

Le jugement de Chapelain sur Boyer était celui des précieux et des précieuses. Dans la pièce des *Véritables précieuses*, un acteur fait l'énumération des plus belles Tragédies, jouées pendant l'hiver de 1660. Il nomme d'abord les deux Corneille, puis arrive à Boyer, qu'il déclare " plein de feu " : " Nous avons encore vu cet " hiver le *Frédéric* (de Boyer), qui a fort réussi ; et c'est " sans doute avec quelque raison, puisqu'il ne part rien " de la veine de son auteur, qui ne soit plein de feu, " témoin sa *Clotilde* (1659), où la boutade est bien " exprimée (2). "

En 1663, la liste des pensions porte au huitième rang : " Au sieur *Boyer*, excellent poète français, 800 " livres." Le sieur Racine et le sieur Fléchier viennent ensuite, gratifiés d'une somme égale à celle de Boyer (3). La réputation du poète d'Albi se soutint quelque temps

1. Un autre académicien, l'historien continuateur de Pellisson, devait plus tard faire un mérite à Boyer d'avoir vu le jour sous le ciel chaud du midi: " L'aimable vivacité de sa province ne s'est point démentie en lui " jusqu'à l'âge de 80 ans." D'Olivet, *Hist. de l'acad.* Éd. Livet, t. II, p. 325-6.
2. Sc. VII, Édit. Livet, t. II.
3. V. *Gr. Écriv. de Fr.* — *Mol.*, t. III, p. 293-4.

encore. En 1669, Robinet le louait de tout son cœur, affirmant que, à l'Hôtel, où se joue le *Marius* de Boyer,

" ..... On remarque
" Infinité de gens de marque.
" C'est le jeune et grand *Marius*,
" Poème si beau que rien plus,
" Dont Boyer, qui sur le Parnasse
" Depuis si longtemps tient sa place,
" Est le digne et louable auteur (1). "

Mais un jour vint où Boileau posait cette question aux gens d'esprit : qui de Boyer ou La Chapelle "excita " plus de sifflements ? "

2° *Pinchêne.*

" Étienne Martin, sieur de Pinchêne, neveu de " Voiture ; il avait fait imprimer un gros recueil de " mauvaises poésies, contenant ses *Éloges du Roi, des* " *Princes et Princesses de son sang et de toute la* " *Cour* (2). " Boileau lui octroya une autre mention, au vers 17me de l'Épître ve, publiée la même année que l'*Art Poétique.* Il s'y représente comme le lion de la fable, commençant à vieillir, à grisonner, à devenir " plus traitable ",

" Laissant aux froids rimeurs une libre carrière ",

enfin, dans ce triste état, recevant le coup de pied de Pinchêne :

"... Tout, jusqu'à Pinchêne, et m'insulte et m'accable. "

Pinchêne lut ce vers et il en fut flatté, si nous en croyons Brossette. Pinchêne n'avait pas compris et il s'imaginait que le " vieux lion " demandait grâce (3). S'il continua de lire les œuvres de Boileau, il dut se désabuser et s'avouer son illusion. Dans le *Lutrin* les

1. *La Muse Hist.*, 2 fév. 1669. — 2. Brossette.
3. On peut voir, dans l'édition de M. Gidel, une réponse de Pinchêne, qui contredit un peu l'affirmation de Brossette.

œuvres de Pinchêne servent de projectile d'un nouveau genre :

" D'un *Pinchêne* in-quarto Dodillon étourdi
" A longtemps le teint pâle et le cœur affadi. "

Ces derniers mots, d'après Brossette, " dénotent " l'insipidité des vers de Pinchêne: qui affadissent le " cœur. " Baillet relève cette plaisanterie de Despréaux et dit de Pinchêne : " Il paraît, par ce *qu'*il (Despréaux) " en rapporte, *que* la fureur poétique, *qui* donne souvent " la fièvre chaude aux autres poètes, avait dégénéré " en fièvre lente dans la veine de notre Auteur, et *que* " ses vers en communiquent les effets, *qui* sont la pâleur " et le dégoût dans l'esprit de ceux *qui* les lisent (1). "

Boileau affligé d'environ douze lustres et d'une perruque, s'écriait encore : O vieillesse ennemie ! regrettait ses beaux jours, et se plaignait d'être

" A *Pinchêne*, à Linière, à Perrin comparé (2). "

Il n'y eut pas que le satirique à sentir l'ennui répandu dans les œuvres de Pinchêne. Le *Carpenteriana* rapporte un bon mot de Santeuil, appelant Pinchêne ennuyeux en face de Pinchêne lui-même. Celui-ci lisait devant Santeuil le privilège royal qu'il venait d'obtenir pour un Recueil de poésies. Le privilège était accordé à Cramoisy. Lorsque Pinchêne fut arrivé à la clause : *Et faisons très expresses défenses à tous imprimeurs*, etc.., Santeuil l'interrompit, et lui déclara net qu'il était bien inutile d'interdire aux autres imprimeurs la reproduction ou le débit d'un tel ouvrage. — " Point tant que vous " le croyez, répondit froidement Pinchêne ; je fais les " frais de l'édition.— Bon pour cela, répliqua Santeuil; " mais il faut aussi faire afficher que vous donnerez " de l'argent à ceux qui voudront lire votre livre (3). "

1. *Jug. des Sav.* — M. de Pinchesne. — 2. *Ép.* X. — 3. Cité dans les *Hist. de T. des R.*, t. III.

—— * ——

" On ne lit guère plus Rampale et Ménardière,

1° *Rampale.*

Brossette écrivait, le 21 octobre 1702, après un entretien avec " notre auteur " : *Rampalle.* Il a fait " des Idylles, qui sont médiocrement belles. Ce poète " croyait être le premier qui eût employé le nom " d'*Idylle* en notre langue; mais quelques vieux auteurs " français fort oubliés s'étaient servis du mot *Idylle* ou " d'*Idyllie*... Quoique les vers de Rampalle ne soient " pas moins oubliés aujourd'hui que le nom de ces " vieux auteurs, nous en voyons néanmoins l'éloge " dans une lettre de Balzac, adressée à Rampalle, " L. XII, L. 17 (1). "

L'éloge du bucolique Rampale se lit aussi chez Colletet : " Il est arrivé que de notre temps M. de " Rampale, qui à mon gré savait aussi bien le beau " tour des vers que pas un autre à ma connaissance, " a renouvelé la gloire de l'Idylle (2). " Au même endroit, Colletet proclame poète bucolique Jules de la Mesnardière, dont nous allons nous occuper. Voici un spécimen de la manière de M. de Rampale. Je le cueille parmi les *Miscellanea* de Ménage (3).

" L'aurore en ses plus beaux habits
" Ouvrait d'une clef de rubis
" Le portail d'où le jour commence sa carrière, etc... "

Quelle fraîcheur !

2° *La Mesnardière.*

" *La Mesnardière.* Il était lecteur de la chambre " du Roi. Il a fait une *Poétique*, qui toute médiocre " qu'elle était, ne laissa pas d'être lue, parce qu'on la " regarda comme une chose nouvelle, et que effecti-

1. *Corresp.*, etc., Ed. Laverdet, app., p. 531. — 2. *Disc. du poème bucol.*, 1657, p. 37. — 3. IIe P., p. 121.

" vement il y proposait d'assez bonnes règles, qu'il avait " tirées d'Aristote, d'Horace et de Scaliger. Ce poète " avait fait une Tragédie intitulée *Alinde*, qu'il cite " souvent dans sa *Poétique*, mais cette pièce fut trouvée si froide, qu'on n'en put jamais souffrir une seconde représentation (1). "

Jules Pilet de La Mesnardière était disciple d'Esculape, comme Claude Perrault. Avant d'écrire sur l'art des vers, il avait composé un *Traité de la Mélancolie*, à propos des possédées de Loudun, ses compatriotes. Il devint médecin de Gaston d'Orléans, maître d'hôtel du roi, et académicien par dessus le marché.

Chapelain le jugea bien sévèrement dans son Mémoire à Colbert : " *La Mesnardière*. Il écrit avec assez " de facilité et assez de pureté en vers et en prose ; " moins faible en français qu'en latin. Son style est " mol et étendu; et, dans ses longues expressions, se " délaye et se perd ce qu'il y pourrait avoir de rai- " sonnable. Quand il se veut élever, il dégénère en " obscurité et ne fait paraître que de beaux mots qui " ne font que sonner et ne signifient rien....

" Enfin ce n'est pas un homme dont on puisse rien " faire, ni sur qui on puisse appuyer aucun dessein où " il faille jouir de tant soit peu de cervelle (2). " D'après mainte page de notre commentaire, on a pu juger, en dépit de Chapelain, que La Mesnardière avait fait preuve d'un " peu de cervelle " dans sa *Poétique*, sinon dans ses poésies. Le bonhomme Loret était plus galant que Despréaux et que Chapelain, à l'égard du médecin lettré :

" Le savant de La Mesnardière,
" Qui sait de la belle manière
" Parler et coucher par écrit

1. Brossette. — 2. *Hist. de l'Acad. franç.* etc., t. II, p. 99.

" Autant que pas un bel esprit...
" Le savant de La Mesnardière
" Depuis cinq jours est dans la bière ;
" Son esprit docte et relevé
" Du trépas ne l'a point sauvé (1). "

——— * ———

" Que Magnon, du Souhait, Corbin et La Morlière.

Nous trouvons parmi les notes de Brossette, notes en grande partie dictées par Boileau (2) :

" M. Despréaux nomme ces quatre poètes, comme " des modèles d'une froide et mauvaise poésie.

" 1° *Magnon.* Il avait fait un poème intitulé : l'*En-* " *cyclopédie*, qui devait être de trois cent mille vers. " Et en y travaillant, il disait à ses amis qui lui deman- " daient quand son poème serait achevé : Cela sera " bientôt fait : je n'ai plus que cent mille vers à faire. " Et il le disait fort sérieusement. De tous les ouvrages " de Magnon, je n'ai pu voir qu'une Tragédie, intitu- " lée : *Josaphat*, imprimée chez Toussaint Quinet en " 1646. A juger du mérite de l'auteur par cette pièce, " il est tout à fait digne du rang que M. Despréaux " lui donne ici parmi les plus mauvais poètes. "

Brossette écrivait ceci, le samedi 21 octobre 1702. En éditant les œuvres du maître, il ajouta quelques autres détails sur le poète encyclopédique : " Magnon " était né dans la province de Bresse, et fut quelque " temps avocat au Présidial de Lyon ; ensuite il s'éta- " blit à Paris. Il composa dans ces deux villes quelques " pièces de théâtre : *Josaphat*, *Séjanus*, *Oroondate*, " fort impertinentes; puis renonçant à des ouvrages si " bornés, il entreprit un poème intitulé : l'*Encyclopé-* " *die*... Scarron a, dit-on, dépeint admirablement ce

1. *La Muse hist.*, 14 avril, et 9 juin 1663.
2. *Corresp.*, etc., éd. Laverdet, app., p. 531-2.

Magnon sans le nommer, en certaine épître chagrine, où il le fait parler de ses ouvrages, et entre autres " des *Conciles*, qu'il avait dessein de mettre en vers. "

Quel courage! plusieurs in-folios rimés! Magnon ne regardait pas à la peine ou plutôt ce lui était un jeu. — " Dans la Préface de *Jeanne de Naples*, Tragédie de sa façon, imprimée en 1656, Magnon dit que ces " pièces lui *coûtent presque moins de peine à les faire*, " *que l'on n'en prendra à les lire. Et pour te le faire* " *voir*, dit-il au lecteur, *je veux bien t'avertir, dans un* " *temps où l'on croit être épuisé dans la façon d'un* " *Sonnet, que je projette un travail de deux cent mille* " *vers, et d'autant de prose à proportion... Mon entre-* " *prise est de te produire en dix volumes, chacun de* " *vingt mille vers, une science universelle, mais si bien* " *conçue et si bien expliquée, que les bibliothèques ne te* " *serviront plus que d'un ornement inutile* (1). "

Rien que cela! O modestie des poètes!... Magnon se présente à nous avec une autre recommandation, que ses poèmes in-folio. Il fut l'ami du grand Corneille (2). Le 25 avril 1662, Corneille écrivait à l'abbé de Pure (son ami aussi) : " J'appris hier que le pauvre " Magnon est mort de ses blessures. Je le plains, et " suis, de tout mon cœur, etc...

CORNEILLE. "

Magnon avait été attaqué par des voleurs sur le Pont-Neuf (3).

1. Cité par Fontenelle, *Hist. du Th. franç.*, p. 78. — V. aussi les FF. Parfait, t. VI.

2. Chapelain traitait Magnon de " fou ". — V. *Lettres*, 22 juillet 1662, éd. Tamizey de Larroque, t. II, p. 245.

3. " Un des forts auteurs de nos jours,
" Un des favoris du Parnasse,
" Qui pouvait égaler un Tasse,
" Magnon, esprit tout plein de feu,

Magnon fut aussi l'ami de Molière, qui fit jouer par sa troupe la *Zénobie*, de Magnon. Loret louait ainsi la pièce et l'auteur : " En l'hôtel du Petit-Bourbon ", dit Loret, il se joue

" .... Une pièce fort belle,
" Venant d'une docte cervelle. "

Cette pièce

.... " Est nouvellement fourbie ;
" On l'intitule *Zénobie;*
" Et l'auteur est monsieur Magnon,
" Honnête homme, bon compagnon,
" Dont on doit admirer les veilles,
" Et qui fait les vers à merveilles.
" ... De ce rare écrivain,
" Pour poème et pour tragédie,
" La plume féconde et hardie
" Écrit d'un style aussi savant
" Que pas un autre auteur vivant (1). "

Pas un autre ! quoi, même Corneille !

2° *Du Souhait.*

" Toutes ses poésies consistaient en pointes et en " jeux de mots ; et c'est pour en faire voir le ridicule, " que Sarrasin fit des Stances fort connues, qui finis- " sent par ce vers :

" La lune et le soleil, la rose et le rosier.

" Du Souhait avait traduit en prose l'*Iliade* d'Homère, " en 1627 (2). "

---

" Fut assassiné depuis peu,
" C'est-à-dire l'autre semaine,
" Vers, dit-on, la Samaritaine. "
(Loret, *Muse hist.*, 29 avril 1662.)

Jean Magnon était de Tournus, en Mâconais, et avait fait ses études chez les Jésuites de Lyon. (V. FF. Parfait, t. VI.)

1. *Muse hist.*, 13 déc. 1659. — V. FF. Parfait, t. VIII, p. 328 et suiv.
2. Brossette, *loc. cit.*

" 3° *Corbin* était l'ami de Du Souhait ; et ils rimaient " tous deux à peu près dans le même goût. Il avait " traduit la Bible mot à mot. Voici des vers de sa façon, " que M. Despréaux avait retenus :

" *A M. Du Souhait. Odelette :*

" Qui t'a, mon du Souhait,
" Dicté tant à souhait
" Le vers qui te renomme ?
" Ces vers ne sont pas tiens ;
" Un homme je te tiens ;
" Ces vers ne sont pas d'homme (1). "

Ce Jacques Corbin eut pour fils l'avocat Jacques Corbin, que Despréaux fait " enrouer ", au vers 36 de sa maigre Épître de l'Huître. Cet avocat fut précoce ; " il plaida sa première cause à quatorze ans, et ne plaida " pas mal pour son âge. Martinet, célèbre avocat, fit " alors cette Épigramme :

" *Vidimus attonito puerum garrire* (2) *Senatu*,
" *Bis pueri, puerum qui stupuere senes.* "

Jacques Corbin, son père, le poète, " offrit (raconte " encore Brossette) un tableau votif à Notre-Dame, " pour obtenir à son fils un heureux succès dans sa " plaidoirie, et mit ces deux vers au bas du tableau :

" Vierge au visage bénin,
" Faites grâce au petit Corbin. "

L'intention était excellente, mais l'inscription ?... Corbin fit beaucoup d'autres vers pleins de bonne intention. Il rima une *Franciade*, ou Vie de saint François, en douze chants, de laquelle il fut le premier — peut-être aussi l'unique — admirateur. Il traduisit lui-même son admiration dans ce quatrain enthousiaste :

1. Brossette, *loc. cit.* — 2. Ailleurs on lit : *gannire*.

" A genoux, *Énéïde*, à genoux, *Iliade !*
" Adorez toutes deux ma sainte *Franciade ;*
" Car vous n'êtes que fable et pure vanité ;
" Ma sainte *Franciade* est toute vérité (1) . "

D'accord ; mais les vers !...

4° *La Morlière.* " Cet auteur est si obscur et si " ignoré, que M. Despréaux ne m'en a pu dire aucune " particularité. " Ainsi s'exprime le fidèle trucheman, Brossette (2). Boileau ne savait que le nom de ce pauvre La Morlière, et il en a fait un... immortel. Mais ce nom rimait si aisément à *Mesnardière !* or Boileau imitait son guide Horace, dont il a dit, au chant II :

" Et malheur à tout nom qui, propre à la censure,
" Put entrer dans un vers !... "

Saint-Marc et du Monteil, successeurs de Brossette, complètent les renseignements, si peu fournis, de ce dernier sur Adrien de La Morlière : " Il était natif de " Chauni et chanoine d'Amiens. Colletet, dans son " *Art poétique*, nous apprend que cet auteur publia " divers Sonnets, avec un commentaire, qui est une " espèce de glose aussi ténébreuse que le texte. Il a fait " aussi les *Antiquités et les choses les plus remarquables* " *d'Amiens*, dont il y eut quatre éditions en vingt ans."

Son meilleur ouvrage est un travail de généalogie sur " plusieurs nobles et illustres maisons vivantes et éteintes " en l'étendue du Diocèse d'Amiens (3). "

Boileau, selon toute vraisemblance, aura vu ce nom dans un recueil de poésies ; et sans plus de renseignements, il écrivit :

" On ne lit guère plus..... La Morlière ! "

1. V. Édit. de Saint-Surin, t. II, p. 283. — 2. *Loc. cit.*, p. 532. — 3. V. *S.-M.*, t. II, p. 147.

—— * ——

" Un fou du moins fait rire, et peut nous égager ;
" Mais un froid écrivain ne sait rien qu'ennuyer.
" J'aime mieux Bergerac et sa burlesqué audace,

Brossette dit négligemment de Cyrano de Bergerac qu'il montra plus d'imagination que de jugement. Il ajoute : " Molière aimait Cyrano, qui était plus âgé " que lui. C'est du *Pédant joué* de Cyrano, que Molière " a pris ce mot fameux :

" *Mais qu'allait-il faire dans cette galère* (1) ? "

Ce *Pédant* était un principal du collège de Beauvais, nommé Grangier. Cyrano avait été élève de ce même collège avant Boileau.

L'ouvrage où Bergerac étale le plus parfaitement " sa burlesque audace " est l'*Histoire comique des État et Empire de la Lune et du Soleil.* On prétend que Fontenelle, Swift et Voltaire ont extrait plus d'une perle de ces fouillis monstrueux. Voici le début du voyage dans la Lune. Un soir Bergerac, " à neuf heures " sonnées ", revenait de Clamart, avec plusieurs amis. C'était par un beau clair de lune. " Les diverses pensées " que nous donna cette boule de safran nous défrayèrent " sur le chemin ; de sorte que, les yeux noyés dans ce " grand astre, tantôt l'un le prenait pour une lucarne " du ciel ; tantôt un autre assurait que c'était la platine " où Diane dresse les rabats d'Apollon ; un autre, " que ce pouvait bien être le Soleil lui-même, qui, " s'étant au soir dépouillé de ses rayons, regardait par " un trou ce qu'on faisait au monde quand il n'y était " pas. Et moi, leur dis-je..., je crois que la Lune est un " monde comme celui-ci, à qui le nôtre sert de Lune. " Quelques-uns de la compagnie me régalèrent d'un

1. *Corresp.* etc., app. p. 533.

" grand éclat de rire. " Là-dessus Bergerac rêve un voyage de découvertes en ces pays lointains (1). Il attache (comme la gravure de son *Histoire* le fait voir), à sa ceinture et à ses épaules, " quantité de fioles, " pleines de rosée ". Le Soleil pompe cette rosée un beau matin, et Cyrano monte vers les astres. Il arrive à la Lune, en passant par le Canada. Il rencontre dans le monde lunaire qui est fait au rebours du nôtre, des êtres fort étranges comme son imagination. Puis il redescend chez les humains ; il met d'abord pied à terre en Italie, où les chiens, accoutumés d'aboyer à la Lune, et sentant l'odeur de la Lune dans les habits du voyageur, sont sur le point de le dévorer. Enfin il s'embarque pour Marseille, et narre ses aventures aux vulgaires habitants de notre planète.

A quelque temps de là, Cyrano repartait pour le Soleil, et s'élevait au-dessus de Toulouse, au moyen d'un appareil " en forme d'icosaèdre", qu'il avait charpenté, raboté, collé, " huit jours durant " (2).

L'audace littéraire de Bergerac se déploie aussi merveilleusement dans ses *Lettres ;* notamment dans celles où il décrit les quatre saisons de l'année ; détachons-en quelques phrases :

L'*Hiver*. " Les hommes épouvantés... des prodiges " de cette effroyable saison, en tirent des présages " proportionnés à leur crainte. S'il neige, ils s'imagi- " nent que c'est peut-être au firmament, le *chemin* " *de lait* qui se dissout ; que cette perte fait de rage " écumer le Ciel ; et que la Terre, tremblant pour ses " enfants, en blanchit de frayeur. Ils se figurent que " l'univers est une tarte, que l'hiver, ce grand mons- " tre, sucre pour l'avaler ; que peut-être la neige est " l'écume des plantes qui meurent enragées, et que les

1. Édit. d'Amsterdam, 1709, p. 1 et 2. — 2. *Ib.*, p. 166.

" vents qui soufflent le froid sont les derniers soupirs
" de la nature agonisante (1). "

Le *Printemps*. " Je pense que la nature est aux
" noces. On ne voit que danses, que concerts, que
" festins ; et qui voudrait chercher dispute, n'aurait
" pas le contentement d'en trouver, sinon de celles
" qui, pour la beauté, surviennent entre les fleurs. Là,
" possible, au sortir du combat, un œillet tout sanglant
" tombe de lassitude. Là, un bouton de rose, enflé du
" mauvais succès de son antagoniste, s'épanouit de
" joie. Là, le lis, ce colosse entre les fleurs, ce géant de
" lait caillé, glorieux de voir ses images triompher au
" Louvre, s'élève sur ses compagnes, les regarde de
" haut en bas, et fait devant soi prosterner la violette,
" qui, jalouse et fâchée de ne pas monter aussi haut,
" redouble ses odeurs, afin d'obtenir de notre nez la
" préférence que nos yeux lui refusent. Là le gazon de
" thym s'agenouille humblement devant la tulipe, à
" cause qu'elle porte un calice (2). "

La rosée d'*Été*. "... Cette belle rosée, qui nous fait
" croire par ses infinies gouttes de lumière, que le
" flambeau du monde est en poudre dans nos prés ;
" qu'un million de petits cieux sont tombés sur la terre;
" ou que c'est l'âme de l'univers, qui, ne sachant quel
" honneur rendre à son père le soleil, sort au-devant
" de lui, et le va recevoir jusque sur la pointe des
" herbes. Les villageois s'imaginent, tantôt que ce
" sont des poux d'argent tombés au matin de la tête
" du soleil qui se peigne ; tantôt la sueur de l'air, cor-
" rompue par le chaud, où des vers luisants se sont mis;
" tantôt la salive des astres, qui leur tombe de la
" bouche en dormant. Mais enfin, quoi que ce puisse
" être, il n'importe ; fussent les larmes de l'Aurore, elle

1. T. I, p. 4. — 2. *Ibid.*, p. 9.

" s'afflige de trop bonne grâce, pour ne pas nous en " réjouir (1). "

L'*Automne.* "Admirez comment cette horrible saison " traite les arbres en leur disant adieu. Elle les charge " de vers, d'araignées et de chenilles ; et tout chauves " qu'elle les a rendus, elle ne laisse pas de leur mettre " de la vermine à la tête. Nommez-vous cela des pré- " sents d'une bonne mère à ses enfants (2) ? "

Voilà comment " un fou peut nous égayer. "

Cyrano avait aussi fait des vers ; Despréaux en cita l'un des meilleurs à son cher Brossette, en lui expliquant le passage de la *Poétique*, qui nous occupe. — " M. Despréaux m'a dit un vers de ce poète, qui est " très remarquable ; il parle des faux dieux,

" Ces dieux que l'homme a faits et qui n'ont pas fait l'homme (3)".

Malgré ce beau vers, Cyrano doit être rangé là où Boileau le met, parmi " les fous qui font rire ". — " Je crois, dit Ménage, que quand il fit son *Voyage de* " *la Lune*, il en avait déjà le premier quartier dans la " tête (4). "

Bergerac était grand ferrailleur . " Il avait le nez fortement maltraité, soit par la nature, soit par les accidents. Comme on ne pouvait le regarder sans rire, " il " ne pouvait souffrir qu'on le regardât ; un coup " d'œil le mettait en colère et lui faisait porter la main à " l'épée (5)." On s'explique après cela les impertinences et les grossièretés, qui sont tombées de la plume, et de la cervelle de Cyrano.

Tout n'est pas extravagant chez ce " fou " ; mais ce fou ne doit pas toujours non plus faire rire les honnêtes gens.

1. *Ibid.*, p. 13. — 2. *Ibid.*, p. 17. — 3. *Loc. cit.*, p. 532. — 4. *Ménag.*, t. II, p. 22. — 5. T. III, p. 240.

—— * ——

" Que ces vers où Motin se morfond et nous glace.

" The *Counter-Scuffle* has more wit and art,
" Than the stiff formal stile of *Gondibert.* "
(DRYDEN.)

" Pierre Motin, natif de Bourges, a laissé quelques " poésies, qui sont imprimées dans des Recueils, avec " celles de Malherbe, de Racan et de quelques autres " Poètes de son temps. Il était ami de Régnier qui lui " a adressé sa IVe Satire ; et Motin a fait une Ode qui " est au-devant des Satires de Régnier (1). "

*Motin* a-t-il la malchance de figurer là pour *Cotin ?* Le grave Baillet (2) a cru voir d'après la ressemblance des noms une allusion au pauvre Abbé. Mais, sur la parole même de Boileau, Brossette soutient que le Satirique épargna *Cotin* ce jour-là. C'est bien le poète de Bourges qu'il a voulu exhumer, pour en faire une momie dans son hexamètre. D'autre part, le *Ménagiana* (3) se porte aussi garant des intentions de Despréaux : " Les *État et Empire de la Lune et du* " *Soleil* ont de l'invention et du génie. C'est ce que " Despréaux, fin connaisseur, a bien senti, lorsque, " dans son *Art Poétique*, ch. IV, il a dit :

" *J'aime mieux Bergerac et sa burlesque audace,*
" *Que ces vers où Motin se morfond et nous glace.*

" Sur quoi je remarquerai en passant que *Motin*, " comme bien des gens l'ont cru et le croient encore, " ne désigne pas ici *Cotin*, mais est le véritable Motin, " ami de Régnier ; ce que je tiens de M. Despréaux " lui-même, qui m'a témoigné avoir voulu se venger " par là de l'ennui que la lecture de quelques vers de " ce froid Poète, insérés dans des Recueils, lui avaient " causé. "

1. Brossette. — 2. *Jug. des Sav.*, t. V, p. 133. — 3. T. II, p. 26.

Une trentaine d'années auparavant, Motin avait eu un sort bien différent. Son nom avait été inscrit au catalogue des auteurs " les plus célèbres de notre lan-" gue." Il était là en compagnie de Ronsard, de Marot, de Régnier, de Malherbe et de plusieurs autres illustres. Boileau l'a isolé de cette noble compagnie, pour l'envoyer " se morfondre" tout seul, au milieu des douze syllabes qui lui sont consacrées.

Baillet semble pris de complaisance ou de compassion pour cette victime. Écoutons le docte compilateur : " Motin n'était pas un Poète tout à fait méprisable ; " mais il avait trop de flegme et trop peu de feu... Il " paraît, par une Satire de Régnier, qu'il n'était pas un " de ces *poètes à la douzaine* de son temps, ni de ceux qui

" Font un bouchon à vin du laurier du Parnasse ;

" qu'il était poète sans pourtant être fou ; ce qu'on " pouvait mettre alors au nombre des raretés les plus " singulières ; et qu'il n'était pas de ces poètes sauva-" ges, qui offusquaient la nature et l'art de la véritable " poésie par leurs figures et leurs expressions ampou-" lées (1). "

J'ai parcouru les poésies de Motin citées dans le recueil de Monfuron (1638) et dans un autre plus récent. Le poète berrichon s'y trouve fort bien entouré ; mais en dépit de Baillet et de l'entourage, je souscris des deux mains au jugement de Despréaux.

* 

" Ne vous enivrez point des éloges flatteurs,
" Qu'un amas quelquefois de vains admirateurs,

A partir de ce distique, Boileau commence à rebattre les conseils déjà donnés au chant 1er. Il revient sur la flatterie, puis sur les qualités et la nécessité de la critique. Même fonds d'idées avec une autre forme.

1. *Jug. des Sav.*, t. V, p. 132-3.

——— * ———

" Vous donne en ces réduits, prompts à crier : Merveille !

" *Des Réduits prompts à crier : Merveille !* C'est " une façon de parler, dont la hardiesse ne sera jamais " jugée raisonnable. " Telle est la décision de Desmarets (1). Pradon l'appuie : " On ne criera pas : " *Merveille*, sur cette expression (2). " Brossette excuse son maître, en faisant observer que " *prompts à* " *crier* " se rapporte aux " *admirateurs* " du vers précédent. Est-ce vrai ? Daunou le nie ; il prétend que " *Réduits* " séparé de " *prompts* " par une virgule est trop isolé et n'a qu'un sens vague ; mais y a-t-il réellement une figure trop hardie et déraisonnable à prendre les Réduits pour les gens qui s'y rassemblent ?

Le *Réduit* était une réunion, un salon, un cercle, ou, comme on disait encore, un " Rond littéraire ". L'hôtel de Rambouillet avait été le parangon de ces académies au petit pied. " C'était, suivant Conrart, le délicieux " *Réduit* de toutes les personnes de qualité et de " mérite qui fussent alors ; — une cour abrégée et " choisie, moins nombreuse, mais, si je l'ose dire, plus " exquise que celle du Louvre (3). "

C'est là que l'on essayait et préparait les succès d'une œuvre nouvelle. Despréaux, dans la préface des œuvres posthumes de son frère Gilles Boileau, conte que son aîné fut " comme forcé " de lire sa traduction du IVe livre de l'Énéïde, " en plusieurs *Réduits* cé- " lèbres. " Là aussi Despréaux chercha pour son *Art Poétique* naissant les applaudissements des gens d'esprit. Desmarets le lui rappela en ces termes galants :

1. *Déf.*, etc., p. 102. — 2. *Nouv. Rem.*, etc., p. 97.— 3. *Hist. de l'Acad. franç.*, Ed. Livet, t. II, p. 103.

" Boileau... veut, à force de braire,
" Enseigner ce qu'il ne peut faire;
" Car c'est braire, de déclamer
" En Ruelle où chacun le flatte,
" Où, tant plus son organe éclate,
" Plus il croit qu'on doit l'estimer,
" Où la dupe prend pour *Merveilles*,
" Quand il étourdit les oreilles (1). "

On voit par la fière *Excuse à Ariste*, que le grand Corneille refusait d'aller mendier les suffrages de ces cercles, où l'admiration pouvait aisément tourner à la coterie :

" J'ai peu de voix pour moi, mais je les ai sans brigue;
" Et mon ambition, pour faire peu de bruit,
" Ne les va point quêter de Réduit en Réduit. "

Le *Réduit* n'était pas toujours un salon de grand hôtel, une chambre bleue. On en faisait même au cabaret. Brossette nous apprend que l'un des Réduits les plus " célèbres " du XVII^e siècle était celui de la place du Cimetière Saint-Jean. La fine fleur des gens de lettres et des gens de cour s'y réunissait chez un traiteur fameux et Despréaux en était un des personnages les plus considérables. La note de Brossette offre des détails connus et qui traînent dans les histoires de la Littérature. Nous la transcrivons seulement pour mémoire. — Là se rassemblaient tous les jours " ce " qu'il y avait de jeunes Seigneurs des plus spiri- " tuels de la Cour, avec MM. Despréaux, Racine, " La Fontaine, Chapelle, Furetière et quelques autres " personnages d'élite ; et cette troupe choisie avait une " chambre particulière du logis, qui leur était affectée. " En ce temps-là les Cafés n'étaient pas encore établis. " Dans ce célèbre *Réduit*, ils inventaient mille ingé-

1. *La déf. du poème hér.*, p. 76.

" nieuses folies. Là fut composée la parodie de quel-
" ques scènes du *Cid*, sur une prétendue querelle de La
" Serre et de Chapelain, avec l'enlèvement de sa per-
" ruque à calotte ; là fut imaginée la métamorphose de
" cette fameuse perruque en Comète ; là fut faite en
" très peu de jours la Comédie des *Plaideurs* de Ra-
" cine.

" Enfin il ne serait pas possible de raconter toutes
" les plaisanteries fines et délicates, que ce rendez-vous
" a vues naître. — Il y avait sur la table de cette cham-
" bre un exemplaire de la *Pucelle* de Chapelain, qu'on
" y laissait toujours ; et quand quelqu'un d'entre eux
" avait commis une faute, soit contre la pureté du lan-
" gage, soit contre la justesse du raisonnement, ou
" quelque autre semblable, il était jugé à la pluralité
" des voix ; et la peine ordinaire qu'on lui imposait,
" était de lire un certain nombre de vers de ce poème.
" Quand la faute était considérable, on condamnait le
" délinquant à en lire jusqu'à vingt ; et il fallait qu'elle
" fût énorme, pour être condamné à lire la page entière,
" tant la lecture de ce poème leur paraissait ennuyeuse
" et assommante (1). "

* 

**" Tel écrit récité se soutient à l'oreille,**
**" Qui dans l'impression au grand jour se montrant,**
**" Ne soutient pas des yeux le regard pénétrant.**

Serait-ce à dessein que Boileau a écrit " *se soutient* " au vers 44, et " *ne soutient pas* " au vers 46 ? La cause de ce rapprochement ne saurait être une antithèse.

Boileau avertit en note qu'il s'agit encore ici du pauvre poème transformé en instrument de supplice pour les habitués du *Réduit* décrit par Brossette. Brossette renchérit et souligne ainsi : " Le poème de la

1. *Notes de l'Épigr.* 2.

"*Pucelle* de Chapelain, et tant d'autres". L'Épopée de Chapelain était une merveille avant d'avoir paru; on en savait le plan tracé en prose et " les connaisseurs " en étaient charmés; jusque-là que MM. d'Andilly " et Le Maistre en parlèrent au duc de Longueville, " comme d'un projet où la gloire de sa maison était " intéressée (1). " Chapelain lui-même fait savoir au public, par la préface de ses 14,000 vers, de quelles louanges son œuvre a été saluée avant d'être livrée aux imprimeurs. Et avec quelle modestie ce si " bon " homme " avait reçu tant de bravos intimes : " Ceux " qui me connaissent savent que je me connais, et que, " n'ayant jamais eu d'orgueilleuses pensées de la mé- " diocrité de mes forces, je n'en ai aussi jamais dit que " ce que j'en ai pensé. Ils savent encore que les louan- " ges anticipées de quelques personnes officieuses " n'ont été souffertes par moi qu'avec beaucoup de " peine, et que j'ai toujours appréhendé qu'elles ne " m'engageassent à soutenir une réputation plus gran- " de que ma faiblesse ne le permettait. "

Mais alors pourquoi le bon Chapelain écouta-t-il les " éloges flatteurs " des *Réduits ?* Pourquoi mit-il sa prose en vers? Et surtout pourquoi fit-il imprimer (2) ? L'impression était alors, comme maintenant, un bien terrible écueil. Alors comme maintenant, on le savait, on l'écrivait. Corneille avait déjà dit depuis quarante ans :" Je sais que l'impression d'une pièce en " affaiblit la réputation : la publier, c'est l'avilir (3). "

1. *Hist. de l'Acad.* etc., t. II, p. 129.

2. Sachons gré à Boileau de n'avoir pas répété ici le nom de Chapelain, pour le faire *précepte.* Est-ce par compassion qu'il lui épargna ce châtiment ? Un mot de Madame de Sévigné le donnerait à entendre : " Despréaux vous ravira par ses vers. Il est attendri pour le pauvre Cha- " pelain ". (13 déc. 1673.)

3. *Mélite. — Au Lecteur.*

Scarron avait résumé les effets de l'impression dans ce quatrain :

" C'est au Palais, chez les marchands,
" Où la vente mauvaise ou bonne
" A tous ouvrages ôte ou donne
" Le nom de bons ou de méchants (1). "

Montfleury avait osé accuser les pièces de son concurrent Molière, de ne se soutenir qu'à la lecture :

" Si, quand il fait des vers, il les dit plaisamment,
" Ces vers sur le papier perdent leur agrément.
" On est désabusé de sa façon d'écrire ;
" L'on rit à les entendre, et l'on pleure à les lire ;
" Et de ces mêmes vers tels qui seront charmés
" Ne les connaissent plus quand ils sont imprimés (2). "

C'est bien un peu ce que l'Alceste de Molière essayait de faire comprendre à Oronte. Mais il est si doux de se voir imprimé.

Pourtant " l'impression est l'écueil ! " C'est une maxime de La Bruyère, écrite à la première page des *Caractères*. Et si l'on s'en rapporte à Madame de Sévigné, l'impression fit tort même à un chef-d'œuvre de Racine. Malgré sa vieille admiration pour Corneille, la vieille Marquise avait fort goûté la représentation d'*Esther* à Saint-Cyr ; elle avait même qualifié cette pièce de " belle Tragédie " ; mais à quelques semaines de là, elle écrivait à sa fille : " Vous avez *Esther ;* " l'impression a fait son effet ordinaire ; vous savez que " M. de la Feuillade a dit que c'est une requête " contre l'approbation publique (3). "

Boileau en disant " *Tel écrit...* " pouvait sous-entendre d'autres noms propres que celui de la malheu-

1. *Ode burl. à Fouquet.*
2. *Impromptu de l'Hôtel de Condé*, 1663, sc. IV. — V. Fournel, *Cont. de Mol.*, t. I, p. 257-8.
3. 9 mars 1689.

reuse *Pucelle.* Le *Bolæana* recueille au moins une anecdote où l'on voit le poète appliquant son précepte sur l'écueil de l'impression. Il s'agit de *Judith.* Le succès en fut grand tout d'abord, grâce au débit de la Champmeslé. —" M. Essain, frère de Madame de La " Sablière, en fit de grands récits à M. Despréaux qui " lui répondait toujours : Je l'attends sur le papier (1). "

Boileau, si on l'en croit lui-même, craignait le moment solennel où ses vers allaient, pour la première fois, s'étaler chez Barbin, ou chez Thierry. Il en fut ainsi, lui-même le confesse, quand l'*Art Poétique* fut sur le point d'être soumis aux presses de Barbin. La suspension de l'ouvrage le soulagea " du fardeau de " l'impression et de l'incertitude des jugements " publics (2). "

Malgré ce fardeau et ces incertitudes, Boileau, comme ses semblables en Apollon, se résignait volontiers à voir ses œuvres,

" Ambitieux libelles,
" Étaler chez Barbin leurs feuilles criminelles. "

La longue liste des éditions de ses vers publiés sous ses yeux et par son ordre, en serait une preuve fort suffisante. Il savait bien quel sort leur était réservé. Et puis les auteurs ont beau parler des dangers de l'impression, ils aiment à courir ces dangers, comme des braves. Corneille avouait naïvement que les conseils des sages ou des amis ont peu ou point de succès en pareil cas : " Beaucoup de mes amis m'ont toujours " conseillé de ne rien mettre sous la presse, et ont " raison, comme je crois. Mais, par je ne sais quel mal- " heur, c'est un conseil que reçoivent de tout le monde " ceux qui écrivent, et pas un d'eux ne s'en sert (3). "

1. *Bol.*, LXV.— 2. *Lettre* de Boil. à Colbert.— 3. *Mélite.*— *Au Lecteur.*

Desmarets plaint Boileau d'avoir eu la faiblesse d'imprimer. Après les trois vers : " *Tel écrit* ... " Desmarets ajoute : " Voilà l'état où il (Despréaux) est " tombé lui-même par cette impression ; comme on le " connaît par le jugement de ceux de bon goût qui " l'ont lue, et par ces remarques qui en ont été faites. " Il devrait toujours lire, et jamais ne faire impri- " mer (1). "

—— * ——

" On sait de cent auteurs l'aventure tragique.

De ces " cent auteurs " Boileau en va nommer un, au vers suivant. Il en nomme dix ou quinze autres dans les Satires et dans *La plaine de Barbin*. Grâce à la bataille des chanoines, maint bouquin

" Vit le jour pour la première fois (2). "

Selon une des Épigrammes du même Boileau, un ouvrage de Desmarets avait tous ses exemplaires chez Billaine, même après vingt ans d'impression.

Saint-Marc, commentant ces vers de l'*Art Poétique*, nomme La Motte parmi les " cent auteurs " ; et à ce propos il enregistre une historiette qui fait trop d'honneur à La Fontaine pour être omise ici : " Nous avons " vu la même chose arriver aux Fables de feu La " Motte. On les avait louées à toute outrance, lors- " qu'il les avait récitées dans les assemblées publiques " de l'Académie. A peine furent-elles imprimées, " qu'elles n'eurent plus pour admirateur que le petit " Abbé de Pons, qui soutint toujours que le public " avait tort, et que c'était un excellent ouvrage.

" Plusieurs personnes se souviennent, aussi bien " que moi, qu'un jour il vint au Café très en colère " contre un petit neveu, qu'il avait, auquel il avait

1. *La déf.*, etc., p. 103. — 2. *Lutr.*, ch. V.

" donné, pour apprendre par cœur, deux Fables, l'une " de La Fontaine, et l'autre de La Motte. L'enfant, " qui n'avait pas plus de six ans, avait appris sans peine " celle de La Fontaine, et n'avait jamais pu retenir un " mot de celle de La Motte.

" Cette expérience ne convertit point l'Abbé de " Pons, et ne fit que l'indigner contre le mauvais goût " futur de son neveu (1)."

—— * ——

" Et Gombaud tant loué garde encor la boutique.
" A hundred Authors fates have been foretold,
" And *Shadwell's* Works are printed but not sold ".

(DRYDEN).

Gombaud avait été accablé d'éloges par les gens de lettres de son temps. Chapelain, Ménage, L'Étoile, Costar, Conrart, et je ne sais combien d'autres avaient acclamé les petites œuvres du gentilhomme huguenot. Chapelain appréciait en six monosyllabes le grand génie de Gombaud : " Son fort est dans les vers ". Costar l'estimait le premier poète de France, pour les Sonnets et les Épigrammes. Mais voici la plus forte preuve du mot de Boileau : " *tant loué* ". C'est Conrart qui parle : " Il (Gombaud) avait été honoré de la bien- " veillance de tous les grands et de toutes les dames " des trois cours qu'il avait vues, c'est-à-dire celles de " Henri IV, de Louis XIII et de Louis XIV glorieu- " sement régnant en nos jours ; et pendant les régen- " ces de deux grandes reines, Marie de Médicis et " Anne d'Autriche (2). " Gombaud fut l'un des assidus et l'un des poètes applaudis au Réduit très illustre de l'hôtel de Rambouillet. " Enfin M. de Gombauld fut " aimé et admiré de tous ceux qui, comme lui, avaient

1. Éd. de Boil., t. II, p. 149.
2. *Hist. de l'Acad.*, Ed. Livet, t. II, p. 103.

" sacrifié aux muses et aux grâces ([1]), et je ne doute " point... que le mérite de ses ouvrages ne fasse obte- " nir à son nom l'immortalité ([2]). " Oui, il l'a obtenue; mais il la doit à Boileau.

——— * ———

**" Écoutez tout le monde, assidu consultant :**

Dans ses *Réflexions critiques* sur Longin, Boileau développe sa pensée et la confirme de deux exemples connus : " Un esprit médiocre fera quelquefois aperce- " voir le plus habile homme d'une méprise qu'il ne " voyait pas. On dit que Malherbe "... et le reste ([3]). Il s'agit de la servante de Malherbe ; puis de la servante de Molière. Nous avons ailleurs relaté ces anecdotes qui montrent la docilité de nos littérateurs du grand siècle ([4]). Corneille consultait " tout le mon- " de "; il en convient, dans la dédicace de la *Suivante :* " Pour moi, je laisse dire *tout le monde*, et fais mon " profit des bons avis, de quelque part que je les " reçoive ".

Les candidats du théâtre demandaient même des lumières à Boyer : " Si de jeunes auteurs allaient pour " le consulter, ils le trouvaient toujours prêt à leur " donner ses avis, la seule chose qu'il eût à donner ([5])."

Boileau commença, lui aussi, par écouter tout le monde d'assez bonne grâce. Parmi ceux qui eurent l'honneur d'éclairer Boileau, il ne faut pas oublier le Roi. Le fait a bien sa signification; il prouve que le Roi savait la langue française et pouvait en remontrer aux habiles. Boileau lisait à Sa Majesté le manuscrit du

1. L'Étoile par exemple. Il disait un jour, avec une modestie de poète: " Malheur à tout homme qui fait des vers, et qui n'est pas connu de M. " *Gombaud*, de M. Ménage et de moi ". (*Ménag.* Éd. de 1693, p. 460-1.)
2. Ibid. — 3. *Réfl.* I. — 4. V. Notes du ch. I. — 5. *Hist. de l'Acad. Franç.* etc., t. II, p. 326.

*Lutrin*. Or, au chant IV du poème, Louis XIV nota une faute que le malin frondeur des chanoines n'aurait pas dû laisser échapper. Aux vers 49 et 50, le poète avait coiffé son prélat d'un *domino*, en lui chargeant le bras de l'*aumusse*. Louis XIV apprit à Boileau que le domino se porte en hiver, et l'aumusse en été et qu'on ne les voit point ensemble sur le même individu. L'auteur écouta et se corrigea. Il avait raison d'écrire: *Consultez tout le monde;* il eût pu ajouter : et le Roi.

Le législateur devint plus revêche en vieillissant. Louis Racine l'en blâme, en rappelant les tendresses du vieillard pour la Satire de l'*Equivoque :* " Il la lisait " à ses amis ; mais il ne voulait plus que leurs applau- " dissements. Ce n'était plus ce poète qui autrefois " demandait des critiques et qui disait aux autres :

" *Écoutez tout le monde, assidu consultant* (1). "

——— * ———

" Un fat quelquefois ouvre un avis important.

Les commentateurs, après Brossette, rapprochent ce vers d'un proverbe grec, cité par Macrobe (2), et par Aulu-Gelle (3) :

" Πολλάκι γὰρ καὶ μῶρος ἀνὴρ μάλα καίριον εἶπεν. "

Brossette le rapproche aussi du vers de Perse, (Sat. III) :

" *Discere ab insano multum laudanda magistro* ".

" Au reste, poursuit le même Brossette, la maxime " contenue dans ce vers de notre auteur, et dans le " précédent, n'était point inconnue au cardinal de " Richelieu, qui, dans son *testament politique* (4), dit : " *Le plus habile homme du monde doit souvent écouter*

1. *Mém. sur la vie de J. Racine.* — 2. *Saturn.* L. VI. — 3. *Nuits att.*, L. II, ch. 6. — 4. Part. I, ch. VIII, sec. 2.

" *les avis de ceux qu'il pense même être moins habiles* " *que lui. Comme il est de la prudence*, continue-t-il, *de* " *parler peu, il en est aussi d'écouter beaucoup. On tire* " *profit de toutes sortes d'avis ; les bons sont utiles par* " *eux-mêmes et les mauvais confirment les bons.* "

Boileau, en personne, n'a-t-il pas plus d'une fois profité des critiques provenant de petits esprits, de la racaille du Parnasse ? Oui; et qui plus est, il le reconnaît humblement ; il dit à son cher Racine :

" Je sais sur leurs avis corriger mes erreurs (1).

Merci, poète, pour cette franchise. — Desmarets en particulier ouvrit plus d'un avis utile à son adversaire; et, détail assez piquant, il l'a fait justement pour ce vers où Despréaux énonce cet axiome: " *Un fat quel-* " *quefois*... Voilà encore, ce mot de *fat* qui lui plaît " tant, et qui déplaît tant aux honnêtes gens; et que " toutefois il offre si souvent au Roi. Il l'avait mis " encore deux fois en la page 131 (2) :

" Et mille fois un fat...
" Un honnête homme, un fat...

" Ce mot est si bas, qu'il fait de la peine en poésie (3)."

Boileau ne jugea point à propos d'écouter Desmarets en cette rencontre ; mais Pradon le remercie de n'avoir pas toujours été rétif aux leçons de ce Mentor: " M. D*** n'a pas été incorrigible : il a très bien " profité, en plusieurs endroits, des leçons que M. " Desmarets lui a faites ; et il a même, dans la dernière " édition de ses ouvrages, mis mot pour mot des vers " que M. Desmarets lui avait donnés libéralement, " pour mettre en la place des méchants qu'il avait " faits (4)."

1. Épitre VII, v. 65. — 2. De l'édition de Barbin, (V. ch. III). — 3. *La déf.*, etc., p. 103. — 4. *Nouv. Rem.*, p. 8.

Et plus loin : " Que de contradictions la critique de " M. Desmarets lui a fait ôter ! Ç'a été une forte méde- " cine, qui a purgé ses ouvrages d'une quantité " d'humeurs peccantes. Et tout fier qu'il est, il n'a pas " laissé de s'en servir (1). "

Pradon grossit énormément l'importance des services rendus à l'auteur de la *Poétique* par l'auteur du *Clovis*. Toutefois il ne se méprend que sur le nombre des corrections indiquées par celui-ci et essayées par celui-là.

——— * ———

" Quelques vers toutefois qu'Apollon vous inspire,
" En tous lieux aussitôt ne courez pas les lire.

C'est le conseil donné, vers la même date, par Senecé à un ami fictif ou réel :

" Chacun te fuit et s'éloigne de toi ;
" A tes côtés règne une solitude
" Qui te surprend : tu veux savoir pourquoi ?
" Je vais le dire avec la bonne foi
" Que me permet notre vieille habitude.
" Cette fureur de réciter les vers
" A tous venants est cause qu'on t'évite.
" Il n'est sujet dans le vaste univers,
" Occasion ni grande ni petite,
" Il n'est écueil où ne donne à travers
" L'empressement d'étaler ton mérite...
" D'être importun tu ne peux te passer ;
" A table, au lit, sur la chaise percée,
" Tu lis partout ; et ta muse insensée
" Jusqu'à l'église ose nous relancer (2). "

Ce n'est point une maladie nouvelle chez la gent versifiante, de vouloir régaler tout le monde de vers frais éclos. Horace (3), Martial (4), Régnier en avaient ri. Et deux ans avant l'apparition de la *Poétique*, Mo-

1. *Ibid.*, p. 40. — 2. *Œuvr. ch.*, etc., p. 265. — 3. V. *A.P.* v. 474, etc.— 4. L. III.

lière en riait encore. Ce qu'il y a de plus plaisant, c'est que Molière riait de cette manie par la bouche de Vadius, lequel s'en rend coupable, alors qu'il est en train de la blâmer. Vadius, à l'en croire lui-même, n'est pas de ces poètes, chez qui l'on voit

" *L'indigne empressement de lire leurs ouvrages.* "

Vadius plaisante tout à son aise sur le compte de ces empressés :

" Le défaut des auteurs dans leurs productions,
" C'est d'en tyranniser les conversations,
" D'être au palais, aux cours, aux ruelles, aux tables,
" De leurs vers fatigants lecteurs infatigables.
" Pour moi, je ne vois rien de plus sot... "

Or, pendant cette belle tirade, Vadius cherche sous son pourpoint la *Ballade*, dont il souhaite d'offrir la primeur à Trissotin et à toute la compagnie (1).

Le satirique Rouennais, L. Petit, se plaint aussi de cette engeance toujours prête à lire ses élucubrations :

" Là, je vois ces fâcheux, dont jamais on n'approche
" Qu'ils ne fassent sortir le rôle de leur poche ;
" Et qui dedans l'oreille, en dépit qu'on en ait,
" D'un ton majestueux vous fichent un sonnet,
" Un conte, un madrigal, une ode, une ballade,
" Toujours admirateurs de leur ouvrage fade (2). "

Le P. Bouhours connaissait bien ces lecteurs fatigants et infatigables : " Ils n'ont pas plus tôt fait une " bagatelle, qu'ils en régalent tout le monde. Ils sont " toujours prêts à réciter leurs Madrigaux et leurs " Odes, pour s'attirer un peu de louanges; ils se louent " sans façon, et se donnent de l'encens les premiers (3)."

Les plaisanteries latines et françaises ne corrigeront point les Oronte, ni les Vadius, ni le *Recitator acerbus* du bon Horace.

1. *Femmes Sav.*, Acte III, sc. 5. — 2. *Disc. Satyr.*, 1686; *Sat. II*, p. 18. — 3. *Entr. d'Ar. et d'Eug.*, 2e Entr.

Cette sangsue,
Qui vous happe, vous tient, vous occit en suçant,
Et ne lâche la peau que bien saoûle de sang.

Ils devraient prêter l'oreille à un témoin du grand siècle, assurant que c'est là une maladie des seuls petits génies : " Il n'y a rien de plus incommode qu'un " poète content de lui et plein de son mérite; il prône " partout ses ouvrages; et dès qu'on sait rimer un " bout de vers, on veut que tout le monde le sache; " pendant que les grands hommes ont tant de peine à " se produire, et prennent tant de soin de se cacher (1)."

—— * ——

**" Gardez-vous d'imiter ce rimeur furieux,**
**" Qui, de ses vains écrits lecteur harmonieux,**
**" Aborde en récitant quiconque le salue,**
**" Et poursuit de ses vers les passants dans la rue.**
**" Il n'est temple si saint, des anges respecté,**
**" Qui soit contre sa Muse un lieu de sûreté.**

" Nor imitate the *Settles* of our times,
" Those tuneful readers of their own dull rhymes. "
(DRYDEN.)

Le " rimeur furieux " était un faiseur de vers latins, " Charles Du Perrier, d'Aix en Provence ", neveu de ce Du Perrier, consolé par Malherbe. " Il s'était d'abord " attaché à la poésie latine, où il réussissait assez bien, " et il se vantait d'y avoir formé le célèbre Santeuil; " mais ils se brouillèrent ensuite par une jalousie poé- " tique. Du Perrier renonça à la poésie latine, pour " faire des vers français (2), dans lesquels il ne soutint

1. P. Rapin, *Réflex.*, etc., 2e édit., 1675, p. 9.
2. C'est surtout, au témoignage de Boileau, avec ses vers latins que Du Perrier poursuivait les passants. La preuve en est dans les notes publiées par M. Laverdet. Brossette avait d'abord écrit deux conjectures : " *Ce* " *rimeur furieux*... cela pourrait s'appliquer à un M. Martinet, aide des " cérémonies, et conviendrait assez à Santeuil de Saint-Victor, s'il " n'avait écrit en latin. " Boileau corrigea ainsi, de sa main : " Ce n'est " ni de l'un ni de l'autre dont j'ai voulu parler, mais de Du Perrier, " fameux faiseur de vers latins, dont il importunait tout le monde. " (*Corresp.*, etc.; suppl. p. 494.)

" pas sa première réputation, quoiqu'il se fût proposé
" Malherbe pour modèle. La fureur qu'avait Du Per-
" rier de réciter ses vers à tous venants le rendait
" insupportable. Un jour il accompagna M. Despréaux
" à l'église; et pendant toute la messe, il ne fit que lui
" parler d'une Ode qu'il avait présentée à Messieurs
" de l'Académie française, pour le prix de l'année 1671.
" Il se plaignait de l'injustice qu'il prétendait qu'on lui
" avait faite, en adjugeant le prix à un autre. A peine
" put-il se contenir un moment pendant l'Élévation. Il
" rompit le silence, et s'approchant de l'oreille de
" M. Despréaux : *Ils ont dit*, s'écria-t-il assez haut,
" *que mes vers étaient trop malherbiens*. Cette saillie
" inspira les deux vers suivants à notre auteur :

" Il n'est temple si saint, etc... (1). "

Lorsque Du Perrier eut l'idée malencontreuse de distraire Despréaux pendant la messe, l'*Art Poétique* était sur le métier. Du Perrier avait donc fort mal choisi son temps; il y gagna l'épithète ineffaçable de " rimeur furieux (2) ".

Sarrasin avait-il réellement subi une persécution semblable à celle qu'endura Despréaux, ou bien le récit analogue qu'il versifia, n'est-il qu'un préambule pour les *Stances du Marquis?* quoi qu'il en soit, je transcris ce préambule :

" L'autre jour, assez tard, et suivant ma paresse,
" Je sortais de chez moi pour aller à la messe,
" Lorsqu'un carrosse passe et me vient approcher.
" Alors j'entends : Arrête ! arrête donc, cocher !

1. Brossette.

2. Le trait raconté par Brossette me remet en mémoire cette note intime de Brossette, écrite le dimanche 29 octobre 1702 : " J'ai été voir " ce matin M. Despréaux, et je n'ai pas demeuré longtemps avec lui, " parce qu'il était temps d'aller à la messe. " (*Corresp.*, édit. Laverdet, p. 548.)

" Je me tourne à l'instant et j'aperçois paraître
" Un marquis qui me dit : Que faites-vous, mon maître?
" Vous allez à la messe et moi j'y vais aussi ;
" Faites-moi la faveur de prendre place ici ;
" Vous m'obligerez bien d'un mot de conférence.
" Je prends place en faisant une humble révérence ;
" Lors ayant fait toucher au faubourg Saint-Germain,
" Il se met à sourire et me presse la main :
" Je vous voudrais, dit-il, lire une poésie,
" Que je fis l'autre jour, poussé de fantaisie.
" Je l'ai déjà montrée à plusieurs beaux esprits ;
" Et nul, sans me flatter, n'en parle avec mépris.
" Monsieur que vous voyez, docte en cette matière,
" (Il me montre un pédant qui tient l'autre portière,
" Et qui, tout ignorant, croit passer en cet art
" La gloire de Malherbe et celle de Ronsard),
" La trouve de son goût ; et, pour me satisfaire,
" Il reste seulement qu'elle puisse vous plaire.
" Faites-moi, s'il vous plaît, le bien de l'écouter.
" Lors il crache, et commence après à réciter. "

Sarrasin fait réciter à son Marquis des *Stances*, qui cadrent bien avec la manière du pauvre Du Souhait ci-dessus nommé.

—— * ——

**" Je vous l'ai déjà dit : aimez qu'on vous censure,**

C'est le vers 192 du chant Ier :

" *Aimez qu'on vous conseille et non pas qu'on vous loue.* "

Nous avons inséré au chant Ier un ample commentaire, touchant les devoirs réciproques des auteurs et des critiques; nous ne le referons pas. Le conseil deux fois donné par Boileau était celui de tout le monde. Le XVIIe siècle intelligent répétait en pratique, et en paroles, le mot d'Horace : *corrige, sodes.* Qu'il suffise d'entendre La Bruyère : " L'on devrait aimer à lire ses " ouvrages à ceux qui en savent assez pour les corriger " et les estimer.

" Ne vouloir être ni conseillé, ni corrigé sur son " ouvrage, est un pédantisme.

" Il faut qu'un auteur reçoive avec une égale mo- " destie les éloges et la critique que l'on fait de ses " ouvrages (1). "

—— * ——

" Et, souple à la raison, corrigez sans murmure ;
" Mais ne vous rendez pas dès qu'un sot vous reprend.

Boileau, plus d'une fois, rangea poétiquement dans cette catégorie des " *Sots* " tel ou tel censeur de ses vers. Il le fit par exemple (d'après Vigneul-Marville), à propos des " alouettes " de son Repas ridicule. Boursault s'était moqué (2) de ces alouettes servies par Boileau à ses commensaux et lecteurs, en été, " au mois " de juin."On ne sert pas alors d'alouettes; c'est chose élémentaire dans l'art des cuisiniers ; et là-dessus, " les " ennemis de M. Despréaux triomphaient... L'auteur " des Commentaires a avoué que M. Despréaux aurait " peut-être changé cet endroit, si ses ennemis ne " s'étaient pas si fort applaudis de cette critique. Le " succès de nos adversaires doit-il nous empêcher de " corriger nos fautes (3) ? "

Un autre jour, Boileau traita de la même façon M. et Mme Dacier. Il était allé leur servir sa misérable Satire de l'*Équivoque*. Le couple savant applaudit fort au début. Mais vers le milieu, il se rencontra un mot peu favorable à un ancien, à l'un de ces Grecs dont M. et Mme Dacier s'étaient faits les alliés et les *proxènes*. Les deux amateurs de la belle antiquité protestèrent; Boileau se défendit, on le pria de modifier tant soit peu le vers malsonnant. Boileau maintint son expression et ne voulut point écouter les remontrances du couple philhellène.

1. Ch. I, *Des ouvr. de l'esprit.*— 2. *Sat. des Sat.*— 3. *Vign. Mar.*, t. III.

Et, conclut Vigneul-Marville, " la lecture de l'*Équi-* " *voque* en demeura là (1). "

Un critique, même doué de bon sens et de science, peut devenir un " *sot* " en certains cas, c'est-à-dire en cas d'entêtement. Boileau le savait, et alors il conseillait à l'auteur d'user de son droit de légitime défense. — " Je montrais à M. Despréaux, raconte M. de Losme " de Monchesnay, un de mes ouvrages ; il me fit quelques " objections que je reçus avec beaucoup de docilité. " Mais voulant me louer d'être si traitable, il me fit com- " prendre qu'il y avait quelquefois autant d'entêtement " de la part du critique que de la part de l'auteur ; que " le dernier défendait ses vers avec trop de complai- " sance ; et que l'autre regardant sa critique comme son " propre ouvrage, la soutenait avec trop de chaleur. " Il me disait qu'il fallait chamailler de part et d'autre " avec cette exacte retenue dont ne sortent jamais les " honnêtes gens ; et que c'était ainsi qu'on parvenait " à trouver la vérité. C'est la raison pour laquelle il avait " avancé dans sa Poétique :

" *Mais ne vous rendez pas, dès qu'un sot vous reprend.*
" *Souvent dans son orgueil un subtil ignorant*
" *Par d'injustes dégoûts combat toute une pièce.*

" Mais aussi ne faut-il pas être trop roide, ni vouloir " ne point essuyer la moindre critique (2). "

—— * ——

" Souvent dans son orgueil un subtil ignorant
" Par d'injustes dégoûts combat toute une pièce,

Despréaux affirme qu'il en arrivait ainsi " *souvent* " ; Mme Deshoulières prétend que cela arrivait *toujours*.

1. T. III. La *Bolæana* ne raconte pas le fait de la même manière Mais il dit pourtant que Boileau se moqua du respect de M. Dacier pour ces héros dont il faisait des Saints, et qui eussent mérité les galères. (XXV.) — 2. *Bol.* LI.

Il est vrai que la Dame prétend cela dans son *Épître chagrine :*

" Un esprit de malignité
" Dans le monde a su se répandre ;
" On achète un bon livre afin de s'en moquer.
" C'est des plus longs travaux le fruit qu'il faut attendre ;
" Personne ne lit pour apprendre,
" On ne lit que pour critiquer (1). "

Et plus bas, parlant de ces lecteurs grincheux qu'un détail rebute :

" Un mot leur déplaît ; c'est assez ;
" Toute la pièce est détestable (2). "

——— * ———

" Blâme des plus beaux vers la noble hardiesse.
" On a beau réfuter ses vains raisonnements,
" Son esprit se complaît dans ses faux jugements ;
" Et sa faible raison, de clarté dépourvue,
" Pense que rien n'échappe à sa débile vue.

" Il n'y a rien de plus insupportable qu'un auteur " médiocre, qui, ne voyant point ses propres défauts, " veut trouver des défauts dans tous les plus habiles " écrivains (3). "

A la fin du premier chant, Boileau passe surtout en revue la conduite peu louable des auteurs en face des critiques. Ici il s'attaque plus directement aux critiques eux-mêmes, à leur sottise, à leur entêtement, à leur petites idées et petites mesures. Le " subtil ignorant", dont le poète fait ici l'esquisse, ressemble fort à l'oncle Damis, dont la médisante Célimène ébauche ainsi la physionomie :

" Depuis que dans la tête il s'est mis d'être habile,
" Rien ne touche son goût, tant il est difficile.
" Il veut voir des défauts à tout ce qu'on écrit,
" Et pense que louer n'est pas d'un bel esprit,

1. *Poésies de Mme Desh.*, p. 45-6 — 2. *Ibid.*, p. 49. — 3. Boileau, *Réflex.* IIIe.

" Que c'est être savant que trouver à redire,
" Qu'il n'appartient qu'aux sots d'admirer et de rire ;
" Et qu'en n'approuvant rien des ouvrages du temps,
" Il se met au-dessus de tous les autres gens (1). "

Vers la même époque, La Fontaine criait aux censeurs jaloux et sots, en leur contant l'histoire du Serpent et de la Lime :

" Ceci s'adresse à vous, esprits du dernier ordre,
" Qui, n'étant bons à rien, cherchez surtout à mordre. "

C'est bien là le fait des impuissants ; " la critique " est aisée " ; et elle leur est douce. Armande avait parfaitement défini les habitudes de ces gens-là dans le programme de son Académie :

" Nous serons, par nos lois, les juges des ouvrages ;
" Par nos lois, prose et vers, tout nous sera soumis ;
" Nul n'aura de l'esprit, hors nous et nos amis.
" Nous chercherons partout à trouver à redire,
" Et ne verrons que nous qui sachent bien écrire (2). "

N'étant bons à rien, ils cherchent à mordre, même l'acier des limes. Gare à leurs dents ! Après Boileau, La Fontaine et Molière, il faut entendre Racine sur le chapitre du critique borné et entêté. Lorsque Boileau écrit :

" *Un subtil ignorant*
" *Par d'injustes dégoûts combat toute une pièce,* "

on croirait qu'il vient de relire la première Préface de *Britannicus :* " Il n'y a rien de plus injuste qu'un " ignorant : il croit toujours que l'admiration est le " partage des gens qui ne savent rien : il condamne " *toute une pièce*, pour une scène qu'il n'approuve pas ; " il s'attaque même aux endroits les plus éclatants, " pour faire croire qu'il a de l'esprit ; et, pour peu que

1. *Misanth.*, acte II, sc. 5. — 2. *Femm. Sav.*, acte III, sc. 2.

" nous résistions à ses sentiments, il nous traite de pré-
" somptueux qui ne veulent croire personne. "

Le Satirique, le Comique et le Tragique prêtent exactement les mêmes allures d'esprit au sot lettré et suffisant. Ils le connaissaient tous trois, mieux que par ouï-dire. Combien de fois Molière n'avait-il pas vu son Marquis dédaigneux, qui juge et condamne " toute une " pièce ", par ces quatre mots, accompagnés d'un éclat de rire : " Tarte à la crème ! "

Les œuvres de Despréaux eurent cet honneur dangereux de passer au laminoir de censeurs à " *débile vue* ":

" Des prétendus défauts échappés à sa plume
" Il a vu contre lui s'enfanter un volume ;
" Perrault les marqua tous. Mais tous les bons esprits
" N'en ont pas moins aimé ni vanté ses écrits;
" Et, loin de les blâmer, ses licences hardies
" Sont du bon goût encor tous les jours applaudies (1). "

Pradon ne partage point cet avis optimiste. Dans la préface de son *Triomphe*, il se fâche de voir que Boileau ait tenu si peu de compte des *bons conseils* qu'on lui a prodigués. Pradon en est désolé; il se voit obligé de revenir à la charge : " Je m'étais persuadé, avec " quelque apparence, que l'auteur Satirique dans une " seconde édition, ne manquerait pas de corriger ses " ouvrages ; mais puisqu'il ne s'est pas voulu donner " cette peine, je crois qu'il est à propos de la prendre " pour lui. "

Quelle désinvolture !

*

" Ses conseils sont à craindre ; et si vous les croyez,
" Pensant fuir un écueil, souvent vous vous noyez.

L'Abbé de Villiers, qui savait son Boileau presque aussi bien que Brossette, adressait au futur prédicateur des règles calquées sur tout ce passage :

1. De Villiers, *Ép.* XIII. *Poésies*, etc., p. 383.

" D'un critique ignorant ne suis point le caprice.
" Aux avis d'un censeur tu ne dois déférer,
" Qu'autant qu'il aura su t'instruire et t'éclairer.
" Ne suis que la raison sur laquelle il se fonde;
" Car, ne croire personne, et croire tout le monde,
" Est un écueil égal; souvent on s'est gâté
" Autant pour avoir trop que trop peu consulté (1). "

——— * ———

" Faites choix d'un censeur solide et salutaire,
" Que la raison conduise et le savoir éclaire,

" Caractère de M. Patru, le plus habile et le plus " sévère critique de son siècle. " C'est Brossette qui applique ce portrait au beau Patru, avant d'entamer l'anecdote du " *Ne sis* Patru *mihi* " (2).

Du reste, Patru, avocat, académicien et oracle, employait à peu près tout son temps à se critiquer lui-même. " Les plaidoyers qu'il a donnés au public sont " des ouvrages, qui, à force d'être repassés et polis, " paraissent comme usés, au jugement de ceux qui " demandent moins d'art et plus de naturel. La meil- " leure partie de la vie de cet orateur s'est passée à cet " exercice de revoir et de retoucher ses écrits. Il ne " venait guère au Palais pour y plaider, ni pour y être " consulté, sinon sur les difficultés du langage, par un " certain nombre d'admirateurs qui se rangeaient à son " pilier... M. Despréaux ne manquait jamais de lire à " M. Patru tous ses ouvrages avant que de les donner " en public; et il a avoué plusieurs fois qu'il s'était bien " trouvé de ses décisions, et que son jugement était " sûr et sa critique fort censée (3). "

Patru n'était pas l'unique Aristarque. Nous en avons désigné plusieurs autres, vers la fin du Chant Ier. Citons seulement ici encore deux ou trois noms. Il y avait un

1. *Ibid.*, p. 56. — *L'art de prêcher*, ch. III. — 2. V. Ch. I. — 3. Vigneul-Marville, *Mél.* etc., t. I, p. 427-8.

Monsieur Lucas qui remplissait auprès de Corneille lui-même les fonctions de correcteur. Nous l'apprenons de Boursault : " Monsieur Lucas, connu pour habile " homme de tout ce qu'il y a d'habiles gens à l'Acadé- " mie, et que le Grand Corneille consultait souvent sur " ses ouvrages (1)... " Il n'est pas jusques à Quinault (dont le nom rime à " *défaut* ") qui n'ait été consulté. Regnard, le premier comique du XVIIe siècle après Molière, *longo sed proximus intervallo*, écrivait à ce même Quinault, en le saluant d'un " favori des Neuf " Sœurs ", et le priant poétiquement de réviser ses vers :

" Juge juste et sévère, ajoute, change, efface,
" Viens des mots trop pompeux humilier l'audace ;
" Fais à de languissants prendre un plus noble essor ;
" Sous tes critiques mains tout va devenir or (2). "

Boileau dit que le critique doit être " *salutaire* " ; c'est-à-dire que sa franchise et sa sévérité ne doivent pas être outrées. En ce cas, fût-il *solide*, il ne serait plus *salutaire*. Tel était, au témoignage de Pellisson, le tort grave de l'académicien Claude de l'Estoile : " Il " reprenait hardiment et brusquement, avec une sévé- " rité étrange, ce qui ne lui plaisait pas dans les choses " qu'on exposait à son jugement. On l'accuse d'avoir " fait mourir de regret et de douleur un jeune homme " qui était venu de Languedoc avec une Comédie qu'il " croyait un chef-d'œuvre, et où il (Claude de l'Estoile) " lui fit remarquer clairement mille défauts (3). "

*

" Et dont le crayon sûr aille d'abord chercher
" L'endroit que l'on sent faible et qu'on se veut cacher.

Boileau connaissait à merveille l'extrême indulgence des auteurs pour leurs œuvres et pour leurs défauts. —

1. *Lettres de Boursault*, t. II, *Lettre à M. Bernard*. — 2. *Œuvres de Regn.*, t. III, p. 326. — 3. *Hist. de l'Académie fr.*, Éd. Livet, t. I.

" Que voulez-vous ? un auteur est toujours auteur ", disait-il à Brossette, en se défendant contre les critiques de son jeune interprète et ami. Il eût pu ajouter : Un auteur est toujours homme. Les défauts que l'on se pardonne le plus aisément ne sont-ils pas ceux dont on est le plus convaincu ?

Boileau revient dans une de ses lettres sur cette faiblesse des gens d'esprit. Il en parle d'expérience. Selon lui, une critique est infaillible quand l'auteur la craint et la " sent ". Il écrit à Le Verrier, au sujet de quelques-uns de ses propres vers : " On n'y fait plus " actuellement que des critiques que je ne sens point, " et qui sont par conséquent mauvaises ; car à quoi je " reconnais une bonne critique, c'est quand je la sens, " et qu'elle m'attaque par l'endroit dont je me défiais. " C'est alors que je songe tout de bon à corriger, " regardant celui qui me la fait comme un excellent " connaisseur, et tel que le censeur que je propose " dans mon *Art Poétique* en ces termes :

" *Faites choix d'un censeur*, etc... "

Tous les esprits bien faits pensent et " sentent " comme Boileau. Racine, dès l'âge de vingt ans, savait (1) que la " conscience ne laisse jamais en " repos " l'écrivain qui se néglige et qui se veut cacher ses négligences.

*

" Lui seul éclaircira vos doutes ridicules,
" De votre esprit tremblant lèvera les scrupules.
" C'est lui qui vous dira par quel transport heureux
" Quelquefois dans sa course un esprit vigoureux,
" Trop resserré par l'art, sort des règles prescrites,
" Et de l'art même apprend à franchir leurs limites.

Avant d'entreprendre l'examen des idées de Boileau et de son siècle sur les " *règles* " et les " *limites* " de

1. V. *Lett. à M. Le Vasseur.*

l'art, félicitons-le d'avoir ici même suivi son précepte : *Un fat quelquefois ouvre un avis important.* Desmarets était un fat aux yeux de Boileau ; cependant c'est grâce à Desmarets qu'il effaça une incorrection du dernier de ces six vers. Il avait d'abord écrit : *franchir les limites;* Desmarets souligna ainsi cette expression ou peu grammaticale ou trop vague : " Méchant vers, " tant pour la rude inversion que pour l'équivoque (1)." Boileau se corrigea et changea *les* en *leurs.*

Remercions Boileau d'avoir, en cet alinéa, ouvert des horizons au génie, et aussi d'avoir répondu par avance aux exagérés qui font de lui un esprit toujours étroit, petit, esclave. L'art a des règles ; la nature, le sens commun, l'expérience sage les révèlent aux habiles. Mais ce n'est point violer les règles de l'art que de les franchir par un bond " *vigoureux* " ; c'est simplement briser des entraves. Balzac, en se prononçant contre l'injuste critique du *Cid* par Scudéry, disait de Corneille : " L'auteur du *Cid* vous avouant qu'il a violé " les règles de l'art, vous oblige de lui avouer qu'il a " un secret, qui a mieux réussi que l'art même. "

La première règle de l'art est de ne point astreindre le génie aux *recettes;* mais de lâcher la bride aux " esprits vigoureux. " Boileau l'a compris et il l'a décrété. Les " *règles prescrites* " en Littérature ressemblent aux lois du code civil ; celles-ci ne sont gênantes que pour les scélérats et délinquants de toute venue ; celles-là ne sont des obstacles que pour les esprits dépourvus d'ailes et ignorant les " *transports* " *heureux* ". — Corneille s'en est expliqué presque dans les mêmes termes que Boileau : " Il est bon de " hasarder un peu et ne s'attacher pas toujours servi-

1. *La déf.* etc., p. 103.

" lement à ses préceptes ([1]), ne fût-ce que pour prati-
" quer celui-ci de notre Horace : *Et mihi res, non me*
" *rebus submittere conor.* Mais il faut que l'événe-
" ment justifie cette hardiesse ; et dans une liberté de
" cette nature on demeure coupable, à moins que
" d'être fort heureux ([2]). "

Racine avait raillé très plaisamment les petits esprits qui croient un peu trop niaisement aux règles de l'art, les honnêtes gens qui se font scrupule de se laisser attendrir à une belle Tragédie, où le poète enjambe un rempart élevé par Aristote ou par l'abbé d'Aubignac : " Qu'ils se reposent sur nous, dit-il, de la fatigue " d'éclaircir les difficultés de la Poétique d'Aristote ; " qu'ils se réservent le plaisir de pleurer et d'être " attendris ; et qu'ils me permettent de leur dire ce " qu'un musicien disait à Philippe, roi de Macédoine, " qui prétendait qu'une chanson n'était pas selon les " règles : A Dieu ne plaise, Seigneur, que vous soyez " jamais si malheureux que de savoir ces choses-là " mieux que moi ([3]). "

Enfin Molière nous donne à entendre ce que c'est au fond que ces règles de l'art. Personne n'a mieux appris de l'art même à " franchir leurs limites ". Mais aussi comme il rit gaiement avec son Dorante, de " tout le savoir enrouillé des pédants ! "

*Lysidas.*

" Ceux qui possèdent Aristote et Horace voient

1. C'est-à-dire aux préceptes de l'*art dramatique.*

2. Cette liberté réglée, féconde, puissante, Bossuet l'avait réclamée en pleine Académie, en faveur de la langue française : " La licence doit " être restreinte par les préceptes. Mais toutefois vous prendrez garde " qu'une trop scrupuleuse régularité, qu'une délicatesse trop molle " n'éteignent le feu des esprits et n'affaiblissent la vigueur du style. " *Disc. de réception,* 1671. — 3. Préface de *Bérénice,* 1670.

" d'abord, Madame, que cette Comédie pèche contre
" toutes les règles de l'art.

*Uranie.*

" Je vous avoue que je n'ai aucune habitude avec
" ces messieurs-là, et que je ne sais point les règles de
" l'art.

*Dorante.*

" Vous êtes de plaisantes gens avec vos règles, dont
" vous embarrassez les ignorants et nous étourdissez
" tous les jours. Il semble, à vous ouïr parler, que ces
" règles soient les plus grands mystères du monde; et
" cependant ce ne sont que *quelques observations aisées*
" *que le bon sens a faites* sur ce qui peut ôter le plaisir
" que l'on prend à ces sortes de poème; et le même
" bon sens qui a fait autrefois ces observations les fait
" aisément tous les jours, sans le secours d'Horace et
" d'Aristote. Je voudrais bien savoir si *la grande règle*
" *de toutes n'est* pas *de plaire*, et si une pièce de théâ-
" tre qui a attrapé son but n'a pas suivi un bon che-
" min. Veut-on que tout un public s'abuse sur ces
" sortes de choses, et que chacun n'y soit pas juge du
" plaisir qu'il y prend ?

*Uranie.*

" J'ai remarqué une chose de ces messieurs-là ; c'est
" que ceux qui parlent le plus des règles, et qui les
" savent mieux que les autres, font des Comédies que
" personne ne trouve belles... Pour moi, quand je vois
" une Comédie, je regarde seulement si les choses me
" touchent ; et, lorsque je m'y suis bien divertie, je ne
" vais point demander si j'ai eu tort, et si les règles
" d'Aristote me défendaient de rire.

*Dorante.*

" C'est justement comme un homme qui aurait trouvé " une sauce excellente, et qui voudrait examiner si " elle est bonne sur les préceptes du *Cuisinier fran-* " *çais* (1). "

Après cette longue tirade où Molière expose sa façon d'entendre les règles, il est nécessaire d'ajouter que Boileau doit à Molière l'idée et l'expression même de son beau vers : *Et de l'art même apprend à franchir les limites.* La preuve s'en trouve dans un témoignage de Racine recueilli par son fils. Une Épigramme travaillée en commun par Boileau et par Racine (2) fut soumise au jugement de Molière. Entre deux expressions qui lui étaient proposées, Molière préféra la plus naturelle, bien qu'elle fût contraire à une règle de versification : " Il faut, dit-il, sacrifier toute régularité à la " justesse de l'expression ; *c'est l'art même qui doit nous* " *apprendre à nous affranchir des règles de l'art.* " Sur quoi Taschereau fait cette remarque : " Boileau frappé " de la justesse de l'observation, la mit en vers dans " le quatrième chant de l'*Art Poétique* (3). "

Mais cette *règle*, qui prime toutes les autres, n'était ni celle de Molière, ni celle de Boileau ; c'était la loi de tous, observée même entre les murs austères de Port-Royal : " On prescrit certaines règles pour les Tragé- " dies, pour les Comédies, pour les Satires. On veut " qu'elles aient chacune leur caractère particulier, dont " il ne soit pas permis de s'éloigner; mais malgré toutes " ces règles, les hommes croiront toujours avoir droit " d'être indulgents à ceux qui ne les violeront que pour " leur plaire. C'est par là qu'un excellent poète défen-

1. *La critique de l'École des Femmes*, Sc. VI. — 2. L'Épigr. contre Chapelain : " *Froid, sec, dur...* " — 3. *Hist. de Mol.*, L. II.

" dait avec raison une de ses pièces contre la critique " maligne de quelques censeurs. Il faut donc s'élever " au-dessus des règles, qui ont toujours quelque chose " de sombre et de mort... (1). "

On croirait lire une page de quelque *révolté* de 1820 ou de 1830 ; mais ceci fut imprimé en 1670. Ce sont les réflexions, ou de Lancelot, qui rima les *Racines Grecques*, ou de Nicole (2).

—— * ——

**" Mais ce parfait censeur se trouve rarement.**

Tout un chacun en convient. Et pourtant que de donneurs d'avis en ce monde ! Segrais les distribue en trois catégories, les petits, les médiocres, et les parfaits, correspondant aux trois facultés dont on se sert pour exercer la critique : la mémoire, l'esprit et le jugement. Voici cette ingénieuse répartition :

" Les petits semblent ne juger que de leur seule " mémoire ; parce qu'ils ne jugent que par rapport et " par exemple, et ne sauraient faire davantage.

" Les médiocres ne jugent que par l'esprit, à cause " qu'ils sont si charmés du leur, qu'ils en oublient tout " le reste. A force de s'admirer, ils se remplissent d'un " amour-propre qui leur rend la réflexion pénible et " souvent désagréable.

" Mais les derniers, qui ont plus de force et plus " de sagesse, en usent tout autrement. Ils gardent leur " mémoire pour se souvenir ; et quand il est question " de juger, ils s'en servent pour examiner, selon les " règles des anciens les plus approuvées, l'ouvrage

1. La Fontaine (Port-Royal), *Recueil de Poésies*, publiées en 1671. — Préface.

2. Sainte-Beuve incline à croire que la préface de ce recueil est de Nicole, " à cause d'une certaine vivacité *relative* que n'avait pas Lance- " lot ". (P. R., T. V, Liv. 5.)

" qu'on leur présente, par comparaison avec les autres " qu'ils ont déjà vus. Ils emploient leur esprit à cher- " cher les raisons de ce qui est bon et de ce qui est " mauvais ; et de cette sorte leur jugement instruit par " leur mémoire et éclairé par leur esprit, fait un juste " discernement (1). "

Baillet étudie, lui aussi, fort consciencieusement, les défauts des censeurs. Il les ramène à six principaux qui sont :

1° La *précipitation*, laquelle fait les préjugés et exécute les auteurs sans les avoir entendus.

2° La *pédanterie*, " vice propre et particulier des cri- " tiques", mais vice bien commun dans l'humanité civilisée ; vu qu'il y a " des pédants de toutes robes, de " toutes conditions et de tous sexes. "

3° La *chicanerie*, qui soulève " des querelles et des " procès sur toutes choses, malgré le bon sens et mal- " gré la raison "; qui épilogue sur les points et virgules, qui va jusqu'à imputer aux pauvres écrivains " les fau- " tes de l'imprimeur. "

4° La *malignité*, " production ordinaire de l'envie. "

5° " La passion de l'*amour* et de la *haine* ", qui ne regarde pas du même œil le livre de l'ami et celui de l'adversaire.

6° *L'amour-propre.* Même en parlant honorablement d'autrui, un auteur pense naturellement à soi, et à ses œuvres (2). " Mes petits sont mignons, beaux, " bien faits, sur tous leurs compagnons. "

On allongerait sans peine cette liste; tous les défauts de l'humanité pourraient y entrer. Je la veux clore par une bluette de Senecé, dont les stances joyeuses recèlent une vraie philosophie :

1. Segrais, trad. de l'*Énéide*, préf. p. 4.
2. *Jug. des Sav.*, t. I, p. 49-66.

" Crispin, ce critique sauvage,
" Qui trouve à tondre sur un œuf,
" Quand on lui montre quelque ouvrage,
" Soupire et vous dit : *Rien de neuf.*
" Que ce soit Idylle, Épigramme,
" Vaudeville, ou chant du Pont-Neuf,
" Ode, Satire, Épithalame,
" A tout même accueil : *Rien de neuf...*
" J'ai cru longtemps, je le confesse,
" Que par cette exclamation
" Il déplorait la sécheresse
" De la moderne invention.
" Enfin j'ai trouvé l'enclouûre
" Du *Rien de neuf* tant soupiré :
" C'est qu'il habite une masure,
" Et porte un habit déchiré (1). "

La Rochefoucauld pensait bien sévèrement du genre humain, lorsqu'il l'étudiait, en attendant un accès de goutte ; un pauvre critique, grelottant de froid ou de fièvre, est peu enclin à trouver de la chaleur dans le livre le plus vivant. Mais alors qu'il s'abstienne et se taise (2).

1. *Œuv. ch.*, Éd. E. Chasles et P. Cap. — *Pièces diverses.*

2. *Mais ce parfait censeur se trouve rarement.* Chapelain croyait modestement, sincèrement, mériter ce titre de " parfait censeur ". Il osait écrire, avec une naïveté " à nulle autre seconde ", sur la liste des gens de lettres, dignes de pension (1663). — " *Chapelain...* On le croit " assez dans les matières de langue, et on passe volontiers par son avis " pour la manière dont il se faut prendre à former le plan d'un ouvrage " d'esprit, de quelque nature qu'il soit, ayant fait étude sur tous les gen- " res, et son caractère étant plutôt de judicieux que de spirituel, surtout " il est candide ; et comme il appuie toujours de son suffrage ce qui est " véritablement bon, son courage et sa sincérité ne lui permettent jamais " d'avoir de la complaisance pour ce qui ne l'est pas. "

O modestie ! Voilà comment le " candide " Chapelain appréciait les jugements de Chapelain. Il s'en ouvre avec une franchise étrange et dans un style absolument baroque. Mais il est persuadé de ce qu'il dit. " Cet " homme nourrissait le plus profond respect pour sa personne, et devait " passer ses journées à genoux devant lui-même. " (Th. Gautier, *Les Grotesques.*)

—— * ——

" Tel excelle à rimer qui juge sottement.

Cela s'est vu. Mais ce qui s'est vu plus souvent, et se voit tous les jours, c'est que des gens rimant fort sottement, prennent de là le droit de juger, et jugent comme ils riment. Le P. du Cerceau prétend en avoir rencontré, même dans l'âge d'or du bel esprit : " Rien " surtout n'impatiente davantage que d'entendre pro- " noncer sur cette matière (la poésie) des poètereaux " de deux jours, qui n'en sont encore qu'à l'A. B. C. " et qui croient déjà être au niveau des La Fontaine " et des Deshoulières. J'ai vu de ces petits merciers " du Parnasse, qui, sans autre fonds que de quelques " phrases, et de quelques rimes détournées dont ils " avaient garni leur mallette, se donnaient la liberté " de juger souverainement des ouvrages d'autrui, et " d'y mettre le taux (1) ! "

Ce n'est pas toujours la sottise d'un poète qui lui fait prononcer de sots jugements sur les vers d'autrui. La Bruyère croit que le mépris jaloux inspire aux faiseurs de vers l'éloge de leurs confrères: " Si un poète " loue les vers d'un autre poète, il y a à parier qu'ils " sont mauvais et sans conséquence. " Ils imitent les femmes qui, persuadées de leur beauté, accordent que telle ou telle dame n'est pas absolument laide (2).

Huet avait été plus loin que Boileau et que La Bruyère, en affirmant que les " bons poètes " sont de beaucoup plus nombreux, que " les bons juges de la " poésie " : " Dans mon petit Traité de *L'origine des* " *Romans*, j'ai avancé un paradoxe, contre quoi

1. *Réfl. sur la poés. fr.*, p. 208. — 2. Ch. XII, *Des jugements.* — " Ils " substituent, à la place de ce qu'on leur récite, de ce qu'on leur dit, ou de " ce qu'on leur lit, ce qu'ils auraient fait eux-mêmes en pareille conjonc- " ture. " *(Ibid.)*

" personne n'a pourtant réclamé. J'ai dit que les bons " juges de la poésie sont plus rares que les bons " poètes ; et j'en avais fait demeurer d'accord M. de " Segrais, à qui cet ouvrage était adressé (1). " Huet démontre son paradoxe. Ses preuves sont ingénieuses et le paradoxe pourrait bien avoir raison.

——— * ———

" Tel s'est fait par ses vers distinguer dans la ville,
" Qui jamais de Lucain n'a distingué Virgile.

En preuve de cette rareté des bons juges, Boileau choisit l'exemple de Corneille. " Notre auteur, dit " Brossette, désigne ici le grand Corneille. " Corneille, comme le fait observer M. Géruzez, distinguait fort bien Lucain de Virgile ; mais c'était pour préférer Lucain à Virgile. Le savant Huet se sert du même exemple pour établir la même thèse que Boileau. — " Pour dernière preuve de mon paradoxe, que les bons " juges de poésie sont plus rares que les bons poètes, " je me servirai du témoignage de Malherbe et de " Corneille, pour les convaincre dans leur propre cause. " Le premier donnait la préférence à Stace sur tous " les poètes latins ; et j'ai ouï l'autre de mes oreilles, " avec étonnement, la donner à Lucain sur Virgile (2). " D'où venait chez le Grand Corneille cette préférence naïvement avouée, en un temps, où Chapelain écrivait que c'est le propre du " vulgaire " de mettre l'auteur de la *Pharsale* au-dessus du poète de l'*Énéïde ?* Le vulgaire "n'est charmé de rien tant que de l'ingéniosité " affectée et immodérée de Lucain, et il trouve presque " insipide la sagesse et la magnificence de Virgile (3). " Pourquoi Corneille se rangeait-il si aisément parmi

1. *Huetiana.*— 2. *Ibid.*, p. 177-8. Cf. *Origines de Caen*, 2eEdit., p. 366. — 3. Préface de la *Pucelle.*

ce " vulgaire " ? La raison m'en paraît simple. Corneille trouvait ses géants Romains, tels qu'il les rêvait, non parmi les compagnons du " *pieux Énée* ", mais parmi les Caton et les Pompée de la *Pharsale*. Corneille voulait des héros, presque des demi-dieux ; le hardi Lucain avait façonné ses personnages à cette taille ; et même, selon Saint-Évremond, les grands hommes de Lucain ont des caractères bien préférables aux dieux de Virgile: " Je ne veux pas comparer la *Pharsale* et " l'*Énéïde;* je connais la juste différence de leur valeur; " mais... à l'égard de l'élévation, Pompée, César, Caton, " Curion, Labienus, ont plus fait pour Lucain, que " n'ont fait pour Virgile, Jupiter, Mercure, Junon, Vénus, " et toute la suite des autres déesses et des autres dieux. " Les idées que nous donne Lucain des grands hommes " sont véritablement plus belles, et nous touchent plus " que celles que nous donne Virgile des immortels... " Dans Virgile, les dieux ne valent pas des héros ; " dans Lucain, les héros valent des dieux (1). "

Corneille explique lui-même qu'il aimait chez Lucain " la force des pensées et la majesté du raisonnement. " — " Je me contenterai de t'avertir, dit-il au *Lecteur*, " en tête de *Pompée*, que celui dont je me suis le plus " servi (2) a été le poète Lucain, dont la lecture m'a " rendu si amoureux de la force de ses pensées et de " la majesté de son raisonnement, qu'afin d'en enrichir " notre langue, j'ai fait cet effort pour réduire en poème " dramatique ce qu'il a traité en épique. " Corneille aimait aussi chez Lucain la pompe du discours. Il l'avoue dans l'*Examen* de la *Mort de Pompée :* " pour le style, " il est plus élevé en ce poème qu'en aucun des miens,

1. Saint-Evremond, *De la Trag. anc. et mod. Œuv. Mél.*, t. III, *Du poème dramatique*, p. 58 et 59.
2. Dans cette Tragédie de *La Mort de Pompée*.

" et ce sont sans contredit les vers les plus pompeux " que j'aie faits. La gloire n'en est pas toute à moi : " j'ai traduit de Lucain tout ce que j'y ai trouvé de " propre à mon sujet. "

L'Évêque d'Avranches, auquel le grand Corneille avait déclaré ses préférences pour Lucain, les a comprises et interprétées comme nous le faisons : " Le " grand Corneille, prince des poètes dramatiques " français, m'a avoué, non sans quelque peine et quelque " honte, qu'il préférait Lucain à Virgile. Mais cela est " plus excusable dans un poète de théâtre, qui cherchant " à plaire au peuple et s'étant fait un long usage de " tourner ses pensées de ce côté-là, y avait aussi formé " son goût, et n'était plus touché que de ce qui touche " le plus le *vulgaire* (1), de ces sentiments héroïques, de " ces figures brillantes et de ces expressions rele- " vées (2). "

Corneille préférait Lucain, parce qu'il était " poète " de théâtre "; et comme " poète de théâtre ", Corneille ne jugeait point " *sottement* ". Callières se souvint à propos, dans son *Histoire poétique*, des trois alexandrins décochés par Boileau contre Lucain et son admirateur le grand Corneille. Callières fait de Boileau un des chefs des Modernes, et imagine ainsi la rencontre du poète Épique et de " notre auteur " : " Lucain s'avança avec " une contenance fière vers l'un de ces deux chefs " (Despréaux), et lui adressant la parole : C'est donc " toi, téméraire mortel, lui dit-il, qui as osé railler le " plus grand Poète de ta nation (Corneille) (3), de ce " qu'il me préférait à Virgile, et du soin qu'il avait de

1. Huet se sert du même mot que Chapelain.
2. *Origines de Caen*. Édit. de 1702, p. 545-6.
3. Callières cite en note les trois vers qui nous occupent. " Tel excelle " à rimer etc... "

" profiter de mes belles pensées pour en enrichir ses " ouvrages !

" C'est donc toi, lui répliqua le poète moderne avec la " même fierté, qui as été assez présomptueux pour pré- " tendre que l'enflure de tes vers les devait égaler à la " solide grandeur des vers de Virgile; qui as cru éblouir " la postérité par le faux brillant de quelques vers sen- " tencieux et de quelques maximes souvent peu justes " et mal placées! C'est donc toi, ajouta-t-il, qui as été " assez lâche pour louer si excessivement Néron, l'abo- " minable Néron!...

" Alors Lucain, pensant intimider le poète moderne, " fit avancer tous les horribles serpents d'Afrique, dont " il a fait la description dans sa *Pharsale* (1); mais le " poète moderne, comme un nouvel Hercule, défit en " un instant tous ces monstres imaginaires de Lucain, " par la seule comparaison qu'il en fit aux spectres qui " se présentent quelquefois à un homme malade d'une " frénésie ou d'une fièvre chaude, plutôt qu'à l'imagina- " tion d'un poète bien sensé. Lucain fit ensuite avancer " sa magicienne Érichto, avec toutes ses herbes hu- " mectées de l'écume de la lune qu'elle fait descendre " exprès, selon Lucain, et accompagnée de ses invo- " cations ennuyeuses (2), et de la longue description " que ce poète fait de tous les prodiges qu'il attribue " à Érichto. Ce récit fit bâiller le poète moderne. Il " la mit en fuite avec tout son attirail; et s'étant lassé " de défaire ce poème en détail, il attaqua toute l'or- " donnance de la *Pharsale* et fit sentir à Lucain, par " plusieurs traits lâchés du Troisième Chant de son *Art* " *Poétique*, qu'il avait contrevenu aux principales " règles de l'*Épopée*, et qu'au lieu de faire un beau " Poème Épique, comme il l'avait prétendu, il n'avait

1. *Phars.*, L. IX. — 2. *Phars.*, L. VI.

" fait qu'une méchante histoire pleine de fables ab-
" surdes et de fictions mal inventées.

" Lucain voulut encore se retrancher sur l'élévation
" de ses pensées, sur ses maximes politiques, et sur le
" tour pompeux de ses vers. Mais ce fut en vain, et
" il fut contraint de lâcher le pied devant le poète
" moderne, qui le ramena battant jusqu'au pied du
" mont Parnasse.

" Cette défaite de Lucain le rendit si confus, qu'il
" alla se cacher dans les rochers de cette montagne,
" d'où il dépêcha à Brébeuf une aigle, qu'il avait dres-
" sée pour ces sortes de messages, avec des tablettes
" qu'il attacha à son col (1). "

——— * ———

**" Auteurs, prêtez l'oreille à mes instructions.**

Cette exclamation exaspère Desmarets : " Voici
" comme, après avoir tant fait le fou dans ses Satires, et
" tant parlé contre la raison et contre la sagesse, enfin
" il s'érige en sage docteur et crie : *Auteurs*, etc. (2). "
Pradon répète comme un écho : " Après que mon-
" sieur D*** a fait le fou dans ses Satires, et a tant
" parlé contre la sagesse, il s'érige à présent en doc-
" teur (3). "

——— * ———

**" Voulez-vous faire aimer vos riches fictions,**
**" Qu'en savantes leçons votre muse fertile**

*Fictions, leçons;* vers léonins.

*Muse fertile.* Pradon a remarqué que cet adjectif revient fréquemment dans les œuvres de Despréaux ; rencontrant, au vers 77 de la IIe Satire l'expression *fertile plume*, Pradon écrit : " *Fertile plume, fertile*

1. *Hist. poét.*, L. V. 1688, p. 122-126. — 2. *La défense*, etc., p. 103. — 3. *Nouv. Remarques*, p. 97.

" *veine* revient incessamment. On voit que notre auteur " a peu de moules de vers (1). "

—— * ——

**" Partout joigne au plaisant le solide et l'utile.**

Nous avons dans ce vers le secret de la poésie française, haute et classique. Les poètes du grand siècle plaisent par leurs " savantes, solides et utiles leçons ". Ils le savent, ils le veulent, ils l'affirment. Tous, jusqu'au bon fablier visent à instruire et à plaire. La Fontaine dit de ses apologues : " Ces badineries ne sont telles " qu'en apparence; car dans le fond elles portent un " sens très solide (2). " Et ailleurs :

" En ces sortes de feinte il faut instruire et plaire
" Et conter pour conter me semble peu d'affaire (3). "

Nos maîtres en poésie exigeaient de leur muse que leur vers dît " toujours quelque chose ". On ne rêvait pas sur les sommets du Parnasse classique ; on y philosophait. Il ne s'agissait point d'exprimer des songes vagues en rimes sonores ; mais d'enchâsser aux deux hémistiches d'un alexandrin clair et coulant, au moins une pensée, souvent une leçon. Boileau n'adressait les instructions de son *Art Poétique*, ni à des *lakistes* poitrinaires, ni à des *réalistes* répugnants ou

1. *Le Triomphe de Pradon*, p. 56. Cette épithète se retrouve dans l'*Art Poétique :*

*La Nature fertile;* (ch. I.)
*Notre siècle fertile;* (ib.)
*Poème fertile;* (ch. II.)
*Fertiles vendanges;* (ch. III.)
*Amour fertile en sentiments;* (ib.)
*Théâtre fertile;* (ib.)
*Un fertile trésor;* (ib.)
*En modèles fertile;* (ib.)
*Discours fertiles;* (ib.)
*Votre muse fertile;* (ch. IV.)

2. Préface des *Fables*. — 3. *Fables*, Liv. VI, F. I.

blasés; mais à des hommes qui croyaient, comme La Bruyère, qu'un livre, même de poésie, pour être un chef-d'œuvre, doit " élever l'esprit et inspirer des sen- " timents nobles et courageux (1). "

Racine souhaitait que les pièces de théâtre " fussent " solides et pleines d'utiles instructions ", comme celles des poètes Grecs (2). La Tragédie, selon lui, remplirait sa mission et peut-être n'aurait plus que des approbateurs, " si les auteurs songeaient autant à *instruire* " leurs spectateurs qu'à les *divertir*, et s'ils suivaient " en cela la véritable intention de la Tragédie. " Fénelon condamnait la poésie dramatique si elle ne réunissait pas ces deux qualités : " Si les Tragédies n'ont " pas pour but d'*instruire* en donnant du plaisir, je les " condamnerais (3). "

*Instruire* et *divertir*, dit Racine; *instruire* et *plaire*, dit La Fontaine; *instruire* en donnant du *plaisir*, dit Fénelon; joindre le *plaisant* à l'*utile* dit Boileau : c'est bien en deux mots toute la théorie littéraire du XVIIe siècle; et voilà pourquoi ce siècle s'appelle grand.

——— * ———

" Un lecteur sage fuit un vain amusement
" Et veut mettre à profit son divertissement.

" *Un lecteur sage fuit*... Méchante césure. Les au- " teurs qui liront tant de méchants vers ne prêteront " pas volontiers l'oreille aux instructions d'un tel doc- " teur (4). " En cet endroit, Pradon s'arrête, pour rire à gorge déployée. Ce vers lui cause une joie sensible. Pourquoi ? Il découvre que Boileau s'y condamne merveilleusement lui-même: " Quand le lecteur trouve ce " vers :

" *Un lecteur sage fuit un vain amusement,*

1. *Des ouvr. de l'Esprit.* — 2. Préf. de *Phèdre.*— 3. *Dial. sur l'Éloq.*, dial. I. — 4. Desmarets, *La déf.* etc., p. 104.

" ce lecteur, s'il est sage, fuira en lisant de si méchants " vers, et fermera son livre, comme un vain et indigne " amusement (1). "

Laissons rire Pradon. Écoutons la grave parole du Père Rapin, sur le sérieux, " le solide et l'utile " de la poésie ; car il veut, comme Despréaux, qu'un livre de vers *profite* à un lecteur sage: " La fin principale de la " poésie est de *profiter*, non seulement en délassant " l'esprit pour le rendre plus capable de ses fonctions " ordinaires, et en charmant les chagrins de l'âme par " son harmonie et par toutes les grâces de l'expression; " — mais bien davantage encore en purifiant les " mœurs par les instructions salutaires, qu'elle fait " profession de donner à l'âme... L'intention princi- " pale de cet art est donc de rendre agréable ce qui est " salutaire (2). "

—— * ——

" Que votre âme et vos mœurs, peintes dans vos ouvrages,

Pendant près de 30 ans, ce vers du très correct Despréaux renferma un " orgueilleux solécisme ". Les éditions succédaient aux éditions ; Boileau avait lu sa *Poétique* par devant des arbitres tels que la Mise de Sévigné et La Rochefoucauld; Patru avait revu cet ouvrage, Brossette en avait fait son étude et ses délices; Pradon, Carel, Desmarets avaient épluché les vers de leur juge et bourreau ; ni les yeux de l'amitié, ni les yeux de la critique, n'avaient dépisté cette hérésie grammaticale. Toutes les éditions portaient :

" Que votre âme et vos mœurs *peints* dans tous vos ouvrages. "

Un beau jour, en 1703, Brossette eut un scrupule. Il en fit part à l'auteur, le 14 juin : " Vous me permet- " trez encore, écrit-il de Lyon à Auteuil, une observa-

1. Pradon, *Nouv. Remarques*, p. 97. — 2. *Réflex.*, 2e Éd. 1675, p. 11 et 12.

" tion sur un autre endroit : c'est sur ce vers de l'*Art*
" *Poétique :*

" Que votre âme et vos mœurs peints dans tous vos ouvrages.

" Ce mot *peints* est relatif à *mœurs* et à *âme*, qui sont
" tous deux féminins. J'avoue que la règle demande-
" rait *peintes* dans vos ouvrages ; mais tout bien
" examiné, il me semble qu'il y a plus d'élégance et de
" force à franchir la règle comme vous avez fait, en
" disant *peints dans tous vos ouvrages.* J'ai consulté
" tous nos amis là-dessus, et j'ai trouvé du partage
" dans les voix : ayez la bonté, Monsieur, de nous fixer
" par votre décision (1). "

Il y avait par trop de complaisance chez Brossette à deviner là de l'*élégance* et de la *force*. Peut-être aussi, craignait-il de voir sa remarque un peu mal reçue à Auteuil, malgré cet " admirable " jambon, dont il avait naguère régalé Despréaux (2). Heureusement le solécisme avait été déjà découvert par un professeur de Rhétorique, M. Balthazar Gibert ; et Boileau s'était docilement soumis à la correction de cet honnête homme, au " crayon sûr ". Il répondit à Brossette, le 3 juillet : " Je ne sais pas sur quoi se peuvent fonder
" ceux qui veulent conserver le solécisme qui est dans
" ce vers :

" Que votre âme et vos mœurs peints dans tous vos ouvrages.

" M. Gibert, du collège des Quatre Nations, est le
" premier qui m'a fait apercevoir de cette faute, depuis
" ma dernière édition. Dès qu'il me la montra, j'en
" convins sur-le-champ ; avec d'autant plus de facilité
" qu'il n'y a pour la réformer, qu'à mettre, comme vous
" dites fort bien :

1. *Corresp.* Édit. Laverdet, p. 146. — 2. V. *Lettre* du 28 mai 1703.

" Que votre âme et vos mœurs peintes dans vos ouvrages,

" ou :

" Que votre esprit, (1)vos mœurs peints dans tous vos ouvrages.

" Mais pourrez-vous bien concevoir ce que je vais " vous dire, qui est pourtant très véritable, que cette " faute, si aisée à apercevoir, n'a pourtant été aperçue " ni de moi, ni de personne avant M. Gibert, depuis " plus de trente ans (2) qu'il y a que mes ouvrages " ont été imprimés pour la première fois ; que M. Pa- " tru, c'est-à-dire le Quintilius de notre siècle, qui revit " exactement ma Poétique, ne s'en avisa point, — et " que dans tout ce flot d'ennemis qui a écrit contre " moi, et qui m'a chicané jusqu'aux points et aux vir- " gules, il ne s'en est pas rencontré un seul qui l'ait " remarquée. Cela vient, je crois, de ce que le mot de " *mœurs* ayant une terminaison masculine, on ne fait " point réflexion qu'il est féminin. Cela fait bien voir " qu'il faut non seulement montrer ses ouvrages à " beaucoup de gens avant que de les faire imprimer, " mais que même après qu'ils sont imprimés, il faut " s'enquérir curieusement des critiques qu'on y fait. "

Boileau n'avait pas versifié ce dernier précepte ; mais on est heureux de le lire en sa prose. C'est un

1. Boileau a doublement bien fait de ne pas mettre *esprit ;* d'abord parce que le mot réclamé par la pensée est le mot *âme ;* puis parce que Boileau a prodigué l'autre terme dans ce chant IV .

Son esprit se complaît ;
Votre esprit tremblant ;
Tristes esprits ;
L'esprit est plein ;
Vulgaires esprits ;
Noble esprit ;
Partout des esprits ;
Infectant les esprits ;
Échauffer vos esprits.

2. De 1674, date de la première édition de l'*Art Poétique* à 1703, date de cette lettre, il y a seulement 29 ans.

trait de caractère. Dans ses notes, Brossette rapproche le vers *que votre âme*, etc. d'un mot de Cicéron *(De Orat.)*: " *Mores oratoris effingit oratio* ", et de cet aphorisme de Sénèque : " *Oratio, vultus animi est* ". Despréaux est bien l'élève des anciens.

—— * ——

**N'offrent jamais de vous que de nobles images.**

C'est ce que font généralement les ouvrages de Boileau. Frain du Tremblay, l'académicien d'Angers (1), n'en est point d'accord ; mais sa critique, souvent juste, dépasse un peu la mesure en ce point. D'ailleurs, la conscience de Boileau, malgré ses pointes de jansénisme, ne paraît pas lui avoir fait trop de reproches. Vers la fin de sa vie, il disait : " C'est une grande con- " solation pour un poète qui va mourir de n'avoir " jamais offensé les mœurs. " On cite de lui une autre parole qu'il aurait prononcée dès le début de sa carrière poétique, parole vraiment digne d'un noble caractère ; vrai défi jeté aux attaques futures de la calomnie : " Je serai honnête homme et je n'aurai rien à crain- " dre. " Il est certain que, parmi tous les poètes passés et présents, Boileau est un de ceux qui ont le moins trahi la vertu et déshonoré le papier. Ce n'est pas une mince louange.

—— * ——

**" Je ne puis estimer ces dangereux auteurs,**
**" Qui, de l'honneur en vers infâmes déserteurs,**

" *L'honneur en vers* ne vaut rien du tout ". (Desmarets.) (2)

" *L'honneur en vers* est fort plaisant ! " (Pradon.) (3)

1. V. plus haut, *passim*. — 2. *La déf.* etc., p. 104. — 3. *Nouv. Rem.*, p. 97.

—— * ——

" Trahissant la vertu sur un papier coupable,
" Aux yeux de leurs lecteurs rendent le vice aimable.

Desmarets hasarde ici cette pitoyable remarque! " Celui qui écrit est le coupable, et non le papier, qui " est innocent et souffre tout (1)." Et Pradon reprend: " Le papier est fort innocent; mais c'est celui qui " écrit qui est le coupable (2). Boileau certes savait fort bien que l'auteur seul est coupable; il avait même appelé le papier barbouillé par Linière " papier innocent " (3). Ceci, Pradon, est une figure.

Brossette croit qu'il s'agit, dans ce passage, des *Contes* de La Fontaine. Alors Boileau se serait vengé en vers de l'indulgence qu'il avait montrée jadis en prose pour un des contes les plus infâmes. Il n'y a rien d'étonnant que Boileau, en cet ouvrage par lui destiné à l'immortalité, ait voulu flétrir les *Contes*. On sait que l'Académie fit attendre longtemps La Fontaine, avant de lui ouvrir ses portes, à cause de ce livre corrupteur. — " Quelques-uns jugeaient qu'ayant fait " et publié des poésies où il avait franchi les bornes " de la pudeur, il ne devait pas être admis dans une " compagnie qui met la vertu bien au-dessus des " talents, et qui compte parmi ses membres beaucoup " de prélats (4). "

N'omettons pas ici ce fait significatif et louable, que l'un des plus beaux témoignages rendus à la pénitence de l'auteur des *Contes* fut celui de Despréaux lui-même: " Les choses hors de vraisemblance qu'on m'a dites de " M. de La Fontaine sont à peu près celles que vous " avez devinées; je veux dire que ce sont ces haires, " ces cilices et ces disciplines dont on m'a assuré

1. *La déf.* etc., p. 104. — 2. *Nouv. Rem.*, p. 98. — 3. *Ép.* II, V. 16. — 4. *Hist. de l'Acad.* Éd. Livet, t. II, p. 24.

" qu'il affligeait fréquemment son corps, etc. (1). "
Il faut dire aussi, à la décharge de La Fontaine que, même après avoir " trahi la vertu sur un papier " coupable ", il la respectait dans ses paroles. D'indignes amis essayèrent de le faire converser comme il avait écrit ; mais " il était sourd et muet sur ces ma- " tières. — Une chose qu'on ne croirait pas de lui, et " qui est pourtant très vraie, c'est que dans ses con- " versations il ne laissait rien échapper de libre ni " d'équivoque (2). "

Il n'en reste pas moins que Boileau a eu raison de flétrir, même chez un ami, le crime d'avoir " déserté " l'honneur en vers ". La Fontaine est inexcusable, comme ses maîtres Rabelais et Marot, d'avoir " semé " l'ordure " dans ses écrits (3).

Tous les cœurs honnêtes partagent le sentiment de Boileau et du P. Rapin : " Toute poésie qui est contre " les mœurs est déréglée et vicieuse ; l'on doit même " traiter les poètes de corrupteurs et d'empoisonneurs " publics, quand leur morale n'est pas pure ; et ce ne " sont que les poètes impies et dissolus que Platon " bannit de sa république (4). "

—— * ——

**" Je ne suis pourtant pas de ces tristes esprits**
**" Qui, bannissant l'amour de tous chastes écrits,**
**" D'un si riche ornement veulent priver la scène,**
**" Traitent d'empoisonneurs et Rodrigue et Chimène.**

Les " tristes esprits " que blâme ici Boileau appartiennent à son cher Port-Royal. Et Port-Royal, par la bouche d'Arnauld, se plaignit à Boileau de ce qu'il avait fait chorus avec des gens peu scrupuleux : " Nos poètes

1. *Lettre à M. de Maucroix*, 29 avril 1695. — 2. *Hist. de l'Acad.* etc., t. II, p. 301. — 3. V. La Bruyère, Ch. I, *Des ouv. de l'Esprit*. — 4. *Réfl. sur la Poétique*, 2e Édit. 1675, p. 13.

" français, raconte l'auteur du *Poème de la grâce*, se " sont conformés au goût d'une nation (l'Italie) chez " laquelle la galanterie a toujours régné... Le sage " Boileau lui-même a eu la faiblesse de les autoriser " par ces vers, dont il m'a avoué que son ami M. Ar- " nauld lui avait toujours fait un sévère reproche:

" *Je ne suis point pourtant de ces tristes esprits* " etc... (1)

Boileau reprend en sous-œuvre l'attaque dirigée autrefois contre Nicole. — " M. Nicole, dit Brossette, " pour satisfaire, comme il le dit, au désir d'une per- " sonne de très grande condition, et d'une éminente " piété, avait fait un petit *Traité de la Comédie*, dans le- " quel il se servait de quelques exemples tirés des Tra- " gédies de M. Corneille, pour prouver que, quoique ce " grand poète eût tâché de purger le théâtre des vices, " que l'on lui a le plus reprochés, ses pièces ne lais- " saient pas d'être contraires à l'Évangile; et qu'elles " corrompent l'esprit et le cœur par les sentiments " païens et profanes qu'elles inspirent. C'est à quoi " fait allusion le vers 100:

" Traitent d'empoisonneurs et Rodrigue et Chimène;

" où notre auteur désigne la Tragicomédie du *Cid* " condamnée dans l'écrit de M. Nicole. "

Nicole avait dit: " Un faiseur de romans et un poète " de théâtre est un empoisonneur public, non des " corps, mais des âmes des fidèles, qui se doit regarder " comme coupable d'une infinité d'homicides spiri- " tuels, ou qu'il a causés en effet ou qu'il a pu causer " par ses écrits pernicieux (2). "

Nicole s'en prenait directement à Desmarets. Racine se crut attaqué; il se lança dans la mêlée, et dauba

1. Louis Racine, *Réfl. sur la poésie*, ch. I, art. 1er.
2. *Œuv. de Rac.* G. Écriv. t. IV, p. 258 et suivantes.

rudement le pauvre Nicole et le Jansénisme tout ensemble : " Nous connaissons, dit-il, l'austérité de votre " morale. Nous ne trouvons point étrange que vous " damniez les poètes : vous en damnez bien d'autres " qu'eux (1)... Vous pouviez employer des termes plus " doux que ces mots d'*empoisonneurs publics*, et de " *gens horribles parmi les chrétiens*. Pensez-vous que " l'on vous en croie sur votre parole ? Non, non, " Monsieur, on n'est point accoutumé à vous croire " si légèrement. Il y a vingt ans que vous dites tous les " jours que les cinq propositions ne sont pas dans Jan- " sénius ; cependant on ne vous croit pas encore (2). "

Dix ans plus tard, Racine déclarait d'un ton plus grave qu'il souhaitait faire du théâtre " une école de " vertu ", et semer dans ses pièces d' "utiles instruc- " tions ". — " Ce serait peut-être un moyen de récon- " cilier la Tragédie avec quantité de personnes célèbres " par leur piété et par leur doctrine, qui l'ont condamnée " dans ces derniers temps. "

Par malheur, ces beaux projets, ou ces beaux rêves, Racine les étalait en tête de sa Tragédie de *Phèdre*, personnage autrement digne des colères de Nicole que *Rodrigue* et *Chimène*.

*

" L'amour le moins honnête exprimé chastement
" N'excite point en nous de honteux mouvement :
" Didon a beau gémir et m'étaler ses charmes,
" Je condamne sa faute en partageant ses larmes.
" Un auteur vertueux, dans ses vers innocents,
" Ne corrompt point le cœur en châtouillant les sens ;
" Son feu n'allume point de criminelle flamme.

La théorie de Boileau revient à ceci : Un poète — il s'agit surtout d'un poète dramatique — peut parler de l'amour et en faire un des ressorts du théâtre,

1. *Lettre* à l'aut. des *Hérésies imaginaires et des Visionnaires*. — 2. *Ibid.*

pourvu qu'il le fasse en " vers innocents ". Boileau, l'intime ami et confident de Racine réclame, implicitement, en faveur des pièces de Racine. Corneille n'admettait cette passion dans la Tragédie que comme un accessoire. — " J'ai cru jusques ici, disait-il à Saint " Évremond, en 1668, que l'amour était une passion " trop chargée de faiblesse, pour être la dominante, " dans une pièce héroïque. " Et il traitait de " douce- " reux " les poètes opposés à son opinion. Racine était " le premier de ces doucereux. Toutefois même dans sa Tragédie la moins recommandable au point de vue moral, Racine entendait demeurer fidèle aux principes versifiés par Despréaux. Il assure qu'il a voulu y mettre la vertu " en jour " ; il veut même que cette pièce soit " une école de vertu " (1).

Resterait à savoir si les vœux de Boileau et de Racine, acceptables *in abstracto*, peuvent être admis en pratique. Ici tous les grands moralistes, et presque tous les littérateurs du XVIIe siècle, n'ont qu'une voix. Presque tous condamnent le théâtre, précisément à cause des abus et des scandales, et vu l'extrême disette d' " auteurs vertueux " et de " vers innocents ".

Citons les maîtres, Boileau d'abord. Quatre ans avant de mourir (2), Boileau maintenait en principe la possibilité d'une Tragédie ou d'une Comédie honnête, et de la passion " exprimée chastement dans la poésie". Il s'en exprimait avec M. de Monchesnay, pour lequel le fait d'un théâtre moral était une chimère : " Croyez- " moi, Monsieur, lui écrivait-il, attaquez nos Tragédies " et nos Comédies, puisqu'elles sont ordinairement " fort vicieuses ; mais n'attaquez point la Tragédie et " la Comédie en général. " Puis il ajoutait : " Du " reste, je vous abandonne le Comédien et la plupart

1. Préf. de *Phèdre*. — 2. Septembre 1707.

" de nos poètes, et même M. Racine en plusieurs de " ses pièces. " Même M. Racine ! L'aveu est grave.

Personne n'ignore comment Racine s'abandonna lui-même ; comment, à l'apogée de son talent, il méprisa les applaudissements et la fortune, à cause des dangers du théâtre. Après avoir combattu Nicole, il en vint à suivre ses austères conseils. " Il avoua que " les auteurs des pièces de théâtre étaient des *empoi-* " *sonneurs publics ;* et il reconnut qu'il était peut-être " le plus dangereux de ces empoisonneurs. Il résolut, " non seulement de ne plus faire de Tragédies et " même de ne plus faire de vers ; il résolut encore de " réparer ceux qu'il avait faits par une rigoureuse " pénitence. La vivacité de ses remords lui inspira le " dessein de se faire Chartreux. " Ce témoignage est de son fils, l'auteur du Poème de *la Religion* (1).

Racine se fit scrupule même d'aller au théâtre ; il conjurait son fils aîné de lire fort peu de poètes français (2); il le suppliait de ne jamais assister aux Opéras ou aux Comédies de Marly : " Je sais bien que vous ne " serez pas déshonoré devant les hommes en y allant ; " mais comptez-vous pour rien de vous déshonorer " devant Dieu (3) ? " Écoutons encore Louis Racine : " M. de Fontenelle nous apprend que Corneille, agité " de quelques inquiétudes au sujet de ses pièces dra- " matiques, eut besoin d'être rassuré par des casuistes, " qui lui firent toujours grâce, en faveur de la pureté " qu'il avait établie sur le théâtre. Mon père, qui fut " son casuiste à lui-même, ne se fit aucune grâce ; et " comme il ne rougissait point d'avouer ses remords, " il ne laissa ignorer à personne qu'il eût voulu pouvoir " anéantir ses Tragédies profanes (4). "

1. *Mém.*, etc., 1re p. — 2. *Lettre* du 3 juin 1693. — 3. *Lettre* du 3 juin 1697. — 4. *Mém.* etc. Ibid.

C'est de la sorte que nos deux immortels Tragiques ont apprécié le théâtre et ses dangers. Après les scrupules de Corneille, après les remords de Racine, peut-on s'étonner des censures de Bossuet, des regrets de Fénelon, des plaintes énoncées alors par tant d'autres nobles âmes ? Il serait long de rappeler toutes les condamnations portées par le XVII^e siècle contre cet empoisonnement public. Bornons-nous à des noms et à quelques phrases. Les noms, à eux seuls, sont un terrible argument.

Nicole ouvrit l'attaque par son *Traité de la Comédie*, vers 1658 (1). Il revint à la charge, en 1666, dans ses *Visionnaires*. Vers la même date le prince de Conti proscrivait ces divertissements profanes, dans un *Traité de la Comédie et des spectacles*. Le prince joignait à un petit travail personnel toutes les autorités des Pères de l'Église contre le théâtre. Il ne proscrivait pas les spectacles tragiques ou comiques dans leur " idée générale ", mais tels qu'il les connaissait et voyait de son temps (2). Il osait affirmer que, si quelqu'un de ses contemporains ne trouvait aucun danger au théâtre, c'est qu'il était déjà " corrompu" (3).

En 1682, Bourdaloue " frappait comme un sourd " contre " ces spectacles où l'impudence lève le mas- " que ; et qui corrompent plus de cœurs que jamais les " Prédicateurs de l'Évangile n'en convertiront (4). "

En 1686 ou 1688, le Père Soanen de l'Oratoire

1. Nicole donna ces décisions contre le théâtre, sous des noms d'emprunt. Il s'appela, pour l'occasion, Dauvilliers et de Chanteresne. (V. Baillet, t. V, p. 335). — Sur cette question, on peut aussi consulter l'*Entretien sur les Tragédies de ce temps*, analysé par M. Deltour, *Les Ennemis de Racine*, p. 258 et suiv.

2. V. *Traité de la Com. et des spect.* Neue Ausgabe von Karl Volmöller, Heilbronn, 1881 ; p. 10.

3. *Ibid.*, p. 12. — 4. V. A. Feugère, *Bourdaloue*, p. 438.

" faisait son devoir ", comme disait Louis XIV, en stigmatisant avec force les scandales du théâtre (1). En 1678, un autre Oratorien, le P. Bernard Lamy, écrivait : " L'expérience a toujours fait connaître que le " théâtre est une très méchante école de la vertu... " La Tragédie n'est point si dangereuse que la Comé- " die ; mais elle l'est néanmoins beaucoup (2)."

En 1685, le Père Jouvency exposait le sentiment des Jésuites en cette matière. Non seulement il excluait du théâtre des collèges " tout amour profane, même chaste ", mais il recommandait aux professeurs de ne jamais lire à leurs élèves les pièces de théâtre, qui roulent sur ces matières : " Rien, disait le P. Jouvency, " n'est plus pernicieux qu'une semblable lecture (3). "

Vers 1686, l'érudit Baillet estimait aussi les Comédies la pire école des mœurs, surtout les Comédies de Molière. Molière, selon lui, était " un des plus dan- " gereux ennemis... suscités à l'Église de JÉSUS- " CHRIST : et, poursuit Baillet, il est d'autant plus " redoutable, qu'il fait encore après sa mort le même " ravage dans le cœur de ses Lecteurs, qu'il en avait " fait de son vivant dans celui des Spectateurs. "

Lamy et Baillet étaient deux fervents disciples de Jansénius ; leurs jugements sont âpres comme leur doctrine. Mais après tout, il n'y a de répréhensible dans leurs appréciations, que l'exagération du langage. Leur jugement revient, quant au fond, à celui de La Rochefoucauld : " Tous les grands divertissements " sont dangereux pour la vie chrétienne ; mais entre " tous ceux que le monde a inventés, il n'y en a point " qui soit plus à craindre que la Comédie (4). "

1. V. *Max. et Réflex. sur la Com.* — Éd. de M. A. Gazier. Introduction, IV. — 2. *Nouv. Réflex. sur l'Art Poétique*, p. 185 et 189. — 3. V. *Ratio doc. et disc.* — 4. *Maximes.*

En 1694, Boursault écrivit cette lettre fameuse, qui fut attribuée au Théatin Caffaro, lequel n'avait "jamais " lu aucune Comédie, ni de Molière, ni de Racine, ni " de Corneille, ou au moins n'en avait jamais lu une " tout entière (1). " Boursault essayait de prouver la moralité du théâtre ; Bossuet saisit aussitôt la plume et lança dans le public sa foudroyante réponse : " La " première chose que je reprends, c'est qu'un homme " qui se dit Prêtre ait pu avancer que la Comédie, telle " qu'*elle est aujourd'hui*, n'a rien de contraire aux " bonnes mœurs, et qu'elle est même si *épurée, à l'heure* " *qu'il est, sur le théâtre français, qu'il n'y a rien que* " *l'oreille la plus chaste ne pût entendre.* Il faudra " donc que nous passions pour honnêtes les impiétés et " les infamies dont sont pleines les Comédies de Mo- " lière !...

" Songez encore si vous jugez digne du nom de " chrétien et de prêtre de trouver honnête la corrup- " tion réduite en maximes dans les Opéras de Quinault, " avec toutes les fausses tendresses. Pour moi, je l'ai " vu cent fois déplorer ses égarements ; mais aujour- " d'hui on autorise ce qui a fait la matière de sa péni- " tence et de ses justes regrets, quand il a songé " sérieusement à son salut... (2)

" Si vous dites que la seule représentation des pas-

1. *Max. et Réflex. ut supra*, p. 20.

2. Quinault était mort en 1688. Comme ses illustres rivaux, il avait compris que le théâtre pervertit les mœurs ; il se repentit, lui aussi. Baillet parlant de Quinault, en 1686, le félicitait de ce que ses Opéras étaient peu lus ; c'était là un gain pour la morale : " C'est aussi une " espèce de soulagement pour la conscience de M. Quinault, qui, (dans " la généreuse résolution qu'il a faite de se défaire d'un métier si péril- " leux pour son salut et de ne plus mal édifier son prochain), aura du " moins la consolation de voir que, si ses pièces ne sont point en état " de faire du bien à personne, elles ne seront point aussi capables de " faire grand mal. " (*Jug. des Sav.*)

" sions agréables dans les Tragédies d'un Corneille " et d'un Racine, n'est pas dangereuse à la pudeur, " vous démentez ce dernier qui, occupé de sujets plus " dignes de lui, renonce à sa *Bérénice*, que je nomme " parce qu'elle vient la première à mon esprit (1). "

Bossuet censure, au même lieu, ces " airs (des Opé- " ras) tant répétés dans le monde ", cette musique " où " Lulli a excellé ", choses tout aussi funestes que les vers (2). Boileau partageait en cela le sentiment du grand évêque de Meaux. Il attaqua aussi dans la Satire xe la fade morale des Opéras et la musique de Lulli. Et Monchesnai raconte l'indignation du Satirique contre cette morale pernicieuse des Opéras.

Vers la fin de sa vigoureuse réponse, Bossuet juge louable le projet ou le désir de purger la scène de tous scandales. Mais, selon lui, les nobles efforts de Richelieu dans cette vue ont produit bien peu de fruit.

Vingt ans après cette campagne où l'illustre orateur avait, malgré " ses cheveux blancs ", déployé l'ardeur

1. *Ibid.* p. 27-29.

2. En fait de Tragédies ou Comédies " innocentes ", Bossuet admet tout au plus, les pièces jouées " dans les collèges " par " une jeunesse " réglée, à qui ses maîtres proposent de tels exercices, pour leur aider à " former ou leur style ou leur action ", ou pour " leur donner quelque " honnête relâchement. " Bossuet cite en cet endroit la règle du *Ratio studiorum* des Jésuites, dont la " savante Compagnie s'est dévouée avec " tant de zèle et de succès à l'instruction de la jeunesse. " (V. Ibid p. 95.) — Dans la *Description de la ville de Paris*, Germain Brice fait ainsi mention du théâtre des Jésuites au collège Louis le Grand : " Ce qui fait " plus de bruit est la grande Tragédie que l'on représente au mois d'août, " sur un théâtre élevé exprès, qui occupe tout le fond de la cour. Ce sont " toujours des pensionnaires et des écoliers qui en sont les acteurs ; et " les ballets de la composition des plus fameux maîtres, que l'on danse " dans les intermèdes, en sont un des principaux ornements. A la fin de " la pièce, on fait la distribution des Prix aux écoliers qui les ont méri- " tés, sans aucun égard à la qualité; ce qui donne beaucoup d'émulation " à cette jeunesse, qui fait tous ses efforts, pour remporter, à la vue de " tant de personnes, des prix, dont le roi veut bien faire la dépense. " (Ve. Éd., t. II, p. 141-2.)

d'un athlète jeune et le zèle d'un Ambroise, Fénelon entra en lice à son tour ; ce fut quelques mois seulement avant sa mort (1). Il serait banal de transcrire ici ce que tout le monde sait. L'opinion de l'académicien-archevêque est motivée à la fois par son goût de lettré et par son devoir de pasteur. Il désapprouve " cette mode du bel esprit qui fait mettre de l'amour " partout. " Il s'afflige de voir que " nos deux poètes " tragiques, qui méritent d'ailleurs les plus grands " éloges, ont été entraînés par le torrent. " Il souhaiterait que la Tragédie fût affranchie de " cet amour " volage et déréglé " et de ces " héros langoureux ". Il se réjouit de l'infériorité où notre scène semble réduite. " Loin de vouloir qu'on perfectionne de tels " spectacles, je ressens une véritable joie de ce qu'ils " sont chez nous imparfaits en leur genre. Nos poètes " les ont rendus languissants, fades et doucereux " comme les Romans. On n'y parle que de feux, de " chaînes et de tourments. On y veut mourir, en se " portant bien ". Il félicite Racine d'avoir essayé " une " Tragédie française d'Œdipe, suivant le goût de " Sophocle, sans y mêler aucune intrigue postiche " d'amour, et suivant la simplicité grecque ". Enfin il accuse Molière d'avoir donné " un tour gracieux au " vice (2). "

Trois ou quatre ans avant Fénelon, Frain du Tremblay lançait de terribles reproches contre Boileau

1. Massillon porta aussi sentence contre le théâtre, sur le même chef d'accusation. Il était presque tenté de croire que le théâtre était chose essentiellement mauvaise. C'est à quoi Boileau fait allusion dans sa lettre à Monchesnai : " Je vous soutiens, quoi qu'en dise le P. Massillon, " que le poème dramatique est une poésie indifférente de soi-même, et " qui n'est mauvaise que par le mauvais usage qu'on en fait. " (*Lettre* du 3 sept. 1707.)

2. *Lettre à l'Acad.*, ch. VI et VII.

mourant. Les théories soutenues par Boileau en cet endroit de l'*Art Poétique* révoltent l'académicien d'Anjou, qui appelle aussi le poète un " déserteur de " l'honneur ". — " Que n'était-il au moins aussi sage " que les païens, qui n'ont jamais ni dit ni pensé que les " pièces de théâtre ne puissent réussir sans l'amour(1)!"

Si l'on en croit le *Bolæana*, il fut un temps où Boileau lui-même eût voulu bannir de la Tragédie les intrigues d'amour. " M. Despréaux disait que l'amour " est un caractère affecté à la Comédie, parce qu'au " fond il n'y a rien de si ridicule que le caractère d'un " amant. Et, disait-il encore, les scènes doucereuses " dérogent à la gravité magnifique de la Tragédie (2). " Monchesnai ne prête-t-il pas à Boileau ses propres sentiments ? Je ne sais. Toujours est-il que cette thèse n'était pas étrange et inouïe au XVIIe siècle. Boileau avait pu la lire dans un livre de son ami, le P. Rapin. Après la publication du *Traité de la Comédie et des spectacles* par le prince de Conti, le P. Rapin proposa modestement ce remède, comme contrepoison aux ravages du théâtre: "Les anciens ne mêlaient la galan- " terie et l'amour que dans la Comédie. Car l'amour " est d'un caractère qui dégénère toujours de cet air " héroïque, dont la Tragédie ne se défait jamais...

" Je n'ai pas assez de crédit pour m'opposer, de " mon chef, contre un usage établi... Je suis persuadé " que l'innocence du théâtre se conserverait bien " mieux selon l'idée de l'ancienne Tragédie, parce que " la nouvelle est devenue trop efféminée par la mollesse " des derniers siècles ; et le prince de Conti, qui a fait " éclater son zèle contre la Tragédie moderne, par " le traité qu'il en a fait, aurait peut-être permis l'an- " cienne qui n'a rien de dangereux (3). "

1. *Disc.* IV, p. 260. — 2. *Bol.* XXXVI. — 3. *Réfl.* etc., p. 125.

Que reste-t-il à conclure de cet exposé ?

1° L'unanimité des plus nobles esprits du XVIIe siècle à proscrire les spectacles corrupteurs (1).

2° Une excuse en faveur des principes de Boileau. Boileau ne songe pas à bannir totalement les intrigues d'amour de la scène ; mais il exige " un auteur ver- " tueux " et " des vers innocents ". En un mot, il soutient que, de soi, les pièces dramatiques sont " indiffé- " rentes, comme le Sonnet et les Odes (2). " Ainsi pensait Fléchier, du moins pendant sa jeunesse : " Je " ne suis point de ceux qui sont ennemis jurés de la " Comédie, et qui s'emportent contre un divertisse- " ment qui peut être indifférent, lorsqu'il est dans la " bienséance (3). "

En somme, Boileau est fort tolérant; mais il est, ou veut être, du parti " de la vertu " :

" *Aimez donc la vertu; nourrissez-en votre âme.* "

1. Les dames elles-mêmes en jugeaient parfois comme les moralistes et les prédicateurs. Mme de Lambert disait " qu'on reçoit au théâtre de " grandes leçons de vertu, et qu'on en remporte l'impression du vice ". *Avis à sa fille.* — Cf. La Motte, *Œuv.*,t. V, p. 182.

2. *Lettre à M. de Monchesnai*, 1707.

3. *Grands jours d'Auvergne*, Éd. Chéruel, p. 126. — Cette doctrine de la Tragédie et de la Comédie moralement " indifférentes " avait été, vingt-cinq ans avant l'*Art Poétique*, déclarée irréprochable par douze docteurs de Sorbonne. La reine Anne d'Autriche aimait la Comédie. Mais sa conscience avait été alarmée d'une décision de sept docteurs qui réprouvaient ces divertissements et les taxaient de " péché mortel ". La reine fit consulter de nouveau la Sorbonne. " Alors, raconte Mme de " Motteville, il fut prouvé par dix ou douze autres Docteurs, que, présup- " posé que dans la Comédie il ne se dise rien qui pût apporter du scan- " dale, ni fût contraire aux honnêtes mœurs, qu'elle était de soi indiffé- " rente, et qu'on pouvait l'entendre sans scrupule ; et cela fondé sur ce " que l'usage de l'Église avait beaucoup diminué de cette sévérité apos- " tolique que les premiers chrétiens avaient observée dans les premiers " siècles. Par cette voie, la conscience de la reine fut en repos. Mais " malheur à nous d'avoir dégénéré de la vertu de nos pères; et malheur " à nous d'être devenus ainsi des infirmes dans notre zèle et notre fidé- " lité ! " (Voir J. Levallois, *Corneille inconnu*, IVe P. ch. 2.)

Il flétrit les " dangereux auteurs " et le " papier " coupable ". Il n'est pas sévère, mais il tient à être honnête. Boileau, à rester dans le pur domaine des principes, paraît inattaquable; mais ses principes sont larges. D'aucuns seraient même tentés d'appliquer littéralement au poète le vers de son Épître x^e :

" Ami de la vertu plutôt que vertueux (1). "

Desmarets se prononce à peu près dans ce sens : ' On peut, dit-il, juger s'il (Despréaux) est de ces dan- " gereux auteurs, qui trahissent la vertu (2). " Mais Desmarets n'est généralement pas tendre à l'égard de son adversaire.

On lit dans les *Mémoires* de Louis Racine, comment Boileau persuada au grand janséniste Arnauld que la *Phèdre* de Racine était une Tragédie absolument innocente. Il s'applaudissait même de ce curieux succès. Sans doute il avait joué un bon tour au rigide champion de la morale soi-disant austère (3). Mais il faut croire, ou bien qu'il était peu convaincu, ou bien qu'il changea d'opinion. Sa lettre du 3 septembre 1707 en fait foi.

Le sieur de Souvigny nous apprend qu'un grand seigneur de ces temps-là (il ne le nomme pas) conçut un projet vraiment judicieux, utile au théâtre et aux

1. V. 92. — 2. *Défense*, etc., p. 104. —

3. Lorsque Corneille voulut répondre aux critiques sévères du prince de Conti, il s'autorisa de l'exemple de Port-Royal, pour défendre le théâtre. Le Maistre de Sacy venait de traduire la moitié des pièces de Térence ; ses confrères en Jansénius, comme Nicole, et autres, étaient mal venus à traiter le théâtre d'empoisonnement public. C'était l'argument de Corneille. C'était aussi l'argument de Racine contre Nicole : " Vous autres, qui avez succédé aux Pères de l'Église, de quoi vous " êtes-vous avisés de mettre en français les Comédies de Térence ?... " Fallait-il interrompre vos saintes occupations, pour devenir des tra- " ducteurs de Comédies ? " (*Lettre à l'auteur des hérés. imagin.*, etc. cf. J. Levallois, *op. cit.*, p. 324-330.)

mœurs. Je cite cette page : " On dit qu'un grand " seigneur aimait si fort ce divertissement, qu'il vou- " lait faire établir un professeur pour la poésie du " Théâtre, comme il y en a pour l'Éloquence et pour " les Mathématiques; qu'il entendait que celui-ci in- " struisît les poètes qui voudraient faire des Comédies " ou des Tragédies, afin *qu'ils n'y missent rien qui ne* " *fût convenable.* Il souhaitait aussi qu'on dressât une " Académie de jeunes gens, bien choisis, pour les " représentations, afin que les comédiens ne fussent " plus des hommes que la débauche ou la pauvreté " aurait jetés à cette profession, et dont la vie eût " quelque chose de répréhensible; mais qu'étant sages " et bien instruits, il n'y eût rien en eux que de louable, " et que cela parût extrêmement en leur action modeste " et leur prononciation bienséante (1). "

Beau rêve!

—— * ——

" Aimez donc la vertu ; nourrissez-en votre âme.
" En vain l'esprit est plein d'une noble vigueur,
" Le vers se sent toujours des bassesses du cœur.

Un critique bien informé (2) estime ce dernier vers " le plus beau peut-être qui soit sorti de la plume de " Boileau. " C'est à coup sûr l'un des plus profonds.

L'acteur et auteur Brécourt avait retenu le dernier distique. Il s'avisa même de le servir un jour à Despréaux; mais il en fut mal payé, raconte Brossette : " Brécourt se mêlait de composer pour le théâtre. En " lisant une de ses pièces à M. Despréaux, il lui disait " que les ouvrages expriment toujours le caractère de " l'auteur, et qu'il faut être essentiellement honnête

1. *Conn. des bons Liv.*, 1671, p. 246-7.
2. Le P. A. Cahour. *Poés. franç.* — *Notes de l'Art Poét.*, p. 57.

" homme pour paraître tel en écrivant. Là-dessus il " cita ces deux vers :

" *En vain l'esprit est plein d'une noble vigueur,*
" *Le vers se sent toujours des bassesses du cœur.*

" Notre auteur qui connaissait peut-être trop l'esprit " et les mœurs du comédien, lui dit malicieusement : " Je conviens que votre exemple peut servir à confir- " mer cette règle. "

Le pauvre Brécourt méritait-il ce coup de massue ?

——— * ———

" Fuyez surtout, fuyez ces basses jalousies,
" Des vulgaires esprits malignes frénésies.
" Un sublime écrivain n'en peut être infecté ;

Pradon saisit (comme on doit bien s'y attendre) l'occasion de cette tirade sur la jalousie, pour en faire une application, vague mais intelligible : "Voilà des pré- " ceptes bien mal observés par nos sublimes, ou nos " écrivains du *Sublime* (1). "

Carel de Sainte-Garde tire de ces mêmes vers et du suivant cette conséquence familière, à l'adresse de l'auteur : " Vous êtes donc un bien médiocre écrivain, " mon cher ami; car où en trouvera-t-on quelque autre " plus infecté de ces malignes jalousies ? "

——— * ———

" C'est un vice qui suit la médiocrité.

A dix-huit ans de là, Racine écrivait, du camp de Namur, à Despréaux : " Ce que vous dites des esprits " *médiocres* est fort vrai, et m'a frappé, il y a long- " temps, dans votre *Poétique* (3). "

Oui, toute médiocrité est jalouse, par nature; mais

1 *Nouv. Rem.*, p. 98. — Évidemment ceci s'applique à Boileau, traducteur du *Sublime* de Longin.

2. *La Défense des beaux-esprits*, etc., p. 3. — 3. *Lettre du 3 juin 1692.*

en ceci la médiocrité poétique se distingue entre les autres. Boileau, dans le *Repas ridicule*, avait deviné et reconnu poète certain fat, rien qu' " à sa mine dis- " crète et à son maintien *jaloux* (1). " Et combien de ces médiocres génies n'avait-il pas entendus coasser au fond des marais du Parnasse! Et combien d'autres devaient mêler leur voix à ce concert! L'abbé de Villiers s'en plaint, par ces vers qui sont un éloge de Boileau et de Racine :

" ... Du rimeur *jaloux*
" Bientôt sur le poète on voit tomber les coups.
" Bientôt tel qui, pillant Despréaux et Racine,
" Croit avoir hérité de leur fureur divine,
" Pour cacher ses larcins qu'il donne barbouillés,
" Déchire les auteurs que lui-même a pillés (2). "

Ce vice des *médiocres* ne devrait jamais toucher un grand génie; et l'Histoire littéraire du XVII^e siècle prouve que la magnanimité s'allie bien avec les nobles talents. Rotrou continua d'aimer Corneille, lorsque Corneille l'écrasa de sa gloire. Il le nommait alors même son cher " rival "; et il lui écrivait avec la franchise d'un grand cœur :

" Juge de ton mérite à qui rien n'est égal,
" Par la confession de ton propre rival. "

Corneille, à son tour, se rendait cette fière justice : " Les plus beaux succès des autres ne produisent en " moi qu'une vertueuse émulation, qui me fait redou- " bler mes efforts, afin d'en avoir de pareils (3). "

Admiration, émulation, voilà ce que se doivent tous les génies et tous les artistes, au sentiment de La Bruyère : " Les plus vils artisans sont les plus sujets " à la jalousie. Ceux qui font profession des arts libé-

1. *Sat. III*, v. 201-2. — 2. *Poèmes*, etc. — *De l'amitié*, p. 151. — 3. *La Suivante*. — *Épître*.

" raux ou des belles-lettres, les peintres, les musiciens, " les orateurs, les poètes, tous ceux qui se mêlent " d'écrire, ne devraient être capables que d'émula- " tion (1). "

Mais, à entendre le *gros* Charpentier, les gens de lettres sont pires que les loups, vu qu'ils se mangent l'un l'autre : " Il arrive par je ne sais quelle fatalité qu'ils sont aimés et considérés de tout le monde, " hormis de leurs semblables. Il y a une certaine ma- " lignité épandue entre eux, qui les rend muets sur le " mérite de leurs égaux.

" Ils débitent aisément toutes les maximes que la " générosité a trouvées; mais ils n'ont pas la même " facilité à les mettre en pratique.

" Ne serait-ce point qu'ils se regardent tous comme " concurrents; et que, prétendant tous à un même " bien, qui est l'estime des autres, il leur semble que " chacun d'eux soit un obstacle à leurs desseins (2) ? "

Hélas !

*

" Du mérite éclatant cette sombre rivale
" Contre lui chez les grands incessamment cabale.

Boileau et son cher Racine allaient en être encore un peu mieux convaincus, en 1677 (3). Pour consoler Racine des succès de Pradon chez les grands, Boileau lui redit alors que les cabales des médiocrités sont un apanage du génie :

" En cent lieux contre lui les cabales s'amassent ;
" Ses rivaux obscurcis autour de lui coassent (4). "

En même temps il exhortait son ami abattu et fatigué, à passer hardiment, dédaigneusement, gaiement, sur les bords de ces marécages poétiques :

1. *Carac.*, ch. XI. *De l'homme.* — 2. *De l'Excel. de la Lang. fr.*, 1683, t. II, p. 552-3. — 3. V. Chant I, fin. — 4. *Ép.* VII, v. 11 et 12.

" Imite mon exemple ; et lorsqu'une cabale,
' Un flot de vains auteurs follement te ravale,
" Ris du bruit passager de leurs cris impuissants (1). "

Racine n'eut pas le courage de rire ; il s'affligea et se tut pendant plus de dix ans.

Le bon La Fontaine, qui n'eut que peu ou point de jaloux, priait, lui aussi, les habiles de mépriser les cabales formées par les auteurs "de méchants livres bien payés":

" Laissez dire les sots ; le savoir a son prix (2). "

——— * ———

" Et sur les pieds en vain tâchant de se hausser,
" Pour s'égaler à lui cherche à le rabaisser.

Corneille répondait aux médiocrités jalouses, par ces vers dignes de l'un de ses Romains :

" Je vois d'un œil égal croître le nom d'autrui,
" Et tâche à m'élever aussi haut comme lui,
" Sans hasarder ma peine à le faire descendre; (3) "

et par cette phrase de l'*Épître*, en tête de la *Suivante :* " Si je ne fais bien, qu'un autre fasse mieux ; je ferai " des vers à sa louange, au lieu de le censurer. "

C'est bien le cas de s'écrier une fois de plus, avec Mme de Sévigné : " Vive le vieux Corneille ! "

*Pour s'égaler à lui, tâche à le rabaisser ;*

Je ne veux en aucune sorte faire retomber pareille accusation contre Scudéry ; il était peut-être sincère en attaquant le *Cid.* Mais je ne sais quel anonyme, s'intitulant : *Bourgeois de Paris, Marguillier de sa Paroisse,* (Corneille était aussi *marguillier*), congratula Scudéry d'avoir réprimé " les vanités insupportables" de l'auteur du *Cid,* et s'essaya lui-même à en faire autant :

" J'ai voulu, disait le parisien-marguillier, un peu

1. *Ibid.*, v. 71, etc. — 2. *Fab. L.* VIII, f. 19. — 3 *Ib.*, p. 62.

" rabattre cette grande vanité de Corneille ; et faire
" comme ces soldats romains, qui mêlaient quelques
" traits de moquerie à leurs Empereurs, parmi leurs
" chants de triomphe, pour réprimer un peu leur joie..."

Corneille " emporté sans ailes par ce vent populaire,
" n'a pas su ce qu'il devenait, et est tombé lourdement
" quand il s'est voulu fier sur ses forces, en se louant
" lui-même par une misérable *Lettre à Ariste*, où il
" s'est étendu en des vanités insupportables. Scudéry
" a bien eu quelques raisons de s'opposer à cette déifi-
" cation qu'il (Corneille) faisait de lui-même, sans en
" demander permission à Jupiter. Il faut qu'il songe à
" se purifier auparavant de ce qui se trouve encore en
" lui de terrestre et de mortel (1) ! "

——— * ———

" Ne descendons jamais dans ces lâches intrigues (2).
" N'allons point à l'honneur par de honteuses brigues.

Ces vers d'allure quasi Cornélienne rappellent la déclaration de l'*Excuse à Ariste :*

" Pour me faire admirer, je ne fais point de ligue ;
" J'ai peu de voix pour moi, mais je les ai sans brigue. "

Cette fierté était bien faite pour révolter le *marguillier* parisien !

Pradon se hâte de prendre acte des bonnes dispositions manifestées par Boileau dans cet alinéa : " J'espère que Monsieur D*** sera assez galant
" homme pour tenir sa parole ; et qu'il souffrira sans

1. *Corneille inconnu.* J. Le Vallois, p. 59, 60.

2. On a chicané à Boileau cette expression *descendre dans des intrigues ;* mais c'est une remarque de ces :

" mille auteurs pointilleux,
" Pièce à pièce épluchant les sons et les paroles. "
(*Ép.* X, v. 48 et 49.)

" emportement, qu'après avoir critiqué tout le monde, " on le critique à son tour (1). "

Vauquelin interdisait aussi toute cabale et intrigue à son poète idéal :

" Contre ses compagnons il ne machine rien (2). "

——— * ———

" Que les vers ne soient pas votre éternel emploi;
" Cultivez vos amis, soyez homme de foi;
" C'est peu d'être agréable et charmant dans un livre,
" Il faut savoir encore et converser et vivre.

Charleval avait dit, avec les mêmes rimes :

" Méditez incessamment,
" Dévorez livre après livre ;
" C'est en vivant seulement,
" Que vous apprendrez à vivre (3). "

Le quatrain de Boileau ne renferme-t-il qu'un précepte général, sans allusions ? ou bien, dans la pensée de l'auteur, est-ce une satire contre l'insouciant nonchaloir du bon La Fontaine ? On a nié cette dernière supposition. Mais Brossette la donne à entendre ; et Brossette savait admirablement " son Boileau ". — " M. de La Fontaine, dit-il en note, n'avait pour tout " mérite que le talent de faire des vers. " Là-dessus le commentateur récite une anecdote, qui certes ne put fournir une occasion aux quatre vers susdits, puisqu'elle leur est postérieure de onze ans ; mais cette historiette, si elle était vraie (4), confirmerait l'allusion faite par le législateur au Fabuliste :

" M. Despréaux condamnait vivement la faiblesse " que La Fontaine avait eue de donner sa voix, pour " exclure de l'Académie française l'Abbé Furetière son " confrère et son ancien ami. On dit pourtant, pour

1. *Nlles Rem.*, p. 99. — 2. L. II. — 3. *Recueil de Barbin*, t. IV, p. 353.
4. B. S.-P. la traite de " fable ridicule ". V. t. III, p. 496, *Erreurs de Brossette*

" la justification de La Fontaine, qu'il avait bien résolu " d'être favorable à Furetière ; mais que, par distraction, " il lui avait donné une boule noire, qui avait été cause " de son exclusion. "

Furetière rapporte aussi une distraction singulière du Bonhomme : " Il n'y a personne qui ne sache les " absences d'esprit extraordinaires de M. de Brancas. " M. de La Fontaine en a eu quelquefois d'aussi fortes. " Il semble que ce soit le partage de ces grands génies " agréables. C'en est une bien grande, que d'aller à " l'enterrement d'un de ses amis, et quelques jours après " de le venir voir chez lui, comme s'il était encore au " monde. Cela est arrivé à M. de La Fontaine (1). "

Cela prouverait à tout le moins que le bon fablier, malgré ses distractions, " cultivait ses amis ". Perrault pourtrayait ainsi l'heureux caractère de cet ami fidèle : " Il s'estimait peu ; il souffrait aisément la mauvaise " humeur de ses amis ; il ne leur disait rien que d'obli- " geant, et ne se fâchait jamais, quoiqu'on lui dît des " choses capables d'exciter la colère et l'indignation " des plus modérés (2). "

La Bruyère a dessiné la physionomie de La Fontaine, en un tableau fort connu, et fort semblable à celui du quatrain de Boileau : " Un homme paraît " grossier, lourd, stupide ; il ne sait pas parler ni ra- " conter ce qu'il vient de voir. S'il se met à écrire, c'est " le modèle des bons contes; il fait parler les animaux, " les arbres, les pierres, tout ce qui ne parle point : ce " n'est que légèreté, qu'élégance, que beau naturel et " que délicatesse dans ses ouvrages (3). " Cet éloge des fables est bien synonyme de l'expression : " agréa- " ble et charmant dans un livre. "

1. *Furetiriana*, p. 138. — 2. *Les hommes illustres*, t. I, p. 83. — 3. *Caract.* ch. XI, *Des jugements.*

Le Bonhomme, que La Bruyère fait si " stupide ", se rendait parfaitement compte de son insouciance et incurie à l'égard de tout ce qu'on nomme les affaires. Qu'on en juge par ces lignes adressées à Racine : " On vous avait assuré que je travaillais sans cesse, " depuis que je suis à Château-Thierry ; et qu'au lieu " de m'appliquer à mes *affaires*, je n'avais que des vers " en tête. Il n'y a de tout cela que la moitié de vrai. Mes " *affaires* m'occupent autant qu'elles en sont dignes, " c'est-à-dire nullement. Mais le loisir qu'elles me " laissent, ce n'est pas la poésie, c'est la paresse qui " l'emporte (1). "

Si vraiment Boileau a visé La Fontaine dans ces vers sur les relations sociales, il serait piquant d'y opposer un jugement porté sur Boileau en personne par une de ses connaissances. Segrais (dont nous lirons l'éloge au vers 201) prétend que Boileau ne savait point " converser et vivre ". Je copie, dans les *Mémoires anecdotes*, cette boutade du Pastoral contre le Satirique : " C'est à l'occasion de Despréaux et de Racine, " que M. de La Rochefoucauld a établi la maxime, par " laquelle il dit, que c'est une grande pauvreté de " n'avoir qu'une sorte d'esprit. Tout leur entretien ne " roule que sur la poésie. Otez-les de là, ils ne savent " plus rien (2). "

Louis Racine prend à tâche de justifier son père, et du même coup l'ami de son père : " Segrais qui admi- " rait avec raison Corneille, mais qui n'avait pas raison " de le louer aux dépens de Boileau et de mon père, " avance, dans ses mémoires, que cette maxime de " La Rochefoucauld : *C'est une grande pauvreté de* " *n'avoir qu'une sorte d'esprit*, fut écrite à leur occa- " sion ; parce que, dit Segrais, tout leur entretien roule

1. 6 juin 1686. — 2. Segrais, *Mém. Anecd.*, p. 64.

" sur la poésie : Otez-les de là, ils ne savent plus rien. " Ce reproche, injuste à l'égard de Boileau même, " l'est encore plus à l'égard de mon père. Un homme " qui n'eût été que poète, et qui n'eût parlé que vers, " n'eût pas longtemps réussi à la cour. Il évitait tou- " jours de parler de ses ouvrages ; et lorsque quelques " auteurs venaient pour lui montrer les leurs, il les " renvoyait à Boileau, en leur disant que pour lui il ne " se mêlait plus de vers. Quand il en parlait, c'était " avec modestie, et lorsqu'il se trouvait avec ce petit " nombre de gens de lettres, dont ainsi que Boileau, " il cultivait la société. Ceux qu'il voyait le plus " souvent étaient les PP. Bourdaloue, Bouhours et " Rapin; MM. Nicole, Valincour, La Bruyère, La " Fontaine et Bernier... Leurs amis étaient communs, " comme leurs sentiments. Tous deux respectaient, " autant qu'ils le devaient, le R. P. Bourdaloue. Les " grands hommes s'estiment mutuellement (1). "

Saint-Simon, qui est loin de dire toujours du bien de tout le monde, confirme cette filiale apologie. Il apprécie en ces termes la conversation du " célèbre " Racine, si connu par ses belles pièces de théâtre : " Personne n'avait plus de fonds d'esprit, ni plus agréa- " blement tourné. Rien du poète dans son commerce, " et tout de l'honnête homme (2). "

Racine avait défini et loué d'un mot le commerce de Boileau, le jour où il écrivit à son fils Jean-Baptiste : " M. Despréaux,... il n'y a pas un meilleur ami, ni un " meilleur homme au monde (3) "; ou encore : " M. " Despréaux... est fort bon homme (4). " Telle est l'opinion de ceux qui approchèrent Boileau de plus près. " M. Despréaux gagnait à être vu et pratiqué.

1. *Mém. sur la vie de J. Rac.* — 2. *Mém.* — 3. *Lettre* du 24 oct. 1698. — 4. 13 fév. 1698.

Que reste-t-il à conclure de cet exposé ?

1° L'unanimité des plus nobles esprits du XVIIe siècle à proscrire les spectacles corrupteurs (1).

2° Une excuse en faveur des principes de Boileau. Boileau ne songe pas à bannir totalement les intrigues d'amour de la scène ; mais il exige " un auteur vertueux " et " des vers innocents ". En un mot, il soutient que, de soi, les pièces dramatiques sont " indifférentes, comme le Sonnet et les Odes (2). " Ainsi pensait Fléchier, du moins pendant sa jeunesse : " Je ne suis point de ceux qui sont ennemis jurés de la Comédie, et qui s'emportent contre un divertissement qui peut être indifférent, lorsqu'il est dans la bienséance (3). "

En somme, Boileau est fort tolérant; mais il est, ou veut être, du parti " de la vertu " :

" *Aimez donc la vertu; nourrissez-en votre âme.* "

1. Les dames elles-mêmes en jugeaient parfois comme les moralistes et les prédicateurs. Mme de Lambert disait " qu'on reçoit au théâtre de grandes leçons de vertu, et qu'on en remporte l'impression du vice ". *Avis à sa fille.* — Cf. La Motte, *Œuv.*,t. V, p. 182.

2. *Lettre à M. de Monchesnai*, 1707.

3. *Grands jours d'Auvergne*, Éd. Chéruel, p. 126. — Cette doctrine de la Tragédie et de la Comédie moralement " indifférentes " avait été, vingt-cinq ans avant l'*Art Poétique*, déclarée irréprochable par douze docteurs de Sorbonne. La reine Anne d'Autriche aimait la Comédie. Mais sa conscience avait été alarmée d'une décision de sept docteurs qui réprouvaient ces divertissements et les taxaient de " péché mortel ". La reine fit consulter de nouveau la Sorbonne. " Alors, raconte Mme de Motteville, il fut prouvé par dix ou douze autres Docteurs, que, présupposé que dans la Comédie il ne se dise rien qui pût apporter du scandale, ni fût contraire aux honnêtes mœurs, qu'elle était de soi indifférente, et qu'on pouvait l'entendre sans scrupule ; et cela fondé sur ce que l'usage de l'Église avait beaucoup diminué de cette sévérité apostolique que les premiers chrétiens avaient observée dans les premiers siècles. Par cette voie, la conscience de la reine fut en repos. Mais malheur à nous d'avoir dégénéré de la vertu de nos pères; et malheur à nous d'être devenus ainsi des infirmes dans notre zèle et notre fidélité ! " (Voir J. Levallois, *Corneille inconnu*, IVe P. ch. 2.)

Il flétrit les " dangereux auteurs " et le " papier " coupable ". Il n'est pas sévère, mais il tient à être honnête. Boileau, à rester dans le pur domaine des principes, paraît inattaquable; mais ses principes sont larges. D'aucuns seraient même tentés d'appliquer littéralement au poète le vers de son Épître x^e^ :

" Ami de la vertu plutôt que vertueux (1). "

Desmarets se prononce à peu près dans ce sens : ' On peut, dit-il, juger s'il (Despréaux) est de ces dan- " gereux auteurs, qui trahissent la vertu (2). " Mais Desmarets n'est généralement pas tendre à l'égard de son adversaire.

On lit dans les *Mémoires* de Louis Racine, comment Boileau persuada au grand janséniste Arnauld que la *Phèdre* de Racine était une Tragédie absolument innocente. Il s'applaudissait même de ce curieux succès. Sans doute il avait joué un bon tour au rigide champion de la morale soi-disant austère (3). Mais il faut croire, ou bien qu'il était peu convaincu, ou bien qu'il changea d'opinion. Sa lettre du 3 septembre 1707 en fait foi.

Le sieur de Souvigny nous apprend qu'un grand seigneur de ces temps-là (il ne le nomme pas) conçut un projet vraiment judicieux, utile au théâtre et aux

1. V. 92. — 2. *Défense*, etc., p. 104. —

3. Lorsque Corneille voulut répondre aux critiques sévères du prince de Conti, il s'autorisa de l'exemple de Port-Royal, pour défendre le théâtre. Le Maistre de Sacy venait de traduire la moitié des pièces de Térence ; ses confrères en Jansénius, comme Nicole, et autres, étaient mal venus à traiter le théâtre d'empoisonnement public. C'était l'argument de Corneille. C'était aussi l'argument de Racine contre Nicole : " Vous autres, qui avez succédé aux Pères de l'Église, de quoi vous " êtes-vous avisés de mettre en français les Comédies de Térence ?... " Fallait-il interrompre vos saintes occupations, pour devenir des tra- " ducteurs de Comédies ? " (*Lettre à l'auteur des hérés. imagin.*, etc. cf. J. Levallois, *op. cit.*, p. 324-330.)

fois on s'en rapporte au vieux lettré Ménage. Pour traduire toute sa pensée sur ses confrères, le malin Angevin se servait d'un curieux souvenir : " Je ne " sais, dit-il, par quel malheur le génie pour les Lettres " et le génie du monde compatissent rarement ensem- " ble. Parmi ceux qui se consacrent à l'étude, peu sont " capables d'autre chose que d'étudier. La plupart " semblent n'être vivants que dans leurs ouvrages. " Pour être auteurs, ils cessent presque d'être hommes. " Ils ont l'âme pleine de grandes connaissances ; mais " quand il s'agit d'en tirer quelque utilité présente, ils " font voir combien il y a loin de la beauté des con- " templations à la vigueur de l'action et de la prati- " que. Semblables à cette fameuse galère de l'un des " Ptolémées, qui avait quarante rangs de rames, et " pouvait porter trois mille combattants sur le tillac, " sans compter quatre cents matelots et quatre mille " forçats qui lui étaient nécessaires ; mais dont la " masse se trouva si lourde, qu'il fut impossible de la " mettre en mer, et qu'elle ne servit jamais que de " montre (1). "

Ménage exagère un peu, pour embellir son amplification. Madame Deshoulières fait, je crois, de même pour le tableau qui suit :

" Dès que la Renommée aura semé le bruit
" Que vous savez toucher la lyre,
" Hommes, femmes, tout vous craindra,
" Hommes, femmes, tout vous fuira,
" Parce qu'ils ne sauront en mille ans que vous dire.
" Ils ont là-dessus des travers
" Qui ne peuvent souffrir d'excuses :
" Ils pensent, quand on a commerce avec les Muses,
" Qu'on ne sait faire que des vers (2). "

1. *Disc. sur les Œuv. de M. Sarrasin*, 1663, p. 59. — 2. *Poésies*, p. 47-8.

Ces phrases outrées du savant et de la poétesse prouvent cependant que Boileau n'a pas rimé un conseil absolument oiseux :

" *Que les vers ne soient pas votre éternel emploi, etc.* "

——— * ———

" Travaillez pour la gloire, et qu'un sordide gain
" Ne soit jamais l'objet d'un illustre écrivain.

" Jamais, premièrement,
" Le poète n'est point avare aucunement (1). "

Boileau était en mesure d'offrir, sans arrière-pensée, cette belle leçon de désintéressement aux gens qu'il rencontrait sur le chemin du Parnasse. Il n'avait pas besoin d'écrire pour vivre ; et il protestait par sa lettre à Colbert, " qu'il n'était point homme à tirer " tribut de ses ouvrages. " Louis Racine s'en porte garant : M. Despréaux..., " jamais poète n'eut tant de " répugnance à donner ses ouvrages au public. Il s'y " vit forcé, lorsqu'on lui en montra une édition faite " furtivement et remplie de fautes. A cette vue, il " consentit à remettre son manuscrit et *ne voulut recevoir aucun profit du Libraire.* Il donna en 1674, " avec la même générosité, ses Épîtres, son *Art* " *Poétique*, le *Lutrin* et le Traité du Sublime (2). "

Boileau eut l'enviable chance de pouvoir rimer uniquement pour son plaisir et pour la gloire. Mais tous ses émules en bel esprit n'eurent point le même avantage. La Bruyère l'a constaté : " Tel tout d'un coup et sans " y avoir pensé la veille, prend du papier, une plume, " dit en soi-même : Je vais faire un livre, sans autre " talent pour écrire, que le besoin qu'il a de 50 pistoles." — La Bruyère, lui aussi, pouvait regarder de haut ces besoigneux, et donner gratis au Libraire le manuscrit de ses *Caractères ;* ce qu'il fit.

1. Vauquelin, liv. II. — 2. *Mém.* etc., 1re p.

" Je sais qu'un noble esprit peut, sans honte et sans crime,
" Tirer de son travail un tribut légitime.

Boileau expliqua à Louis Racine le sous-entendu de cette restriction : " Quoique fort économe de son " revenu, il (M. Despréaux) était plein de noblesse " dans les sentiments. Il m'a assuré que jamais libraire " ne lui avait payé un seul de ses ouvrages ; ce qui " l'avait rendu hardi à railler, dans son *Art Poétique*, " (chant IV) les auteurs qui

" *Mettent leur Apollon aux gages d'un Libraire ;*

" et qu'il n'avait fait les deux vers qui précèdent :

" *Je sais qu'un noble esprit peut sans honte et sans crime*
" *Tirer de son travail un tribut légitime,*

" que pour consoler mon père, qui avait retiré quelque " profit de l'impression de ses Tragédies. Le profit " qu'il en tira fut très modique ; et il donna dans la " suite *Esther* et *Athalie* au Libraire, de la manière " dont Boileau avait donné tous ses ouvrages (1). "

Boileau ne prohibe que le " sordide gain " ; mais il appréciait à leur valeur les revenus honnêtes et le tribut royal d'une pension. Un jour même il s'étonna fort de la froideur que manifestait Mme Racine en face d'une bourse de mille louis. Racine était allé à Versailles, et sa femme l'attendait à Auteuil chez Boileau. A peine arrivé, le poète " courut à elle, et l'embrassant : " Félicitez-moi, lui dit-il ; voici une bourse de " mille louis que le Roi m'a donnée. Elle lui porta " aussitôt des plaintes contre un de ses enfants qui, " depuis deux jours, ne voulait point étudier. — Une " autre fois, reprit-il, nous en parlerons. Livrons-nous " aujourd'hui à notre joie. Elle lui représenta qu'il

1. Louis Racine, *Mém.* etc., Ire P.

" devait, en arrivant, faire des réprimandes à cet enfant; " et continuait ses plaintes, lorsque Boileau qui, dans " son étonnement, se promenait à grands pas, perdit " patience et s'écria : Quelle insensibilité ! Peut-on ne " pas songer à une bourse de mille louis (1) ! "

Tous les contemporains de ces deux illustres ne virent point les productions de leur génie rétribuées sur ce pied-là ; " de sorte que, c'est Baillet qui parle, " pour sauver et conserver leur vie, ils ont bien voulu " flétrir et perdre leur réputation ; les uns par la né- " cessité de faire des traductions à trente sols ou à un " écu la feuille ; les autres, de faire des vers à quatre " francs le cent, quand ils étaient grands, et à quarante " sols, quand ils étaient petits, comme le rapporte M. ' Furetière (2). "

Le XVII^e siècle, nous le verrons amplement tout à l'heure, ne fut point l'âge d'or pour les poètes. Néanmoins il arriva que l'on put alors faire fortune dans le métier de la Lyre. Ce fut le sort de Benserade : " Voilà " donc un poète, qui n'avait hérité de ses pères que " des procès, (Benserade était normand) et qui se voit " environ douze mille livres d'un revenu le plus clair " du monde (3). "

La Fontaine, qui ne sut point trafiquer de son génie, croyait comme Despréaux à la légitimité de ce "tribut". Il termine la fable de Simonide par ces deux maximes:

" Je dis premièrement
" Qu'on ne saurait manquer de louer largement
" Les dieux et leurs pareils ; de plus, que Melpomène
" Souvent, sans déroger, trafique de sa peine (4). "

Melpomène aussi quelquefois " mange son bien avec " son revenu. "

1. L. Rac. *Mém.* etc., Ibid. — 2. *Jug. des Sav.*, t. I, p. 238. — 3. *Hist. de l'Acad.* etc., t. II, p. 241. — 4. L. I, f. 12.

—— * ——

" Mais je ne puis souffrir ces auteurs renommés,
" Qui, dégoûtés de gloire et d'argent affamés,
" Mettent leur Apollon aux gages d'un Libraire,
" Et font d'un art divin un métier mercenaire.

Faut-il en ce tableau satirique reconnaître le grand Corneille ? Brossette le laisse deviner : " Notre auteur " félicitait le grand Corneille du succès de ses Tragé- " dies et de la gloire qui lui en revenait. — Oui, " répondit Corneille; je suis soûl de gloire et affamé " d'argent. " Si Boileau vise encore le plus grand de nos poètes, le très glorieux pauvre qui inventa pour nous une langue de rois, Boileau copie ou reproduit un mot de l'abbé d'Aubignac. Les succès de l'auteur du *Cid* éclipsaient l'auteur de *Zénobie*. Celui-ci disait à Corneille : " Il faudrait avoir perdu le sens aussi bien " que vous, pour être en mauvaise humeur du gain " que vous pouvez tirer de vos veilles, et de vos em- " pressements auprès des histrions et des libraires. Il " vous arrive assez souvent, lorsqu'on vous loue, de " dire que vous n'êtes plus *affamé de gloire, mais d'ar- " gent* (1). "

Oui, même après avoir écrit le *Cid*, *Horace* et *Polyeucte*, Corneille était pauvre ; ou, comme le remarque amèrement La Bruyère : " Chapelain était riche, " et Corneille ne l'était pas. " Mais La Bruyère a eu le tort d'ajouter : " Il (Corneille) ne juge de la bonté " de sa pièce, que par l'argent qui lui en revient. " Corneille a prouvé, dans les *Examens* de ses Tragédies qu'il les appréciait dans la balance de son génie et non pas au poids de l'or.

Corneille portait sa pauvreté comme sa gloire, fièrement, héroïquement, chrétiennement. Il demandait

1. *IVe Dissertation*, à Mme de Retz.

secours aux favoris de la fortune, il dédiait *Cinna* au financier Montoron, il célébra tour à tour Mazarin, Fouquet, Louis XIV ; il leur offrit des louanges, pour en obtenir du pain. Mais, comme le fait observer l'un de ses vengeurs, le grand poète souffrait son indigence sans maudire sa destinée, sans prendre à partie ni la société, ni le Roi, sans montrer le poing au ciel. Il ne parlait de sa misère qu'à ceux qui étaient capables d y remédier (1). Il avait six enfants à nourrir ; et il savait par expérience combien était faux pour lui le vers fameux d'une de ses Comédies :

" Le théâtre est un fief dont les rentes sont bonnes (2). "

Deux documents intimes nous donnent sur Corneille et sur l'un de ses frères des détails qu'on doit avoir présents à la mémoire, pour comprendre les instances que faisait le grand tragique auprès des hommes de finance. En 1644, Antoine Corneille, chanoine régulier, frère de Pierre, et de quatre ans plus jeune que lui, fut désigné pour la cure de Fréville. Il dut emprunter à sa mère le chétif mobilier de son domicile, à la charge de le rendre plus tard. L'inventaire n'en est pas long : " Je soussigné, prieur-curé de " Fréville, connais et confesse avoir reçu de mademoi- " selle Corneille ma mère, une douzaine d'assiettes et " demi-douzaine de plats, le tout de fin étain ; plus " trois douzaines de serviettes, dont il en a une dou- " zaine de *doublœuvre ;* et deux nappes de lin et un " doublier. Une casaque de drap noir, qui était à feu " mon père, une grande table qui se tire des deux " côtés et deux formes (3), une toile de lit de ces " étoffes jaunes imprimées... "

Tel était le luxe de la famille Corneille. N'est-il pas

1. J. Levallois, *Corneille inconnu.* — 2. *Illus. Com.* — 3. Chaises.

touchant de voir ce frère du poète emprunter la " casa-" que de drap noir " de leur père, en l'année où Paris applaudissait *Pompée* et *Rodogune ?* Mais l'autre document serre le cœur, et fait monter des larmes aux yeux. C'est une lettre, écrite en 1679, par un compatriote et parent de Corneille. Elle nous révèle le dénuement et la simplicité de ce noble vieillard : " J'ai vu hier notre " parent et ami; il se porte assez bien pour son âge. Il " m'a prié de vous faire ses amitiés. Nous sommes " sortis ensemble après le dîner; et en passant par " la rue de la Parcheminerie, il est entré dans une bou-" tique pour faire raccommoder sa chaussure. Il s'est " assis sur une planche, et moi auprès de lui ; et lors-" que l'ouvrier eut refait, il lui a donné trois pièces d'ar-" gent qu'il avait dans sa poche. Lorsque nous fûmes " rentrés, je lui ai offert ma bourse ; mais il n'a point " voulu la recevoir ni la partager. J'ai pleuré, qu'un si " grand génie fût réduit à cet excès de misère. "

Quand on songe à Corneille assis dans une échope de savetier, sur une planche, on s'explique bien la prétendue avarice et cette faim d'argent qu'on lui reprocha. Pour comble d'infortune, alors que le poète vieilli ne pouvait plus créer de chefs-d'œuvre, sa pension faillit lui être retirée. Mais on sait l'admirable conduite de Boileau envers Corneille dépossédé de ce " tribut " légitime. " Le fait est conté partout. Entendons-le d'un ancien adversaire de Boileau. Boursault écrit à l'évêque de Langres :" Trouvez bon, Monseigneur, que " je vous parle d'un homme illustre, dont j'ai autrefois " été ennemi, et de qui je ne pourrais m'empêcher de " bien parler, quand je le serais encore. C'est de M. " Despréaux, que j'ai déjà cité au commencement de " cette lettre. "

Boursault dit d'abord que Boileau racheta la biblio-

thèque de Patru, pauvre aussi, et la lui redonna gratuitement. Il continue : " Le même M. Despréaux ayant " appris à Fontainebleau qu'on venait de retrancher la " pension que le Roi donnait au Grand Corneille, " courut avec précipitation chez Mme de Montespan, " et lui dit que le Roi, tout équitable qu'il était, ne " pouvait, sans quelque apparence d'injustice, donner " pension à un homme comme lui, qui ne commençait " qu'à monter sur le Parnasse, et l'ôter à un autre, qui " depuis si longtemps était arrivé au sommet ; qu'il " la suppliait, pour la gloire de Sa Majesté, de lui faire " plutôt retrancher la sienne, qu'à un homme qui la " méritait incomparablement mieux ; et qu'il se conso- " lerait plus facilement de n'en avoir point, que de " voir un si grand poète que Corneille cesser de l'avoir. " Il lui parla si avantageusement de Corneille, et Mme " de Montespan trouva sa manière d'agir si honnête, " qu'elle lui promit de le faire rétablir et lui tint " parole.

" Quoique rien ne soit plus beau que les poésies de " M. Despréaux, je trouve que les actions que je viens " de dire à Votre Grandeur, sont encore plus belles (1)."

Voilà le fait, tel qu'il se lit dans la correspondance de Boursault. Il a été depuis inséré en maint recueil, mais avec nombre de variantes. Tous les auteurs qui le citent à la louange de Boileau s'appuient sur cette même Lettre de Boursault à l'évêque de Langres. Tous l'ont-ils lue ? Ce n'est pas vraisemblable. Les uns retranchent, les autres ajoutent, à leur guise. Ce qui est inconcevable, c'est que plusieurs s'autorisent de la lettre susdite, pour établir que Boileau obtint du Roi une aumône de deux cents louis en faveur de Corneille mourant et que La Chapelle, parent de

1. *Lettres de Boursault*, t. II.

Boileau, porta l'aumône royale à son destinataire. Y a-t-il un seul mot de tout cela dans les pages de Boursault ?

Malgré le silence complet de Boursault, Brossette raconte le fait des deux cents louis, en s'appuyant 1° sur le témoignage de personnes vivantes ; il ne les nomme pas, mais il donne à supposer que leur récit concorde avec celui de Boursault ; 2° sur une phrase de Racine (1), qui ne prouve rien en faveur de Boileau ; 3° sur le témoignage de Boursault : " Ce fait..., dit Brossette, a été " rendu public par l'impression, dans les *Lettres* de " Boursault (2). ". Longtemps après Brossette, mais fondé sur les mêmes documents, d'Alembert dit *(Éloge de Despréaux)* que Boursault, " qui n'aimait pas " Despréaux ", consigna le fait dans ses *Lettres*. Notons seulement que Boursault, dans sa lettre, se déclare positivement réconcilié avec Despréaux. Taschereau vient ensuite, qui cite d'Alembert, puis Boursault : "Ce " fait (des deux cents louis) raconté par Boursault..." ; puis Louis Racine (3), lequel ne dit pas un mot des deux cents louis (4). Je lis la même anecdote dans M. Paul Albert : " Sur les instantes prières de Boileau, Louis " XIV envoya au vieillard, 200 louis ; Corneille mourut " deux jours après (5). " Mais M. Paul Albert ne marque pas ses sources. Est-ce ainsi qu'on écrit l'histoire ? Les deux historiens les plus sérieux et les plus complets de Boileau, Berriat Saint-Prix (6), et M. A. Gidel (7) mentionnent la belle conduite de Boileau pour le rétablissement de la pension de

1. *Disc. à l'Académie, Éloge de Corneille.*— 2. V. Édit. de Saint-Marc, t. II, p. 381. — 3. *Histoire de Corneille*, L. III, et notes du même livre. — 4. Louis Racine (*Mém.* etc. 1re p., fin) cite un passage de Boursault, sans faire mention des deux cents louis.— 5. *La Litt. franç.* au XVIIe S. Éd. de 1875, p. 73. — 6. Édit. de 1837, t. I, p. XCVII et CXV. — 7. 1870, t. I, p. CCIX.

Corneille ; mais ils se taisent sur l'affaire des deux cents louis.

Dans sa notice biographique sur Corneille (1), M. Marty-Laveaux mentionne la démarche de Boileau pour le rétablissement de la pension ; il s'appuie sur Boursault et sur Louis Racine. Il ajoute : " Le Roi " envoya *immédiatement* deux cents louis ; ce fut La " Chapelle, parent de Boileau qui fut chargé de les " porter. Le P. Tournemine, qui met en doute l'exac- " titude de tout ce récit, convient toutefois de cette " circonstance. Ce secours avait été bien tardif ; l'illustre " poète expira peu de jours après l'avoir reçu. " M. Marty-Laveaux n'affirme point que Boileau ait personnellement obtenu les deux cents louis ; mais il laisse voir que, pour lui, l'aumône des deux cents louis fut la conséquence *immédiate* des prières de Boileau.

Le P. Tournemine, dont on vient de lire le nom, écrivit sa *Défense du grand Corneille contre le commentateur des Œuvres de M. Boileau-Despréaux*, l'année même où Brossette façonnait l'histoire des 200 louis, soi-disant d'après Boursault. Cette *Défense* de Corneille est une attaque en règle de Boileau et de ses procédés à l'égard du grand tragique. Le P. Tournemine s'inscrit en faux contre la double anecdote qui nous occupe, et nie énergiquement cette prétendue suppression de la pension de Corneille (2). Il poursuit en ces termes : " Pour les deux cents louis envoyés par le Roi au Grand " Corneille, *peu de jours avant sa mort*, le fait est vrai. " Le Roi sut du P. de La Chaise que l'argent manquait " à cet illustre malade, fort éloigné de thésauriser, " et Sa Majesté lui envoya deux cents louis. Je ne

1. *Grands Écrivains*, t. I, p. LVIII, texte et note.

2. Boursault dit expressément que la Montespan fit révoquer l'acte de suppression qui venait d'être dressé.

" conteste pas qu'ils n'aient été portés par M. de La " Chapelle, parent de M. Boileau (1). "

Donc, suivant le P. Tournemine, ce serait le P. de La Chaise, confesseur de Louis XIV, qui aurait obtenu les 200 louis. Cette affirmation a pour elle toutes les vraisemblances. Le récit de Boursault, sur lequel les contradicteurs se fondent, réfute manifestement les contradicteurs. Nous l'allons prouver prochainement.

Le P. Tournemine, confrère du P. de La Chaise, a puisé ses renseignements à de bonnes sources ; peut-être même les tient-il directement du confesseur du Roi. Que le P. de La Chaise ait été mêlé à cette affaire et qu'il ait plaidé en faveur du poète mourant, il n'y a en cela rien que de très croyable; le nom du P. de La Chaise figure plus d'une fois sur les placets de Corneille. Une requête adressée au Roi par le vieux poète a pour finale cette pointe normande et quasi familière :

" Cependant s'il est vrai que mon service plaise,
" Sire, un bon mot, de grâce, au Père de La Chaise (2). "

Le Roi dit-il ce *bon mot?* Selon le P. Tournemine, le P. de La Chaise aurait du moins dit son *bon mot* au Roi, deux jours avant la mort de Corneille.

Quoi qu'il en soit, il reste impossible d'attribuer ce succès à Boileau, si l'on s'en tient aux témoignages de Brossette, de Louis Racine, de d'Alembert, de Taschereau et de quiconque s'appuie sur les *Lettres* de Boursault. Ces *Lettres* sont l'unique preuve de ces auteurs; mais :

1° Boursault ne fait aucune mention des 200 louis;

1. *Journal de Trévoux*, mai 1717.—Cf. Édit. Saint-Marc, t. II. (p. 382-385.)
2. *Œuv. de Corn.*, éd. Régnier, t. X, p. 314.

de quel front ose-t-on écrire : " Ce fait raconté par " Boursault, etc...? "

2° Boursault parle seulement du rétablissement de la pension de Corneille. — Une note que Taschereau donne d'après un registre des bâtiments du Roi, ferait croire que les cinq mille livres de pension de Corneille furent portées à nouveau sur ce registre en 1683 (1).

3° Boursault n'assigne point de date précise et s'en tient à cette indication assez vague : *ayant appris qu'on venait de retrancher la pension*, etc...

4° Boursault ne dit absolument rien de la mort prochaine de Corneille.

5° Boursault fournit une indication, qui suffit à ruiner toutes les affirmations qui font honneur à Boileau d'avoir obtenu les 200 louis. Selon Boursault le fait qu'il rapporte eut lieu à Fontainebleau. D'autre part, ceux qui parlent de cette aumône royale s'accordent à dire qu'elle fut octroyée et envoyée au grand Corneille, " quand sa fin fut voisine " (Taschereau), " peu de jours avant sa mort " (P. Tournemine), " deux jours avant sa mort " (Racine). Brossette cite Racine comme un de ses témoins; donc il admet cette date. Par ailleurs, Brossette, comme Boursault, dit : " M. Despréaux qui était avec la Cour à Fontaine- " bleau..." Or, deux jours avant la mort de Corneille, la Cour était, non pas à Fontainebleau, mais à Chambord; elle y était arrivée le 24 septembre, et Corneille mourut dans la nuit du 1er octobre. Durant les mois précédents, septembre, août, juillet, juin, mai, avril..., elle était non pas à Fontainebleau, mais à Versailles (2).

1. V. Tasch. Liv. III, fin.

2. Cf. *Le Journal de Dangeau* (1634). Tout le monde a lu la note de Dangeau : " Jeudi 5 (octobre), on apprit à Chambord la mort du bonhomme " Corneille, fameux par ses comédies. "

Donc, Boileau n'était pas avec la Cour, à Fontainebleau, deux jours, ni même deux mois avant la mort du grand Corneille. Donc, Boursault réfute ceux qui prétendent le citer, et qui probablement ne l'ont point lu. En résumé, si Boileau a plaidé avec succès pour la pension de Corneille, supprimée ou menacée, il n'a pas obtenu pour Corneille mourant la dernière aumône dont le Roi honora le poète. Le seul témoignage qu'on puisse alléguer en faveur de cette démarche s'y oppose absolument.

Ce détail d'histoire ne méritait pas une si longue discussion. Mais il est toujours utile de dissiper les nuages et les fables qui vont se répétant même chez des écrivains sérieux. Si, au cours de notre travail, nous nous sommes, nous aussi, trompé sur tel ou tel point de critique, nous prions le lecteur de nous rendre le même service.

*

" Avant que la raison, s'expliquant par la voix,
" Eût instruit les humains, eût enseigné des lois,
" Tous les hommes suivaient la grossière nature,
" Dispersés dans les bois couraient à la pâture ;
" La force tenait lieu de droit et d'équité;
" Le meurtre s'exerçait avec impunité.
" Mais du discours enfin l'harmonieuse adresse
" De ces sauvages mœurs adoucit la rudesse,
" Rassembla les humains dans les forêts épars,
" Enferma les cités de murs et de remparts ;
" De l'aspect du supplice effraya l'insolence
" Et sous l'appui des lois mit la faible innocence.
" Cet ordre fut, dit-on, le fruit des premiers vers.

Paraphrase d'Horace : "*Sylvestres homines*, etc. (1)..." Mais que vient faire ici cette énorme banalité traduite ou imitée de la *Lettre* aux Pisons ? Horace avait prétendu montrer les services rendus à l'humanité par la poésie. Boileau tire comme conséquence de sa para-

1. *A. P.*, v. 391 et seqq.

phrase que les poètes ont tort de faire des vers pour vivre. Je ne vois dans tout l'*Art Poétique* rien de plus faible, ni de plus malheureusement amené.

Le prédécesseur français de Boileau avait, lui aussi, traduit ce passage de la *Lettre* aux Pisons; mais il avait su corriger les fantaisies d'Horace, en y joignant une page d'histoire plus vraie, et des conseils plus chrétiens, que nous chercherions en vain chez Despréaux. Vauquelin de la Fresnaye commente d'abord l'histoire de l'humanité " *désauvagée* " par la poésie. Puis il dit :

" Premier (1) ainsi jadis nos poètes Druides,
" Nos Samothes gaulois, nos Bards, nos Sarromides,
" Policèrent la Gaule : et leurs vers animés
" Rendaient après la mort les princes plus aimés.
" Et même auparavant David avait choisie,
" Pour mieux célébrer Dieu, la sainte Poésie;
" Et tant purent ses vers que, sans pompeux arroi (2),
" Le berger majesteux de Poète fut Roi.
" Ce que je dis, afin que vous n'ayez point honte
" De faire d'Apollon et de la muse compte,
" De l'Apollon surtout qui, divin et sacré,
" Désancrant de Délos en France s'est ancré.
" Portez donc en trophé les dépouilles payennes
" Au sommet des clochers de vos cités chrétiennes;
" Si les Grecs, comme vous, chrétiens, eussent écrit,
" Ils eussent les hauts faits chantés de JÉSUS-CHRIST;
" Doncques à les chanter ores je vous invite. "

Pourquoi Boileau n'a-t-il jamais eu la pensée, ou le courage, de suivre en cela les traces de Vauquelin ? Boileau, " follement idolâtre et païen (3)", s'est contenté de " ramper sur son modèle ". Si l'on veut croire Saint-Marc (4), Boileau se serait aussi inspiré en cet endroit de l'*Idylle IIIe* de Saint-Geniez. Cette imitation ne nous semble pas évidente. Mais pourquoi Fénelon est-il

1. D'abord. — 2. Équipage. — 3. V. *Chant III.* — 4. T. II, p. 161.

allé, comme Boileau, chercher les louanges de la poésie dans la *Lettre* aux Pisons? " La poésie, dit-il, a " donné au monde les premières lois : c'est elle qui a " adouci les hommes farouches et sauvages, qui les a " rassemblés des forêts où ils étaient épars et er- " rants (1)... " Fénelon aurait dû s'en tenir à l'éloge qu'il fait auparavant de la divine poésie de l'Écriture.

Ce qui me paraît plus étrange, c'est que Bernard Lamy, dans ses *Nouvelles Réflexions sur l'Art poétique*, livre de morale chrétienne beaucoup plus que de littérature, débute aussi par cette vieille fable de l'humanité farouche, errante à la façon des tigres, puis policée par les poètes. Oyez ces merveilles.

" Les peuples les plus sauvages ont été sensibles à " la douceur des vers; c'est pourquoi, lorsque les " hommes étaient encore dispersés par les forêts comme " des bêtes farouches, ceux qui les voulurent rassem- " bler et les faire vivre sous des lois dans une répu- " blique, se servirent de l'harmonie pour les persuader. " C'est ce qui a donné lieu à la fable qui nous raconte " qu'Orphée, un des premiers poètes et législateurs " des Grecs, apprivoisa les lions et adoucit les tigres, " par les vers qu'il chantait sur le luth, et que le poète " Amphion obligea les rochers et les bois de se mou- " voir et de se ranger avec ordre, pour former une " nouvelle ville (2)."

Encore un de ces thèmes convenus, admettant à peine quelques variantes. Mais ce qui étonne, c'est de lire ce beau préambule, en tête d'un ouvrage fort grave, où l'auteur proscrit la poésie et les romans, comme étant choses fort oiseuses et très perverses. On n'est pas plus inconséquent.

1. *Lettre à l'Acad.*, ch. v. — 2. *Nouv. Réflex.* etc., 1678, p. 2 et 3.

—— * ——

" De là sont nés ces bruits reçus dans l'univers,
" Qu'aux accents dont Orphée emplit les monts de Thrace,
" Les tigres amollis dépouillaient leur audace ;
" Qu'aux accords d'Amphion les pierres se mouvaient ;
" Et sur les murs thébains en ordre s'élevaient,
" L'harmonie en naissant produisit ces miracles.

Il est assez curieux de voir que le champion du génie moderne, Perrault l'anti-pindarique, a, comme l'homérique Boileau, rimé ces fables, rajeunies soit des Grecs soit d'Horace. Mais Perrault prend le soin d'avertir que ce sont là des inventions de " la Grèce toujours " vaine " :

" Si l'on ose l'en croire, un chantre de la Thrace
" Forçait les animaux de le suivre à la trace,
" Et même les forêts, jusqu'aux moindres buissons ;
" Tant le charme était fort de ses douces chansons.
" Un autre plus expert, non content que sa lyre
" Fît marcher sur ses pas les rochers qu'elle attire,
" Vit ces mêmes rochers de sa lyre enchantés
" Se poser l'un sur l'autre et former des cités (1). "

Évidemment la palme de la traduction revient à Boileau.

—— * ——

" Depuis, le Ciel en vers fit parler les oracles.

Ce vers, bien simple, et le suivant ont fourni à Desmarets le sujet d'un dithyrambe : " *Le ciel en vers.* " Quelle césure ! Et comment veut-il s'ériger en païen, " disant que le Ciel fit parler en vers les oracles ? " Puisque ces oracles étaient de l'enfer et non du " Ciel !... Horace lui-même n'en eût pas dit autant (2)." Desmarets fait sagement de railler le paganisme poétique de Boileau. Mais ce système une fois admis,

1. *Le siècle de Louis le Grand.* — *Parall.*, 2e Édit. t. II.
2. *La déf.* etc., p. 105.

il était licite au poète de dire le Ciel. Horace l'y eût autorisé : *Cœlo Musa beat.*

Vraisemblablement le passage de Despréaux inspira au *Poète sans fard* une tirade toute pareille ; on y retrouve, par lambeaux, les Amphion, les Orphée, et les vers de l'*Art Poétique :*

" *Orphée* en ses beaux vers leur (1) prêchant la douceur,
" Commença le premier, à calmer leur fureur ;
" Les hommes enchantés de sa douce harmonie,
" Accourant pour l'entendre, oubliaient leur manie.
" *Amphion*, après lui, les trouvant moins cruels,
" Leur fit voir comme Dieu méritait des autels ;
" Pour la société donna des lois utiles,
" Et leur enseigna l'art de construire des villes.
" De là vient qu'on a cru qu'au doux son de sa voix
" Amphion attirait les rochers et les bois,
" Comme Orphée avait su par son divin langage,
" Réprimer la fureur des tigres pleins de rage;
" Voilà quel fut alors le *fruit des premiers vers*,
" Et le bien signalé qu'en reçut l'univers.
" Après avoir par eux fait de si grands miracles,
" *Le Ciel voulut en vers prononcer ses oracles* (2). "

Le dernier alexandrin est presque mot pour mot celui de " notre auteur ". Mais le Poète sans fard n'a pas plus rafraîchi ces vieilleries, que ses collaborateurs et modèles, y compris Despréaux.

—— * ——

**" Du sein d'un prêtre ému d'une divine horreur,**

Ici Desmarets fait une critique plus heureuse : " Il y " a *du*, *d'un* et *d'une*. Oh ! quel poète (3) ! "

—— * ——

**" Apollon par des vers exhala sa fureur.**
**" Bientôt ressuscitant les héros des vieux âges,**
**" Homère aux grands exploits anima les courages.**

1. Aux mortels. — 2. Gacon, *Ép. XV*, p. 132. — 3. *La déf.* etc., p. 105.

" Les courages ", dans la langue du XVII^e siècle, signifient les cœurs. Bossuet parle des " courages " émus " (1).

—— * ——

" Hésiode, à son tour, par d'utiles leçons,
" Des champs trop paresseux vint hâter les moissons.

Boileau abandonne Horace ; Horace n'a point fait mention d'Hésiode, mais de Tyrtée. Que veulent dire les mots *à son tour ?* Boileau admet-il par là, contre l'autorité d'Hérodote, que l'auteur des *Travaux et des jours* fut postérieur au chantre d'Achille ? Ses deux vers feraient aussi supposer qu'Hésiode a écrit un poème didactique comme les Géorgiques. C'est attribuer aux Ἔργα καὶ Ἡμέραι une prétention que n'a point cet almanach rythmé du poète béotien.

—— * ——

" En mille écrits fameux la sagesse tracée
" Fut, à l'aide des vers, aux mortels annoncée ;
" Et partout des esprits ses préceptes vainqueurs,
" Introduits par l'oreille, entrèrent dans les cœurs.
" Pour tant d'heureux bienfaits les Muses révérées
" Furent d'un juste encens dans la Grèce honorées :
" Et leur art, attirant le culte des mortels,
" A sa gloire en cent lieux vit dresser des autels.

Sous cette amplification pénible et inutile il suffirait de transcrire les deux vers du chant III :

" Tous ces pompeux amas d'expressions frivoles
" Sont d'un déclamateur amoureux de paroles (2). "

Cette peinture d'un âge d'or de la poésie est la doublure d'un autre tableau " des temps bienheureux du " monde en son enfance ", encadré par Boileau dans la Satire v^e. Même procédé, même luxe d'histoire en l'air. Pareille remarque s'applique au conte de

1. *Or. fun. du prince de Condé.* — 2. V. 140-1.

l'âge de fer que l'on va lire ; il ressemble à l'âge de fer de la Satire susdite. Dans l'un, nous voyons le poète " vendre les paroles " ; dans l'autre, le noble " vendre " ses aïeux ". En 1675 (1), Boileau refit encore une histoire du même genre sur la bonne foi et la simplicité des vieux âges, que les siècles de fer ont corrompues. Ce n'est pas varié ; surtout ce n'est pas neuf.

—— * ——

" Mais enfin l'indigence amenant la bassesse,
" Le Parnasse oublia sa première noblesse.
" Un vil amour du gain infectant les esprits,
" De mensonges grossiers souilla tous les écrits.

L'année suivante (nous venons de le noter), Boileau broda de nouveau une fable poétique sur cet antique canevas. De nouveau, il s'y plaignit des mensonges pullulant sur le Parnasse ; puis il rima le catalogue des œuvres où les habitués du Double-Mont mentaient plus effrontément :

" Le Parnasse surtout, fécond en imposteurs,
" Diffama le papier par ses propos menteurs.
" De là vint cet amas d'ouvrages mercenaires,
" Stances, Odes, Sonnets, Épîtres liminaires,
" Où toujours le héros passe pour sans pareil,
" Et, fût-il louche ou borgne, est réputé Soleil (2). "

Il est vrai que les dédicaces en prose et les placets versifiés foisonnaient alors avec une profusion de louanges prolixes et outrées. Le personnage auquel on *offrait* un livre était censé le premier homme du monde, en attendant celui à qui l'on offrirait le volume prochain.

Celui de nos auteurs classiques qui paraît avoir mieux compris la vanité et les mensonges des dédicaces, c'est Molière. Il disait au Roi, en lui dédiant

1. V. 117 et suiv. de l'*Ép. IX*. — 2. *Ép. IX*, v. 141-147.

ses *Fâcheux :* " Sire, j'ajoute une scène à la Comédie ; " et c'est une espèce de *Fâcheux* assez insupportable " qu'un homme qui dédie un livre. Votre Majesté en " sait des nouvelles, plus que personne de son royaume; " et ce n'est pas d'aujourd'hui qu'elle se voit en butte " à la furie des épîtres dédicatoires (1). " Molière écrivait six ans plus tard au grand Condé, en lui offrant une autre Comédie : "N'en déplaise à nos beaux esprits, " je ne vois rien de plus ennuyeux que les épîtres " dédicatoires ; et Votre Altesse Sérénissime trouvera " bon, s'il lui plaît, que je ne suive point ici le style de " ces messieurs-là, et refuse de me servir de deux ou " trois misérables pensées, qui ont été tournées et " retournées tant de fois, qu'elles sont usées de tous " les côtés. "

On ne pouvait mieux caractériser, ni mieux éviter, ces banalités pompeuses et mendiantes (2).

—— * ——

" Et partout, enfantant mille ouvrages frivoles,
" Trafiqua du discours et vendit les paroles.

Le trafic, dont Boileau fait grand fracas, ne rapportait pas de lourds revenus ; témoin cette phrase écrite en 1688 : " Il n'y a point d'art si mécanique, ni de si " vile condition, où les avantages ne soient plus sûrs, " plus prompts et plus solides (3). "

Mais aussi pour tant d'ouvrages " frivoles " produits par des *sots* besoigneux, combien de chefs-d'œuvre sont dus à la glorieuse pauvreté d'hommes de génie ! Telle était la réflexion que faisait Charles Sorel, tandis que Boileau, nanti de pistoles, limait sa *Poétique :* " Il

1. 1662.
2. " M. de Furetière a dit *(Roman Bourgeois)* que le premier inven- " teur des dédicaces fut un mendiant. " (*Ménagiana*, t. II, p. 110.)
3. La Bruyère, ch. XI.

" ne se faut pas plaindre d'un mal qui produit un bien. " La pauvreté a toujours été estimée la mère des Arts ; " c'est la faim et la nécessité qui aiguisent l'esprit pour " les belles inventions. Ceux qui écrivent pour le gain " doivent être fort exaltés par des considérations si " puissantes (1). " On prendrait cela pour un paradoxe ; mais tout n'est point paradoxe dans cette idée. Les grands seigneurs et les gros rentiers n'ont guère écrit d'œuvres immortelles. Quelques-uns, trois ou quatre, firent, je l'accorde, une belle exception à cette règle, dans le royaume des lettres. Mais depuis Horace, auquel " l'audacieuse indigence inspira des vers ", depuis le Tasse, " qui n'avait pas de chandelle pour " écrire ses vers ", depuis Camoëns, Cervantès et Milton, trois pauvres, jusques à Corneille et à ce bon La Fontaine nourri et logé par ses amis, la pauvreté ne fut point trop fatale aux chefs-d'œuvre. Les cigales chantent, pendant que les fourmis thésaurisent. Si Molière avait été millionnaire, aurait-il eu le loisir et le courage d'écrire le *Misanthrope* ou les *Femmes Savantes?* Si Despréaux n'avait point passé son enfance dans " la poudre du greffe ", aurions-nous aujourd'hui *l'Art poétique ?*

Les Muses affamées et les Pégases maigres font, suivant Boursault, beaucoup plus de besogne, même excellente, que les muses rentières et les Pégases engraissés ; " Quoique la plupart des Muses soient " mal attelées, elles ne laissent pas d'aller fort vite ; et " plus leur Pégase est maigre, plus le vent lui fait faire " de chemin. Il ressemble justement à ces chevaux de " fiacre qu'on trouve devant le Palais-Royal, qui, en " moins d'une heure et demie vont de Paris à Versailles; " au lieu que six chevaux pommelés, attelés au carrosse

1. *De la connaiss. des bons Liv.*, p. 37.

" d'un Prélat, et ravis de se prélasser comme leur " maître, ont tellement peur de mourir de gras fondu, " qu'ils aiment mieux renoncer à la gloire d'aller vite " qu'au plaisir de ne se pas fatiguer (1). "

J'avoue que la misère a fait écrire bien des vers misérables, à l'époque de Boileau et en plusieurs autres siècles. Mais une noble indigence n'a jamais nui à la vraie poésie. Horace ne demandait au Destin et à Mécène que l'*aurea mediocritas*. D'autre part, l'avarice n'est point généralement le vice des gens de lettres, sauf peut-être depuis Voltaire.

Enfin au XVIIe siècle, on établissait une distinction très marquée entre un auteur peu fourni d'écus et un auteur dénué de génie : " J'ai ouï dire que Furetière " et La Fontaine, allant un jour... rendre visite à " Patru, le virent venir à eux avec Chapelain. — Voici, " dit Furetière, un auteur pauvre et un pauvre " auteur (2). "

—— * ——

**" Ne vous flétrissez point par un vice si bas.**

Boileau traite de haut les pauvres auteurs et les auteurs pauvres. Sa pension et ses rentes lui épargnèrent le sort de Colletet et les angoisses de Corneille. Il laissa par testament plus de 80,000 livres à ses héritiers, sans compter les " biens en meubles et immeubles ", par lui légués aux " pauvres honteux des six petites " paroisses de la cité (3). " Boileau fit bon usage de ses rentes ; mais il eut des rentes. Au reste, ses conseils partent d'un bon naturel. Ils sont même aussi sincères,

1. *Lettres*, t. I. — *Lettre à Mme la Duchesse d'Angoulême.*
2. *Ménag.* t. I, p. 126.
3. V. Testament de M. Despréaux, Corresp. Édit. Laverdet p. 329. — D'après B. S.-P. (t. I, p. 30), l'actif total de Boileau, vers le temps de sa mort, se serait élevé à 185,000 livres.

pour le moins, que le désintéressement du *Maître à danser*, chez Molière :

*Le Maître à danser.*

" Vous vous appuyez un peu trop sur l'argent. L'in-
" térêt est quelque chose de si bas, qu'il ne faut jamais
" qu'un honnête homme montre pour lui de l'attache-
" ment.

*Le Maître de musique.*

" Vous recevez fort bien pourtant l'argent que notre homme (M. Jourdain) vous donne.

*Le Maître à danser.*

" Assurément ; mais je n'en fais pas tout mon
" bonheur (1). "

—— * ——

" Si l'or seul a pour vous d'invincibles appas,
" Fuyez ces lieux charmants qu'arrose le Permesse,
" Ce n'est point sur ses bords qu'habite la richesse;

D'Assoucy avait vu, si on l'en croit, les eaux de ce fleuve, et avait admiré là un prodige inouï ; à savoir qu'un faiseur de vers possédât un habit de rechange. Un jour où il lui arriva, à lui d'Assoucy, d'en posséder deux, un noir et un gris ; il annonça cette merveille à l'univers :

" J'ai vu de l'Hélicon les eaux claires et nettes,
" Et j'en connais fort bien et le père et le fils ;
" Mais voyant qu'en ces lieux le dieu des chansonnettes,
" Apollon, maigre et sec, y mange son pain bis,
" Qu'il a quitté son luth pour prendre des cliquettes,
" Qu'il n'a plus son crin d'or, ni son char de rubis,
" Que ses Sœurs ne sont plus que de vieilles mazettes,...
" Je n'eusse jamais cru que le dieu des Poètes,
" Pour vêtir ses enfants, eût vaillant deux habits (2). "

Miracle !

1. *Bourg. Gent.*, Acte I, sc. 1.
2. *Les Aventures*, etc. Ed. Delahays, p. 453.

——— * ———

" Aux plus savants auteurs, comme aux plus grands guerriers,
" Apollon ne promet qu'un nom et des lauriers (1).

*Guerriers, lauriers.* Combien de fois ces deux rimes commodes se trouvent-elles accolées parmi les vers du XVIIe siècle? Madame de Sévigné, au milieu de sa prose exquise, laisse elle-même tomber de sa plume ces deux lignes rimées (2) :

" En attendant que nos *guerriers*
" Reviennent couverts de *lauriers.*

" Voilà deux vers, ajoute-t-elle. Cependant je ne sais " si je les savais déjà, ou si je les viens de faire. " Les deux suppositions sont aussi acceptables l'une que l'autre.

L'idée que Boileau orne de ces deux consonances banales est un thème banal aussi. Scudéry, " guerrier " et poète, l'avait amplifié : " Ne pensant être que sol- " dat, je me suis encore trouvé poète. Ce sont deux " métiers qui n'ont jamais été soupçonnés de bailler " de l'argent à usure... Ces neuf jeunes Pucelles de " trois ou quatre mille ans, qui ne donnent que de " l'eau à boire à leurs nourrissons..., qui n'ont pour " biens-meubles que des luths et des guitares, m'ont " dicté ces vers (3). "

Vigneul-Marville réunissait vers 1700 ses recherches sur la misère des gens de lettres; maladie dont ces gens-là " ne guérissent jamais (4). " Le chroniqueur

1. C'était un proverbe grec, cité par Ménage : A Delphes, on. porte couronne et on crève de soif :

" Δελφὸς ἀνὴρ στέφανον μὲν ἔχει, δίψει δ'ἀπόλωλεν. "

(*Ménag.*, Éd. de 1693, p. 159.)

2. *Lettre du 20 mai 1667.* — 3. V. *Goujet*, t. XVII, p. 141.

4. Un des princes de notre littérature contemporaine écrivait, il y a vingt-cinq ans : " Le costume naturel de ma noble profession est un " habit rapé; et la seule décoration qui soit bien convenable sur cet " habit-là : des trous au coude. Telles sont les vraies traditions de la lit- " térature. " (*Lettres de L. Veuillot à Mme de Pitray*, 17 avril 1860.)

chartreux s'amuse à établir une galerie d'écrivains " qui meurent de faim ". Il y met d'abord les étrangers; entre autres, le Tasse, réduit à emprunter un écu, et à prier plaisamment sa chatte " de lui prêter " durant la nuit la lumière de ses yeux, *non avendo* " *candela per iscrivere i suoi versi.* " Vigneul-Marville arrive ensuite " aux savants auteurs " de France, qui ont souffert de cette incurable maladie. J'extrais un morceau de ses tristes documents :

" M. de Vaugelas, l'un des plus polis et des plus " honnêtes hommes de son temps (mort en 1650), se " tenait caché comme un hibou dans un petit coin de " l'Hôtel de Soissons, pour éviter la juste persécution " de ses créanciers. Il mourut pauvre; son bien con- " sistait principalement dans ses beaux écrits, ne suffi- " sant pas pour payer ses dettes.

" M. Baudouin de l'Académie française (mort en " 1650), homme de mérite, pressé par la faim, nous " a donné divers ouvrages, qui seraient plus accomplis " s'il avait eu de quoi dîner.

" La pauvreté chassa M. de l'Étoile de la ville à la " campagne, où ses rares talents s'étouffèrent à petit " bruit.

" M. Du Ryer (mort en 1658) traduisait les auteurs " à la hâte, pour tirer promptement du libraire Som- " maville une médiocre récompense, qui l'aidait à sub- " sister avec sa pauvre famille, dans un petit village " auprès de Paris. Un beau jour d'été, nous allâmes " plusieurs ensemble lui rendre visite. Il nous reçut " avec joie, nous parla de ses desseins et nous montra " ses ouvrages. Mais ce qui nous toucha, c'est que, " ne craignant pas de nous laisser voir sa pauvreté, il " voulut nous donner la collation. Nous nous ran- " geâmes dessous un arbre; on étendit une nappe sur

" l'herbe; sa femme apporta du lait, et lui des cerises, " de l'eau fraîche et du pain bis. Quoique ce régal " nous semblât très bon, nous ne pûmes dire adieu à " cet excellent homme, sans pleurer de le voir si mal- " traité de la fortune, surtout dans sa vieillesse et " accablé d'infirmités. M. Bayle dit dans son Diction- " naire, à l'article de M. du Ryer, que son libraire lui " achetait ses ouvrages à la feuille, *les vers alexan-* " *drins à 100 sols le cent, et les petits à 50;* et qu'une " de ses filles traversait à pied le faubourg Saint- " Antoine et une partie de la ville, une fois par " semaine, pour aller porter à ce libraire l'ouvrage de " son père, et acheter ses provisions de l'argent qui " en provenait.

" On connaît ce livre *De infortunio Litteratorum*(1), " où il y a bien plusieurs autres exemples de la misère " des gens de lettres. Faut-il que le mérite soit si dé- " pourvu de la fortune ? et la fortune n'est-elle pas bien " injuste de n'accorder ses grâces qu'à des ignorants ? " Pauvre science, science malheureuse ! que tes par- " tisans ont aujourd'hui peu de crédit ! Je ne sais com- " ment entendre ce qu'on dit de notre siècle ; par " honneur il est appelé le *Règne des Sciences et des* " *Arts ;* cependant quel cas fait-on des savants(2) ?... " Laissons le bon conteur à ses doléances et prêtons l'oreille à d'autres plaintes. Boileau va nous apprendre tout à l'heure comment " les regards d'un astre favo- " rable " réparèrent un peu les oublis de la fortune. Mais que d'oublis et d'oubliés !

Dans la première moitié du siècle, Maynard, l'illustre rimeur de Sonnets, écrivait à Malherbe :

1. " Tout le monde connaît le livre qui a pour titre *De l'infélicité des* " *gens de lettres ;* mais il n'en a point encore paru qui traitât de leur bon- " heur. " (*Huetiana*, vers le milieu.) — 2. *Vign. Mar.*, t. I, p. 236 et suiv.

" ...Les vers ont perdu leur prix,
" Et pour les excellents esprits
" La faveur des Princes est morte !
" Malherbe, en cet âge brutal,
" Pégase est un cheval, qui porte
" Les grands hommes à l'hôpital. "

Malherbe lui-même ne roulait pas sur l'or; à preuve, ces autres vers du même Maynard :

" Malherbe a souvent dans les crottes
" Laissé la semelle des bottes,
" Qu'il portait, faute de souliers.
" Moi, pour payer ce que je mange,
" Mes fourchettes et mes cuilliers
" Retournent sur le Pont au Change. "

Boursault, qui cite ces vers de Maynard, raconte à la suite l'histoire d'

" Un auteur de théâtre, expert mais indigent
" (Cela n'est pas une merveille),
" Allant un jour, faute d'argent,
" Vendre... les œuvres de Corneille. "

Puis il s'écrie : " Quelle injustice ! qu'un homme qui " a du mérite et de l'honneur en soit réduit là ! et que " je ne sais combien de gens, qui ont aussi peu d'hon- " neur que de mérite, soient comme ce Roi à oreilles " d'âne et convertissent en or tout ce qu'ils tou- " chent (1) ! " Ménage poussait les mêmes lamentations: " M. de Segrais disait souvent que le siècle était " devenu *prosaïque*. Et cela est vrai. Les poètes n'ont " point de crédit. Les Grands n'ont point d'égard pour " eux aujourd'hui (2). "

Un des rimeurs du XVII^e siècle qui se soient le plus joyeusement plaints de la disette régnant au Parnasse, c'est maître Adam. Il en rit en maint endroit de ses

1. *Lettres*, t. II, *Lettre* à M. Bernard. — 2. *Ménag.*, t. II, p. 201.

*Chevilles ;* il s'emporte même jusqu'à cette imprécation contre les Neuf-Sœurs :

" Gredines du Mont Parnasse,
" Muses qui dans l'univers
" Faites porter la besace
" A tant de faiseurs de vers... (1). "

Le poète frondeur, Carpentier de Marigny, répondait aux plaisantes doléances du poète menuisier :

" Le siècle a corrompu l'ordre de l'univers ;
" C'est un pauvre métier que de faire des vers.
" Que le docte travail jamais ne t'importune,
" Aussi bien tu ne peux y faire ta fortune ;
" Et crois que, sans railler, Pégase est un cheval
" Qui mène les rimeurs en poste à l'hôpital... "

Le chevalier de Cailly, profondément convaincu de cette dernière vérité, demandait en vers la grâce de n'être pas un grand poète ; et cela même sous Louis XIV et Colbert :

" Ces grands poètes, dont la voix
" Entonne dignement les louanges des Rois,
" Presque tous à la fin meurent dans la disette.
" Sans leur donner secours, on les plaint en tout lieu ;
" Faites-moi la grâce, mon Dieu,
" De n'être pas un grand poète (2). "

Le même chevalier-poète tourne la chose d'une autre façon dans cette Épigramme :

" Des Madrigaux, sans que j'y pense,
" Il m'en vient en grande abondance ;
" Des Sonnets, il m'en vient aussi.
" Juste Ciel, que ma destinée
" Serait plaisante et fortunée
" Si l'argent me venait ainsi (3) ! "

1. *Œuv.* Éd. de 1806, p. 196. — 2. *Ibid.*, p. 277. — 3. *Poés. du chev. d'Aceilly*, Paris 1667. — Amsterd. 1708, p. 161. — 4. *Ibid.*

Et encore, s'adressant aux Muses, donneuses de lauriers, mais non de pistoles :

" De gloire seulement et d'espoir vous paissez
" Ces chantres que vous nourrissez,
" O doctes filles de mémoire.
" Mais pour des estomacs que travaille la faim,
" Tout ce que l'univers a d'espoir et de gloire
" Ne vaut pas une once de pain (1). "

Scarron s'adressait ainsi à sa Muse, que la misère rendait honteuse :

" Demeurez donc en votre Mont
" Où toutes vos autres Sœurs sont
" Réduites à filer quenouilles,
" Et ne vivre que de grenouilles,
" Et de salades de cresson
" Tant jours de chair que de poisson (2). "

Madame Deshoulières oubliait ses moutons et ses ruisseaux, pour songer à l'indigence des faiseurs de vers. D'après elle, Apollon procurait jadis, " au siècle "de Marot", autre chose que des lauriers. En cet heureux temps, le bel esprit " faisait bouillir le pot " ; et l'on pouvait payer son écot avec la monnaie de quelques rimes. Mais que ces jours sont loin, et que les temps sont changés :

" A prix d'argent, l'auteur comme le sot
" Boit sa chopine et mange son gigot ;
" Heureux encor d'en avoir suffisance !
" Maints ont le chef plus rempli que la panse (3). "

La Fontaine savait par expérience que le Permesse et le Pactole sont deux fleuves très distincts et que le Parnasse n'est pas une montagne du Pérou. Et il écrivait à M. de Vendôme :

1. *Ibid.*, p. 192.
2. A la Reine. *Rec. des Œuv.* Éd. de 1653, p. 109. — Scarron n'était pas si pauvre qu'il semble le dire en rimant un placet.
3. *Poés.*, p. 21, Rondeau.

" ... Chacun sait que vous méprisez l'or.
" J'en fais grand cas ; aussi fait sire Pierre
" Et sire Paul, enfin toute la terre :
" Toute la terre a peut-être raison.
" Si je savais quelque bonne oraison
" Pour en avoir, tant que la paix se fasse,
" Je la dirais de la meilleure grâce
" Que j'en dis onc ; grande stérilité
" Sur le Parnasse en a toujours été (1). "

Combien d'autres nourrissons des Neuf-Sœurs chantaient alors le même refrain, tout en gravissant les pentes de ce Mont, où l'on fait des vers et des dettes !

—— * ——

" Mais quoi ! dans la disette une muse affamée
" Ne peut pas, dira-t-on, subsister de fumée ;

Dans le merveilleux État et Empire de la Lune, Cyrano avait découvert deux choses très merveilleuses; la première, qu'on y *subsiste de fumée ;* la seconde, que la monnaie courante du pays ce sont des vers. Il le dit, puis il se livre à des réflexions bien tristes sur notre pauvre planète et sur les pauvres poètes de France. Après un déjeuner, le guide de Cyrano paie l'aubergiste lunaire du menu billon de six vers. " Com-" ment des vers ! dit Cyrano à son guide. Les taver-" niers sont donc ici curieux de rimes ? C'est, me dit-il, " la monnaie du pays; et la dépense que nous devons " faire céans s'est trouvée monter à un *sixain*, que je " viens de lui donner. Je ne craignais pas de demeu-" rer court ; car, quand nous ferions ici ripaille pen-" dant huit jours, nous ne saurions dépenser un Son-" net; et j'en ai quatre sur moi, avec deux Épigrammes, " deux Odes et une Églogue. — Et plût à Dieu, lui " dis-je, que cela fût de même en notre monde ! J'y " connais beaucoup d'honnêtes poètes qui meurent de

1. *Nouv. Choix*, etc., t. II, p. 14.

" faim, et qui feraient bonne chère, si on payait les " traiteurs en cette monnaie. Je lui demandai si ces " vers servaient toujours, pourvu qu'on les transcrivît. " Il me répondit que non ; et continua ainsi : Quand " on en a composé, l'auteur les porte à la Cour des " Monnaies, où les poètes jurés du royaume tiennent " leur séance. Là, ces versificateurs officiers mettent " les pièces à l'épreuve ; et si elles sont jugées de bon " aloi, on les taxe, non pas selon leur prix, c'est-à-dire " qu'un Sonnet ne vaut pas toujours un Sonnet, mais " selon le mérite de la pièce ; et ainsi quand quelqu'un " meurt de faim, ce n'est jamais qu'un buffle, et les " personnes d'esprit font toujours grande chère.

" J'admirais tout extasié la police judicieuse de ce " pays-là (1). "

—— * ——

" Un auteur qui, pressé d'un besoin importun,
" Le soir, entend crier ses entrailles à jeun,
" Goûte peu d'Hélicon les douces promenades :
" Horace a bu son soûl quand il voit les Ménades;

C'est-à-dire, Horace chante l'*Évohé*, comme les Bacchantes, après d'abondantes libations. Boileau emprunte cette idée à Juvénal :

" ...*Satur est, cum dicit Horatius : Evohe* (2). "

Horace, instruit par l'expérience, jugeait, comme Cratinus, l'auteur de la *Bouteille*, que " des vers écrits " par les buveurs d'eau n'auront point de longs succès (3). " L'agréable Senecé imite Boileau :

" Le bonheur, dans Horace, au mérite fut joint ;
" On voit dans ses écrits briller son embonpoint :
" Et lorsqu'il pousse en l'air Pégase qu'il gouverne,
" Il a ses pleins celliers de Grec et de Falerne (4). "

1. Pages 46 et 47. — 2. *Sat.* VII, v. 62. — 3. *Ep.* L. I, 19. — 4. *Œuv. ch.* etc., Sat. *Les trav. d'Apollon*, p. 182.

Despréaux savait, tout comme le chantre de Tibur, que les eaux du Permesse ne valent pas, pour inspirer les poètes, une amphore du Cécube, ou une bouteille de Boucingo. Dès l'âge de 17 ans, " au sortir de son " cours de philosophie ", il avait chanté les vapeurs qui font crier *Évohé ;* et il avait dit aux " philosophes " rêveurs :

" Allez, vieux fous, allez apprendre à boire ! "

* 

" Et libre du souci qui trouble Colletet,
" N'attend pas pour dîner le succès d'un sonnet.

Dryden a mis tout ce passage sur le compte d'Horace, comme s'il n'y avait jamais eu de Colletet en Angleterre :

" Horace had ease and plenty when he writ,
" And free from cares for money or for meat,
" Did not expect his dinner from his wit. "

Le pauvre Colletet ne devait point venir ici faire pendant au poète " replet et obèse (1) " qui buvait son soûl en célébrant Mécène. Boileau a le droit de rire des racleurs de lyre prétentieux ou ineptes; mais non pas des gens qui ont faim. D'autant plus que, de sa part, " il y a récidive " (2). Il avait écrit, quatorze ans auparavant :

" ...*Colletet, crotté jusqu'à l'échine,*
" *S'en va chercher son pain de cuisine en cuisine* (3). "

Il s'agit de François Colletet, fils de Guillaume. Guillaume ne fut pas beaucoup plus riche que François (4); mais il éprouva les " regards d'un astre

1. Hor. *Ep.* I, IV. — 2. M. Géruzez, notes de l'*Art Poét.*, p. 237. — 3. *Sat.* I, v. 77-8.

4. Lui aussi faisait maigre chère; c'est de Guillaume Colletet que Saint-Evremond disait :

" Mais voici Colletet qui hâte un peu le pas ;
" Je l'ai toujours connu sobre dans ses repas. "

(*Les Académistes*, acte I, sc. 2.)

" favorable ". Richelieu lui paya six cents livres quatre vers sur la cane *des Tuileries*. François ne jouit pas de si bonnes aubaines que son père. Richelet disait de lui : " Un rat de cave gagne tous les ans sept ou huit " cents francs, tandis que le pauvre François Colletet " fait poème sur poème et ne gagne pas le quart de " cette somme. "

Costar, sur sa liste des *Poètes français*, désignait ainsi Colletet : " Il fait d'assez bons vers. Il a imprimé " diverses poésies, Il a fait les Vies des poètes français, " qui sont prêtes à imprimer. *Il a besoin de bien.*" Colletet en était encore plus persuadé que Costar. Il avouait assez gaiement sa misère, dans une Élégie bouffonne à la Muse Erato. Cette vieille habitante du Parnasse lui apparut en songe, dit-il, et lui reprocha son peu d'ardeur à cultiver les fleurs du sacré vallon. Colletet lui répliqua :

" Zeste ! lui dis-je, pauvre folle ;
" Tu récompenses de parole ;
" Il y paraît en mon endroit :
" Je languis, je gèle de froid ;
" En tout temps le mois de décembre
" Loge avec moi dedans ma chambre :
" Je suis toujours, comme tu vois,
" Sans feu, sans chandelle et sans bois.
" Toujours l'indigence m'accable ;
" Mon sort est un sort déplorable...
" A te suivre on ne gagne rien ;
" On est malheureux comme un chien [1]. "

Despréaux fut, un jour de sa vie, plus charitable à l'égard, non pas de François Colletet en personne, mais de sa mère. Nous l'apprenons de Brossette. Claudine, seconde ou troisième femme de Guillaume Colletet, avait de l'esprit, et récitait des vers composés

1. V. Goujet, t. XVI, p. 286.

par son époux. Gilles Boileau, frère aîné de Nicolas, conduisait chez Claudine " les beaux esprits de sa " connaissance. " Mais après la mort de Guillaume, cette pauvre femme fut réduite à l'indigence, et " elle " avait recours à la charité de ses amis. " Un jour qu'elle n'avait rien obtenu de Gilles Boileau, elle s'adressa au jeune Nicolas. " Quoique M. Despréaux " fût écolier, il avait de l'argent, et lui donna généreu- " sement un écu (1). "

Un ennemi de Despréaux voulut faire peser sur le Satirique la même accusation de mendicité. Cotin (car c'est lui !) se servit de deux hémistiches rimés contre Colletet par Boileau, pour changer ce dernier en gueux et en parasite. Cotin le montre attendant la réussite, non plus d'un Sonnet, mais d'une farce vulgaire, jouée de compagnie par Boileau et par Molière transformé en Turlupin :

" Despréaux, sans argent, *crotté jusqu'à l'échine*,
" *S'en va chercher son pain de cuisine en cuisine.*
" Son *Turlupin* l'assiste, et jouant de son nez,
" Chez le sot campagnard gagne de bons dînés.
" Despréaux à ce jeu répond par sa grimace,
" Et fait en bateleur cent tours de passe-passe...
" Ils ne se quittent point. O ciel, quelle amitié !
" Et que leur mauvais sort est digne de pitié !
" Ce couple si divin par les tables mendie ;
" Et pour vivre, aux *Côteaux* donne la Comédie (2). "

Boileau ne fut jamais, que je sache, réduit à cette triste ressource. Cotin aura dessiné d'après son imagination ce tableau des deux poètes devenus amuseurs des " comtes danois " et des " barons allemands ", au cabaret de la Croix-de-Fer.

1. Brossette, v. *Corresp*, etc., Edit. Laverdet, app. p. 542.
2. Cité par Tasch. *Hist. de Mol.*, L. III.

—— * ——

" Il est vrai : mais enfin cette affreuse disgrâce
" Rarement parmi nous afflige le Parnasse.
" Et que craindre, en ce siècle, où toujours les beaux-arts
" D'un astre favorable éprouvent les regards ?

Ce " *regard favorable* " d'un astre est une des plus anciennes périphrases flatteuses de Boileau, pour Louis XIV. Il s'en était servi dès la Satire première :

" Du Roi la bonté secourable
" Jette enfin sur la muse *un regard favorable.* "

L'expression devint à la mode. Senecé dit au poète gueux :

" Eh bien ! veux-tu forcer ton prince incomparable
" A jeter sur tes vers *un regard favorable ?* (1) "

Et La Motte s'adressant à Louis XIV :

" Grand Roi, qui vois les arts d'*un regard favorable !* (2) "

Au surplus pour tous les auteurs du XVII^e siècle, tout protecteur des lettres était un " astre ", ou comme parle Furetière, " un grand Luminaire ". C'est le titre qu'il accorde à " monsieur le cardinal de Richelieu ", dont la mort fut une éclipse. " Ce qui fit le plus de " tort à la Reine-Rhétorique, c'est qu'il tomba lors cer- " taine grêle sur les pensions (c'étaient les vignes et " les métairies des principaux seigneurs de la cour) ; " qui causa une telle ruine et stérilité dans le royaume, " que tout y est depuis demeuré en friche. Ce grand " malheur était l'effet d'une éclipse d'un grand lumi- " naire arrivée quelque temps auparavant. Durant " qu'il avait brillé sur l'horizon, il avait fait fructifier " merveilleusement toutes les terres de la Reine-Rhé- " torique et de sa Sœur-Poésie ; et même sous l'espé-

1. Lib. cit., p. 182.
2. *Fable*, pour remercier S. M. d'une pension. V. *Iliade*, 1714, app. p. 13.

" rance qu'il ne s'éteindrait pas si tôt elles avaient été
" bien ensemencées. De sorte que, pour peu que les
" astres qui ont paru depuis, eussent eu de bénignes
" influences, on y aurait recueilli de très abondantes
" moissons (1). "

——— * ———

" Où d'un prince éclairé la sage prévoyance
" Fait partout au mérite ignorer l'indigence.

Trois adverbes enchâssés dans les six derniers vers prêteraient quelque peu à la critique. Ce sont les mots: *rarement*, *toujours*, *partout*, chevilles ou hyperboles. Louis le Grand favorisa, encouragea, paya les génies de son royaume, et même des pays étrangers. Mais il ne put réparer toutes les négligences et " disgrâces " du sort. Sa puissance n'allait pas jusque-là. Et puis les rayons de ce soleil n'arrivaient aux auteurs, que par réverbération; c'est-à-dire par l'entremise des ministres et des commis. De là, plus d'une déviation de ces rayons bienfaisants.

Les généreuses intentions du Roi n'eurent pas toujours un plein effet. Dès 1665, il paraît que la date des paiements fut reculée. On bâtissait le Louvre; et le chevalier de Cailly adressa aux beaux esprits cette Épigramme :

" Tant pour vous que pour ses maçons
" Le Louvre n'a qu'un même fonds;
" Mais ils ont le pas aux recettes;
" N'en soyez pas tant effrayés;
" On satisfera les poètes,
" Quand les maçons seront payés (2). "

Et Corneille, dont la pension attendait, tout comme celles de ses collègues, fit cette requête à Sa Majesté:

1. *Nouv. all.* 1658, p. 131-2. — 2. *Poés.*, etc., p. 260.

" Grand Roi, dont nous voyons la générosité
" Montrer pour le Parnasse un excès de bonté,
" Que n'ont jamais eu tous les autres ;
" Puissiez-vous dans cent ans donner encor des lois;
" Et puissent tous vos ans être de quinze mois,
" Comme vos commis font les nôtres (1). "

Quoi qu'il en soit, l'un des premiers actes du gouvernement personnel de Louis XIV, fut de secourir les gens de lettres et de science. Après la chute de Fouquet, qui, suivant Corneille, " n'était pas moins surin- " tendant des belles lettres que des finances (2) ", le Roi fit dresser une liste de pensions pour les savants et les littérateurs de toute l'Europe. Chapelain et Costar rédigèrent leurs catalogues, plusieurs fois cités dans notre commentaire ; et pour cette belle occasion, l'honnête Loret, qui logeait assez peu d'écus en son escarcelle, chantait ainsi le retour de l'*ætas aurea :*

" ... Par un ordre exprès du Roi,
" Monsieur Colbert, qui du Royaume
" Est réputé grand Économe,
" A pris, dans le royal trésor
" Quantité de bons Louis d'or,
" Pour donner, non pas à des rustres,
" Mais à tout plein de gens illustres...
" Et c'est en ce jeune Monarque
" Une excellente et belle marque
" Que sous son règne on doit encor
" Voir refleurir le siècle d'or (3). "

Trois ans avant cette date de 1663, Boileau prophétisait les largesses royales, et saluait l'aurore de cet astre levé sur le Parnasse;

" Il est vrai que du Roi la bonté secourable
" Jette enfin sur la Muse un regard favorable;

1. *Œuv. ; Grands Écr. de Fr.*, t. X, p. 185. — 2. *Examen d'Œdipe.* — 3. *Muse hist.*, 9 juin 1663.

" Et réparant du sort l'aveuglement fatal,
" Va tirer désormais Phébus de l'hôpital.
" Où doit tout espérer d'un monarque si juste... (1) "

La première épître de Boileau réalisa pour lui sa prophétie, et valut deux mille livres de pension au " poète naissant "; vraie largesse de " prince éclairé " et magnifique. La chose parut exorbitante au duc de Montausier, qui accueillit la nouvelle d'une telle faveur, par cette exclamation : " Le Roi donnera bientôt " aussi des pensions aux voleurs de grand chemin (2)!"

Le poète Valet de chambre de la reine Marie-Thérèse, avait bien raison d'aligner les conseils suivants pour le poète Acanthe :

" Depuis que de l'État le vigilant démon
" Dans ses puissantes mains en a mis le timon,
" Tout genre de vertu brillante et distinguée
" S'est vu de ses bontés la source prodiguée.
" En quelque art que l'on prime, à ce Roi bienfaisant,
" C'est toujours pour ses dons un titre suffisant ;
" Et sans retour sur soi, sans rapport à sa gloire,
" Sa faveur enrichit jusqu'à l'Observatoire.
" Fais retentir ses faits dans le sacré Vallon,
" Et sois sûr qu'il paîra les travaux d'Apollon (3). "

——— * ———

" **Muses, dictez sa gloire à tous vos nourrissons :**

Ritournelle familière aux rimeurs du XVII^e siècle :

" Muses, que tous vos nourrissons
" Joignent leur divines chansons... ",

disait Scarron en l'honneur du Chancelier Séguier (4).

Carel ne comprend pas le mot : " Dictez ". On ne " *dicte* point la gloire, mais bien les écrits qui en parlent; " *dicter* un poème et toute autre sorte d'écrits, *dicter* " une lettre etc. (5). "

1. *Sat.* I. — 2. *Corresp. de Boil. et de Bross.* etc., app. p. 553. — 3. Senecé, *Œuv. ch.* p. 182-3. — 4. *Œuv.* Nouv. Ed., t. I, p. 57. — 5. *La déf. des B. E.*, p. 61.

Fénelon devait prêcher à l'Académie cette glorification du Monarque : " Travaillez donc tous à l'envi, " Messieurs, pour célébrer un si beau règne... (1). " Cet appel des poètes et des prosateurs fut entendu, ou plutôt les nourrissons des Muses n'eurent pas besoin de tant d'exhortations. Le concert de louanges rimées en l'honneur du Grand Louis dura soixante ans et plus ; et pendant ce règne " qui devait être si beau (2), " " il " n'y a pas eu un poète qui ne soit monté sur le Par- " nasse, pour féliciter en langage des dieux un Roi, " qui les vaut bien et même quelque chose de plus (3). " Inutile de remuer des volumes de galimatias, et des montagnes de fade encens. Trop souvent dans ces vers sans nombre la platitude dispute la palme à la flatterie et la flatterie s'y rabaisse jusqu'à l'imbécillité. Le Roi un jour s'indigna (Madame de Sévigné le raconte), à propos d'un factum où il était comparé à Dieu lui-même. La Monnoye, qui pourtant fut homme de goût osait écrire, en vers d'ailleurs très plats :

" Certes le Grand Louis, ce Monarque achevé,
" Dont plus haut que le rang le cœur est élevé,
" De l'Arbitre du Ciel, du Roi de la nature,
" Fait reluire à nos yeux une vive peinture.
" Sagesse, esprit, grandeur, courage, majesté,
" Tout nous montre en Louis une *divinité* (4) ! "

Ces vers appartiennent à la première pièce que l'Académie ait couronnée, lorsque, en 1671, elle institua le prix de poésie.

La bucolique Dame Deshoulières dit la même chose avec d'autres tournures :

1. *Disc. de récep.*, 31 mars 1693.
2. Bossuet, *Or. fun. de Condé.*
3. Boursault, *Lett.*, t. I, *Lettre au Mis de Louvois.*
4. *Poés. de M. de La Monnoye*, Éd. de 1716, p. 2. *Le duel aboli.*

" A de moindres mortels on a bâti des temples ;
" Contre ta modestie on ose murmurer ;
" Oui, si ta piété n'y mettait des obstacles,
" Tes jours, fertiles en miracles ;
" Nous forceraient à t'*adorer* (1) ! "

Louis XIV fut un grand Roi, et, comme parle Bossuet " le premier des mortels " ; mais ces sottises versifiées en son honneur dépassent toutes les bornes. Nous aurons tout dit sur les hyperboles balancées par la poésie, en guise d'encens, aux pieds du Grand Roi, quand nous aurons signalé ces quatre vers de Madame Durand, née Catherine Bédacier. C'est une prière :

" Grand Dieu, c'est pour Louis que mon zèle t'implore,
" Prolonge ses jours précieux.
" Sur la terre, il te sert, nous protège, t'adore.
" Laisse-nous en jouir *quelques siècles encore.* "

L'Académie, en 1701, couronna le poème où la Dame Durand exprimait ce souhait modeste. Mais l'Académie, en 1687, avait formulé un vœu semblable, ou même plus extravagant. L'abbé Tallemant se promettait de voir célébrer par l'éloquence et par la poésie la santé rendue au Roi ; et il finissait ainsi sa harangue : " Veuille le Ciel nous faire goûter long-" temps les douceurs d'un si beau règne, et les conti-" nuer longtemps après nous. C'est peu des ans de " Nestor ; nos vœux peuvent aller jusqu'à la durée " des jours de nos premiers Pères ; et il n'y a point de " miracles que l'on ne puisse espérer pour le prince le " plus sage et le plus parfait qui soit jamais monté sur " le Trône des Rois (2). "

Trois ans avant la naissance de l'*Art Poétique*, l'Académie avait, comme les Muses de Despréaux, dicté la gloire de Louis XIV à ses vénérables nourris-

1. *Poés.*, etc., p. 107. — 2. *Harang. de l'Acad.*, t. II, p. 185-6.

sons. Le sujet qu'elle proposait aux candidats de ses prix de poésie devait être invariablement l'éloge de Louis le Grand. Pendant quatre-vingt-deux ans, les intentions des fondateurs et les désirs de Despréaux furent remplis. Même sous le triste règne de Louis XV et de Voltaire, les Muses continuèrent à dicter ce même sujet, et les poètes ne se lassèrent point de le versifier. La dernière année où ces louanges académiques se firent entendre, fut 1753, presque à la veille de Rosbach. Le dernier lauréat fut Lemierre (1).

—— * ——

" Que Corneille, pour lui rallumant son audace,
" Soit encore le Corneille et du Cid et d'Horace,

On pourrait croire que Boileau, en choisissant ces deux pièces et ces deux rimes, avait sous les yeux les vers de Corneille à Fouquet :

" Je sens le même feu, je sens la même *audace*,
" Qui fit plaindre le *Cid*, qui fit combattre *Horace*. "

Lorsqu'il écrivait cette déclaration audacieuse, l'auteur du *Cid* et d'*Horace* comptait déjà, " dix " lustres et plus. " L'année de l'*Art Poétique*, Corneille avait soixante-huit ans et il composait *Suréna*. En 1663, il disait au jeune Roi que, pour chanter son règne, il allait rajeunir :

" Parle, et je reprendrai ma vigueur épuisée,
" Jusques à démentir les ans qui l'ont usée.
" Vois comme elle renaît dès qu'elle pense à toi,
" Comme elle s'applaudit d'espérer en mon Roi,
" Le plus pénible effort n'a rien qui la rebute :
" Commande et j'entreprends ; ordonne et j'exécute (2). "

1. Nous devons plusieurs détails de ce paragraphe, à l'Introduction des *Poètes Lauréats* de MM. E. Biré et E. Grimaud.
2. *Œuvres; Grands Écriv.*, t. X, p. 180-1.

En 1676, le poète septuagénaire s'imaginait bien être comme jadis le Corneille du *Cid* et d'*Horace*. Il traduisait alors en beaux alexandrins la phrase brève et fière qu'on lui attribue : " Ne suis-je pas toujours le Grand " Corneille ? " On venait de jouer à Versailles presque tous ses chefs-d'œuvre : *Cinna*, *Pompée*, *Horace*, *Sertorius*, *Œdipe*, *Rodogune*. Corneille remercia Louis XIV de lui avoir accordé ce regain de gloire ; puis, après avoir imploré la faveur royale pour *Othon*, *Suréna*, *Sophonisbe*, même pour *Agésilas* et *Attila*, le grand tragique annonce qu'il n'atteindra pas les cent ans de Sophocle. Ces vers où Corneille " rallume son " audace ", sont peut-être les plus touchants qu'il ait écrits :

" Je n'irai pas si loin ; et si mes quinze lustres
" Font encor quelque peine aux modernes illustres,
" S'il en est de fâcheux jusqu'à s'en chagriner,
" Je n'aurai pas longtemps à les importuner.
" Quoi que je me promette, ils n'en ont rien à craindre :
" C'est le dernier éclat d'un feu prêt à s'éteindre ;
" Sur le point d'expirer, il tâche d'éblouir,
" Et ne frappe les yeux que pour s'évanouir... (1) "

Corneille ne devait plus redevenir ce que Boileau lui souhaitait d'être encore. Son génie gardait des éclairs ; mais c'étaient les derniers rayons d'un beau soir. Corneille n'était plus à soixante-quinze ans ce qu'il fut à trente. La poésie et les succès, même " aux " âmes bien nées ", se mesurent d'ordinaire " au nom- " bre des années. " La Grange, poète dramatique, applaudi dès l'âge de 14 ans, et témoin de la " vieil- " lesse chagrine " de Boileau, eut raison d'écrire dans une Épître sur *Le déclin du génie poétique :*

1. *Œuv.*, *Ibid.*, t. X., p. 313.

" ... Le blond Apollon, parmi ses favoris,
" N'admet point de mortel avec des cheveux gris.
" Considère *Corneille.* Eut-il, dans sa vieillesse,
" Cette ardeur qu'autrefois lui donnait sa jeunesse?
" Toi-même avec le *Cid*, les *Horaces*, *Cinna*,
" Compare *Pulchérie*, *Othon* et *Suréna*,
" Peux-tu croire, en voyant leur différente course,
" Que les divers ruisseaux coulent de même source?
" Ne cherche pas si loin. Vois comme, de nos jours,
" Les exemples vivants confirment mes discours.
" Ce fameux *Despréaux*, dont la bouillante audace
" Aux vices de son temps ne fit jamais de grâce,
" A-t-il la même force, a-t-il la même voix,
" Qu'il avait à chanter le plus grand de nos Rois?
" Dans l'ardeur de ses ans vois l'ardeur qui l'enflamme,
" Et lis, sur son déclin, sa dernière épigramme :
" Y reconnaîtras-tu le vainqueur des Cotins,
" La terreur des Pradons, l'effroi des Chapelains ?
" Moi-même dont la Muse et naissante et timide
" N'oserait prendre encor son vol le plus rapide,
" Malgré tant de rivaux à ses pieds abattus,
" J'admire ce grand homme, et je ne le crains plus (1). "

Les ans en sont la cause! Segrais disait aussi, vers la même date : " Les dernières poésies de Despréaux " sentent l'esprit épuisé; ce n'est plus que de la bais- " sière, et il se copie lui-même (2). " Corneille et Despréaux, au crépuscule de leur vieillesse chenue, pouvaient réciter et méditer le monologue de don Diègue: " O vieillesse ennemie ! ... " Le génie, comme l'année, donne ses fleurs et ses fruits jusqu'à l'automne. Au-delà, c'est l'hiver. Mais il est difficile et dur au génie vieilli de se persuader qu'il est en " baissière ". En 1670, Corneille, nous l'avons dit, se croyait encore dans sa force; Loret et sa *Muse historique* le croyaient comme lui, et chantaient à propos de *Tite et Bérénice :*

1. *Nouv. ch.*, etc., t. II, p. 108.
2. *Mém. anec.* — *Œuv.*, t. II, p. 64.

" C'est Corneille, le grand Corneille!
" Ainsi que jadis, par merveille,
" On disait : *C'est Lope!* à Madrid !...
" Jamais notre excellent auteur
" Ne chaussa mieux le grand cothurne,
" (Et j'en puis jurer par Saturne)
" Qu'en ce dernier ouvrage-ci ;
" Où, loin de paraître transi
" Par un âge septagénaire,
" Dans lequel l'esprit dégénère,
" Avec le feu même il écrit
" Que lorsqu'il composa son *Cid* (1). "

En 1676, Corneille rêvait que

" *Othon* et *Suréna*
" Ne sont pas des cadets indignes de *Cinna*. "

Après cette date, il chanta encore les victoires de Louis XIV en 1677, la paix de Nimègue et le mariage du Dauphin en 1680. Ce furent les suprêmes échos de sa lyre et de son âme. On rapporte que les deux vers de Boileau l'indignèrent, le vœu exprimé par ce jeune homme lui semblait une injure. Toutefois la pensée de Boileau était une louange.

Pourquoi, dans cette louange, nomme-t-il le *Cid* et *Horace*, de préférence? S'est-il laissé conduire par la rime? Non; ou du moins pas uniquement. Boileau regardait les trois premiers actes d'*Horace* comme le *non plus ultra* du génie de Corneille. Il l'affirme dans la *Préface du Sublime :* " Ces trois premiers actes de " l'*Horace* sont, à mon avis, le chef-d'œuvre de cet " illustre écrivain. " Racine comptait au nombre des plus belles Tragédies de son maître et rival : *Le Cid*, *Horace*, *Cinna* et *Pompée* (2).

1. *La Muse hist.*, 22 nov. 1670.
2. *Disc. prononcé à la récept. de Th. Corn.*

Quant à l'opinion de Corneille sur son meilleur chef d'œuvre, elle a peut-être varié. Mais dans l'*Examen de Rodogune*, le poète insinue que ce drame puissant est son ouvrage favori : " On m'a souvent fait une " question à la Cour : quel était celui de mes poèmes " que j'estimais le plus? et j'ai trouvé tous ceux qui " me l'ont faite si prévenus en faveur de *Cinna* ou du " *Cid*, que je n'ai jamais osé déclarer toute la ten- " dresse, que j'ai toujours eue pour celui-ci (*Rodogune*), " à qui j'aurais volontiers donné mon suffrage. "

Pourquoi Boileau, Racine et Corneille semblent-ils oublier, ou dédaigner *Polyeucte?* Avaient-ils donc tous laissé corrompre leur jugement par celui de l'hôtel de Rambouillet?

——— * ———

**" Que Racine, enfantant des miracles nouveaux,**
**" De ses héros sur lui forme tous ses tableaux.**

Lisons d'abord cette malicieuse réminiscence de Pradon; c'est un quatrain contre Boileau :

" ... De quel front, de quelle audace extrême,
" En parlant de Louis parle-t-il de lui-même?
" On le voit tous les jours peindre dans ses tableaux
" D***et Louis, Louis et D*** (1). "

Le trait ne porte pas loin.

Lorsque Boileau versifiait le vœu qu'on vient de lire, sa pensée n'était assurément ni à la satire, ni à la critique. Boileau chérissait trop Racine, pour le censurer, autrement que dans le tête-à-tête de l'amitié. Mais le vers 198, pris à la lettre, souligne précisément le défaut des Tragédies raciniennes. Tandis que le Satirique codifiait ses décrets poétiques, Racine travaillait à son *Iphigénie*, et formait ses héros grecs

1. *Nouv. Rem.*, etc., p. 19.

sur le modèle du Louvre et de Versailles; son Agamemnon ressemble beaucoup plus à Sa Majesté le roi de France et de Navarre, qu'au roi de Mycènes. La Mise de Sévigné trouvait dans *Bajazet* non point des Turcs de Stamboul, mais de vrais gentilshommes d'antichambre; et Corneille disait à Segrais que Racine habillait ses mécréants à la française (1).

Si donc Boileau avait prétendu blâmer son bien-aimé Racine, il n'eût pas mieux dit, et n'eût pas dit autre chose. Mais sans doute aucun, le désir de Despréaux était sincère, comme son amitié et son admiration. Il croyait et affirmait que Racine " seul de tant " d'esprits ", " de Corneille vieilli " savait " consoler " Paris " et la France. C'est Boileau qui avait conseillé à Racine de choisir des héros grecs, par la raison que Corneille avait un peu usé les héros de Rome (2). Et probablement les personnages attiques et les vers si français de son ami valaient bien pour Despréaux les demi-dieux romains et la langue parfois un peu rude du vieil *Horace*.

Le *Bolæana* soutient que le législateur mettait sur le même rang nos deux tragiques: " M. Despréaux " n'a jamais prétendu préférer Racine à Corneille. Il " tenait entre eux la balance égale, jugeant de leurs " vers à peu près comme Juvénal a jugé de ceux " d'Homère et de Virgile :

" ... *Dubiàm facientia carmina palmam* (3). "

1. " Étant une fois près de Corneille sur le théâtre, à une représenta- " tion de *Bajazet*, il me dit : Je me garderais bien de le dire à d'autres " que vous, parce qu'on dirait que j'en parlerais par jalousie ; mais " prenez-y garde; il n'y a pas un seul personnage dans le *Bajazet*, qui " ait les sentiments qu'il doit avoir, et que l'on a à Constantinople. Ils " ont tous sous un habit turc, le sentiment qu'on a au milieu de la " France. Il avait raison. " (*Mém. Anecd.* — *Œuv.*, t. II, p. 43.)

2. V. *Corresp. de Boil. et de Bross.*, etc., app., p. 520.— 3. *Bol.*, CVII.

Louis Racine parle comme Monchesnay : " Il (Boi-
" leau) savait rendre justice à l'un et à l'autre ; il les
" admirait tous deux, sans décider sur la préfé-
" rence (1). "

Tout cela est-il bien exact ? Boileau ne laisse-t-il pas percer sa préférence, par exemple, en cette page transparente, où il refait, après La Bruyère, le parallèle des deux princes de la scène : " Corneille est celui de
" tous nos poètes, qui a fait le plus d'éclat en notre
" temps ; et on ne croyait pas qu'il pût jamais y avoir
" en France un poète digne de lui être égalé. Il n'y en
" a point en effet qui ait eu plus d'élévation de génie,
" ni qui ait plus composé. Tout son mérite pourtant, à
" l'heure qu'il est (1693), ayant été mis par le temps
" comme dans un creuset, se réduit à huit ou neuf
" pièces de théâtre, et qui sont, s'il faut ainsi parler,
" comme le midi de sa poésie, dont l'orient et l'occident
" n'ont rien valu (2). Encore, dans ce petit nombre de
" bonnes pièces, outre les fautes de langue qui y sont
" assez fréquentes, on commence à s'apercevoir de beau-
" coup d'endroits de déclamation, qu'on n'y voyait
" point autrefois. Ainsi non seulement on ne trouve
" point mauvais qu'on lui compare aujourd'hui M.
" Racine (3), mais il se trouve même quantité de
" personnes qui le lui préfèrent. La postérité jugera
" qui vaut le mieux des deux ; car je suis persuadé que
" les écrits de l'un et de l'autre passeront aux siècles
" suivants (4). " — Lorsque Boileau, en 1700, reçut la visite d'Addison, il se permit une charge à fond de

1. *Mém.* etc., 1re P.

2. Il est clair, d'après cette phrase, que Boileau rejetait absolument l'opinion qui n'admet point de déclin au génie de Corneille.

3. Racine venait de faire *Athalie*, son chef-d'œuvre, au jugement de Boileau.

4. VIIe *Réfl. crit. sur Longin.*

train contre Corneille ; et si l'on peut s'en fier aux notes d'Addison, il aurait, par devant l'auteur des *Musæ Anglicanæ*, rabaissé outre mesure le Corneille du *Cid* et d'*Horace* (1).

Brossette accuse très explicitement les sympathies de Boileau pour Racine. Il le fait, à propos du quatrain composé par Despréaux :

" *Pour mettre au bas du portrait de M. Racine :*

" Du théâtre français l'honneur et la merveille,
" Il sut ressusciter Sophocle en ses écrits ;
" Et dans l'art d'enchanter les cœurs et les esprits,
" Surpasser Euripide et balancer Corneille.

" Notre auteur avait d'abord disposé son vers ainsi : " *Balancer* Euripide et *surpasser* Corneille ; et il ne " le changea que pour ne point irriter les partisans " outrés de Corneille. — Je ne serais point fâché, " disait-il, que dans la suite des temps quelque critique " se donne la licence de rétablir mon vers de la manière " que je l'avais fait. "

Ce critique viendra-t-il ?

Ce que Boileau n'a pu ou voulu dire à la louange de Corneille, Racine l'a dit en pleine Académie, avec un désintéressement au-dessus de tout éloge. Il faudrait reproduire la moitié du discours qu'il prononça, le jour de la réception de Thomas Corneille, " ce cadet de " Normandie ". Une phrase suffira ; elle résume le panégyrique de l'auteur de *Polyeucte* par l'auteur d'*Athalie :* " La France se souviendra avec plaisir que, " sous le plus grand de ses rois, a fleuri le plus grand " de ses poètes. "

1. " He talked very much of Corneille, allowing him to be an excellent " poet, but at the same time none of the best tragic writers; for that he " declaimed too frequently, and made very fine descriptions often when " there was no occasion for them. "

(*Lettres d'Addison*, décembre 1700.)

Naturellement Fontenelle, en bon neveu, porte le même jugement de son oncle Pierre Corneille ; il prétend même, sur ses vieux jours, que son opinion est celle de tout le monde, ou à peu près : " Corneille a la " première place, Racine la seconde. On fera, à son " gré, l'intervalle entre ces deux places un peu plus " ou un peu moins grand... Il peut être incertain que " Racine eût été, si Corneille n'eût pas été avant lui ; " il est certain que Corneille a été par lui-même (1). "

Un autre Normand, poète, Segrais revendiquait sur le même ton le même rang pour son compatriote : " Les cabales ne servent de rien pour faire valoir des " ouvrages. L'on verra dans 30 ou 40 ans (2), si l'on " lira ceux de Racine comme on lit présentement ceux " de Corneille, qui ne vieillissent pas ; c'est le père du " théâtre français. Racine n'a travaillé qu'après lui, et " que sur son modèle ; et il ne l'a pas surpassé, quoi " que ses partisans en veuillent dire. Il n'aurait pas " si bien réussi que Corneille, s'il s'était trouvé dans " son temps et à sa place... Il y a plus de matière dans " une seule des scènes de Corneille qu'il n'y en a dans " toute une pièce de Racine (3)."

La Motte est tout à fait de ce sentiment : " Quelque " gloire qui soit due à Racine, il ne peut jamais que " marcher après Corneille. C'est à ce restaurateur de " la Tragédie parmi nous (pourquoi ne pas dire l'in- " venteur, puisqu'il a créé un nouveau genre ?), c'est " à lui que nous devons ceux qui l'imitent, ceux qui " l'égalent, ceux même qui le surpasseraient. J'ai " peine à croire que Racine, venant le premier, eût

1. *Hist. du Th. fr.*, p. 120-1.
2. Segrais écrivait ses Mémoires à la fin du XVII^e siècle. Il mourut deux ans après Racine, 1701.
3. *Mém.*, etc., Éd. cit., p. 19 et 20 et 43.

" été Corneille ; mais je suis sûr que sans Corneille, il " n'eût pas été Racine (1). "

Pradon, et pour cause, admirait exclusivement Corneille ; il s'écriait :

" Esprit du grand Corneille, anime notre veine,
" Toi qui fus toujours *seul* le maître de la scène (2) ! "

Malheureusement Corneille n'anima guère la veine de Pradon.

M. de Callières qui, dans sa *Guerre poétique*, se pose en pacificateur universel, avait offert cet arrangement, en le prêtant à un dieu : " Apollon déclare Corneille " et Racine les deux premiers poètes dramatiques des " modernes, l'ornement de leur siècle, égaux en mérite, " quoique d'un caractère différent. Il les égale à So- " phocle et à Euripide ; et il ordonne que désormais " Corneille soit appelé le Sophocle, et Racine l'Euri- " pide des Français ; et réciproquement qu'Euripide " et Sophocle soient appelés le Racine et le Corneille " des Grecs, pour marque de la parfaite égalité qu'il " trouve entre ces quatre excellents poètes (3). "

C'était à peu près la solution proposée, quelques mois auparavant par La Bruyère ; sauf que pour La Bruyère le Sophocle sera Corneille et l'Euripide, Racine (4).— Mais ces solutions à l'amiable ne décidèrent rien. La lutte entre les partisans des deux Tragiques continua ; et La Bruyère lui-même sembla pencher vers le tendre Racine (5). Il est vrai que le discours où il marquait cette inclination devait être lu en présence de Racine et de Despréaux. Quant à la bienveillance très visible de ce dernier pour le génie de son ami et disciple, elle émeut Pradon et le met en verve. Il s'écrie :

1. *Disc. à l'occ. d'une scène de Mithrid.* Éd. B. Jullien, p. 24. — 2. *Œuvres.* Nouv. Éd., t. II, *Épître à Mme la Dauphine.* — 3. 1688, p. 283 et 284. — 4. *Caract.*, Ch. I.— 5. *V. Disc. de Récep. à l'Acad.* 1693

" Qu'on mette en un creuset Racine et tous ses vers
" Pour qui ses partisans ont tant crié merveille ;
" On n'en tirerait pas une once de Corneille.
" Si Boileau de Racine embrasse l'intérêt,
" A défendre Boileau Racine est toujours prêt.
" Ces rimeurs faux-filés l'un l'autre se chatouillent,
" Et de leur fade encens tour à tour se barbouillent (1). "

Chacun des deux rois de notre théâtre classique trouve encore, après deux siècles, de chauds partisans. Corneille n'a pas vieilli et Racine n'a pas plus passé de mode que le café.

Terminons cette discussion sur le mérite de nos deux poètes par une idée bizarre, d'un Anglais, contemporain de Corneille et de Racine. Si la proposition qu'il émet est assez contestable, elle est à coup sûr très flatteuse pour leur génie. Elle se lit dans un ouvrage qui a pour titre : *De l'utilité du Théâtre*, imprimé à Londres en 1698. L'auteur y prétend que les conquêtes de la France, pendant le règne de Louis XIV, sont dues aux sentiments chevaleresques excités et entretenus dans les âmes françaises, par Corneille et par Racine : " Mais, ajoute-t-il, depuis la décadence de la " poésie dramatique, c'est-à-dire depuis la mort de " Corneille et la vieillesse de Racine, la jeunesse fran- " çaise s'est avilie. Son courage s'est relâché et s'est " amolli, depuis qu'il n'est plus soutenu et grandi par " les passions héroïques de la Tragédie. La France " n'a conservé ce génie de supériorité, qui l'a faite si " triomphante, que grâce à la puissance de la poésie " tragique (2). "

Tout n'est pas faux dans ce raisonnement d'Outre-Manche. La haute poésie, celle du *Cid*, d'*Horace*, surtout

1. *Le triomphe de Pradon*, p. 5 et 6.
2. V. *Ouvr. des Sav.*, juillet 1698. L. Racine, *Traité de la poésie dramatique*, ch. IV.

de *Polyeucte* et d'*Athalie*, n'est point faite pour amollir les âmes. Condé pleurait aux pièces de Corneille; en était-il moins brave le lendemain?

——— * ———

" Que de son nom, chanté par la bouche des belles,
" Benserade en tous lieux amuse les ruelles.

Les " *ruelles* " étaient les salons présidés par des dames lettrées. C'est là, d'après le *Grand Dictionnaire des Précieuses* (1), que l'on acquérait la quintessence de l'esprit, le fin du fin : " Comme la perle vient de " l'Orient et se forme dans des coquilles par le ménage " que l'huître fait de la rosée du ciel, ainsi la précieuse " se forme dans la *Ruelle* par la culture des dons su- " prêmes que le ciel a versés dans son âme. " Longtemps avant Somaize, Sarrasin écrivait à MM. de l'Académie : " Nous sommes en un temps,... où les " *Ruelles* des femmes sont les tribunaux des plus beaux " ouvrages. " C'est aussi la définition qu'en donne Baillet, qui paraît s'être souvenu de Sarrasin : " Sou- " vent les *Ruelles* des Dames sont les tribunaux où se " jugent les livres écrits en notre langue ; et ce sont " des écoles, où ceux de nos écrivains d'aujourd'hui, " qui se piquent de politesse, vont puiser leurs lu- " mières (2). "

Nous avons parlé ailleurs (chant II) du talent de Benserade. Ce successeur de Voiture était l'amuseur des salons littéraires et de la Cour. Il entrait à l'Académie, en cette même année 1674 ; et n'avait pas encore publié les *Rondeaux* qui révoltèrent le goût de Boileau. Plus tard, en lisant cette caricature mignarde des Métamorphoses, Boileau se repentit de la louange par lui décernée à ce facile génie : " M. Despréaux a

1. T. I, p. 168. (V. *Œuv. de Mol.; Gr. Écr. de Fr.*, t. II, p. 24.)
2. *Jug. des Sav.*, t. I p. 42.

" déclaré plus d'une fois que, si dans le temps qu'il " fit imprimer sa Poétique, les Rondeaux de Benserade " eussent paru, il n'aurait eu garde de parler de lui " avec éloge à la fin du IVe Chant, comme il l'a fait (1). "

Mais lorsque Boileau lui accordait cette mention gracieuse, Benserade était en pleine faveur. Mme de Sévigné écrivait en 1671 : " Je dîne tous les vendredis " chez *Le Mans*, avec M. de la R. F., madame de " Brissac, et Benserade, qui toujours y fait la joie de " la compagnie (2). " En 1686, la spirituelle Marquise s'indignait encore contre les marauds, qui ne savaient pas goûter les bluettes dont Benserade avait charmé les Ruelles. Elle disait à Bussy-Rabutin: " Vos lettres " et vos vers m'ont donné une véritable joie ; et sur- " tout ce que vous écrivez, pour défendre *Benserade* " et La Fontaine contre ce vilain factum. Je l'avais " déjà fait en basse note à tous ceux qui voulaient " louer cette noire Satire. Je trouve que l'auteur fait " voir clairement qu'il n'est ni du monde, ni de la Cour : " et que son goût est d'une pédanterie, qu'on ne peut " pas même espérer de corriger. Il y a de certaines " choses qu'on n'entend jamais, quand on ne les entend " pas d'abord. On ne fait point entrer certains esprits " durs et farouches dans le charme et dans la facilité " des *Ballets* de *Benserade* et des Fables de La Fon- " taine. Cette porte leur est fermée, et la mienne " aussi (3). "

Ces Ballets, audacieusement comparés aux Fables, firent l'occupation et la fortune de Benserade à la Cour, pendant près de vingt années. Dans ces fêtes, les plus hauts personnages, le Roi en tête, représentaient des héros mythologiques, des dieux, des figures allégoriques. Benserade avait le talent de faire débiter par

1. *Menagiana.* — 2. 11 mars 1671. — 3. 14 mai 1686.

chacun,des Madrigaux, des Stances, des Couplets,qui convenaient également au rôle et à la personne de l'acteur. Il y fallait de la délicatesse, de l'à-propos ingénieux. Benserade avait tout cela; mais ces petites œuvres de circonstance, ces fadeurs galantes, ne sauraient être placées sur la même ligne que les *Fables ;* n'en déplaise à Madame de Sévigné.

——— * ———

" Que Segrais dans l'Églogue en charme les forêts;

Boileau paye une dette envers le bucolique. Segrais avait loué Boileau : " Ne faut-il pas avouer que les " plus belles Satires des Anciens n'ont point plus de " force, ni plus d'agrément que celles de M. Despréaux; " et que sa versification est beaucoup au-dessus de la " leur (1)? " Les Églogues de Segrais étaient publiées depuis bientôt quinze ans. Elles avaient salué l'aurore du grand règne et les premiers exploits du Roi! Voici comme les bergers du Théocrite normand chantaient la glorieuse paix des Pyrénées :

*Acanthe.*

" La mère de Louis, qui dès ses premiers jours
" Domptait les sangliers et terrassait les ours, (!)
" La mère du Berger, dont les grands pâturages
" De l'une et l'autre mer bordent les longs rivages,
" Anne a fait ce miracle; elle a fléchi les dieux
" Par les dévots soupirs d'un cœur humble et pieux. "

Cette Bergère Anne (d'Autriche) avait aussi demandé secours au Berger Jules (Mazarin), lequel offrit un sacrifice d'églogue à l'Olympe:

" Il offre seulement, avec le pur encens,
" Nos odorantes fleurs, nos rustiques présents;
" Son âme humaine et douce et ses mains innocentes
" Du sang de nos agneaux furent mêmes exemptes.

1. *Traduction de l'Énéide; Rem. sur le Ve Liv.*, p. 100.

" Une voix dans la nue à ses vœux répondit;
" La Paix avec Thémis à l'instant descendit. "

A quoi Eurylas réplique :

" Le plus grand des humains est l'admirable Jule ;
" Moins de monstres que lui dompta le grand Hercule.
" Ah ! plus tôt dans le Rhône, aux sept larges canaux,
" Le Parthe abreuvera ses belliqueux chevaux ;
" Plus tôt les froids Lapons boiront l'onde du Gange,
" Que je cesse jamais de chanter sa louange (1). "

Peut-être ce morceau choisi d'Idylle française suffira-t-il à démontrer combien ce genre soi-disant pastoral est faux et fade. Segrais n'écouta point l'invitation de Despréaux. Il ne fit plus retentir le nom du Berger Louis aux échos de ses paysages en carton peint. Il quitta Paris en 1676, et alla chercher aux rives de l'Orne le bonheur champêtre qu'il avait versifié ; bonheur, dont Louis XIV eût voulu, dit La Bruyère, voir jouir tout son peuple. C'est une Églogue en prose, chantée aux échos de l'Académie : " Pro-" vinces éloignées, Provinces voisines, ce Prince " humain et bienfaisant... veut voir vos habitants, vos " *bergers*, danser au son d'une flûte champêtre, sous " les saules et les peupliers, y mêler leurs voix rustiques, " et chanter celui qui, avec la paix, et les fruits de la " paix, leur aura rendu la joie et la sérénité (2). "

On ne s'attendait guère à ouïr ces accents bucoliques du grave La Bruyère, au sein de la docte assemblée ; ni à entendre cette " flûte " mêler ses notes d'Idylle aux volées du canon, qui grondait en Belgique. Et puis célébrer le Roi belliqueux et conquérant aux sons du pipeau, n'est-ce pas un peu ridicule ? Mme Deshoulières, chantre des petits oiseaux, des petits moutons,

1. *La Paix*, VIIe Égl. — 2. *Disc. de réception*, 1693.

des petits ruisseaux, avoue que le nom du grand Roi ne se prête point aux airs du flageolet :

" Et son nom est trop grand pour la champêtre églogue (1). "

Néanmoins l'auteur de *M. de la Palisse*, trouvant " le siècle d'or dans le siècle de fer ", disait que, de son temps, la gloire de Louis XIV retentissait sous les hêtres de France :

" Les fifres enroués qui troublaient les hameaux
" Accordent à leur son le son des chalumeaux (2). "

——— * ———

" Que pour lui l'épigramme aiguise tous ses traits.

L'Épigramme ? Que vient-elle faire là pour la gloire de Louis XIV ? M. Géruzez se pose cette question et il y donne deux réponses : 1° Boileau voulait convier tous les genres de poésie à cette fête ; 2° Peut-être entendait-il le mot Épigramme dans le sens d'*inscription*, comme chez les Grecs. La dernière explication ne me paraît point acceptable, parce que Boileau invite cette poésie légère à " aiguiser tous ses traits ". Les Épigrammes " à la grecque ", comme disait Mlle de Gournay à Racan, n'avaient point de traits à aiguiser. La rime seule pourrait bien avoir amené l'épigramme en ce cortège de gloire.

Boileau n'invite point la Satire à ce cortège. Mais s'il s'oublie, lui et ses confrères, le *Mercure Galant* de 1673 répare, à sa manière, semblable omission. Mettons en regard de l'alinéa poétique de Boileau le morceau du journal, invitant aussi poètes et faiseurs de vers à chanter le Roi vainqueur. Le morceau a pour titre : *Lettres patentes d'Apollon*. Le dieu exhorte les différentes catégories de ses sujets à jouer de la lyre ou du

1. *Poés.* etc., p. 43. — 2. *Poés. de M. de L. Monn.* etc., p. 177.

chalumeau, pour fêter Sa Majesté très chrétienne. Mais il enjoint aux satiriques, dont Boileau est le chef, d'avoir à se taire en cette occurrence : " Ordonnons à nos " satiriques de faire suspension d'injures, dans un si " grand, si juste et si indispensable sujet de donner des " louanges ; et pour cela, nous leur inspirerons toute " la bonne humeur qu'il faudra pour faire de belles " Odes, des vers héroïques, des Stances généreuses " et des poèmes achevés ; pendant qu'on fournira aux " Hollandois des Élégies, des désespoirs et des capri- " ces (1). "

Le poète anglais, traducteur de Boileau, encourage ses concitoyens à chanter le " immortal name " de l'infortuné Jacques II :

" Let mighty *Spenser* raise his reverend head,
" *Cowley* and *Denham* start up from the dead ;
" *Waller* his age renew, and offerings bring..... ;
" Let *Dryden* with new rules our stage refine. "

Dryden ne s'est pas oublié ; il s'encourage lui-même.

*

" Mais quel heureux auteur, dans une autre Énéïde,
" Aux bords du Rhin tremblant conduira cet Alcide ?

Dryden applique ces dénominations épiques au roi de la Grande Bretagne :

" ... Where's a second Virgil to rehearse
" Our *Hero*'s glories in his epic verse ?
" What Orpheus sing his *triumphs o'er the main*,
" And make the hills and forests move again ;
" *Shew his bold fleet on the Batavian shore*,
" *And Holland trembling as his cannons roar*,
" *Paint Europe's balance in his steady hand ?...* "

Dryden fait de Jacques II un Charlemagne tenant le globe dans le creux de sa main !

1. *Merc. Gal.* 1673, t. III, p. 92-3.

Desmarets souligne ainsi le second vers de Boileau : " *Alcide* n'est que pour rimer ; car Alcide n'est point " le héros de l'Énéïde. " J'ignore si Desmarets a fait une remarque plus sensée ; mais il ajoute une assertion, que les admirateurs outrés de Virgile trouveront peut-être discutable : " Il n'a pas voulu mettre : *Conduira* " *cet Énée*, sachant bien que le caractère d' Énée est " méprisé de tous les lecteurs de l'Énéïde, et ne doit " pas être comparé à celui du Roi (1). " Si cette remarque est exacte, et je le crois, elle devient un bel hommage rendu au goût de Boileau.

L'*Énéïde* réclamée ou souhaitée par Boileau n'existe pas. Pradon, en 1684, reprochait à l'auteur de la Poétique de n'avoir pas essayé cette merveille :

" Ne se souvient-il plus qu'à notre grand *Alcide*
" Il s'était engagé de faire une *Énéïde* (2) ? "

Boileau s'était contenté de faire trembler le Rhin " poudreux " et ses Naïades :

" *Le Rhin tremble et frémit, etc.* (3)... "

Ce fut la seule poésie épique française dont tant de glorieuses campagnes furent honorées. Boileau avait voué au mépris nos faiseurs d'*Énéïdes* et d'*Iliades* nationales ; et le grand siècle n'eut point d'Homère. La Fontaine, au déclin de ce même siècle, était triste de voir que les Homères fissent défaut à nos Achilles passés ou futurs. Il disait au petit Duc de Bourgogne :

" Cependant j'ai lu dans les cieux
" Que bientôt vos faits glorieux
" Demanderont plusieurs Homères ;
" Et ce temps-ci n'en produit guères (4). "

1. *La déf. du Poème hér.*, p. 104. — 2. *Le Triomphe de Pr. Ép. à Alcandre*, p. 111. — 3. *Ép.* IV. — 4. *Fab.*, *L.* XII., 8.

—— * ——

" Quelle savante lyre, au bruit de ses exploits,

Le mot *savant* est un de ceux que Boileau affectionne en ce IVe Chant :

Savant hâbleur ;
Savantes leçons ;
Savants auteurs ;
Savante lyre ;
Savant à bien faire.

—— * ——

" Fera marcher encor les rochers et les bois ;
" Chantera le Batave éperdu dans l'orage,
" Lui-même se noyant pour sortir du naufrage ?

" Après le passage du Rhin, le Roi s'était rendu " maître de presque toute la Hollande ; et Amsterdam " même se disposait à lui envoyer ses clefs. Les Hol- " landais, pour sauver le reste de leur pays, n'eurent " d'autre ressource que de le submerger entièrement, " en lâchant leurs écluses (2). " Boileau fait allusion au même stratagème, dans le IVe chant du *Lutrin* :

" Le Danube s'émeut, le Tage s'épouvante,
" Bruxelle attend le coup qui la doit foudroyer,
" Et le Batave encore est prêt à se noyer. "

Coïncidence remarquable ! Le *Mercure Galant* s'est une fois encore rencontré ici avec Boileau, non seulement pour l'idée, mais pour l'image et pour la rime. Le *Mercure* publiait les vers qui suivent, en 1673 :

" A ce torrent fougueux opposant un torrent,
" Ils cherchent leur salut au milieu du *naufrage* ;
" Et pour se dérober à ce grand conquérant,
" Veulent, dans ce commun *orage*,
" Par un stratagème nouveau,
" Sauver la liberté dans une prison d'eau (2). "

1. Brossette. — 2. *Merc. Gal.*, t. III, p. 100.

Fléchier avait rimé sur le même stratagème des Bataves :

" Tu sais qu'ils inondent eux-mêmes
" Les sillons qu'ils avaient semés.
" Ils évitent le fer, et l'onde les ravage ;
" Ils augmentent leurs maux en croyant les guérir;
" Ils cherchent leur salut dans leur propre naufrage,
" Et périssent enfin, de crainte de périr (1). "

Deux ans avant la publication de la *Poétique*, le P. de la Rue avait conté en hexamètres virgiliens la rupture des écluses hollandaises. Corneille avait ainsi traduit ce passage : Qui pourrait " ne pas s'étonner ", à la pensée

" Des orageux reflux d'une mer écumeuse,
" Des trois canaux du Rhin, de l'Yssel, de la Meuse,
" De ce climat jadis si fatal aux Romains,
" Et qui défie encor tous les efforts humains,
" De ces flots suspendus, où l'art soutient des rives,
" Pour noyer les vainqueurs dans les plaines captives !"

Si Boileau a lu ces deux derniers alexandrins, il a dû en être jaloux. Boileau avait omis d'inviter les fabulistes au concert des chantres du Roi. Néanmoins cette caste de poètes célébra aussi les victoires de Louis sur les Bataves. Le P. Commire les chanta sous une allégorie latine intitulée : *Sol et Ranæ*, dont La Fontaine a fait une paraphrase dans ses fables (2). Le Soleil, c'est le Roi ; les Grenouilles, " reines des étangs ", se révoltant contre l' " œil de la nature ", et coassant dans leurs " quatre méchants marais ", ce sont les Hollandais retranchés derrière leurs digues, et bravant Louis XIV, du fond de leur " république aquatique" (3).

1. *Ode pour les conquêtes du Roi.*
2. Fabl. L. XII, *Le Soleil et les Grenouilles.*
3. En 1674, La Fontaine, au lieu d'exciter les poètes à chanter la

A l'exclamation de Boileau : *Quelle savante lyre ?* etc... Pradon répond (c'est une de ses formes de plaisanterie) : La lyre de M. Despréaux !... " Il me sem- " ble que monsieur D*** devrait être cet heureux " auteur et cette savante lyre, qui devrait entonner en " vers les hauts faits de notre invincible monarque. " C'est dans un poème d'une aussi grande étendue " que l'*Énéide* de Virgile, qu'il pourrait donner essor " à son génie, et nous apprendre les véritables règles " du poème épique. Il est vrai que sa prose suppléera " au défaut de ses vers (1)." Cette allusion à la prose de Boileau sera expliquée prochainement.

—— * ——

**" Dira les bataillons sous Mastricht enterrés,**
**" Dans ces affreux assauts du soleil éclairés ?**

" Maestricht était une des places les plus considéra- " bles qui restaient aux Hollandais, après les pertes " qu'ils avaient faites en 1672. Le Roi en fit le siège " en personne ; et après plusieurs assauts donnés en " plein jour, et dans lesquels on avait emporté tous " les dehors, l'épée à la main, cette forte place se ren- " dit, le 29 de juin 1673, après treize jours de tranchée ouverte (2)." La note de Brossette résoud l'objection que pourrait faire naître le dernier hémistiche : *Du soleil éclairés*, expression qui ne vient pas là uniquement

défaite des Bataves, adressait à tous rimeurs picards et champenois l'ordre de dormir sans crainte :

" Je vous enjoins de dormir en repos,
" Poètes picards et poètes de Champagne ;
" Ni les Germains, ni les troupes d'Espagne ;
" *Ni le Batave, enfant de l'Océan,*
" Ne vous viendront éveiller de cet an. "

*(Épître à Turenne.)*

1. *Nouv. Rem.* etc., p. 99. — 2. Brossette.

pour la rime. Les assauts contre Maestricht se firent " en plein jour ".

Lorsque Boileau se demandait qui chanterait Louis XIV dans une autre *Énéïde*, il ne se doutait probablement pas encore du choix que le Roi allait faire de deux poètes, pour écrire en prose ses entreprises et ses conquêtes. En 1677, Racine et Boileau furent improvisés historiographes de Sa Majesté. Ce choix avait de quoi surprendre les deux amis ; il en surprit d'autres : — " Vous savez, écrivait Madame de " Sévigné à son cousin de Bussy, que le Roi a donné " deux mille écus de pension à Racine et à Despréaux, " en leur commandant de tout quitter, pour travailler " à son histoire, dont il aura soin de leur donner des " mémoires. Je voudrais voir un échantillon de leurs " ouvrages (1). " Trois jours après, Bussy répondait : " Je ne pense pas que Despréaux et Racine soient " capables de bien faire l'histoire du Roi. "

Le 3 novembre suivant, autre lettre et même jugement de la Marquise : " Vous me parlez fort bien en " vérité de Racine et de Despréaux. Le Roi leur dit, " il y a quatre jours : Je suis fâché que vous ne soyez " venus à cette dernière campagne ; vous auriez vu la " guerre, et votre voyage n'eût pas été long. Racine " lui répondit : Sire, nous sommes deux bourgeois, " qui n'avons que des habits de ville ; nous en com- " mandâmes de campagne ; mais les places que vous " attaquiez furent plus tôt prises que nos habits ne " furent faits. " Bussy répliquait, le 6 novembre : " La réponse de Racine au Roi est bonne pour un " courtisan ; mais elle ne vaut rien pour un historien. " Les deux " bourgeois " métamorphosés en hommes de guerre partirent enfin : " Ces deux poètes histo-

1. 13 oct. 1677.

" riens suivent donc la cour, plus ébaubis que vous ne " le sauriez penser, à pied, à cheval, dans la boue " jusqu'aux oreilles (1). " Les courtisans et le Roi se divertirent des gaucheries de nos deux Thucydides " ébaubis ". Pradon lui aussi se divertit fort, aux dépens de l'un et de l'autre; il s'adresse d'abord à Despréaux :

" ... Pour peindre les faits d'un si fameux Monarque,
" Il faut être du moins ou Salluste, ou Plutarque.
" J'espère que ta prose aura leurs agréments ;
" Bonne ou non, reçois-en de bons appointements.
" C'est ce que dit un jour un commis des finances :
" *Nous n'avons encor rien vu d'eux que leurs quittances.*
" Que ce qu'ils ont écrit soit bien ou mal conçu,
" Ils écrivent fort bien du moins un : *J'ai reçu* (2). "

Et plus loin :

" ... Au voyage de Gand,
" Les messieurs du Sublime (3), avec longue rapière,
" Et du mieux qu'ils pouvaient prenant mine guerrière,
" Allaient, chacun monté sur un grand palefroi,
" Aux bons bourgeois de Gand inspirer de l'effroi.
" A ce terrible aspect, on vit trembler la Flandre, etc.. (4) "

Boileau ne fit qu'une campagne; celle dont Pradon s'amuse avec quelque esprit (5). Racine fit toutes les

1. *Lettre de Mme de Sévigné*, 18 mars 1678. — 2. *Nouv. Rem.*, p. 21.
3. " On les nommait ainsi à la cour. " (Pradon.)
4. *Ibid.*, p. 22.
5. Gidel (*Vie de Boileau*, *Œuv.*, t. I, p. CCCII,) dit que Boileau ne put faire la campagne de Gand, en 1678. Une dizaine de lignes plus bas, il raconte le mot de Louis XIV sur la bravoure de Boileau, pendant le siège de Gand. N'est-ce pas une contradiction? Louis Racine affirme que Boileau fit une seule campagne, celle de Gand, en 1678. " Boileau déjà " malade, dit M. Gidel, ne put faire la campagne de Gand en 1678. " — " La faible santé de Boileau, dit Louis Racine, ne lui permit que de " faire une campagne, qui fut celle de Gand, l'année suivante " (1678). C'est de cette expédition que parle aussi Pradon. (V. *sup.*) Le *Bolæana* parle d'une campagne de Franche-Comté où Despréaux suivit le roi, (édit. de 1742, p. 65) : mais quelle peut bien être cette campagne? La Franche-Comté fut conquise en 1674, quand Boileau n'était encore que poète.

autres, et il les raconta par lettres à son collègue. Ces lettres existent (1). Mais ce que le malin Bussy, l'ingénieuse Marquise, et Pradon avaient prévu, arriva. L'histoire de Louis XIV par Racine et Despréaux n'existe point. Tous deux cependant se mirent à l'œuvre et voulurent gagner leur pension honorablement. L'ébauche historique qu'ils rédigèrent leur survécut seulement quelques années. En 1726, le manuscrit périt dans l'incendie qui détruisit la maison de M. de Valincour, associé, puis successeur de Despréaux (2).

—— * ——

" Mais tandis que je parle, une gloire nouvelle
" Vers ce vainqueur rapide aux Alpes nous appelle,

Cette conquête de la Franche-Comté, après " le " rude siège de Besançon ", s'accomplit, selon l'expression de Bossuet, " avec une rapidité inouïe " (3).

Boileau marque poétiquement la date de son code, comme Virgile datait ses *Géorgiques* par les victoires d'Auguste en Orient :

" *Hæc super arvorum cultu pecudumque canebam*, etc... "

La Fontaine date aussi son second recueil de Fables, à la fin du Livre XI, par les exploits de Louis le Grand :

" Pendant le doux emploi de ma Muse innocente,
" Louis dompte l'Europe, et d'une main puissante,
" Il conduit à leur fin les plus nobles projets
" Q'ait jamais formés un Monarque. "

Preuve de plus que les chefs-d'œuvre sont d'habitude contemporains des grandes époques politiques. Toutes les gloires s'appellent. Heureux les poètes,

1. Voir la correspondance de Boileau et de Racine. — 2. V. *Mém. de L. Rac.* — 3. *Or. fun. du Pr. de Condé.*

auxquels Dieu donne d'apposer de telles dates à des pages qui ne doivent pas périr !

Le héros anglais auquel Dryden applique les idées de Boileau n'était pas encore engagé dans les tristes contestations, qui amenèrent la révolution de 1688. Aussi Dryden grossit sa traduction des louanges de la paix qui règne sur Albion :

" But as I speak, new glories seize my eyes,
" Glories that Heaven itself does give and prize,
" Blessings of peace, that with her milder rays
" Adorn his reign, and bring Saturnian days ! "

*Saturnian days!* quand le duc de Monmouth et le comte d'Argyle allaient s'essayer à renverser le trône de Jacques !... Mais les poètes ne sont pas nécessairement prophètes ; ils chantent l'âge d'or en tous les temps.

Vauquelin avait daté poétiquement son œuvre, du temps où son royal protecteur Henri III quittait le trône de Pologne pour celui de France :

" Je composai cet *Art* pour donner aux François,
" Quand vous, Sire, quittant le parler Polonois, etc.(1)... "

——— * ———

" Déjà Dôle et Salins sous le joug ont ployé ;
" Besançon fume encor sur son roc foudroyé (2).

Besançon fut pris le 15 mai 1674. Mme de Sévigné disait, le 22, en parlant de ce " rude siège " :

" Il fait plus chaud à Besançon,
" Que sur le port de Toulon. "

Dôle et Salins furent pris au mois de juin.

La même année que Boileau, Santeuil célébra, en latin, nos rapides exploits de Franche-Comté ; la même

1. Édit. de 1612, p. 120.
2. " *Sur* son roc ", et non pas " *sous* son roc ", comme portent une foule d'éditions, depuis 1757. (Cf. B. S.-P.)

année aussi, Corneille traduisit les vers de Santeuil. Il est intéressant de comparer les alexandrins de Corneille avec ceux de Despréaux :

" ... Les plus puissantes villes
" Semblent n'avoir pour nous que des remparts fragiles;
" On les perce, on les brise, on écrase leurs forts;
" Il y pleut mille feux, il y pleut mille morts....
" *Besançon* voit bientôt sa citadelle en poudre ;
" *Dôle* avertit *Salins* de ce que peut sa (1) foudre;
" Et toute la Comté, pour la seconde fois,
" Rentre sous l'heureux joug du plus juste des Rois. "

Les douze derniers vers de Boileau sont un impromptu, comme l'établissent les recherches de Berriat Saint-Prix. Ils ne se trouvaient point dans la première composition de l'*Art poétique*. Boileau les écrivit en toute hâte, pour les joindre au volume prêt à paraître. L'impression de ce volume fut achevée le 10 juillet, et la prise de Salins ne fut annoncée à Paris que le 30 juin. Le feuillet contenant ces douze vers et le récit des victoires récentes de la France, fut intercalé, au moyen d'un carton (2). Il est clair que le IVe Chant a gagné une belle somme d'intérêt à cette demi-page d'histoire vraie et patriotique.

—— * ——

" Où sont ces grands guerriers, dont les fatales ligues
" Devaient à ce torrent opposer tant de digues ?

" La *Ligue*, dit Brossette, était composée de l'em-
" pereur, des rois d'Espagne et de Danemark, de la

1. La foudre de Louis XIV.

" I nunc, antiquas jacta, *Vesuntio*, turres,
" Et tua nequicquam celsæ capita ardua rupis ;
" Et Græum et *Dolam*, et salibus loca fœta *Salinas*, etc. "
(Sant. *Op. Poet.*, p. 15.)

2. V. Édit. in-4° de 1674. — *B. S.-P.*, t. II, p. 270-1. V. aussi l'édit. *Gidel.*

" Hollande et de toute l'Allemagne, excepté les ducs
" de Bavière et de Hanovre (1). "

—— * ——

" Est-ce encore en fuyant qu'ils pensent l'arrêter,
" Fiers du honteux honneur d'avoir su l'éviter ?

Boileau mentionne avec un dédain de rimeur et de vainqueur les tactiques du général Montecuculli. " Les " gens de guerre et les historiens impartiaux ont jugé " tout autrement que Boileau de la retraite de Mon- " tecuculli... (2) " Fléchier, avec plus d'impartialité, reconnaissait dans le chef des troupes allemandes " un " général habile et prévoyant ". Mais le poète se laisse emporter par l'enthousiasme ; et d'ailleurs il parle comme l'*Annibal* d'Horace :

" *Quos opimus*
" *Fallere et effugere est triumphus* (3), "

Montecuculli eut cette gloire ; comme s'exprime Brossette, ce " général de l'armée d'Allemagne pour " les Alliés, évita le combat, et s'applaudit de la " retraite avantageuse qu'il avait faite. "

—— * ——

" Que de remparts détruits ! que de villes forcées !
" Que de moissons de gloire en courant amassées !

Selon Boileau, Louis XIV moissonna les victoires

1. Mascaron, 1675, adresse une apostrophe semblable aux mêmes ennemis de la France. Il fait tenir ce discours à Turenne : " Peuples " que le Rhin sépare de nous, unissez-vous, sortez de vos forêts et de " vos neiges, pour venir inonder les doux climats de la France. Cercles " de l'Empire, unissez toutes vos forces; vous serez vaincus; et il ne vous " restera que de tristes et malheureux débris de vos armées, qui iront " annoncer à leur pays épuisé d'hommes et de soldats votre défaite et la " grandeur de mon roi ! " *(Orais. fun. de Turenne.)*
2. V. P. Cahour, *notes de l'A. P.* — 3. *Od.*, L. IV.

en courant (1) ; d'autres lettrés vont jusqu'à lui attribuer plusieurs conquêtes par jour :

" Des desseins, que jamais on n'aurait pressentis,
" Ont fait naître, *en un jour*, deux conquêtes nouvelles,
" Sous qui le Pô, le Rhin, jusqu'au sein de Thétis,
" Tremblants et désormais fidèles,
" Roulent leurs flots assujettis (2). "

Bussy-Rabutin se livrait à ce calcul ingénieux :

" Il (Le Roi) prit *en un jour* la Lorraine ;
" La Bourgogne *en une semaine ;*
" La Hollande *en un mois*, malgré le Castillan ;
" Que ne prendra-t-il *en un an ?* "

Corneille célébra en vers latins et en vers français la grandeur et la rapidité des triomphes du Roi en Hollande ; citons une des strophes françaises :

" Tes victoires, grand Roi, si pleines et si promptes,
" N'ont rien qui me surprenne en leur rapide cours,
" Ni tout ce vaste effroi des peuples que tu domptes,
" Qui t'ouvre plus de murs que tu n'y perds de jours (3). "

Le même Corneille chanta aussi la course victorieuse de l'armée royale à travers la Franche-Comté :

" Quelle rapidité de conquête en conquête,
" En dépit des hivers, guide tes étendards!
" Et quel dieu dans tes yeux tient cette foudre prête,
" Qui fait tomber les murs d'un seul de tes regards !
" A peine tu parais, qu'une Province entière
" Rend hommage à tes lis et justice à tes droits ;
" Et ta course en sept jours achève une carrière,
" Que l'on verrait coûter un siècle à d'autres Rois (4). "

1. Fléchier, parlant de la guerre de 1672, use d'une hyperbole plus forte, et qui sent trop son bel esprit : " Notre héros... exposa son sang " dans une guerre,... où la Victoire avait peine à suivre la rapidité du " vainqueur. "

2. Fontenelle ; Trad. de l'*Ode* du P. Commire : *Regi pro recuperata valetudine.*

3. *Œuvr. de Corneille.— G. Écr. de Fr.*, t. X, p. 250.

4. V. *Op. Poet. Santolii*, p. 172. —Santeuil traduisit ces vers en latin; — et *Car. Ruaei Carm.*, L. IV, Éd. 6a, p. 212.

Le secrétaire perpétuel de l'Académie, Régnier-Desmarais se mit en frais d'un quatrain sur le même sujet :

" Et César et Louis dans leur rapide cours
" N'ont rien qui les égale et rien qui les arrête:
" Tous deux, ardents à vaincre, ont fait même conquête;
" Mais César, en deux mois, Louis; en quinze jours (1). "

—— * ——

" Auteurs, pour les chanter, redoublez vos transports ;
" Le sujet ne veut pas de vulgaires efforts.

Pradon entre bien dans ce sentiment. Il estime même le sujet si haut, qu'il se demande si les efforts de Boileau pourront y atteindre. Et s'adressant à l'historiographe du Roi, d'un ton de protection et d'ironie: " Je ne doute nullement, dit-il, que ta prose n'ait la " force et la justesse dignes d'un si grand et si magni- " fique sujet (2). " Le contexte explique le compliment de Pradon.

Quand on relit les Discours dont l'Académie retentissait à cette époque de gloire, on y retrouve presque à chaque ligne, l'exhortation versifiée par Despréaux. Que doit faire un Académicien, s'écrie l'abbé de La Chambre ? " Travailler pour la gloire du Prince, con- " sacrer uniquement toutes ses veilles à son honneur, " ne se proposer point d'autre but que l'éternité de son " nom, rapporter là toutes ses études. " Où doit-il aller chercher des sujets et des inspirations ? " Le Louvre " vous inspirera de plus belles choses, de plus nobles " et de plus grandes idées que n'aurait jamais fait le " Parnasse (3). " Le reste est à l'avenant.

1. V. *Germ. Brice*, Ve Éd. t. I, p. 238.
2. *Nouv. Rem.*, p. 99.
3. *Rec. des harangues*, etc., t. II, p. III.

—— * ——

" Pour moi, qui jusqu'ici nourri dans la satire,
" N'ose encor manier la trompette et la lyre,

On croirait ouïr l'aveu modeste de Vauquelin :

" Je n'ose, de ma part, ni confesser, ni dire,
" Qu'un vers je puisse bien fredonner sur la lyre (1). "

L'humilité poétique de Boileau fait sourire Desmarets : " Il ne l'ose pas encore et ne l'osera jamais. Car " il ne sait pas même par où commencer. Et comment " ose-t-il se mêler d'enseigner aux autres à manier la " trompette, c'est-à-dire le Poème Épique, dont il ose " donner les règles, puisqu'il n'ose pas la manier lui-" même ? Aussi en concluant son *Art Poétique*, il se " dit *plûs enclin à blâmer que savant à bien faire* (2). " Boileau laissa en effet le clairon héroïque aux Desmarets, Chapelain, Scudéry, etc. Mais il osa, quelque vingt ans après, manier la lyre, " en tâchant de faire " une Ode en français, à la manière de Pindare, c'est-" à-dire pleine de mouvements et de transports, où " l'esprit parût plutôt entraîné du démon de la poésie, " que guidé par la raison (3). " Holà !...

Débuter dans la carrière lyrique, aux abords de la soixantaine, c'est débuter bien tard ; en ce cas, mieux vaut jamais. Boileau n'aurait dû faire retentir d'autre instrument que le fouet satirique. Le bon La Fontaine, plus que septuagénaire, annonçait au Duc de Bourgogne, âgé de huit ans, qu'il espérait chanter bientôt la gloire de ce héros futur :

" De la chanter sur la musette,
" C'est mon talent ; mais je m'attends
" Que mon héros dans peu de temps
" Me fera prendre la trompette (4). "

Il s'en tint à la musette ; et il fit bien.

1. *Art Poét.*, L. III. — 2. *La déf.* etc., p. 106. — 3. *Disc. sur l'Ode*. — 4. *Fab.*, L. XII.

—— * ——

" Vous me verrez pourtant, dans ce champ glorieux,
" Vous animer du moins de la voix et des yeux ;

Sans doute. Mais prenez garde aussi de vous appeler Cotin, ou Pradon. Boileau n'encourage guère ; c'est là son moindre défaut. Et malheur aux ouvrages sots ou médiocres, fussent-ils même à la louange du Grand Roi. Tandis que Perrault lisait son *Siècle de Louis le Grand*, aux applaudissements de tous les immortels, sauf " deux ou trois ", Boileau fut loin de l'encourager " de la voix et des yeux ". " Le jour " qu'on y lut (à l'Académie) le poème du *Siècle de* " *Louis le Grand*, — vous le blâmâtes hautement et " même d'une manière un peu scandaleuse, pendant " que l'Assemblée, composée des Académiciens et de " ce grand nombre de gens qui ont accoutumé de s'y " rendre tous les jours de cérémonie, témoignait en " être satisfaite (1). "

L'auteur des *Sarrasins* eût voulu que Boileau mît en pratique sa résolution d' " animer " les autres, à la condition que Boileau s'en tînt là : il lui faisait en conséquence cette remontrance amicale: "Contentez-vous " d'animer les autres, de peur que vous n'alliez encore " faire rimer *furibond* à *jambon* (2), et qu'au lieu de " *chanter* la gloire de notre Monarque, vous la *dictiez:* " *Muses dictez sa gloire*... (3). "

—— * ——

" Vous offrir ces leçons que ma muse au Parnasse
" Rapporta, jeune encor, du commerce d'Horace ;

Boileau, par cet aveu, prévient la critique à laquelle

1. *Lettre* de M. Perrault, en réponse au *Disc. sur l'Ode;* Éd. Saint-Marc, t. II, p. 319-320.
2. Boileau s'était rendu coupable de ce forfait, dans le *Lutrin* (I, 120.) Boileau se corrigea. (V. B. S.-P. t. I, p. XC.)
3. *La déf. des beaux esprits*..., p. 61.

il devait s'attendre et qu'on ne lui épargna point. L'*Art Poétique* fut accueilli par les ennemis de Despréaux comme une traduction de l'Épître aux Pisons. Despréaux répéta alors en prose (1) ce qu'il avait dit en vers. Il dédaigne ces injures mesquines et usées ; il ne veut répondre ni aux insinuations malveillantes lancées dans le public, ni aux écrits qui le qualifient de *voleur*. " Si je n'ai donné aux auteurs de bonnes " règles de poésie, j'espère leur donner par là une " leçon assez belle de modération. Bien loin de leur " rendre injures pour injures, ils trouveront bon que " je les remercie ici du soin qu'ils prennent, de publier " que ma *Poétique* est une traduction de la *Poétique* " d'Horace : car, puisque dans mon ouvrage, qui est " d'onze cents vers (2), il n'y en a pas plus de cinquante " ou soixante tout au plus imités d'Horace, ils ne " peuvent pas faire un plus bel éloge du reste qu'en le " supposant traduit de ce grand poète ; et je m'étonne " après cela qu'ils osent combattre les règles que j'y " débite. "

Desmarets plaisante Boileau sur la pensée et sur le style des deux vers : *vous offrir ces leçons*, etc. " On " voit qu'il est bien jeune encore dans l'étude d'Horace, " puisqu'il ne sait pas encore lui-même en pratiquer " les leçons. Mais pourquoi rapporter des leçons *au* " *Parnasse*, puisque c'est plutôt *du Parnasse* que les " amants de la fable apportent des leçons ? Cela n'est " pas intelligible et doit être corrigé. Mais il lui sera " difficile de remettre sur l'enclume tant de choses " qu'on lui montre qui sont à réformer (3). "

1. V. Seconde préface de la *Poétique*.
2. 1100, au compte le plus juste ; ni plus, ni moins.
3. *La déf.* etc., p. 104-5.

—— * ——

" Seconder votre ardeur, échauffer vos esprits,
" Et vous montrer de loin la couronne et le prix.

Dans une jolie gravure, mise par Saint-Surin en tête de l'*Art Poétique*, on voit des couronnes pendre aux branches de l'olivier, sous lequel Apollon ceint le front de Boileau. Mais elles sont suspendues de haut, et elles sont rares. Image des éloges que Despréaux distribue, ou montre " de loin ".

En général, les couronnes que Despréaux décerne aux auteurs de son siècle sont du genre de celle qu'il octroyait, " *ex æquo* ", en 1685, à Pradon, auteur du *Triomphe de Pradon*, et à Bonnecorse, auteur du *Lutrigot :*

" Venez, Pradon et Bonnecorse,
" Grands écrivains de même force,
' De vos vers recevoir le prix. "

Ce prix est une place dans ses Épigrammes, à côté de Linière et de Perrin.

Les rédacteurs d'*Arts poétiques* ont soin d'être modestes à la fin de leurs codes ; ils ont soin aussi de promettre leurs lumières et leurs services aux jeunes aventureux qui courent " la carrière épineuse". Horace s'intitule à la fin de sa lettre, une pierre à aiguiser ;

" ... A couper inutile,
" Elle rend bien coupant tout l'acier qu'elle affile ; "

comme dit Vauquelin. Et Vauquelin, après avoir traduit son devancier, ajoute, de son chef :

" Et je serai celui qui porte une lumière,
" La nuit, pour éclairer à ceux qui vont derrière ;
" Son flambeau seulement flambera pour autrui;
" Fort peu, quoi que ce soit, il flambera pour lui (1). "

1. L. III.

Les auteurs de lois poétiques sont d'une humilité qui fait plaisir, dans leurs hexamètres. Mais gare à l'audacieux qui enfreindra leurs règles !

—— * ——

" Mais aussi pardonnez, si, plein de ce beau zèle,
" De tous vos pas fameux observateur fidèle,
" Quelquefois du bon or je sépare le faux,
" Et des auteurs grossiers j'attaque les défauts,

Dernière imitation d'Horace :

" *Fungar vice cotis...* (1) "

Boileau dit bien rarement : Courage ! mais il ne cesse de crier : prends garde ! On se souvient de certains vers, faits pour être gravés au bas d'un portrait de Boileau. — Approchez, dit le poète, approchez un sot livre de cette peinture, et vous reconnaîtrez vite celui dont voici l'image. Si tel était Boileau en peinture, il le fut bien mieux encore dans la réalité. Ce fut son mérite original, personnel, d'avoir su flairer les sots livres et de les avoir dénoncés à son siècle.

Par instinct, par nature, par raison, Boileau est l ennemi des faquins qui maraudent sur les terres du génie. Il défend le bon sens comme son domaine, et comme le domaine de tous les écrivains de France. De là, il lance aux passants fourvoyés, ou mal avisés, le mot qui aiguise une de ses Épigrammes :

" Garde-toi d'écrire " !

Callières tira bon parti de tout ce morceau de Despréaux, pour ses allégories. Les idées principales en émaillent un dialogue de son livre VIII. Horace et Despréaux s'y entretiennent comme deux vieilles connaissances. Vers la fin, Despréaux entonne les louanges de son Roi. Puis il s'irrite contre " un tas de sots

1. *A. P.*, v. 304.

" écrivains et de maudits poètes, qui, comme autant " de corbeaux, viennent croasser de méchants vers et " de fades louanges sur les actions inimitables de ce " Héros ; et croient après cela pouvoir impunément " défier les rossignols sur la beauté du chant. Je vous " avoue, ajouta-t-il, que je suis quelquefois si chagrin " d'entendre leurs pensées usées et rebattues, leurs " verbiages pleins de grands mots et vides de sens " et leurs pompeux Galimatias, que j'ai besoin de toute " ma modération pour ne pas éclater contre eux, et " pour ne les pas foudroyer de notre foudre satiri- " que (1). "

Celui-là n'avait tort qu'à demi, qui appelait Despréaux : " Le dogue du Parnasse. "

——— * ———

" Censeur un peu fâcheux, mais souvent nécessaire ;

Fâcheux, quelquefois peut-être ; nécessaire certainement, pour l'époque où il exerça la censure. Boileau s'est admirablement défini dans ces douze syllabes, signature du maître au bas de son œuvre.

On eut beau regimber, crier ou mordre ; Despréaux, fort de son goût et du suffrage des meilleurs esprits, fit respecter les droits du bon sens et de la langue française. Malgré toutes les déclamations qui ont, depuis deux cents ans, retenti contre la férule de ce régent, contre la législation de ce " grand Prévôt du Parnasse (2) ", on doit convenir que Boileau fut un homme nécessaire; nécessaire aux gens de lettres raisonnables et dociles, nécessaire contre les mutins, contre les nullités ambitieuses; nécessaire d'abord aux génies trop faciles, comme Racine son très glorieux élève. — " Sans Boileau, et sans Louis XIV, qui reconnaissait

1. *Hist. Poét.* etc., L. VIII, p. 183. — 2. P. du Cerceau. *Poésies.*

" en Boileau comme son contrôleur-général du Par-
" nasse, que serait-il arrivé ?... Racine, je le crains,
" aurait fait plus souvent des *Bérénice*, La Fontaine
" moins de fables et plus de contes ; Molière lui-même
" aurait donné davantage dans les *Scapins*, et n'aurait
" peut-être pas atteint aux hauteurs sévères du
" *Misanthrope*. En un mot, chacun de ces beaux génies
" aurait abondé dans ses défauts (1). " Tel est le sentiment d'un juge compétent, et l'un des plus beaux éloges que notre siècle ait renvoyés à Despréaux, malgré tant d'apostrophes railleuses, lancées contre cette " perruque indéfrisable " (2).

Jusqu'en 1660, Corneille était à peu près le seul poète du XVII^e siècle. Ses ailes vigoureuses l'avaient emporté par delà les régions où rampaient, grouillaient et se traînaient les rimeurs burlesques, précieux ou épiques. La réforme de Malherbe n'avait été qu'un règlement pour le choix des mots et du rythme ; il fallait une législation plus large dans son objet et dans ses vues. Enfin Boileau vint. Contemporain d'une élite de génies et leur ami, il entreprit la réforme avec Molière, et la législation nouvelle, à lui seul. Au moment où il apparaît, Scarron vient de mourir ; Chapelain règne encore et gouverne. Autour du vieil arbitre du bon goût et des pensions, s'étalaient au soleil toutes les puérilités fades, présomptueuses ou niaises. Les premiers vers du Satirique donnèrent un autre ton à la poésie et aux idées. Relisez quelques pages versifiées en ce temps-là par les satellites de Chapelain ou de Costar ; puis jetez un simple coup d'œil sur la Satire IX^e, sur l'Épître VII^e ; il vous semblera, qu'au sortir d'une salle décorée par un artiste

1. Sainte-Beuve, *Caus. du L.*, t. VI, p. 417.
2. V. Hugo, *Contemplations*.

de faubourg, vous vous trouvez en face des paysages alignés, frais, grandioses, de Bâville ou de Versailles.

Dans la Chambre du Sublime, on avait placé une fourche aux mains de Boileau. C'est qu'il était "*censeur* "*un peu fâcheux*"; mais de cette fourche, il écartait les Linière, les Cotin, les Pelletier, tout le menu peuple des rimeurs. A cette besogne encore il fut nécessaire. Boileau livra la guerre, et avec succès :

1° Aux pauvretés prétentieuses des Chapelain, ou des Pradon ;

2° Aux extravagances des Saint-Amant et autres *romantiques* ou *décadents* de l'époque ;

3° Aux bouffonneries de ce " misérable " Scarron, de ce triste d'Assoucy, de ce fou Cyrano ;

4° Au phébus, au galimatias raffiné des précieuses et des compilateurs de romans en quinze tomes ;

5° A la manie très développée de rimer des riens, des bagatelles insipides et galantes ;

6° Enfin à la sottise lettrée, et à " l'ennui " sous toutes leurs formes.

Oui, Boileau était nécessaire. J'ai sous les yeux, en écrivant ces lignes, la gravure de Staal, mise en tête des *Satires* dans l'édition de M. Gidel. A mi-côte du Double-Mont, se dresse une colonne portant les noms de Perse, de Juvénal, de Rabelais ([1]). Boileau s'y appuie de sa main gauche qui tient un de ses parchemins. De sa main droite il agite une poignée de lanières, et menace une demi-douzaine de beaux esprits qui s'enfuient. Plusieurs ont le dos courbé et se sentent encore du fouet de ce vengeur. Boileau a le visage terrible et domine ces infortunés passants de toute sa hauteur ;— censeur fâcheux, mais nécessaire; et, comme dit fort bien Pradon, "exterminateur du menu peuple du Parnasse ([2]). "

1. Pourquoi *Rabelais ?* — 2. *Le Triomphe de Pradon.* Préface.

Notre littérature du XIXe siècle, indépendante, hasardeuse et — malgré sa richesse — trop souvent dévergondée, aurait besoin d'un Despréaux. Mais l'écouterait-elle ? En 1852, Sainte-Beuve réclamait, pour sauver et régir la république des rimeurs, deux hommes, un Louis XIV et un Despréaux : " Savez-
" vous ce qui, de nos jours, a manqué à nos poètes?...
" Il a manqué un Boileau et un monarque éclairé,
" l'un des deux appuyant et consacrant l'autre (1). "

Ce poète de la raison, auteur souvent irréprochable, toujours sage, s'élèvera-t-il jamais au sein d'une société où l'imagination domine, où tous les caprices triomphent? C'est chose bien douteuse. Toutefois un écrivain, dont le caractère eut quelque ressemblance avec l'inflexible allure de Despréaux, et qui, pendant quarante ans, se servit, lui aussi, de la plume comme d'une verge, espérait ce prodige et attendait ce censeur de plus en plus désirable. Il traduisait en ces termes son souhait et son espoir :

" Il nous faut un *Boileau!* un homme qui sache
" faire marcher d'accord la raison et la rime; qui mette
" dans ses vers des idées non seulement intelligibles
" et justes, mais honnêtes; qui ait de l'esprit et du
" cœur; qui n'appelle pas chat un chat et Rolet un
" brave homme; qui ne se soucie pas de tondre le pré
" Monthyon, mais qui fasse rondement la guerre. A
" grands coups de fouet, il déblaiera le terrain ; il
" réveillera l'esprit français; ses alexandrins s'enroule-
" ront comme une courroie au cou de la sottise et
" l'étranglera.

" J'espère ce poète; je crois qu'il viendra (2). "

Ainsi s'exprimait Louis Veuillot, en 1858. Donc, presque à la même date, ces deux illustres prosateurs

1. *C. du L.*, t. VI, *loc. cit.* — 2. *Mélanges, IIe Série.*, t. IV, p. 593.

rendaient à Boileau le plus bel hommage, celui de le proclamer indispensable. Sainte-Beuve et Louis Veuillot se tournaient vers un passé toujours lumineux, dont ils furent, comme tous les littérateurs sérieux, disciples, héritiers, apologistes. Tous deux, dans une langue apprise chez les maîtres du grand siècle, ils appelaient à la rescousse le poète du bon sens, armé de son code et de ses lanières. Tous deux répétaient : Il nous faut un Boileau! Non point sans doute comme modèle idéal et impeccable, mais comme vengeur : *Censeur un peu fâcheux, mais* encore *nécessaire.*

—— * ——

" Plus enclin à blâmer que savant à bien faire. "

L'auteur du *Clovis* bat des mains et prodigue à ce dernier vers les louanges qu'il refuse à tant d'autres. A l'entendre, jamais Boileau n'aurait parlé si vrai, ni si bien : " Celui qui prétend donner des lois à tous les " poètes s'est si bien dépeint lui-même par ce dernier " vers de son *Art Poétique : Plus enclin à blâmer*, etc... " qu'il serait difficile à un autre de le mieux dépeindre, " bien qu'il veuille qu'on croie le contraire (1). "

Pradon applaudit aussi : " Après avoir blâmé les " vers de tant d'auteurs différents, il s'est assez rendu " justice ; et il s'est très bien défini lui-même, à la fin " de son *Art Poétique* (2). " Desmarets et son second abusent des facilités que le dernier hexamètre leur fournit. Ils triomphent trop aisément. Ils ne voient pas, ou ne veulent pas voir que cette finale est un pur acte de modestie. Il était séant que le IVe chant, consacré aux vertus des poètes, se terminât par un exemple de vertu bien rare au Parnasse.

Boursault avait dit de Boileau, ce que Boileau dit

1. Préface de la *Défense du poème hér.* — 2. *Nouv. Rem.*, p. 100.

de lui-même, par cet alexandrin ; et le dernier vers de la *Satire des Satires* ressemble passablement au vers qui termine la *Poétique*. Mais évidemment le but ici et là est loin d'être le même. Boursault, encore ennemi de Boileau, prophétisait que l'un des chagrins de Boileau, sur ses vieux jours, serait de relire les œuvres de ses jeunes années, de les sentir si misérables, et de découvrir qu'il aurait été si peu *savant à bien faire :*

" Non qu'enfin Despréaux n'ait beaucoup de génie !
" Quand il aura plus d'âge, et les yeux mieux ouverts,
" Pour venger ceux qu'il choque, il relira ses vers.
" Devenu raisonnable, et ravi qu'on le croie,
" Il fera son chagrin de ce qui fait sa joie ;
" Et sentira dans l'âme un déplaisir secret,
" *D'avoir pu si bien faire et d'avoir si mal fait.* "

Prophétie de rival ou de satirique ! qui ne tire point à conséquence. Boileau relut ses vers ; il en fut content, il s'en félicita. C'est précisément à la fin de sa carrière, qu'il écrivait : " J'aime qu'on me lise. "

—— * ——

Le chant IVe est celui qui contient le moins de préceptes littéraires ; mais celui où Boileau montre davantage son âme homme.

Par certains côtés ce chant est de tous le plus faible: par d'autres, c'est le plus élevé.

C'est le moins neuf, le moins varié ; c'est peut-être le mieux versifié.

Boileau s'y rebat. Il y redonne et y délaye des conseils déjà indiqués au premier chant :

1° Sur la nécessité des aptitudes poétiques ;

2° Sur l'union du " plaisant " et du " sévère " ;

3° Sur les devoirs réciproques de l'auteur et du critique.

L'ordre des pensées et leur liaison laissent quelque peu à désirer; tout le chant se compose de paragraphes, dont on pourrait faire des chapitres. Boileau y prouve une fois de plus combien l'art des transitions lui coûte. Néanmoins Desmarets va beaucoup trop loin et frappe trop fort, quand il se permet d'écrire : " Dans ce IVe " chant de son *Art Poétique*, on voit d'abord qu'ayant " perdu le fil et la conduite des préceptes d'Horace, il " (Despréaux) tombe en des bassesses continuelles, et " dans l'embarras, comme un aveugle qui a perdu son " bâton. Après son *Conte du médecin*, qui est si long " et si inutile à son sujet, il n'y a rien qui ne marque " son désordre (1). "

Desmarets exagère à plaisir. Le conte du médecin est,au point de vue du style, une des pages les plus heureuses de tout l'ouvrage. Il n'en est pas de même du conte, renouvelé d'Horace, à propos des origines de l'humanité et de la poésie. Nous avons affirmé, en son lieu, ce que nous pensons de cet épisode pastiche.

Mais dans ce chant IVe, les beaux vers abondent ; et les belles pensées ne font point défaut. Boileau est grand et digne, quand il défend la vertu et recommande le respect des âmes, quand il proscrit la jalousie et dédaigne toute bassesse. Boileau est fier, quand il célèbre (en 20 ou 30 vers) le mépris de l'argent. On croirait entendre Senèque, composant l'éloge de la pauvreté, avec un stylet d'or, sur un pupitre d'or.

Enfin Boileau se montre ami de sa patrie, lorsqu'il prend pour date de son œuvre des victoires, qui coûtaient à la France d'alors, moins de temps qu'une vingtaine d'alexandrins à Boileau.

Néanmoins il est regrettable que, dans un chant tout *moral*, Boileau se soit contenté d'être simplement

1. *La déf.* etc., p. 105.

" ami de la vertu ". Il n'y est pas plus chrétien que son patron le philosophe-buveur de Tibur. Ces deux cents vers, écrits " sous les regards favorables " de Sa Majesté très chrétienne, à quelques pas de la chaire de Bossuet et de Bourdaloue, ressemblent (sauf peut-être une douzaine) à quelque version française d'une épître d'Horace. Sans doute Boileau laisse bien loin " son " Horace après lui", lorsqu'il flétrit les auteurs infâmes

" *Trahissant la vertu sur un papier coupable* " ;

ou lorsqu'il établit ce principe profondément et éternellement vrai :

" *Le vers se sent toujours des bassesses du cœur* " ;

ou bien encore lorsque, se drapant dans sa dignité et sa pension, prenant le maintien et la voix d'un Cid *campeador*, il crie à ses humbles émules :

" *N'allons point à l'honneur par de honteuses brigues !* "

Mais à part ces deux ou trois coups d'ailes, le poète se tient à mi-côte.

S'il avait écouté une voix plus forte, une inspiration plus divine que son Apollon démodé, s'il eût osé être croyant dans ses vers comme dans sa conduite, Boileau eût entrevu et révélé d'autres horizons plus éclairés, plus larges, plus neufs. Il est resté " ancien ", là comme ailleurs. Il faut l'en plaindre.

Toutefois ses conseils dans leur ensemble, sont là comme ailleurs raisonnables.

Par le fait que sa morale littéraire ne s'élève qu'à des demi-hauteurs, elle demeure davantage à la portée de tous.

C'est la sagesse facile d'un homme de bon ton, de ce que l'on appelait, il y a deux cents ans, un honnête homme. Tous les gens de lettres peuvent au moins viser là.

Souhaitons-le; et répétons avec l'honnête Despréaux:

" *Auteurs, prêtez l'oreille à* ces *instructions.* "

Par où saurions-nous mieux finir ?

FIN DU TOME TROISIÈME ET DERNIER.

# TABLE.

## TOME I.

Pages.

Prolégomènes.

§ I. Raisons de ce commentaire... ... ... ... ... ... 1
§ II. Sources de ce commentaire.... ... ... ... ... ... 6
§ III. Les *Arts Poétiques* français, avant Boileau ... ... 10
§ IV. 1674 ... ... ... ... ... ... ... ... ... ... 21
§ V. Composition de l'*Art Poétique;* lectures du manuscrit 25
§ VI. Le privilège.... ... ... ... ... ... ... ... ... 30
§ VII. La publication; accueil fait à l'*Art Poétique;* les ennemis ; vue d'ensemble des premières critiques... . . 34
§ VIII. Un converti de l'*Art Poétique*.... ... ... ... ... 48
§ IX. Les amis de l'*Art Poétique* au XVII^e siècle.... ... ... 50
§ X. L'*Art Poétique* au XVIII^e siècle; admirateurs; détracteurs. 55
§ XI. L'*Art Poétique* au XIX^e siècle ; partisans à outrance ; modérés ; néophytes ; rebelles ... ... ... ... 74
§ XII. Traductions en vers de l'*Art Poétique* ... ... ... 94
§ XIII. Valeur de l'*Art Poétique ;* Boileau législateur, et Boileau écrivain, dans l'*Art Poétique* ... ... ... 103
§ XIV. Dernier mot ... ... ... ... ... ... ... ... 123

COMMENTAIRE DE L'ART POÉTIQUE.

Chant I. ... ... ... ... ... ... ... ... ... ... ... 126

## TOME II.

Chant II ... ... ... ... ... ... ... ... ... ... ... 1
Chant III ... ... ... ... ... ... ... ... ... ... ... 186

## TOME III.

Chant IV ... ... ... ... ... ... ... ... ... ... ... 48

## TABLE ALPHABÉTIQUE DES NOMS PROPRES, ET DES MATIÈRES CONTENUES DANS CET OUVRAGE.

Les chiffres romains indiquent les tomes de l'ouvrage ; les chiffres arabes désignent les pages.


A

Ablancourt (Frémont d'), I, 185.

Ablancourt (Perrot d'), II, 290.

Abraham, II, 245, 367.

*Académie française*, I, 14, 30, 207, 208, 223, 294, 329, 342 ; II, 170, 182, 183, 185, 210, 211, 218, 413, 415 ; III, 101, 138, 158, 203, 232, 234.

*Académie des Médailles*, I, 207.

*Académie des Jeux Floraux*, I, 291.

*Académistes (comédie des)*, I, 159 ; III, 195.

Achéron, I, 263 ; II, 396, 397.

Achille, II, 32, 217, 255, 269, 271, 272, 306, 307, 351, 371, 372, 373, 379, 389, 405, 412, 417, 419 ; III, 181, 221.

Accurse, II, 87.

*Actes* de Tragédie ou de Comédie, II, 300, 301, 302.

Adam (maître), II, 76, 159 ; III, 190.

Adamastor, II, 356.

Addison, II, 199, 350 ; III, 210 211.

*Adjectifs* (les) de Boileau, I, 117 ; II, 152, 207 ; III, 132, 222, etc.

*Admiration* (tragique), II, 198, 199, 202.

Adule (mont), II, 311, 317.

*Adverbes* (les) de Boileau, I, 117, 118, 119.

Afrique, II, 85, 285 ; III, 130.

Agamemnon, II, 77, 191, 204, 228, 255, 271, 272, 307, 367, 372, 379, 382, 406 ; III, 209.

Aganippe, II, 340.

*Agésilas*, II, 53, 67 ; III, 205.

*Ages* (les), III, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19.

Aguesseau (d'), I, 4, 331.

*Aigle de Meaux*, I, 104.

Aimoin, II, 374.

Aix, III, 108.

Ajax, II, 372.

*Alaric* (Poème), I, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 350; II, 48, 80, 303, 333, 334, 339, 342, 375, 379, 381, 388, 389, 390, 391, 423, 424, 425, 429.

Albe, II, 368.

Albe (comte d'), I, 308.

Albert (Paul), III, 172.

Albi, II, 119; III, 77, 79.

Albion, II, 343; III, 228.

*Alceste*, III, 15.

*Alchemist* (the), III, 25.

Alciat, II, 87.

Alcide, I, 81; II, 33, 311; III, 220, 221.

*Alcôvisme*, I, 188.

Alecton, I, 107; II, 339, 356, 358.

Alembert (d'), I, 63, 64; III, 172, 174.

Alexandre, II, 33, 270, 271, 281, 287, 378.

*Alexandre*, II, 267.

*Alexandrin* (vers), I, 278, 398; II, 29.

*Alinde*, II, 200; III, 83.

*Allégorie poétique*, II, 306, 307, 318, 364.

Allemagne, I, 80, 94, 290; II, 114, 278, 420, 421; III, 230.

*Allemand* (peuple), I, 140; II, 98, 157, 275.

*Allemand* (langage), I, 99, 140 180.

*Almanak das Musas*, I, 98

Alost, II, 41.

Alpes, II, 73, 349.

Alphonse IX, II, 376.

Alpinus, II, 127, 128.

Amar, I, 233.

Ambroise (S.), II, 90; III, 148.

Amérique, I, 112; II, 216.

Amiens, II, 99; III, 88.

*Aminta*, II, 7, 349.

Amphion, I, 130; II, 110, 226; III, 178, 179, 180.

*Amphitryon*, I, 391.

Amsterdam, III, 222, et *passim*

Amyot, I, 247, 309, 330; II, 141, 142, 285.

Anacréon, I, 295; II, 158.

André Boulanger (le Petit Père), II, 89, 90, 91, 96.

Andreino, II, 347.

Andrieux, I, 77.

*Andromaque*, I, 377, 390; II, 192, 204, 237, 246, 253, 255, 267, 270; III, 57.

Andromède, II, 245.

Anet, I, 394.

*Ange des pleurs*, I, 163.

Anges, V. *Merveilleux*.

Angeliers (les frères), II, 250.

Angers, I, 44; II, 249, 340; III, 137.

Angleterre, *peuple anglais*, *littérature anglaise*, I, 56, 65, 94, 231, 282, 336; II, 101, 114, 157, 205, 274, 275, 276, 296, 350, 416; III, 195, 214, 220.

Angoulême, I, 292.

Angoulême (duchesse d'), III, 185.

Anjou, I, 245; II, 7; III, 149.

Anjou (Charles d'), II, 250.

Anne d'Autriche, I, 169; II, 50, 90; III, 102, 150, 217.

Annibal, III, 230.

Anselme (l'abbé), II, 96.

Antigone, I, 371.

Antilles, II, 212.

Antistie, II, 375.

Antoine (le Jardinier), I, 346.

Apollon, I, 127, 129, 147, 155, 185, 226, 291, 295, 296, 298, 299, 377, 394; II, 6, 41, 46, 47, 50, 54, 57, 103, 111, 140, 160, 164, 193, 197, 198, 199, 291, 311, 325, 326, 339, 340, 360, 399, 412; III, 5, 49, 70, 75, 79, 89, 100, 106, 166, 168, 177, 180, 186, 187, 192, 194, 201, 206, 213, 219, 236, 244.

*Apollon vendeur de Mithridate*, II, 193, 267.

*Apologue*, V. *Fable*.

Apulée, II, 326.

Arabie, I, 245.

Araxe (l'), II, 369.

Archiloque, II, 121.

Aréthuse, II, 43.

Argant, II, 354.

Argonne (Dom Bonaventure d') V. *Vigneul-Marville*.

Argos, II, 77.

Argyle (comte d'), III, 228.

Arioste, II, 79, 178, 318, 342, 350, 355, 401, 402, 403, 424; III, 46.

Aristarque, I, 379.

Aristophane, I, 11, 213, 273; II, 226, 246; III, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 29, 33, 35.

Aristote, I, 11, 20, 21, 60, 68, 83, 307, 344; II, 88, 186, 187, 195, 200, 209, 210, 211, 213, 216,

217, 219, 221, 222, 227, 228, 231, 232, 235, 270, 277, 300, 303, 305, 308, 342, 347, 424; III, 12, 16, 43, 83, 120, 121.

Arlequin, I, 295.

*Armide*, III, 43.

Arnaud, II, 42.

Arnauld, I, 4, 302; II, 143, 252; III, 25, 26, 139, 140, 151.

Arnauld d'Andilly (Robert), III, 98.

Arnheim, I, 174.

Arno(l'), II, 398.

Arras, II, 76.

*Artamène*, I, 119; II, 264, 265.

Artaud, II, 204.

*Art de prêcher* (poème), I, 338.

*Art des vers*, I, 108, 109, 110, 129, etc.

Artémise, II, 93.

Asdrubal, II, 279.

Asie, II, 293.

*Aspar*, II, 270, 298; III, 76.

Assoucy (d'), I, 10, 23, 36, 113, 137, 220, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238; III, 186, 240.

*Astrate* (l'), II, 267; III, 45.

*Astrée* (l'), II, 7, 261, 262, 263.

*Astrologie*, I, 132.

*Athalie*, I, 175, 371, 373, 393; II, 259, 322, 323, 367; III, 13, 166, 210, 211, 215.

Athénagoras, I, 194.

Athènes, I, 244, 388; II, 88, 223, 236, 242, 259, 260, 368; III, 1, 2, 3, 4, 5.

*Athis* (poème), II, 27.

Atrée, II, 195.

*Attila*, II, 53, 298; III, 205.

Aubignac (Hédelin, abbé d'), I, 19, 106, 133, 134, 203; II, 61, 200, 205, 206, 210, 211, 212, 213, 214, 216, 217, 219, 225, 227, 231, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 300, 301, 420, 421, 427; III, 1, 31, 42, 120, 168.

Aubineau (Léon), II, 283.

Audenarde, II, 41.

Aufidius Luscus, II, 127.

Auguste, I, 355, 381; II, 62, 122, 126, 128, 228, 350; III, 227.

Augustin (S.), II, 90.

Aulu-Gelle, III, 104.

Aurelius Victor, I, 253.

Aurillac, II, 56.

Aurore, I, 163.

Autran (Joseph), I, 74, 91, 92.

Auteuil, I, 56, 134, 174, 263, 372, 392 ; II, 11, 41, 146, 412 ; III, 134, 135, 166.

*Autos sacramentales*, II, 250.

Auvergne, (Grands jours d') I, 244 ; III, 150.

Auxerre, I, 231 ; II, 368.

*Avare* (l'), III, 7.

Avignon, I, 231 ; II, 431.

Avocats, II, 86, 87, 88, 97; III, 114.

Avranches, I, 315, 351 ; II, 12, 25, 350; III, 34, 129.

Ayrenhoff, I, 99, 100.

B

Babylone, II, 370.

Bacchantes, III, 194.

Bacchus, I, 160, 297 ; II, 159, 160, 204, 236, 237, 239, 356, 359; III, 3.

Bachaumont, I, 231; II, 319.

Baïf (A. de), II, 6, 17, 174, 254.

*Bâillement*, *v.* Hiatus.

Baillet, I, 51, 52, 53, 128, 140, 246, 250, 292, 315, 358, 361 ; II, 9, 16, 56, 57, 58, 60, 109, 143, 172, 240, 277, 278, 289, 304, 355, 356, 384; III, 2, 62, 36, 81, 94, 124, 144, 145, 146, 167, 215.

*Bajazet*, II, 192, 267, 276; III, 209.

Balaam, II, 252, 253.

Balde, II, 87.

*Ballade*, I, 12, 13, 183, 250, 280, 281, 283, 284, 285, 383; II, 42, 44, 113, 114, 115, 120, 179, 318; III, 107.

*Ballet*, I, 287 ; II, 23, 99, 106 ; III, 216.

Balzac (Guez de), I, 152, 157, 195, 200, 201, 213, 217, 239, 243, 262, 276, 290, 291, 293, 299, 306, 313, 317, 319, 320, 346, 359, 360; II, 1, 2, 50, 66, 85, 132, 187, 350, 356; III, 72, 82, 119.

Banquo (ombre de), I, 92.

Banville (Th. de), I, 21, 22, 48, 93, 263.

Barbier d'Aucour, II, 193, 267, 276, 277.

Barbin, I, 30, 31, 34, 118, 209, 210, 211, 212, 255; II, 65, 130, 250, 265; III, 100, 101, 105, 158.

Barbou, II, 324.

Bards (ou Bardes), III, 177.

Baron, I, 334.

*Baronéide* (la), I, 221, 240.

Bartas (du), I, 14, 151, 283, 298, 329; II, 425.

Barthélemy (de), I, 99; II, 162.

*Barzelotte*, I, 284.

Basselin (Olivier), II, 147, 148.

Bataves, II, 321, 370; III, 220, 222, 223, 224. V. Hollandais.

Batteux, I, 60, 61, 65, 82.

Baudoin (l'académicien), III, 188.

Bausset (card. de), II, 25, 414.

Bautru (de), I, 381.

Bavière, III, 230.

Bâville, II, 159, 363; III, 240.

Bavius, II, 64.

Bayle, I, 19, 37; II, 185; III, 189.

Bayeux, I, 101.

Bazoche (clercs de la), II, 246.

*Beau désordre* (le), II, 34, 35, 38.

Beauvais (collège de), I, 2, 141; III, 89.

*Bel esprit*, I, 138, 139, 140, 141.

Belgique, I, 53; III, 218.

Bellay (J. du), I, 13, 148, 309, 314, 323, 341; II, 44, 45, 46, 53, 120, 140.

Belleau (Remy), I, 318, 323; II, 6.

Bellegarde (de), I, 152, 330, 359.

Belleville, dit Turlupin, II, 104, V. *Turlupins*.

Belley, II, 92.

Bellièvre (Pomp. de), II, 88.

Bellocq, I, 165, 370.

Bellone, I, 127, 163; II, 358, 363; III, 78.

Belzébuth, II, 342.

Bene (del), V. Delbene.

Beni (Paolo), II, 424.

Benserade (de), I, 175, 245, 266, 287, 289, 325; II, 49, 97, 110, 111, 112, 113, 157, 158, 176; III, 9, 50, 167, 215, 216, 217.

Bentivoglio (abbé de), I, 361.

Béotie, I, 388; III, 181.

*Bérénice*, II, 192, 194, 201, 202, 220, 231; III, 35, 120, 147, 239.

Bergerac, (V. Cyrano).

Bergeret, I, 24.

*Bergeries*, I, 150, 152, 153; II, 5, V. *Églogue*.

*Bergeries*, de Racan, II, 8.

Bergier (Bertrand), I, 297.

Bernard (Mr), III, 117, 190.

Bernier, III, 161.

Berri, I, 244; III, 48.

Berriat Saint-Prix, I, 48, 49, 50, 99, 101, 170, 385, 392 ; II, 54, 173, 175, 366, 429; III, 4, 10, 26, 48, 158, 172, 185, 228, 229, 234.

Bertaut, I, 18, 122, 123, 244, 280, 287, 302, 305, 307, 308, 309, 310, 312, 326, 329, 342.

*Berte aux grans piés*, I, 278.

Besançon, III, 227, 228, 229.

*Bêtes raisonnables* (les), I, 388.

Bignon (abbé), II, 96.

Billaine, I, 34, 209 ; III, 74, 101.

Binet (Cl.), I, 290.

Bion, II, 21.

Birague (Flam. de), II, 84.

Biré (E.), III, 204.

Blair (Hugh), I, 65.

Blanche de Castille, II, 376.

Blanchemain, I, 202, 297.

*Blason* (poésie), I, 13.

Bodel (Jean), II, 244.

Boileau (Gilles), I, 169, 263 , II, 169 ; III, 95, 197.

Boileau-Despréaux (Nicolas). *Détails biographiques*. Sa visite au collège de Beauvais en 1701, I, p. 2. — Sa place dans la Chambre du Sublime, p. 4. — La date de sa naissance, p. 9. — A-t-il imité Vauquelin? p. 16-18. — Ses visites à Patru, p. 26 et 27. — Ses lectures de l'*A. P.*, p. 28 et 29.—Sa lettre à Colbert touchant l'*A. P.*, p. 32 et 33. — Il n'a pas lu Vida, p. 42. — Il hait les vers à sa louange, p. 50.—Boileau appris par cœur dans l'Europe lettrée, p. 94. — Sa lettre au comte d'Ericeira traducteur de l'*A. P.*, p. 97. — Il hait les vers latins modernes, p. 100. — Il estime son *A. P.*, p. 103. — Son désir de représailles contre les mauvais poètes, p. 113.— Son jugement sur les *grenouilles du Parnasse*, p. 129.—Son *inspiration*, p. 130, 131, 137. — Il blâme les premiers vers de Louis Racine, p. 141, 142. — Il prend le café dans son jardin, p. 161. — Il admire les deux seules rimes en *ercle*, p. 171. — Il fait le second vers le premier, p. 176, 177. — Il cherche une rime, p. 186. — Il s'ennuie à l'Académie des *Médailles*, p. 207. — Il bâille en lisant les pièces couronnées par l'Académie, p. 207. — Il dîne chez Barbin, p. 212.—Il critique Scarron chez Mme de Maintenon, p. 216. — — Il est fier d'être *Parisien*, p. 242. — Il n'était point musicien, p. 263. — Il appelle l'abbé de Villiers *matamore*, p. 325.—Sa vengeance contre un personnage qui comprenait mal l'*A. P.*, p. 339. — Son admiration pour le langage de Louis

XIV, p. 340. — Son respect pour la langue française, p. 341. — Sa recherche de l'expression juste, p. 345. — Il n'aime pas à reconnaître la lenteur de son travail poétique, p. 350. — Comment il corrige ses œuvres et celles de Racine, p. 356, 357, 371-373. — Il flatte Santeuil, p. 366. — Il déteste les louanges froides, p. 376. — Ses tendresses de vieillard pour ses œuvres, p. 377. — Il est applaudi par le P. de la Chaise et par Bossuet, p. 379. — *Ne sis Patru*, p. 381. — Il refuse sa voix d'académicien au Mis de Saint-Aulaire, p. 391. — Henriette d'Angleterre lui récite un vers du *Lutrin*, p. 392. — Bossuet attaque ses *Satires*, p. 395, 396.

Il détermine le genre du mot *Idylle*, II, p. 5. — Il déteste la poésie bucolique française, p. 11. — Il défend Pindare, p. 35, 36. — Comment il apprécie les *transitions*, p. 41. — Il estime outre mesure un de ses sonnets, p. 52, 53. — Il reléguait à Pantin les œuvres de Pradon, p. 62. — La vengeance de Mignot, p. 65, 66. — Pourquoi Boileau fait des *épigrammes*, p. 71. — Sa répugnance pour les choses et les gens du *Palais*, p. 86. — Il s'excuse de *nommer*, par l'exemple de Lucilius et des autres satiriques, p. 124 et suiv. — Boileau *confirmé* poète latin dans l'Université, p. 131. — Son jugement sur lui-même, p. 136. — Son portrait par Drevet, p. 137. — Son éloge par Valincour, p. 144. — Il vante deux *vaudevilles*, p. 148. — Son respect pour la religion, p. 153. — Il donnait de l'argent à Linière son ennemi, p. 161. — Son estime pour quatre méchants vers, p. 162. — Les portraits de Boileau, p. 169. — Il supprima deux vers contre l'Académie, p. 170. — Son jugement sur La Fontaine, p. 175 et suiv. — Boileau *réaliste* dans la conversation, p. 187. — Ce qu'il dit à Addison touchant Corneille, p. 199. — Il savait le grec *autant que le basque*, p. 240. — Il estime les *chœurs* de Racine, p. 259. — Au collège, il oubliait de dîner, p. 269. — Il estime Mlle de Scudéry et lui épargne une critique, p. 284. — Le *Confiteor* de Boileau, p. 286. — Il ne lit que le « premier feuillet » des romans, ibid. — Pourquoi il attaque le *merveilleux chrétien* de Desmarets, p. 321 et 431. — Bossuet espère convertir Boileau, *païen* en littérature, p. 331. — Il critique le Tasse jusqu'à la fin de sa vie, p. 348 et 349. — Il estime médiocrement la littérature portugaise, p. 356. — Il dit à La Motte ce qu'il pense des dieux d'Homère, p. 407 et 408. — Boileau à la lecture du *Siècle de Louis le Grand*, p. 413 et 417.

Boileau rit aux représentations de l'*Avare*, III, p. 7. — Son jugement sur Molière et sur les autres comiques, p. 22, 23 et 24. — Comment il change l'orthographe des noms propres, p. 48. — Claude Perrault le sauva de « deux dangereuses maladies », p. 61 et suiv. —

Boileau maçon, p. 70. — Élève de seconde, il fit une tragédie, p. 78. — Il fréquente le *réduit* du Cimetière Saint-Jean, p. 96, et 97. — Il est « attendri » pour Chapelain, p. 98. — Il redoutait le moment où ses œuvres étaient publiées, p. 100. — Louis XIV lui corrige un vers du *Lutrin*, p. 104. — Du Perrier lui récite des vers, à l'église, p. 109. — Une lecture chez les Dacier, p. 111 et 112. — Quelles critiques il craignait, p. 118. — Solécisme de Boileau, p. 134, 135, 136. — Son honnêteté, p. 137. — Son témoignage touchant la pénitence de La Fontaine, p. 138 et 139. — Il condamne plusieurs pièces de Racine, III, 143. — « Ami de la vertu », p. 151. — Il persuade à Arnauld que *Phèdre* est une pièce morale, ibid. — Un mot contre Brécourt, p 152, 153. — Boileau ne sait-il parler que de poésie ? p. 160.—Il est « bon homme », rempli de « candeur », p. 161, 162. — Foule au convoi de Boileau, p. 162. — Il donne *gratis* ses ouvrages au libraire, p. 165. — La bourse de « mille louis », p. 167. — Il fait rétablir la pension de Corneille; lui a-t-il obtenu les « deux cents louis ?» p. 171 et suiv. — Fortune et testament de Boileau, p. 185. — Aumône d'un écu, p. 197. — Pensions aux « voleurs de grand chemin! » p. 201.—Boileau ne fait « plus que de la baissière », p. 206. — Visite d'Addison, p. 210 et 211. — Ce que Boileau pense de Rae, p. 209 et suiv. — Boileau historiographe, p. 225 et suiv. — Il va au siège de Gand, p. 226. — Il intercale un carton à la fin du chant IV, p. 229. — Boileau nécessaire, p. 238-242. — Boileau moraliste, p. 243, 245.

Boileau (abbé), II, 96.

Boisot (abbé de), II, 281.

Boisrobert (de), I, 150, 154, 159, 168, 244, 360 ; II, 109 ; III, 40, 41, 72.

Boissereau (Corbin du), I, 14.

Boissières (de), I, 13.

Boisval (de), V. *Desmarets.*

*Bolæana*, passim. V. *Monchesnai.*

Bonnecorse (de), I, 36, 41, 365, 384, 387 ; II, 106 ; III, 59, 235.

Bonneuil, II, 105.

Bonrepaux (de), I, 208.

Bonté (Jeanne), II, 69.

Bordeaux, II, 368.

Borée, I, 163 ; II, 311, 346.

Borromée (S. Charles), II, 92.

Bossuet, I, 4, 10, 23, 104, 131, 244, 331, 340, 341, 351, 379, 391, 395, 396; II, 25, 37, 38, 91, 94, 96, 102, 199, 201, 247, 248, 261, 328, 329, 331, 344, 414, 415 ; III, 16, 17, 34, 35,

37, 120, 144, 146, 147, 181, 202, 203, 244.

Bouchet (Jean), I, 279.

Boucingo, III, 195.

Bouhours (P.), I, 53, 82, 132, 138, 140, 152, 181, 189, 247, 248, 329, 333, 334, 335, 337, 339, 340, 342, 346, 354, 364, 374; II, 12, 73, 74, 79, 80, 81, 84, 92, 95, 98, 99, 102, 105, 117, 118, 125, 145, 156, 176, 183, 185, 186, 325, 352; III, 21, 107, 161.

Bouillon (de), II, 177.

Boulogne (Bois de), III, 53.

Bourbon (Mlle de), II, 84.

Bourbon-l'Archambaut, II, 76.

Bourdaloue (P.), I, 23, 93, 244, 331; II, 72, 91, 94, 96, 159; III, 17, 144, 161, 244.

Bourdelot, I, 143.

*Bourgeois gentilhomme* (le), I, 374; II, 7; III, 8, 186.

Bourges, III, 48, 93.

Bourgogne (duc de), II, 185; III, 221, 233.

Bourgogne (hôtel de), II, 104, 215, 246.

Bourneuil (Girard de), II, 42, 43.

Boursault, I, 187, 380, 382; II, 95, 96, 98, 129, 130, 145, 155, 298, 368; III, 7, 37, 69, 77, 111, 117, 146, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 184, 185, 190, 202, 242, 243.

*Bouts-rimés*, I, 327; III, 46.

Boyer, I, 30, 113, 149, 371, 393; II, 119, 191; III, 76, 77, 78, 79, 80, 103.

Boylesve (P. de), II, 352.

Boze (de), I, 30, 56, 57; II, 153, 161, 269.

Brancas (duc de), III, 159.

Brantôme (de), I, 330.

Brayer, III, 50.

Brébeuf (de), I, 113, 127, 138, 221, 239, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 262; III, 131.

Brécourt (Marcoureau de), III, 152, 153.

Bretagne, II, 319.

Brice (Germain), I, 251; II, 154; III, 55, 68, 147, 232.

Brienne (de), I, 48, 49, 84, 376, 397.

Brieux (Moisant de), I, 122.

Brinon (J.), I, 297.

Brioché, I, 251; III, 38, 39, 40.

Brissac (Mme de), III, 216.

*Britannicus*, I, 112, 371; II, 220, 270, 297; III, 15, 114.

British Museum, I, 95.

Brossette (Claude de Rapetour), I, 56 — et passim.

Brulart (la Prés.), I, 306.

Brutus, II, 264, 285.

Bruxelles, I, 101; III, 222.

Buchanan, II, 255.

Buchmann (P.), I, 99.

Buckingham (duc de), III, 45.

Budé, II, 17.

Buffier (P.), I, 275, 330; II, 66.

*Burlesque*, I, 23, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 250, 251, 327; II, 320; III, 64.

Buron (le), II, 319.

Bussy-Rabutin (de), I, 4, 34, 35, 144, 208, 247, 248, 339, 389, 393; II, 34, 118, 158, 184; III, 23, 40, 216, 225, 227, 231.

*Bussy d'Ambois*, II, 288.

Butler, I, 96, 246.

Buttura, I, 98, 99.

Byron (lord), I, 96.

Byzance, I, 363.

C

*Cabaret*, I, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 175.

Cadmus, II, 87, 233.

Caen, I, 101, 246, 309; II, 9, 50.

*Café*, I, 161; III, 40, 96, 101.

Caffaro (P.), III, 146.

*Caffaro (lettre au P.)*, II, 199. V. *Maximes et Réflexions sur la Comédie.*

Cahour (P.), I, 122, 137; III, 152, 230.

Cailly (Chev. de), II, 71; III, 73, 191, 199.

Calages (Marie Puech de), II, 426.

Calais, I, 231.

Calderon, I, 11; II, 210, 250.

*Calembour*, II, 83.

Callières (de), I, 52, 53, 161, 180, 302, 303, 304, 315, 370; II, 21, 29, 72, 103, 137, 209, 210, 291, 353, 402, 432; III, 6, 35, 129, 130, 131, 213, 237, 238.

Callimaque, I, 295.

Calliope, I, 136; II, 340.

Calprenède (de la), I, 113; II, 268, 286, 289, 290, 291.

Calvière (de), II, 62.

Cambrai, I, 300.

Camoëns, I, 97; II, 44, 353, 356; III, 184.

Campistron (de), I, 83.

Camus (évêque de Belley), I, 335.

Canada, III, 90.

*Cane des Tuileries* I, 19.

*Cantique*, I, 13; II, 33.

Cap (P.), III, 125.

Caprée, II, 134.

*Caractères*, v. *La Bruyère*, et III, 165.

*Caractères tragiques*, II, 273, et suiv.

Carel de Sainte-Garde, I, 22, 36, 38, 40, 45, 47, 70, 122, 149, 163, 164, 165, 167, 170, 172, 197, 198, 256, 257, 283, 294, 348, 349; II, 173, 184, 272, 289, 372, 373, 374, 375, 385, 389, 394; III, 11, 41, 134, 153, 201, 234.

Carmel, I, 81.

Caron, II, 362.

Carthage, II, 124, 278, 368.

Cassagne (abbé), I, 30, 173; II, 31.

*Cassandre*, II, 290, 291.

Cassiodore, II, 239.

Cassius Parmensis, III, 76.

Castalie, II, 324.

Castelvetro, I, 11; II, 211, 216, 219, 303, 424.

Castor (poète), I, 169.

Caton, I, 7, 376, 393; II, 255, 264, 285; III, 14, 128.

Catulle, I, 250, 288; II, 58, 72, 87.

Caudebec, II, 65.

Caylus (Mme de), II, 259.

Cazal, II, 149.

Cécube, III, 195.

Cerceau (P. du), I, 7, 54, 132, 147, 167, 249, 266, 281, 295, 296, 299, 327, 341; II, 5, 72; III, 126, 238.

Cérès, I, 163; II, 311, 312, 346, 359, 363.

Cervantès (Michel de), II, 262, 351; III, 184.

César, I, 255; II, 33, 148, 287, 378; III, 128, 232.

Césure, I, 264, 265, 266.

Chablais (le), II, 247.

Chambord, III, 175.

*Chambre bleue*, v. *Hôtel de Rambouillet.*

*Chambre du Sublime*, I, 4, 393; II, 177.

Champagne, II, 167; III, 224, 240.

Champagne (Thibault de), I, 279, 282; II, 43.

Champmeslé, II, 192; III, 100.

Chanlot (de), II, 155.

*Chanson*, I, 12, 13, 183, 284; II, 42, 70, 120, 148, 151, 152, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 423.

*Chanson de Roland*, I, 278, 279.

*Chansons de gestes*, I, 278.

Chantal (Sainte Fr. de), II, 247.

Chantilly, I, 391, 392; II, 291, 419.

*Chant-royal*, I, 12, 13, 183, 284, 285; II, 113, 120.

Chapelain (Jean), I, 23, 30, 32, 131, 141, 153, 159, 161, 195, 205, 245, 269, 273, 274, 277, 304, 320, 321, 352, 356, 359, 374, 380; II, 13, 55, 75, 81, 116, 168, 170, 210, 212, 213, 216, 260, 304, 305, 308, 316, 328, 333, 334, 339, 361, 366, 375, 388, 423, 425, 427, 429; III, 23, 48, 79, 83, 97, 98, 102, 122, 125, 126, 127, 129, 168, 185, 200, 206, 233, 239, 240.

Chapelle, I, 160, 205, 231, 370; II, 112, 319; III, 96.

*Chapitre* (poésie), I, 284.

Chapman, II, 288.

Charlemagne, I, 281; II, 245; III, 220.

*Charlemagne* (le), I, 205; les trois poèmes de *Charlemagne*, II, 426.

Charleroi, II, 40.

Charles II, II, 40, 347.

Charles VII, II, 248.

Charles IX, 12, 15, 290, 291, 295, 302, 306.

Charles Martel, II, 372, 374.

Charleval (Faucon du Ris de), II, 148; III, 158.

Charpentier (François) et *Carpenteriana*, I, 30, 36, 299, 311, 333, 343, 344, 345; II, 15, 416; III, 81, 155.

Chartier (Alain), I, 277, 279; II, 248.

Chaseu, I, 34.

Chasles (E.), I, 277; III, 125.

Chateaubriand, I, 80, 81; II, 333.

Château-Thierry, I, 244; III, 160.

Châtelet (le), I, 232, 284; II, 249

*Châtiments* (les), II, 122.

Chaucer, II, 139.

Chaudière, I, 156.

Chaulieu (de), I, 185; II, 112.

Chauni, III, 88.

Chaussard, II, 172, 173.

Chauveau, II, 167.

Chavanes, I, 236.

Chénier (A. de), I, 130; II, 31, 83.

Chénier (J. de), I, 76.

Chérot (P. Henri), II, 326, 425.

Chéruel, I, 244; III, 150.

*Chevaliers* (les), III, 3.

*Chevilles* (les), III, 191.

Chevreau (U.), I, 243; II, 363.

*Childebrand*, I, 163, 164; II, 289, 371, 372, 373, 374, 375, 389, 426.

*Childe-Harold*, I, 96.

*Chœur* (Tragique), II, 196, 217, 241, 257, 258, 259.

Christine de Suède, I, 253; II, 9, 15.

Cicéron, I, 61, 73, 272, 358; II, 96, 413, 414; III, 137.

*Cid* (le), I, 9, 19, 265, 321, 337, 342; II, 77, 193, 213, 219, 228, 294; III, 43, 45, 97, 119, 140, 156, 168, 204, 205, 206, 207, 211, 214.

Cimetière Saint-Jean, I, 160.

*Cinna*, I, 19; II, 85, 203, 220, 228, 276; III, 169, 205, 206, 207.

Cité (la), I, 160.

Cizeron-Rival, I, 154, 155, 175; II, 72, 170, 176, 181, 380, 412; III, 23.

Clain (le), II, 6, 174, 254.

Clamart, III, 89.

*Classiques* (Principes), III, 132, 133.

Claude, II, 135.

Claudien, II, 389.

Claveret, II, 254.

*Clélie*, II, 29, 264, 265, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286.

Clément, I, 73, 84.

Clément VIII, I, 291.

*Cléopâtre* de Jodelle, II, 237; de La Calprenède, II, 281, 289, 291.

Clermont-en-Beauvoisis, I, 259.

*Clitandre*, II, 218.

Clitus, II, 271.

Clopinel, I, 277.

*Clovis* (le), I, 204, 206, 349, 352; II, 48, 134, 315, 317, 320, 321, 322, 334, 335, 339, 342, 358, 362, 387, 425, 427, 428, 429, 430, 431, 432.

Cluny (matamore de), I, 325.

Clytemnestre, II, 191, 277.

Cocagne (Pays de), I, 220.

Codrus, II, 134.

Cœuvres (Mis de), I, 307.

Coffin, I, 2.

Coiffier, I, 160.

Coignard, I, 207.

Colbert, I, 23, 32, 33, 35, 101; II, 168; III, 37, 60, 64, 65, 83, 100, 165, 191.

Colletet (Claudine), III, 196, 197.

Colletet (Guillaume), I, 17, 19, 84, 160; II, 7, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 50, 67, 68, 69, 75, 107, 116, 164; III, 82, 195, 196, 197.

Colletet (François), III, 185, 195, 196.

Collin d'Harleville, I, 55.

Colomb (Christophe), I, 111; II, 212, 213, 216.

Colombey, I, 230, etc.

Colonnes d'Hercule, I, 98.

*Comédie*, I, 149, 183; II, 99, 100, 103, 158, 237, 301, 302; III, *de la page* 1 *à la page* 42; 145, 149, 151, 152.

Commire (P.), I, 288, 310, 311, 312, 328; III, 223.

*Commun* (vers), I, 278; II, 29.

*Complainte*, I, 13.

Conards (les), II, 239.

*Concetti*, I, 188, 191; II, 59, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107.

*Conciles* (les), en vers, III, 85.

Condé (le grand), I, 134, 391, 392; II, 149, 165, 193, 200, 419; III, 181, 183, 202, 227.

Condillac, II, 4.

Condorcet, I, 63.

*Conquête de Grenade* (la), II, 424.

Conrart, I, 150, 359; II, 55, 75, 114; III, 95, 102.

Constantin, II, 372.

Constantinople, I, 95; II, 211; III, 209.

*Contemplations* (les), I, 82, 83; III, 239.

*Contemporains de Boileau*, I, 9.

*Contes* (de La Fontaine), I, 139; II, 182, 183; III, 138.

Conti (prince de), I, 221, 392; II, 49; III, 144, 149, 151.

Copenhague, I, 94.

*Coq-à-l'âne* (poésie), I, 305; II, 44, 140.

Coras (J. de), I, 175, 176; II, 426.

Corbeuil, *v. Villon.*

Corbin (Jacques), III, 84, 87, 88.

Corbin, *v. du Boissereau.*

Corbinelli, I, 21; II, 308, 419.

Cordoue, I, 254.

Corinthe, II, 223, 368.

*Coriolan*, II, 230.

Corneille (Antoine), III, 169.

Corneille (Pierre), I, 19, 28, 68, 85, 107, 124, 131, 148, 155, 156, 183, 235, 244, 253, 258, 265, 266, 278, 303, 315, 334, 337, 342, 348, 351, 359, 375, 383, 388; II, 21, 33, 40, 45, 48, 49, 53, 60, 75, 77, 78, 87, 99, 101, 102, 112, 155, 188, 189, 190, 193, 194, 195, 197, 198, 199, 201, 202, 203, 204, 207, 210, 211, 213, 214, 218, 219, 220, 227, 228, 229, 231, 232, 243, 250, 254, 255, 266, 267, 270, 271, 272, 276, 277, 278, 287, 288, 290, 293, 297, 298, 299, 300, 301, 317, 324, 358, 375; III, 17, 19, 22, 24, 31, 79, 85, 98, 100, 103, 117, 119, 127, 128, 129, 142, 143, 144, 146, 147, 150, 151, 154, 156, 157, 160, 162, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 184, 185, 190, 199, 200, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 223, 229, 231, 239.

Corneille (Thomas), I, 184, 245; II, 193, 243, 288, 297, 300; III, 207, 211.

Cornutus, II, 132.

Costar, I, 153, 195, 217, 254, 314; II, 55, 311; III, 102, 196, 239.

Cotentin, I, 256; II, 289.

Cotin (abbé), I, 30, 32, 73, 112, 137, 138, 149, 173, 174, 176, 386; II, 30, 48, 106, 123, 124, 134, 170; III, 3, 48, 93, 197, 206, 234, 240.

Coulanges (de), II, 118, 151.

Coulanges (M^me^ de), I, 29; II, 192, 194.

Coulomby, I, 293; II, 47.

*Counter-Scuffle* (the), III, 93.

Cour (la), I, 150, 236, 237, 238, 319, 389, 392, 393, 394, 395; II, 104, 105; III, 20, 21, 215, 216.

Courbé (Aug.), II, 265.

Courtin (N.), II, 426.

Courtrai, II, 39, 40, 41.

Courval-Sonnet (de), I, 326.

Cousin (Victor), I, 87.

Coustard, II, 169.

Cowley, III, 220.

Coypeau, *V. d'Assoucy.*

Cracovie, II, 226.

Cramoisy, III, 81, etc.

Cratinus, III, 1, 2, 3, 194.

Créquy, (M^al de), I, 145.

*Critique*, I, de la page 364 à la page 385 ; III, de la page 110 à la page 127.

*Critique de l'École des Femmes*, I, 107, 393 ; II, 104, 105 ; III, 22, 30, 38, 120, 121, 122, 123.

Croix-Blanche (la), I, 160.

Croix-de-Fer (la), I, 160; III, 197.

Croix-de-Lorraine (la), I, 25, 160.

*Cromwell*, I, 81, 82.

Cruz (P. da), I, 99.

Cubières (chev. de), I, 70, 71, 72.

*Cuisinier françois* (le), I, 107 ; III, 122.

Cujas, I, 26 ; II, 88.

*Cultisme*, I, 188 ; *V. Espagne.*

Curion, III, 128.

*Cygne de Cambrai*, I, 104.

Cyrano de Bergerac, I, 10, 189, 191, 232, 233 ; II, 401 ; III, 39, 50, 52, 89, 90, 91, 92, 93, 193, 194, 240.

*Cyrus* (le), I, 119, 263, 264, 265, 281, 282, 284.

D

Dacier (M.), II, 221, 228, 229, 415; III, 111, 112.

Dacier (M^me), I, 54; II, 381, 408, 411, 414, 415; III, 111.

Damas-Hinard, II, 209.

Dancourt, III, 40.

Danemark, II, 206, 213; III, 229.

Dangeau (M^is de), II, 165; III, 175.

Daniel (P. Ch.), II, 372.

Dante, I, 42; II, 43, 44, 303, 304, 342, 348.

Danton, I, 83.

Dantzig, I, 290.

Danube, II, 397, 398; III, 222

Daphné, II, 26.

Daunou, I, 65; II, 2; III, 95.

Dauphin (le), II, 110, 415 ; III, 34, 207.

Dauphine (la), III, 213.

Dauphine (Place), I, 227, 228.

Davenant, I, 290, 305.

David, v. *Psaumes;* et II, 245, 345, 355, 367; III, 177.

*David* (Poème), II, 425.

Debrie, III, 40.

*Décadents* (les), III, 240.

*Décades de Lancelot*, I, 6.

Décemvirs, I, 106.

*Décors de théâtre*, II, 277.

*Deffense et illustration de la langue françoise*, I, 341.

Deglimes, I, 101.

Deimier, I, 14.

Delahays, III, 186.

Delalot, I, 75.

Delbene, I, 14.

Délos, III, 177.

Delphes, III, 187.

Deltour, II, 267, 277 ; III, 144.

Démons, v. *Merveilleux.*

Démosthènes, I, 262, 263 ; II, 96.

Denain, I, 10.

Denham, III, 220.

Desalleurs (abbé), II, 96.

Descartes, I, 104, 105 ; II, 24.

Deschamps (Eustache), I, 12.

Deshoulières (Mme), I, 390; II, 3, 5, 10, 31, 113, 161 ; III, 113, 164, 192, 202, 218.

Desmarets de Saint-Sorlin, I, 22, 28, 36, 37, 38, 39, 43, 44, 45, 47, 48, 49, 52, 122, 126, 128, 133, 134, 138, 165, 167, 171, 172, 187, 195, 204, 210, 236, 238, 241, 248, 256, 257, 264, 266, 298, 314, 328, 346, 348, 349, 374 ; II, 2, 4, 54, 75, 76, 104, 116, 121, 125, 133, 135, 139, 145, 150, 152, 184, 188, 201, 202, 203, 206, 223, 263, 282, 294, 297, 312, 313, 314, 315, 316, 320, 321, 322, 323, 325, 333, 334, 335, 336, 337, 342, 343, 347, 362, 363, 364, 365, 366, 376, 377, 378, 389, 392, 393, 400, 401, 403, 405, 406, 420, 426, 428, 429, 430, 431, 432; III, 4, 5, 27, 30, 71, 72, 74, 95, 103, 105, 106, 131, 133, 134, 137, 138, 151, 179, 180, 221, 233, 235, 242, 244.

Desportes, I, 14, 280, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 326, 329; II, 50, 140, 141.

Destouches, I, 270.

Diable, II, 250, 346, 347, v. *Merveilleux.*

*Dialogue*, I, 13.

*Dialogues sur l'éloquence*, II, 93, etc. v. *Fénelon.*

Diane, II, 326, 358, 411 ; III, 89.

Diderot, I, 63; III, 29.

Didon, III, 141.

DIEU, II, 247, 320, etc. etc.

Dijon, II, 239, 368.

Diogène, I, 273, 274; II, 264, 268.

Diogène Laërce, II, 235.

*Discours sur la méthode*, I, 104, 105.

*Divine Comédie* (la), II, 303, 304.

Doësbourg, II, 370.

Dôle, II, 39; III, 228, 229.

Domitien, II, 135.

*Don Juan*, II, 15.

Douai, II, 40.

Doublet, II, 88, 140.

Dracon, I, 106, 326.

*Drame* (le), III, 29, 43.

Dreux, I, 245.

Drevet, II, 137, 169.

Druides, III, 177.

Dryades, II, 319, 355, 358.

Dryden, I, 11, 94, 95, 96, 97, 209, 226, 229, 246, 250, 252, 267, 279, 283, 290, 305, 313, 348, 389; II, 16, 32, 39, 61, 83, 103, 108, 139, 146, 151, 166, 243, 263, 279, 288, 298, 378; III, 9, 22, 25, 38, 52, 55, 74, 93, 102, 195, 220, 228.

*Dubartas*, de Sylvester, I, 155, 254.

Dubos, I, 94, 138, 185; II, 24, 192.

Duffet, I, 229.

Dufrény, III, 40.

Dulot, II, 51.

Duperron (cardinal), I, 18, 309, 310, 311; II, 352.

Dupleix, II, 374.

Durance (la), II, 361.

Durand (Catherine Bédacier), III, 203.

Dussault, I, 78, 79, 80; II, 172.

Dussaulx, I, 63, 65.

E

Écho, II, 358.

Écu (l') d'argent, I, 160.

Édouard V, I, 282.

*Églogue*, I, 13, 19, 151, 183; II, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 83, 158; III, 193, 217, 218, 219.

Égypte, II, 337, 338.

*Électre*, II, 277.

Élisabeth, d'Angleterre, I, 191, 291, 295.

*Élégie*, I, 13, 18, 183; II, 27, 28, 29, 30, 31, 50, 78, 158, 163, 164, 180; III, 196, 220.

*Élision*, I, 14.

*Éloge*, I, 13.

Élysée (l'), II, 396.

Énée, I, 240; II, 255, 272, 307, 308, 314, 354, 367, 394; III, 221.

*Énéide*, V. Virgile, Scarron, Lalli.

Enfants sans-souci (les), II, 246.

Enghien (Duc d'), I, 391.

*Énigme*, I, 13, 327; II, 70.

*Enjambement*, I, 318, 323, 324, 325, 398.

Ennius, I, 16.

*Entretiens d'Eugène et d'Ariste*, I, 139, etc.

Éole, I, 107, 121, 127, 163; II, 312, 314, 316, 346, 359.

Éolic, II, 314.

Épicure, II, 24.

*Épigramme*, I, 13, 19, 149, 248, 249, 283, 396; II, 55, 56, 57, 59, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 98, 99, 100, 101, 105, 107, 108, 109, 116, 117, 136, 151, 158, 164, 180, 423; III, 193, 219.

*Épitaphe*, II, 68, 69.

*Épître*, I, 13, 248, 283, 284; II, 173; III; 182, 183.

*Épopée et genre épique*, I, 183, 192; II, 13, 48, 79, 80, 222; et de la page 302 à la fin du volume.

*Épopée* (lois de l'), II, 302 à 432.

*Épopées françaises du XVII^e siècle*, II, 425, 426.

*Équivoque*, II, 97, 98, 99, 100; III, 37.

Érasme, I, 300, 355.

Érato, III, 196.

Ériceyra (comte de), I, 57, 97, 98, 136; II, 41, 356.

Érichto, III, 130.

Escaut (l'), II, 32, 397.

Eschyle, I, 11; II, 221, 238, 240, 241, 242, 243, 257.

Esculape, III, 49, 59, 83.

Esménard, I, 112.

Éson, II, 110.

Ésope, I, 40, 88; II, 178, 307.

Espagne et littérature espagnole, I, 288; II, 12, 59, 73, 116, 145, 156, 157, 205, 206, 209, 212,

225, 262, 274, 278; III, 224, 229.

*Esprit*, I, 144; v. *Bel esprit.*

*Essay on criticism*, I, 11.

Essain (ou Hessein), III, 100.

*Esther*, II, 192, 204, 228, 255, 256, 257, 259, 294, 301; III, 99, 166.

*Esther* (de Desmarets), II, 337, 426.

Estienne, I, 300, 342.

Estrées (abbé d'), II, 144.

Étéocle, II, 378.

Etna, II, 21.

Eumée, II, 281.

*Euphuisme*, I, 188; II, 76.

Euphrate, I, 363.

Eupolis, III, 2.

Eure (l'), I, 135.

Euripide, II, 191, 195, 197, 204, 219, 242, 243, 270, 295; III, 15, 211, 213.

Europe, III, 200, 220, 227.

Eurydice, II, 327.

*Eurymédon*, II, 426.

Euxin (Pont), II, 292, 294.

ÉVANGILE, II, 343, 344, 345.

Évreux, I, 58, 244; II, 239.

F

Fabius, II, 126.

*Fable*, I, 184; *omise par Boileau*, II, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185; III, 216, 217.

Fabri, I, 12.

*Fâcheux* (les), I, 269; III, 33, 183.

Fairfax, I, 279.

Falaise, II, 6.

Falerne, III, 194.

*Farce*, I, 13.

Faret, I, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 175; II, 160.

Fauchet, I, 280.

Faust, II, 326.

Fées (les), II, 233, 318; III, 61, 68.

Feillet, I, 277.

*Femmes savantes* (les), I, 285, 379, 383; II, 20, 45, 51, 101, 103, 113, 114; III, 3, 21, 28, 107, 114, 163, 184.

Fénelon, I, 23, 50, 104, 130, 151, 178, 181, 182, 183, 193, 200, 202, 244, 247, 263, 278, 300, 315, 318, 322, 331, 337, 339, 363; II, 24, 34, 59, 73, 74, 83, 93, 94, 142, 185, 189, 197,

198, 203, 258, 259, 260, 271, 273, 276, 281, 288, 295, 303, 310, 329, 339, 399, 404, 407, 414; III, 6, 24, 25, 29, 35, 75, 133, 144, 148, 177, 178, 202.

Faune, II, 358.

Fèvre (le), I, 12.

Ferté-Milon, I, 245.

*Festin de Pierre* (le), II, 296.

*Fête des Fous*, II, 252, 253.

Feugère (A.), III, 144.

*Feuilles d'Automne*, I, 88.

Fiot, I, 20.

Flandre, I, 290; II, 40, 157; III, 226.

Fléchier, I, 244; II, 96, 97; III, 79, 150, 223, 230, 231.

*Fleckno*, I, 240.

Fleury (abbé), II, 330.

*Flons-flons*, I, 72, 157.

Flore, II, 25, 116, 313, 332, 358.

Florence, II, 44; III, 48, 54, 61, 63, 64.

Florian, II, 6.

Fondi, II, 127.

Fontaine, I, 14.

Fontainebleau, I, 287; III, 171, 175, 176.

Fontenay-aux-Roses, I, 269.

Fontenelle (de), I, 192, 205, 245, 246, 370; II, 9, 17, 21, 22, 23, 24, 26, 113, 119, 156, 250, 252, 253, 270, 271, 298; III, 76, 85, 89, 143, 162, 212, 231.

*Foresteries*, I, 17; II, 5.

Fortune, II, 325, 326.

Fosse-aux-Lions, I, 155, 160.

Foucques, II, 42.

Fouquet (Nic.), II, 1, 177, 183; III, 99, 169, 200, 204.

*Fourberies de Scapin* (les), III, 25, 26, 27, 28, 239.

Fourcroi, II, 86.

Fournel (V.), I, 160, 161, 226, 227, 232, 233, 389; II, 104, 106, 299; III, 7, 8, 9, 99.

Frain du Tremblay, I, 36, 44, 45; II, 340, 341, 359, 371; III, 137, 148, 149.

Français (caractère des), I, 203; II, 146, 151, 157, 274, 278.

*Française* (langue et littérature), 180, 181, 271, 318, 330, 331, 332, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 355; II, 59, 114, 139, 142, 144, 145, 146, 152, 155, 174, 206, 208, 213, 225, 296; III, 120, 177.

Franche-Comté, I, 34; II, 118; III, 226, 227, 228, 229, 231.

*Franciade* (la), V. *Ronsard*, *Viennet*, *Corbin*.

Francœur (l'épicier), II, 62, 63, 64.

François Ier, I, 12, 249, 279, 297; II, 17, 69, 249.

Franquetot (abbé de), I, 370.

Frédégaire, II, 374.

*Frère-chapeau*, I, 177, 183, 263; II, 47, 404.

Fresnaye (de la), V. *Vauquelin*.

Fréville, III, 169.

Fromentières, II, 96.

Fronde (la), I, 225, 286, 287, 327, 342; II, 49, 50, 262.

Furetière, et *Furetiriana*, I, 141, 151, 164, 166, 173, 243, 247, 382; II, 56, 63, 65, 98, 99, 164, 166, 176, 185, 191, 225, 282, 298; III, 40, 50, 78, 96, 158, 159, 167, 183, 185, 198.

Furies, II, 191, 307.

G

*Gabalis (le comte de)*, II, 318.

Gabriel (Archange), II, 356.

Gacon, I, 54, 101, 146, 380; II, 128, 251, 344; III, 40, 69, 70, 180.

Galien, III, 59, 60, 64, 65.

*Galimatias*, I, 192, 243, 261, 332, 333, 334; II, 88, 99, 156; III, 49, 238, 240.

Galles (Prince de), II, 101.

Ganasse, II, 274.

Gand, III, 226.

Gange (le), I, 297; II, 32.

Garagne, I, 205.

Garasse, I, 365.

Garnier (Cl.), I, 284.

Garnier (Robert), II, 254.

Garnier, II, 304.

Garonne, II, 289, 398.

Gascogne, II, 319.

Gascons, II, 119, 288, 289, 290, 427; III, 77.

Gaule, II, 63; III, 177.

*Gaulois* (le), I, 92; II, 140.

Gauthier-la-Gueule, II, 86.

Gauthier-le-vieillard, II, 104.

Gautier (Lieutenant-Général), I, 259.

Gautier-Garguille, II, 104, 106.

Gautier (Théophile), I, 83; II, 82; III, 125.

Gazier (A.), II, 344; III, 145.

Gédéon, II, 367.

Genest (abbé), I, 53, 300; II, 5, 17, 26, 27, 166; III, 76.

Genève, II, 38, 331.

*Génie*, I, 133, 136, 137, 138, 143, 144.

*Génie du Christianisme*, II, 331.

*Genres poétiques omis par Boileau*, II, 172.

Geoffroy, I, 73.

Georges (Saint), II, 245.

*Géorgiques*, I, 111; II, 25; III, 181, 227.

Germigny (villa de), II, 25.

Géruzez, I, 3, 136, 259, 349; II, 258, 354, 396, 404; III, 2, 54, 195, 219.

Gibel (Mont), II, 369.

Gibelins, II, 49.

Gibert (Balthazar), I, 347; III, 135, 136.

Gidel, I, 3, 34, 69, 74, 337; II, 1; III, 57, 80, 172, 226, 229, 240.

Gilbert, III, 29.

Gilles (Nicole), II, 374.

Girardon, II, 169; III, 55

Girou (P.), II, 96.

Gobelins (les), II, 23, 369.

Godeau (évêque de Vence), I, 159; II, 10, 85, 255, 354, 424, 425, 427.

Godeau (le recteur), I, 100, 101.

Godefroy (F.), I, 73; II, 17.

Godefroy de Bouillon, II, 336, 354.

Goethe, I, 11, 283.

Gombauld (de), I, 45, 113; II, 53, 54, 55, 56, 61, 70, 108; III, 102, 103.

Gomberville (de), II, 58, 263.

Gondibert, III, 93.

Gongora (de), et *gongorisme*, I, 188, 335.

Gorgon (S.), II, 94.

*Gothique*, I, 277.

Goujet, I, 66, 184, 185, et *passim*; II, 246 et *passim*; III, 187.

Gournay (Mlle de), I, 18; III, 219.

Grâces (les), II, 24.

Gracian, I, 335.

Gramigna, II, 73.

Grammont (Maréchal de), I, 93.

Grammont (Comte de), I, 56.

*Grand Chambre*, I, 25, 26.

*Grande Histoire*(la), II, 40.

Grangier, III, 89.

Grasse, II, 85, etc.

Gray, III, 229.

Gréban (les frères), II, 250.

Grèce, I, 244 ; II, 32, 123, 140, etc.

Grecs, II, 275; III, 2, 177, 178, 179, etc.

Grégoire le Grand (Saint), II, 90.

Grégoire de Nazianze (Saint), II, 247, 365.

Grenoble, II, 368.

*Grenouilles* (les), II, 226.

Gresset, II, 7.

Grève (Place de), II, 153, 154.

Grévin (Jacques), II, 64.

Grignan (Mme de), II, 351, 419.

Grimaud (E.), III, 204.

Gringoire, II, 246.

Groningue, II, 360.

Gros Guillaume(La Fleur),II,104.

*Grotesque* (le), V. *Burlesque.*

*Grotesques* (les), I, 84; III, 125.

Grotius (Hugo), II, 43, 255.

Guarchin (le), II, 346.

Guarini, II, 7.

Guelfes, II, 49.

Guénaut, III, 50.

Guéret (avocat), II, 56; III, 41.

Guilleragues (de), I, 29.

*Guirlande de Julie* (la), II, 75, 116, 119.

Guizot, I, 89.

Guyenne, II, 374.

H

Habert de Cérisy, II, 27, 75, 338.

Hadrien, II, 122.

Hainault (Jean), III, 69.

Hamilton, I, 54,55,56,135;II,165.

Hanovre, III, 230.

Harcourt (Cte d'), II, 149.

Harderwyk, II, 370.

Hardy, II, 211, 225, 226, 254.

Harlay (de), I, 376 ; II, 86.

Harlem, II, 92.

Hautecombe (l'abbé de), I, 14.

Haute-Isle, I, 345 ; II, 11.

Hâvre (le), II, 149.

Hécate, II, 358.

Hector, I, 240; II, 237, 245, 246 253, 255, 367, 379, 409.

Hécube, II, 255, 292, 293.

Hédelin, V. *d'Aubignac.*

Heilbronn, III, 144.

Heinsius, I, 11; II, 255, 278.

Hélène, II, 346, 367.

Hélicon, I, 136, 137, 327, 361; II, 340; III, 186, 194.

*Hélie* (poème), II, 426.

Hellespont, II, 370.

Helvétius, I, 63.

*Hémistiche*, I, 14, 264, 265, 266, 318, 398.

Hénon, I, 102.

Henri II, II, 17.

Henri III, I, 12, 15, 16, 127, 251, 306; II, 119; III, 228.

Henri IV, I, 251, 262, 275; II, 2, 7, 55, 165, 253, 338; III, 102.

*Henriade* (la), II, 318.

Henriette d'Angleterre, I, 392; II, 261.

*Héraclius*, II, 203, 204, 217, 231, 232; III, 45.

Hercule, II, 8, 77, 85, 184, 217, 226, 262, 364, 365; III, 130.

Herluison, II, 305.

*Hermes romanus*, I, 102.

*Hernani*, I, 80, 81.

Hérodote, II, 264; III, 181.

Héroet, I, 284.

*Héros de Roman* (Dialogue des), I, 273; II, 260, 280, 284, 285, 286.

Herringham, III, 74.

Hésiode, III, 181.

*Hiatus*, I, 14, 96, 166, 267, 268, 269, 270, 318, 398; II, 46.

*Hippias* (grand), I, 228.

Hippocrate, III, 60.

Hippocrène, I, 24, 127, 128, 161; II, 340, 363; III, 40.

*Hippolyte*, I, 244, 246.

*Histoire universelle* (Discours sur l'), I, 351, etc.

Hollande et Hollandais, I, 290 II, 119, 346, 370, 415, 431; III, 220, 222, 224, 230, 231, V. *Bataves.*

Holopherne, III, 76.

Homère, I, 21, 119, 122, 125, 151, 152, 202, 225, 291, 295, 303, 307, 324, 330; II, 25, 32, 81, 269, 306, 307, 310, 314,

315, 316, 322, 323, 327, 328, 336, 337, 338, 340, 342, 351, 364, 367, 368, 373, 380, 381, 382, 383, 387, 389, 391, 392, 393, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 424, 430, 431, 432; III, 40, 41, 42, 67, 72, 86, 209, 221.

*Homme-Dieu* (l') *souffrant*, (poème), II, 426.

*Hommes illustres* (les), III, 68, etc.

*Honnête homme* (l'), I, 156, 157, 158.

Horace, *passim*. — Comparaison d'Horace et de Boileau, I, 59, 60, 123 : *Satires d'*Horace, II, 123, 124, 125, 126, 127, 128, etc.

*Horace* (Tragédie), I, 19 ; II, 276, 293 ; III, 45, 168, 204, 205, 206, 207, 209, 211, 214.

Horatius Coclès, II, 264, 280, 285, 286.

Hosier (d'), I, 390.

Huber (P.), II, 96.

*Hudibras*, I, 246 ; III, 9.

Huet, et *Huetiana*, I, 139, 147, 151, 245, 280, 316 ; II, 24, 75, 119, 120, 244, 414, 419 ; III, 34, 40, 126, 127, 129, 189.

Hugo (Victor), I, 81, 82, 83, 93, 215 ; III, 239.

Hugues, II, 42.

Huns, II, 298.

Hyades (les), II, 311.

Hydaspe (l'), II, 369.

I

*Iambes*, II, 122.

Idoménée, II, 367.

*Idylle*, (ou *Idyllie*), I, 149, 151 ; II, 5, etc. ; III, 82. V. *Églogue*.

*Iliade*, II, 216, 271, 303, 305, 306, 307, 308, 310, 316, 327, 355, 367, 368, 369, 379, 388, 391, 392, et de la page 407 à la page 422; III, 74, 86, 88, 221.

Ilion, II, 237, 245, 246, 253, 300, 372, 392.

*Imagination*, I, 144.

*Imitation de* J.-C., II, 33.

*Impromptu*, I, 353 ; II, 165, 166.

*Impromptu de l'Hôtel de Condé* (l'), III, 99.

*Impromptu de Versailles* (l'), III, 20.

*Impromptu de campagne* (l'), II, 301.

*Infortunio Litteratorum* (de), III, 189.

*Inspiration*, I, 130, 131.

Institut National, I, 74, 75.

*Iphigénie*, II, 77, 192, 193, 197, 204, 228, 242, 243 ; III, 15.

Iris, II, 30, 163.

Isaïe (le prophète), II, 355.

Isis, I, 40.

Italie, (et Littérature italienne), I, 190, 191, 290; II, 12, 13, 43, 59, 72, 73, 79, 99, 116, 140, 145, 156, 208, 225, 274, 275, 278, 279, 296, 314, 348, 350, 352, 353, 424; III, 90, 140.

J

*Jack-puddings*, III, 38.

Jacob (Paul Lacroix), III, 65.

Jacquelin, II, 426.

Jacques II, I, 95; III, 220, 228.

Jansénistes et *Jansénisme*, I, 51, 302; III, 141, 145, V. *Port-Royal.*

Janus, II, 83.

*Jardins* (poème des), I, 19; II, 324, 338, 419.

Jason, II, 87, 110.

Jeanne d'Arc, II, 347, 367. V. *Orléans et Pucelle.*

Jephté, II, 367.

Jérôme (S.), II, 90, 388.

*Jérusalem délivrée*, I, 292; II, 347, 424, V. *Le Tasse.*

Jésuites (les), I, 291, 362; II, 40, 72, 90, 167; III, 145, 147.

JÉSUS-CHRIST, III, 26, etc.

Joad (ou Joïada), II, 322, 323.

Joas, III, 13.

*Job* et *Jobelins*, I, 310; II, 45, 49.

*Job* (poème héroïque), II, 426.

Jodelle, I, 151, 179, 298, 318, 351; II, 237, 254.

Johnson, III, 22.

*Jonas* (poème), I, 351; II, 426.

Joseph, II, 367.

*Joseph* (poème), II, 426.

Josué, II, 256, 367.

*Joueur* (le), III, 40.

Jourdain (le), II, 355.

Jourdain (Amédée), I, 83.

Jouvency (P.), III, 145.

Joyeuse (Amiral de), I, 306.

*Juba*, I, 113; II, 289.

*Judith*, I, 393; II, 191, 193; III, 76, 77, 100.

Jullien (B.), III, 213.

Jumel, II, 140.

Junon, II, 306, 314, 406; III, 128.

Jupiter, I, 107, 240, 299; II, 311, 314, 356, 360; III, 128, 157.

Juvénal, I, 38, 40, 65, 311 ; II, 64, 121, 123, 131, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 140, 144, 145, 164 ; III, 194, 209, 240.

K

Knotzembourg, II, 370.

L

Labbé (P. Pierre), II, 371, 372.

Labienus, III, 128.

La Bruyère (de), I, 1, 10, 23, 53, 104, 114, 140, 141, 147, 151, 175, 190, 213, 242, 243, 248, 277, 331, 334, 336, 352, 365, 374, 378, 387, 391 ; II, 18, 41, 87, 94, 96, 141, 142, 152, 185, 191, 192, 195, 196, 204, 414 ; III, 13, 17, 18, 24, 32, 33, 46, 52, 60, 69, 70, 73, 99, 110, 111, 126, 133, 139, 154, 155, 159, 160, 161, 165, 168, 183, 210, 213, 218.

Lacédémone, I, 244.

La Chaise (P. de), I, 379 ; III, 173, 174.

La Chambre (abbé de), I, 169, 177, 337, 361 ; II, 163 ; III, 232.

La Chapelle (de), III, 80, 171, 173, 174.

La Chaume (Pierre Le Gaynard, de), I, 184.

La Chaussée (de), III, 29.

La Coste, I, 34.

Lacretelle, II, 332.

La Croix du Maine (de), I, 184.

Laërte, II, 406

La Fayette (Mme de), I, 14, 29, 361.

La Feuillade (duc de), III, 99.

La Fontaine (de), I, 4, 22, 26, 79, 92, 108, 114, 137, 139, 146, 147, 151, 161, 182, 193, 194, 200, 202, 203, 208, 213, 214, 228, 242, 244, 248, 266, 267, 272, 276, 285, 299, 315, 324, 325, 327, 347, 348, 354, 370, 371, 375, 384, 385, 394, 396 ; II, 12, 13, 19, 20, 101, 112, 113, 141, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 318, 319, 327, 350, 351, 392, 402 ; III, 14, 17, 32, 33, 34, 45, 51, 70, 73, 96, 101, 102, 114, 123, 126, 132, 133, 138, 139, 156, 158, 159, 160, 167, 184, 185, 192, 216, 221, 223, 224, 227, 233.

La Fontaine de Boileau, I, 84

La Feuille (Daniel de), II, 176.

Laforest, I, 370.

Lagrange-Chancel (de), III, 205, 206.

La Harpe (de), I, 8, 16, 17, 61, 62, 66, 68, 70, 72, 73, 138, 141 ; II, 420.

La Garde (de), I, 318.

La Haye, I, 94, etc.

Lalli, I, 226.

Lamachus, III, 4.

Lambert, I, 375; II, 155.

Lambert (Mme de), III, 150.

La Mesnardière, V. *Ménardière.*

La Moignon (de), I, 52, 345; II, 131, 363.

La Monnoye (de), I, 44, 51, 206; II, 138, 149, 360, 384; III, 202, 219.

La Morlière (de), III, 84, 86, 88.

La Mothe (Charles de), I, 351.

Lamothe-Levayer, I, 351.

La Motte-Houdart (de), I, 53, 178, 181, 182, 185, 304, 336, 361; II, 10, 16, 35, 91, 92, 130, 190, 191, 193, 229, 230, 260, 288, 306, 312, 315, 316, 327, 333, 339, 351, 367, 380, 381, 382, 387, 388, 404, 407, 408, 409, 414, 415, 416, 417, 418, 420, 426, 430; III, 5, 33, 101, 102, 150, 198, 212.

Lamy (P. Bernard), I, 21; II, 99, 223, 224, 258, 302; III, 145, 178.

Lancelot, I, 6, 20; III, 123.

Landais (Nap.), I, 186.

Langres, II, 98, 145, etc.

*Langue*, V. *Française.*

Languedoc, III, 117.

La Noue (de), I, 185.

*La Palisse* (chanson de), II, 149, 150; III, 219.

La Porte (de), I, 184.

La Reynie, II, 182.

*Larmes au théâtre*, II, 190, 191, 192, 193.

*Larmes de S. Pierre*, I, 330, etc.

La Roche (P. de), II, 96.

La Rochefoucauld (de), I, 4, 29, 87, 335, 360, 369, 391; II, 175; III, 125, 134, 145, 160, 216.

La Roque (G. de), II, 376.

La Rue (P. de la), II, 40, 95; III, 223, 231.

La Sablière (Mme de), III, 100.

La Serre (Puget de), III, 97.

Lasne, II, 167.

*Latins* (vers), I, 180; II, 131.

Latium, I, 100.

La Tour (P. de), II, 96, etc.

Latour (A. de), I, 309, etc.; II, 299, etc.

Laudun (de), I, 14.

Lauras (P. M.), II, 72.

Laval, I, 101.

Laverdet, I, 129, etc.; II, 263, etc.; III, 108.

*Lay*, I, 12, 13; II, 29, 44.

Le Bossu (P.), I, 20, 21, 50; II, 221, 222, 306, 307, 308, 310, 316, 326, 327, 351, 379, 407, 414, 419.

Lebrun (Charles), III, 55.

Lebrun (Écouchard), II, 311.

Le Camus (Mgr), II, 92.

Le Clerc, II, 119, 349.

Le Fèvre (Fabri), I, 12.

Le Fèvre (Jean), I, 184.

Lefèvre, V. *Saint-Marc.*

Lefranc (Émile), I, 121, 122, 123, 341.

Lefranc de Pompignan, I, 65.

Legendre (le chanoine), II, 117, 156; III, 59.

*Législateur du Parnasse* (le), I, 103, etc.

Le Laboureur, I, 205; II, 426.

Lélius, II, 123, 124; III, 35.

Le Loyer (Pierre), II, 7.

Le Maire de Belges, I, 279.

Le Maistre de Sacy, III, 98, 151.

Le Maître, II, 87, 88.

Lemierre, III, 204.

Le Moyne (P.), I, 254, 303; II, 14, 80, 326, 333, 344, 346, 366, 369, 423, 424, 425, 426.

Lenfant (P.), II, 96.

Le Nôtre, II, 23, 364.

*Léonins* (vers), I, 121, 170, 174, 398, etc.; II, 154, etc.

Le Pays, I, 242, 243, 314, 317.

Le Petit, I, 311, 312.

Lérac, V. *Carel de Sainte-Garde.*

Lérida, II, 149.

Lesfargues, II, 425.

L'Estoile (de), III, 102, 103, 117, 188.

Léthé (le), II, 268.

*Lettre à l'Académie, passim.*

Levallois (J.), III, 150, 151, 157, 169.

Levasseur, I, 255, 371, 374, 382; III, 118.

Le Vau, III, 64.

Le Verrier (le financier), I, 249, 399; II, 136, 137; III, 118.

Leyde, I, 220.

Liban, I, 174, 363, 370.

Lignon (le), II, 7, 262.

Lille, II, 39, 40.

Lingendes (de), I, 150, 302.

Linière (Payot de), I, 113; II, 160, 161, 162; III, 81, 138, 236, 240.

Lisbonne, I, 98.

Livet (Ch.), I, 156, etc.

Logan (David), II, 166.

Loir (le), II, 18.

Loire (la), I, 243; II, 369, 371, 397, 398.

Londres, II, 275; III, 214.

Longepierre (de), II, 21.

Longeville (de), II, 426.

Longin, I, 164, 261, 367, etc.; II, 294, 383, etc.

Longueville (duc de), III, 98.

Longueville (Mme de), I, 87; II, 49.

Lope de Vega, I, 11, 335; II, 12, 207, 208, 209, 210, 211, 216; III, 207.

Lorens (J. du), II, 68.

Loret (Jean), I, 246, 255, 258; II, 20, 89, 91, 290; III, 60, 79, 83, 85, 86, 200, 206.

Lorrain (le), II, 346.

Lorraine, II, 85; III, 231.

Loudun, I, 243; III, 83.

Louis VIII, II, 376.

Louis (saint), I, 278, 390; II, 42, 245, 376.

Louis XII, I, 157; II, 247.

Louis le Grand (collège), III, 147.

Louis XIII, I, 150, 235, 275; II, 14, 92, 253; III, 102.

Louis XIV, I, 10, 16, 30, 31, 33, 107, 142, 169, 174, 186, 207, 213, 234, 235, 277, 302, 340, 343, 381, 392, 393, 394, 395; II, 8, 14, 15, 32, 33, 62, 110, 117, 124, 141, 148, 152, 165, 177, 183, 194, 196, 211, 271, 305, 311, 313, 315, 338, 362, 372, 378, 424; III, 67, 102, 103, 104, 145, 169, 172, 174, 191, 198, 199, 200, 202, 203, 204, 205, 207, 208, 214, 216, 217, 218, 219, 223, 225, 226, 227, 229, 230, 231, 232, 238, 241.

Louis XV, III, 204.

Louis XVI, II, 7.

Louvois (Mis de), III, 202.

Louvre, II, 206, 276, etc.; III, 20, 55, 61, 68, 91, 199, 209, 232.

Lucain, I, 221, 225, 252, 253, 254, 255, 258, 259, 260, 357, 389, 424; III, 127, 128, 129, 130, 131.

Lucas (Mr.), III, 117.

Lucifer, II, 342.

Lucilius, II, 122, 123, 124, 130, 138.

*Ludus scacchiorum*, I, 124.

Luigi, II, 157.

Lulle (Ant.), II, 278.

Lulli, I, 147, 375 ; III, 43, 147.

Lupus, II, 124.

*Lusiades* (les), II, 353, 356 ; V. *Camoëns.*

Lusignan, I, 282.

Lusitanie et Lusitaniens, I, 97 ; II, 286.

Lusus, I, 56.

*Lutrigot* (le), III, 236.

*Lutrin* (le), I, 205, 209, 221, 222, 255, 266, 392 ; II, 122, 131, 265, 281, 306, 349, 374, 379, 400 ; III, 46, 69, 75, 80, 101, 104, 222, 234.

Luxembourg, II, 117.

Lycurgue, I, 24.

Lyon, I, 56, 249, etc. ; II, 228, 249, 397, 398, etc. ; III, 84, 134.

M

*Macbeth*, I, 92 ; II, 271.

Machabées (les), II, 367.

Mâconais, III, 86.

Macrobe, II, 424 ; III, 104.

Madrid, III, 207.

*Madrigal* (le), I, 144, 179 ; II, 99, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 136, 163, 164, 179, 180, 262, 423 ; III, 107, 216.

Maëstricht, II, 84 ; III, 224, 225.

Maffei, II, 350.

*Magdelaine* (la), *au désert de Sainte-Baume*, II, 80, 81, 82, 426.

Magnon, I, 179 ; III, 84, 85, 86.

Mailly (chev. de), III, 69.

Maine (la), II, 371.

Maine (duc du), I, 4.

Maintenon (Mme de), I, 4, 216, 373.

Mairet, II, 50, 77, 165, 210, 213, 216.

Maistre (J. de), I, 90 ; II, 414.

*Malade imaginaire* (le), II, 301 ; III, 8, 49, 52, 54.

Malebranche, I, 177.

Malézieu (de), II, 166.

Malherbe, I, 14, 84, 96, 105, 106, 143, 150, 151, 152, 154, 188, 244, 262, 268, 269, 272, 278, 280, 290, 292, 293, 296, 302, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317,

318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 342, 358, 359, 368, 369; II, 2, 18, 20, 33, 34, 36, 46, 47, 57, 74, 79, 272, 299, 332, 338, 398; III, 93, 94, 103, 108, 109, 127, 189, 190, 239.

Malleville (de), II, 53, 54, 55, 58, 61, 75, 109, 338.

Mambrun (P.), II, 221, 326, 424.

Mans (le), II, 69; III, 216.

Mansart (Jules et François), III, 55.

Mantoue, II, 9, 11.

Manzanarès (le), II, 369.

Marat, I, 70.

Marc (abbé), I, 101.

Marca (de), II, 100.

Marcel (S.), II, 93.

Marescalchi, I, 90.

*Margitès* (le), II, 122.

Marguerite de France, I, 297.

*Marie-Madelaine* (poème), II, 426.

Marie-Thérèse (la reine), III, 201.

Marin (le cavalier), I, 191, 322; II, 116.

Marineau, I, 255.

Marionnettes (les), III, 39.

*Marlborough* (Chanson de), II, 152.

Marly, III, 56, 143.

Marmontel, I, 16, 17, 52, 55, 67, 68, 69, 164.

Marne (la), II, 8, 369.

Marolles (abbé de), I, 353; II, 168, 367, 423.

Marot, I, 13, 96, 239, 246, 247, 248, 249, 250, 279, 280, 282, 283, 284, 285, 305, 309, 325, 348; II, 67, 69, 109, 115, 140, 141, 142, 173, 178; III, 94, 139, 192.

Mars, I, 127, 163, 373; II, 33, 54, 356, 358.

Marseille, III, 90.

Marsillac, I, 4, 29, 391.

Martial, I, 155; II, 58, 72; III, 106.

Martinet, III, 87, 108.

Marty-Laveaux, II, 324, 359; III, 173.

*Mascarade*, I, 283, 287, 288.

Mascaron, II, 89, 96; III, 230.

Massagètes, II, 264, 280.

Massillon, I, 261, 331, 338; III, 148.

Maubert (place), II, 105; III, 38.

Maucroix (de), I, 177, 214, 312, 341, 360; III, 32, 33, 139.

Maure (du), I, 286.

Maures (les), II, 227.

*Maximes et réflexions sur la Comédie*, II, 201, 248, 344; III, 37, 145, 146, 147.

*Maximes* de la Rochefoucaud, I, 360, 369.

May, III, 55.

Mayeuvron (de), II, 166.

Maynard, I, 332, 333; II, 47, 53, 54, 56, 57, 58, 61, 70; III, 189, 190.

Mazarin, I, 225, 286; II, 8, 149, 168; III, 169, 217.

Meaux, II, 329, etc.

Mécène, III, 185, 195.

*Médecin malgré lui* (le), II, 15.

*Médecins* (les), III, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 58, 59, 60, etc.

Médée, II, 110, 254.

Médicis (Catherine de), II, 17.

Médicis (Marie de), III, 102.

Mégare, II, 88.

Mégère, II, 347.

Mélicerte, II, 3.

*Mélite*, II, 211, 218; III, 98, 100.

Memnon, II, 127.

Memphis, I, 363; II, 370.

Ménades, I, 298; III, 194.

Ménage et *Menagiana*, I, 4, 27, 138, 149, 154, 159, 203, 206, 223, 239, 253, 254, 268, 269, 308, 309, 337, 343, 346, 347, 354, 367, 369, 380, 381; II, 5, 9, 15, 50, 51, 56, 58, 68, 116, 147, 162, 169, 187, 214, 219, 220, 226, 281, 282, 304, 351, 398; III, 24, 50, 70, 82, 92, 93, 102, 103, 164, 183, 185, 187, 190, 216.

Ménandre, III, 5, 6, 7, 9, 24.

Ménélas, II, 367, 373.

Ménestrier (P. Cl.), II, 364.

Menezes, V. *de Ericeyra*.

*Menteur* (le), I, 388; II, 87, 207, 228.

Mercier, I, 69, 70, 79.

Mercure, II, 14, 100, 339, 356, 360.

*Mercure Galant*, I, 10, 192; II, 100, 359, 360; III, 3, 219, 220, 222.

Mérille (de), I, 385.

Mer Rouge, II, 383, 384.

*Merveilleux* (le), II, 233, 255, 305, 306, 307, 308, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317; (*genres de merveilleux au XVII*

*siècle*, 318, 319, 320); et de la page 320 à la page 370.

Mesnard (P.), I, 374.

Mesnardière (J. Pilet de la), I, 18, 19, 134; II, 190, 196, 200, 220, 225, 232, 237, 238, 256, 257, 258, 272, 273, 274, 275, 363; III, 14, 15, 82, 83, 84, 88.

Messaline, II, 135.

*Métamorphoses antiques*, I, 175, etc. V. *Ovide* et *Benserade*.

*Métamorphoses françaises*, I, 171; II, 27.

Μετέωρα, I, 261, 262.

Métellus, II, 124.

Meung (J. de), I, 281.

Meuse (la), II, 360; III, 223.

Mévius, II, 64, 394.

Mézerai (E. de), II, 39, 40, 374.

Michaud (l'historien), I, 124.

Michaud, II, 88.

Michel (Jehan), II, 249.

Midas, II, 111.

Mignard, I, 147.

Mignot (le pâtissier), I, 118; II, 63, 65.

Milan, II, 92, 347.

Milleraye (de la), II, 77.

Millevoye, II, 31.

Millieu (P.), II; 384.

Milton, I, 11, 23; II, 44, 342, 347, 348; III, 184.

Mimallons, I, 298; II, 132.

Mimas, III, 3.

Mimure (de), II, 165.

Minerve, I, 77, 136, 291; II, 71, 311, 326, 339, 412.

*Misanthrope* (le), I, 383, 389; II, 51, 74, 401; III, 21, 22, 25, 27, 28, 74, 113, 114, 184, 239.

*Mithridate*, II, 141, 192, 194; III, 212.

*Mithridate (mort de)*, II, 290.

*Mock-Gondibert*, I, 305.

Moïse, II, 37, 256, 333, 335, 367, 414.

*Moïse sauvé* (le), I, 161, 162, 163, 164, 209; II, 48, 80, 142, 305, 346, 383, 384, 385, 386, 426.

Molière (François de), I, 157.

Molière (J.-B. Poquelin), I, 10, 22, 28, 45, 107, 113, 124, 129, 139, 142, 160, 191, 229, 244, 266, 269, 272, 285, 332, 337, 339, 347, 366, 368, 369, 370, 371, 375, 383, 387, 389, 391, 393, 394, 396; II, 3, 7, 15, 18, 20, 51, 58, 63, 74, 76, 86, 102,

105, 106, 113, 114, 141, 177, 179, 188, 193, 267, 281, 297, 298, 401, 422; III, 3, 4, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 30, 32, 34, 35, 37, 38, 47, 49, 50, 52, 53, 54, 59, 74, 86, 89, 99, 107, 114, 115, 117, 120, 122, 145, 146, 148, 163, 182, 184, 186, 197, 239.

*Molièristes*, III, 21, 28.

Momus, II, 360.

Montaigne (Michel de), I, 16, 39.

Mont-Blanc (le), I, 92.

Monchesnai (de Losme de), I, 31, 370, 375, 376; II, 148, 179, 184, 413; III, 44, 112, 142, 147, 148, 149, 162, 210.

Mondor, I, 226, 227, 228.

Monmerqué, II, 281, etc.

Monmouth (duc de), III, 228.

Montaigne (Michel de), I, 330; II, 401.

Montausier (duc de), I, 32, 239, 391, 393; II, 75, 125; III, 201.

Montausier (Mme de), II, 290, V. *Rambouillet.*

Montecuculli, III, 230.

Monteil (du), II, 249, III, 88.

Montespan (Mme de), III, 171, 173.

Montfaucon, I, 45, 113.

Montfleury, II, 297; III, 36, 99.

Montfuron (de), I, 150; III, 94.

Monthyon, III, 241.

Montlhéry, III, 48.

Montmartre, I, 242; II, 312, 341.

Montmaur (de), I, 171.

Montmorency (duc de), II, 54

Montoron (de), III, 169.

Montpellier, I, 231.

Montpensier (Mlle de), I, 99; II, 162.

Montreuil (de), I, 251.

*Moralités*, I, 13; II, 240, 246, 258.

Moreau (Jacques), I, 219, 220.

Moreau (L.), II, 2.

Morillon (Dom), II, 426.

*Mort de Pompée* (la), II, 293; III, 128, 205, 207.

Morus (Alex.), II, 426.

Moschus, II, 21.

Moscovie, II, 85; III, 59.

*Motet* (poésie), I, 284.

Motin, I, 113; II, 401; III, 93, 94.

Motteville (Mme de), I, 205, 307; III, 150.

Mourgues (P.), I, 21, 53, 170, 175, 184, 264, 266, 269, 270, 275, 285, 288, 289, 321, 324; II, 3, 13, 18, 26, 28, 34, 39, 100, 101, 108, 109, 113, 114, 115, 116, 117, 122, 151, 153, 155, 156, 163.

Mouton-Blanc (le), I, 160.

Muret, I, 334.

Muses (les), I, 128, 129, 150, 207, 246, 296, 297, 305, 308, 309, 394; II, 1, 30, 50, 69, 120, 148, 164, 325, 326, 330, 344, 423, 429; III, 70, 78, 103, 180, 181, 184, 192, 200, 201, 203, 204, 206, 234.

*Musique* au théâtre, II, 257, 258.

*Muze historique* (la), V. *Loret.*

Mycènes, II, 246; III, 209.

*Mystères* (les), au théâtre, II, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 257, 300.

*Mythologie*, I, 43, 44, 51, 72, 127, 128, 135, 136, 163, 372; II, 14, 18, 28, 31, 33, 233; et de la page 305 à la page 370; III, 177, 179.

N

Nadaud, II, 158.

Naïades, I, 81; II, 15, 321, 358, 360; III, 221.

*Naissance* (la) de J.-C. (poème), II, 426.

Namur et *Ode sur la prise de Namur*, I, 53, 81, 92, 119, 129, 321, 345, 372; II, 35, 107, 311; III, 67, 153, 233.

Nangis (Guill. de), II, 252.

Nanteuil, II, 166, 167, 168, 169, 170.

Naples, I, 143; II, 226, 344.

Narcisse, II, 26, 311.

Navarre, II, 362; III, 209.

Nasidienus, II, 126.

*Nature et travail*, I, 148.

Neptune, I, 227; II, 204, 311, 312, 314, 358, 360; III, 70.

Néréides, II, 355.

Néron, II, 122, 132; III, 130.

Nervèze, I, 333.

Nesle (Porte de), III, 38.

Nestor, III, 203.

Nevers, II, 166.

Nevers (Duc de), I, 390.

Nicole, I, 252; II, 414; III, 123 140, 141, 143, 144, 151, 161.

*Nicomède*, I, 253; II, 198.

Niert (de), III, 45,

*Nigood*, I, 70.

Nil (le), I, 162; II, 386, 398; III, 3.

Nimègue, III, 207.

Nîmes, I, 70, 74.

Nisard (D.), I, 85, 86, 87, 89.

*Noble* (style), I, 213, 214, 215, 216.

Nomentanus, II, 126.

*Noms propres* (les), II, 17, 18, 19, 20, 375, 376, 377.

*Normandes* (rimes), I, 275.

Normandie, I, 244, 245, 246, 255, 315; II, 9, 50, 147, 218, 237.

Norville (de), I, 21.

Norwège, II, 85.

Nostradamus, II, 68; III, 59.

*Nuées* (les), III, 3.

Numance, II, 368; III, 33.

Nymphes, I, 206; II, 14, 160, 311, 359, 361.

*Nymphes de Vaux* (les), II, 31, 177, 183.

O

Observatoire (l'), III, 68, 201.

*Ode* (l'), I, 13, 144, 149, 183, 321; II, 13, 27, 28, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 56, 120, 158, 163, 180, 428; III, 107, 150, 182, 193, 220.

*Odes et Ballades*, I, 81.

*Odyssée* (l'), II, 367, 391, 393, 410, 414, 419, 421, 424.

*Œdipe*, I, 252; II, 189, 190, 191, 195, 197, 254, 255, 295; III, 148, 200, 205.

*Œdipe-Roi*, II, 189.

Olivet (abbé d'), I, 157, 263; II, 112, 157, 212, 349; III, 40, 77, 79.

Olympe (l'), I, 128, 163; II, 55, 305, 310, 312, 318, 327, 329, 332, 366, 407; III, 217.

*Ombre de Molière*, I, 165, 210; III, 27.

*Opéra*, II, 182, 267, 284; III, 43, 44, 45, 46, 143, 146, 147.

*Orator*, I, 272.

*Oratore* (de), III, 137.

Oreste, II, 191, 255, 367.

*Origine des Romans* (de l'), III, 126. V. Huet.

*Origines de Caen* (les), III, 129.

Orléans, II, 367.

Orléans (Pucelle d'), II, 282.

Orléans (Charles d'), I, 282; II, 109.

Orléans (Duc d'), II, 148.

Orléans (Duchesse d'), I, 392.

Orléans (Gaston d'), III, 83.

Orne (l'), I, 246 ; II, 1, 9 ; III, 218.

Oronte (l'), II, 369.

Orphée, I, 130 ; II, 226, 327 ; III, 39, 178, 179, 180, 220.

Orsi (Mis), II, 137, 352.

Orviétan (Ferranti *dit* l'), III, 38.

Ossat (Cardinal d'), I, 247 ; II, 142.

*Othon*, I, 359 ; II, 201 ; III, 205, 206, 207.

*Otter*, III, 9.

Oudin (P.), I, 274.

Ovide, I, 220, 221, 235, 361 ; II, 28, 30, 31, 87, 110, 313, 366, 405.

*Ovide en belle humeur*, V. *d'Assoucy*.

P

Paccius, II, 424.

Pacolet, II, 62.

Pactole (le), III, 192.

Pader d'Assezan, III, 77.

*Paganisme poétique*, V. *Mythologie*.

Palais (le), II, 101, V. *Avocats*.

Palais-Royal (le), III, 184, etc.

*Palinods*, II, 50.

Palmezeaux, V. *Cubières*, *Dorat*.

Palus-Méotides (les), III, 3.

Pan, I, 121 ; II, 14, 358, 362.

*Parabase* (la), III, 4.

*Paradise lost*, II, 347, V. *Milton*.

*Parallèle des Anciens et des Modernes*, III, 67, et passim.

Parcheminerie (rue de la), III, 170.

Parfait (les FF.), III, 85, 86.

Pâris, II, 346, 367.

Paris et Parisiens, I, 160, 192, 195, 243, 244, 252, 280, 286, 287, 305, 388, 394, 397 ; II, 3, 11, 15, 22, 28, 62, 100, 101, 104, 132, 147, 154, 157, 167, 191, 194, 211, 227, 228, 229, 242, 246, 249, 282, 312, 314, 370, 431 ; III, 5, 10, 20, 24, 48, 51, 53, 54, 63, 64, 68, 77, 156, 170, 188, 209, 218, 229.

*Parnasse* (le), I, 126, 128, 129, 132, 137, 144, 192, 206, 211, 216, 218, 226, 230, 270, 274, 291, 306, 326, 371, 373, 383, 388, 390 ; II, 25, 28, 60, 64, 74, 86, 109, 120, 128, 129, 141, 153, 263, 292, 310, 311, 318, 325, 327, 328, 331, 332, 335, 340, 341 ; III, 35, 36, 70, 72,

85, 94, 105, 126, 131, 132, 154, 165, 171, 182, 190, 191, 196, 198, 200, 232, 235, 238, 239, 240, 242.

*Parnasse* (dessin du), I, 24.

*Parnasse françois* (le), I, 60.

*Parnassiens*, I, 172, 263, 266.

Parques (les), I, 238 ; II, 313, 360, 362, 363 ; III, 50, 70.

Pascal, I, 200, 201, 239, 244, 261, 331 ; II, 59.

Pasquier (Étienne), I, 280.

*Pastorales*, II, 5, V. *Églogue*.

*Pastor fido* (le), II, 7, 262.

Patin (Guy), III, 53.

Patrocle, II, 306, 382.

Patru, I, 4, 25, 26, 27, 316, 317, 347, 358, 368, 370, 381, 382 ; II, 88 ; III, 116, 134, 136, 171, 185.

Patti (A.), I, 90.

Paul (abbé), I, 101.

Paul-Émile, II, 374.

Pavillon, III, 49.

Pays (René Le), V. *Le Pays*.

*Peau-d'Ane*, I, 206 ; II, 327, 402.

*Pédant joué* (le), III, 89.

Pégase, I, 24, 41, 60, 95, 98, 99, 101, 102, 127, 128, 134, 135, 136, 137, 206, 291 ; II, 325, 340, 375, 388 ; III, 184, 191, 194.

Pélée, II, 190.

Pelletier (Jacques), I, 13, 14.

Pelletier (du), I, 113; II, 60, 61, 123; III, 240.

Pellisson, I, 31, 157, 223, 224, 323, 354, 380; II, 56, 58, 177, 279, 330, 426; III, 79.

*Pensées* de Pascal, II, 59.

Pérachon, II, 426.

Périclès, III, 67.

Périgord, I, 244; II, 289, 291.

*Périphrase* (la), I, 213, 214.

Pèrmesse (le), I, 127, 129, 135, 160, 206; II, 160, 402 ; III, 70, 186, 192.

Pérou, III, 192.

Perrachon, II, 146.

Perrault (Charles), I, 25, 36, 54, 175, 205, 221, 223, 227, 228, 273, 304, 327, 328; II, 21, 22, 37, 63, 88, 151, 152, 175, 185, 199, 271, 283, 284, 286, 318, 333, 337, 338, 348, 383, 385, 390, 391, 406, 411, 413, 414, 417, 418, 420, 421, 426; III, 8, 38, 42, 44, 48, 55, 61, 62, 63, 64, 65, 67, 68, 69, 70, 159 179, 234.

Perrault (Claude), I, 114; II, 177; III, 48, 49, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 83.

Perrault (Nicolas), III, 61.

Perrier (Charles du), I, 321; II, 79; III, 108, 109.

Perrier (Jér. du), I, 215.

Perrin, I, 165; II, 60; III, 81, 236.

Perron (du), V. *Duperron.*

Perse, I, 342; II, 123, 126, 132, 133, 136, 137, 138, 140, 141; III, 240.

Persée, II, 245.

*Perses* (les), II, 275.

Péruse, II, 254.

Petit (le médecin), III, 59.

Petit (L.), I, 397; II, 164; III, 107.

Petit (chansonnier), II, 154.

Petit de Julleville, I, 297; II, 243.

Petites-Maisons (les), I, 388; II, 280, 281, 378.

Petit-Val, I, 245.

Pétrarque, I, 282; II, 42, 43, 44, 54, 56.

*Pharamond*, II, 290, 291.

Pharaon, I, 163, 164.

*Pharsale* (la), I, 113, 221, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 262, 388; II, 306; III, 127, 128, 129, 130, 131.

Phébus (Apollon), I, 41, 50, 95, 102, 128, 134; II, 41, 103, 115, 223, 291; III, 201. 240.

*Phébus* (le), I, 243, 261, 332, 333, 334, 388; II, 88, 156; III,

*Phèdre*, I, 374, 390; II, 51, 195, 198, 270, 277; III, 133, 141, 142, 151.

Phidias, II, 169.

Philémon et Baucis, II, 327.

Philippe-Auguste, I, 279; II, 376.

Philippe, de Macédoine, III, 120.

*Philoctète*, II, 295.

Phlégyas, III, 69.

Pibrac (de), II, 68.

Picard (A.), 326.

Picardie et Picards, II, 289.

Piccolomini, I, 11; II, 216, 219, 424.

Picon (de), I, 221.

Piérides, I, 137.

Pierre de S. Louis (P.), II, 80, 81, 82.

Pierre l'Hermite, II, 356.

Pierron (A.), II, 237; III, 2.

Pinchêne (de), I, 36, 113; II, 168; III, 76, 80, 81.

Pindare, I, 295, 304, 342; II, 35, 36, 37, 39, 163; III, 67, 233.

Pinde (le), I, 81; II, 341.

Pinelière (de la), I, 244, 245.

Pise, II, 32.

Pitray (Mme de), III, 187.

*Plaideurs* (les), I, 266, 269, 377, 393; II, 87, 99, 204, 256, 301; III, 35, 37, 97.

Platon, I, 228; II, 88.

Plaute, II, 132, 208, 219; III, 9, 23, 24, 33, 34, 35, 36.

*Pléiade* (la), I, 13, 295, 296, 299, 319, 323, 332.

*Pleurs*, V. *Larmes*.

Plutarque, III, 226.

Pluton, I, 273, 274; II, 260, 263, 264, 268, 280, 336, 356, 358.

Pô (le), II, 369; III, 231.

*Poétique secondaire*, I, 78.

*Pointes* (les), V. *Concetti*.

Poisson (Phil.), II, 301; III, 37.

Polignac (de), I, 89.

Pologne, I, 94; III, 228.

*Polyeucte*, I, 321; II, 190, 247, 255, 256, 266; III, 168, 208, 211, 215.

Polynice, II, 378.

Polyphile, I, 194.

Pomme-de-Pin (la), I, 155, 208.

Pomone, II, 25, 329, 332, 358, 363.

Pompée, I, 254, 255; III, 128, 170. V. *Mort de Pompée*.

*Pompe funèbre de Voiture*, I, 279, 280, 284.

Pomponne (Arnauld de), I, 29, 391; II, 117, 283.

Pons (abbé de), III, 101, 102.

Pontan, II, 174.

Pontchartrain (de), I, 207.

Pontmartin (A. de), I, 85, 86, 87, 89, 90, 102, 122.

Pont-neuf, I, 211, 250, 251; II, 62, 65, 119, 400; III, 38, 39, 40, 41, 85, 125.

Pontoise, I, 280.

Pope, I, 11, 56.

*Popularité de Boileau*, I, 87, 88.

Port-au-foin, I, 317.

Port-royal, I, 19, 114, 310, 369; II, 183, 247, 252 283, 402; III, 73, 122, 123, 139, 140, 141, 151.

*Portrait du Peintre* (le), II, 298; III, 7.

Portugal et Portugais, I, 57, 290; II, 353, 356. V. *Lusitanie.*

Poussin (le), III, 55.

Pradon, I, 10, 22, 36, 39, 40, 41, 43, 45, 47, 52, 70, 118, 119, 120, 126, 133, 135, 167, 257, 264, 266, 293, 294, 304, 346, 348, 380, 387, 390, 396; II, 2, 4, 10, 51, 52, 62, 64, 65, 106, 121, 125, 130, 133, 134, 152, 160, 184, 189, 201, 206, 229, 267, 292, 293, 294, 297, 378, 390, 393, 400, 404; III, 4, 11, 25, 27, 38, 46, 47, 58, 74, 75, 76, 95, 105, 106, 115, 131, 132, 133, 134, 137, 138, 153, 155, 157, 206, 208, 213, 214, 221, 224, 226, 227, 232, 234, 236, 240, 242.

*Pratique du Théâtre*, II, 200. V. *d'Aubignac.*

*Précellence du langage françois*, I, 342.

*Précieux* et *Précieuses*, I, 23, 139, 188, 262, 332, 333, 353; II, 18; III, 240.

*Précieuses (les Véritables)*, III, 79.

*Précieuses ridicules* (les), II, 19, 20, 103, 119, 165, 281, 422; III, 9, 21, 23.

*Prédicateurs*, II, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97.

*Prévôt du Parnasse*, I, 7, etc.

Priam, II, 391.

*Princesse de Clèves*, (la), II, 368.

Procné, II, 233.

Procope, III, 51.

*Prolégomènes* (de Wolf), II, 419, 420.

Prophètes, II, 322, 323.

Proserpine, II, 358.

Protée, I, 227; II, 355.

Provençaux et littérature Provençale, II, 43.

Provence, I, 282; II, 81, 116; III, 108.

*Provignement des mots*, I, 14.

Province (la), I, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 389; II, 191.

*Provinciales* (les), I, 201, 369.

Prytanée (le), III, 3.

*Psaumes* (les), I, 306, 307, 309; II, 36, 37.

*Psyché*, II, 181.

Ptolomée, II, 293, 294.

*Pucelle* (la), I, 127, 161, 205, 272, 273, 274, 352; II, 48, 134, 168, 305, 309, 334, 339, 345, 346, 348, 367, 375, 387, 423, 425, 429; III, 97, 98, 100, 127.

Puimorin (de), I, 33, 272.

*Pulchérie*, I, 29; III, 206.

Pure (abbé de), I, 129, 174, 380; II, 260; III, 72, 85.

Pussort, I, 111.

*Pygméide* (la), I, 220.

*Pyrame et Thisbé*, II, 77.

Pyrénées (les), II, 8, 50, 73, 210, 211; III, 24, 217.

Q

Quatre-Nations (collège des), I, 347; II, 24; III, 135.

Quichotte (Don), II, 262, 351.

Quimper-Corentin, I, 242.

Quinault, I, 30; 63, 146, 168, 174, 370, 385; II, 260, 267, 279; III, 43, 44, 48, 63, 64, 69, 119, 146.

Quinet (Toussaint), III, 84.

*Quintil-Censeur*, I, 13.

Quintilien, I, 25, 26, 61, 368; II, 123, 241, 242, 413.

Quintilius, I, 379, 381; III, 136.

Quintinie (de la), II, 329.

R

Rabelais, I, 160, 213, 248, 282, 298; II, 143, 178, 246; III, 139, 240.

Racan, I, 96, 121, 143, 150, 151, 152, 153, 154, 269, 293, 302, 309, 314, 317, 322, 327, 342; II, 1, 5, 8, 11, 19, 20, 28, 46, 47, 214, 215, 272, 299, 338; III, 93, 219.

Racine (Jean), I, 10, 22, 36, 43, 60, 62, 68, 81, 82, 83, 85, 107, 124, 129, 142, 160, 176, 186, 205, 207, 244, 247, 254, 255, 263, 266, 272, 277, 321, 325, 345, 348, 357, 371, 372, 373, 374, 377, 379, 381, 382, 390, 393; II, 15, 33, 40, 51, 62, 63, 67, 71, 78, 99, 102, 112, 113, 119, 141, 164, 173, 176, 179, 188, 189, 190, 193, 194, 197, 198, 200, 201, 202, 220, 228, 231, 237, 242, 243, 247, 255, 256, 257, 258, 259, 261, 265, 266, 267, 270, 276, 288, 297, 298, 299, 310, 350, 361, 402; III, 12, 13, 15, 22, 23, 24, 37, 44, 57, 76, 77, 79, 96, 105, 114, 118, 120, 122, 134, 141, 142, 143, 144, 146, 147, 148, 151, 153, 154, 155, 160, 161, 166, 167, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 225, 226, 227, 238, 239.

Racine (Jean-Baptiste), I, 66; III, 76, 143, 161.

Racine (Louis), I, 3, 9, 57, 58, 66, 141, 142, 186, 205, 212, 215, 216, 248, 263, 272, 346, 357, 360, 371, 373, 376, 377, 391; II, 40, 87, 177, 184, 286, 350, 361; III, 70, 104, 140, 143, 151, 160, 161, 165, 166, 167, 172, 173, 174, 175, 205, 214, 226, 227.

Racine (Mme), III, 166.

Rainssant, III, 50.

Rambouillet (Catherine de), I, 18; II, 49.

Rambouillet (hôtel de), I, 106, 213, 342; II, 18, 22, 73, 75, 94, 189, 255, 256; III, 95, 102, 208.

Rampale (de), III, 82.

Randal, I, 96; II, 16.

Rapin (Nicolas), I, 179, 180.

Rapin (P.), I, 19, 20, 34, 144, 152, 208, 256, 260, 296, 329, 339, 344, 365, 375, 389; II, 21, 33, 70, 73, 143, 159, 163, 198, 275, 276, 283, 304, 324, 338, 350, 354, 380, 401, 406, 418, 419, 422; III, 20, 21, 23, 72, 73, 108, 134, 139, 149, 161.

Ratabon, III, 64.

*Ratio discendi et docendi*, III, 145.

*Ratio studiorum*, III, 147.

*Réalisme*, II, 188.

Réaux (Tallemant des), I, 132, 154, 163, 164, 272, 317, 322, 359; II, 56, 90, 104, 150, 281, 282; III, 81.

Reboul (Jean), I, 82.

*Recordie*, II, 42.

*Réduits* (les), III, 95, 96, 97, 98.

*Règles* (les) *en littérature*, II, 201, 208, 209, 211, 212; III, 118, 119, 120, 121, 122, 123.

Regnard, I, 54, 146, 211, 212, 361; II, 240; III, 40, 117.

Régnier (Mathurin), I, 39, 129, 160, 268, 292, 307, 317, 319, 326, 329; II, 128, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 182; III, 12, 14, 16, 17, 18, 93, 94, 106, 163.

Régnier-Desmarais, II, 10, 27, 414; III, 49, 53, 74, 232.

Régnier (Henri), II, 175, 176, 177, 180, 181, etc.

Reims, II, 166, 168.

Rembaud, II, 42.

Rémon, II, 42.

*Renaissance* (la), II, 237, 244, 314.

Renaud, II, 354, 373.

Renaudot, I, 131.

*Repos*, V. *Césure*.

*Requête des Dictionnaires*, I, 309.

Retz (cardinal de), I, 29; II, 100.

Retz (Mme de), III, 168.

Réveillé-Parise, III, 53.

Rhin (le), *et le passage du Rhin*, I, 174, 206, 271; II, 14, 127, 305, 311, 317, 320, 321, 357, 359, 360, 362, 369, 370, 397,

431, 432 ; III, 220, 221, 222, 223, 230, 231.

Rhône (le), I, 231, 233 ; II, 397, 398.

Richelet, I, 20, 183, 185, 264, 268, 321 ; III, 196.

Richelieu (cardinal de), I, 18, 329, 342 ; II, 47, 57, 60, 69, 74, 85, 109, 196, 212, 273, 290 ; III, 104, 196.

Riccoboni, III, 8.

Ricobon, II, 424.

Rigaud (peintre), II, 169.

Rigault (Hippolyte), I, 102, 192 ; II, 22, 324, 411, 412, 414, 419 ; III, 41, 62.

*Rime*, I, 114, 120, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 192, 265, 276, 398, 399.

*Rimes pour l'œil*, I, 274, 275, 276, V. *normandes (Rimes)*.

*Rimes* (Dictionnaires de), I, 166, 184, 185, 186, 264, 268.

Robias d'Estoublon, I, 343.

Robinet, I, 232 ; II, 70, 168, 192 ; III, 80.

Robortel, II, 424.

Rochelle (la), I, 152.

Rocroi, I, 391.

*Rodogune*, II, 220 ; III, 170, 205, 208.

*Rodomont* (le), I, 306.

*Roland furieux* (le), II, 355, 401 402, 403, 424.

Rolet, III, 241.

Rollin, I, 2, 55 ; II, 419.

*Roman Bourgeois* (le), III, 183.

*Romance*, II, 173.

*Romanciers* (Vieux), I, 279.

*Roman Comique* (le), I, 216, 370.

*Roman de la Rose*, I, 279.

*Romans*, II, 65, 222, 260, 261, 262, 268, 269, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291.

*Romantiques* & *Romantisme*, I, 79, 80, 83 ; III, 240.

Rome, Romains, II, 123 et suiv., 211, 228, 229.

Roncevaux, II, 245.

*Rondeau*, I, 12, 13, 175, 183, 248, 280, 284, 289 ; II, 44, 48, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 120, 163, 179 ; III, 215.

Ronsard (Pierre de), I, 14, 18, 45, 74, 75, 96, 107, 143, 169, 180, 202, 248, 250, 263, 267, 279, 280, 281, 284, 287, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297,

298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 314, 323, 324, 334, 341, 361, 367 ; II, 13, 16, 17, 18, 32, 38, 44, 45, 53, 64, 140, 142, 164, 180, 216, 221, 336, 422, 424, 425 ; III, 33, 72, 94.

*Rosalind*, I, 150.

Rosbach, III, 204.

Rotrou (de), I, 245 ; II, 77 ; III, 154.

Roucher, II, 342.

Rouen, I, 37, 244, 311, 397 ; II, 227, 239, 252, 368.

Rousseau (J.-B.), I, 396 ; II, 67, 139, 345 ; III, 8.

Roy, I, 128.

Rubis (De), II, 249.

*Ruelles* (les), III, 215, 216 ; V. *Réduits*.

Ryer (du), III, 188, 189.

S

Sabatier de Castres, I, 306 ; II, 291 ; III, 77.

Saint-Aignan (duc de), I, 137.

Saint-Amant (de), I, 45, 84, 122, 128, 135, 137, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 188, 189, 208, 209, 223, 243, 244, 278, 286 ; II, 13, 48, 80, 101, 105, 142, 150, 159, 160, 305, 333, 381, 382, 383 384, 385, 386, 425 ; III, 240.

Saint-Antoine (faubourg), III, 189.

Saint-Aulaire (Mis de), I, 391.

Saint-Bernard (*Panégyrique de*), III, 16.

Saint-Cloud, II, 407.

Saint-Cosme (abbaye de), I, 300.

Saint-Cyr, III, 99.

Saint-Denys, I, 340,

Sainte-Baume (la), II, 82.

Sainte-Beuve, I, 4, 7, 84, 85, 111 ; II, 44 ; III, 123, 239, 241, 242.

Sainte-Chapelle, I, 209, 212.

Sainte-Garde (de), V. *Carel*.

Sainte-Geneviève (Mont), II, 132.

Sainte-Marthe (Scév. de), I, 283, 291 ; II, 174.

*Saint-Eustache* (le), II, 371.

Saint-Évremond (de), I, 145, 159, 247, 256, 277, 317, 327, 337, 389 ; II, 135, 144, 145, 156, 195, 199, 255, 256, 262, 264, 266, 272, 275, 278, 287, 289, 294, 295, 296, 339, 340, 416 ; III, 45, 46, 128, 142, 195.

Saint-Gelais (Mellin de), I, 248, 399 ; II, 44, 116, 117, 178.

Saint-Gelais (Octavien de), I, 282.

Saint-Geniez (de), I, 16, 17, 70; III, 177.

Saint-Germain, I, 31, 394.

Saint-Jean (cimetière), III, 96.

Saint-Jean (Place), I, 317.

*Saint-Louis* (le), II, 78, 326, 344, 346, 369, 370, 387, 424, 425, 427.

*Saint-Malc* (Captivité de), I, 137.

Saint-Malo, II, 368.

Saint-Marc (L. de), I, 4, 16, 66, 67, 126 ; II, 17, 37, 143, 215, 234, 241, 284, 309, 355, 377, 404 ; III, 37, 61, 74, 88, 101, 172, 177, 234.

Saint-Marc-Girardin, II, 22.

Saint-Martin (Michel de), III, 75, 76.

Saint-Maur, II, 246.

*Saint-Paul* (Poème), II, 48, 355, 424, 425, 427, 428.

*Saint-Paulin*, II, 339, 426.

Saint-Pavin (de), I, 129 ; II, 110, 128, 129.

Saint-Simon (de), II, 165 ; III, 161.

Saints-Innocents (charnier des), II, 167.

Saint-Sorlin, V. *Desmarets*.

Saint-Surin I, 24, 364 ; II, 331, 374 ; III, 88, 236.

Salamine, II, 88.

Sales (S. François de), I, 305 ; II 247, 331, 332.

Salins, III, 228, 229.

Salluste, III, 226.

Salomon, II, 368.

Samaritaine (la), III, 41.

Sambre (la), II, 311.

*Samedis* (les), I, 188.

Samothes (les), III, 177.

Samson, II, 256.

*Samson* (Poème), II, 426.

*Sanche* (Don), II, 270.

*Sanglante* (Tragédie), II, 190.

Sanlecque, I, 206 ; II, 92.

Sannazar, II, 6, 355, 356.

Santeuil (Claude), II, 324, 331, 340.

Santeuil (J. B.), I, 311, 343, 344, 366 ; II, 25, 72, 323, 324, 325, 328, 329, 330, 331, 358, 359, 361 ; III, 81, 108, 228, 229, 231.

Saône (la), II, 398.

*Saphiques français* (Vers), I, 180.

Sarrasin, I, 223, 239, 279, 280, 309 ; II, 9, 51, 113, 114, 175, 196, 211, 213, 217, 225, 226, 279, 290, 338 ; III, 46, 86, 109, 110, 164, 215.

Sarrasins (les), II, 374.

*Sarrasins chassés* (les), II, 426, V. *Childebrand.*

Sarromides (les), III, 177.

*Satire*, I, 13, 183, 396 ; II, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 158, 164, 286 ; III, 219.

*Satire des Satires*, I, 186 ; II, 129, 130 ; III, 243.

Saül, II, 323.

Saumaise (de), I, 195 ; III, 41.

Savoie (duc de), I, 233.

Savoie (Louise de), II, 17.

Savoyard (Philippe *dit* le), III, 38, 39.

Scaliger (Jules César) I, 11, 39, 41, 42, 52 ; II, 219, 275, 278, 413, 424 ; III, 41, 58, 83.

Scamandre (le), II, 88, 369, 370, 371, 398.

Scanderbeg, II, 372.

Scarron, I, 45, 169, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 225, 226, 237, 238, 239, 241, 246, 251, 269, 370 ; II, 1, 63, 69, 148, 279, 283, 319, 395 ; III, 20, 69, 84, 99, 192, 201, 239, 240.

Sceaux (cour de), II, 5, 165, 166.

*Scènes* (liaison des), III, 31.

Schiller, I, 11.

Schlégel, I, 80.

Scipion, II, 124, 287; III, 35.

Scudéry (Georges de), I, 45, 113, 129, 138, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 265, 349, 350, 351, 396 ; II, 8, 75, 80, 118, 260, 263, 297, 303, 316, 318, 333, 342, 344, 375, 379, 381, 388, 390, 391, 392, 423, 425, 429 ; III, 119, 156, 157, 187, 233.

Scudéry (Madeleine de), I, 113, 188, 196, 308, 364, 380; II, 29, 117, 165, 169, 263, 265, 268, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 286.

Séez, I, 308, 309.

Segrais, I, 17, 20, 146, 191, 199, 223, 241, 259, 270, 314, 328, 334, 361, 369, 380, 386, 392; II, 1, 8, 9, 11, 13, 27, 28, 49, 99, 147, 155, 156, 199, 213, 222, 223, 282, 327, 351, 395, 412, 413; III, 9, 23, 123, 124, 127, 160, 190, 206, 209, 212, 217, 218.

Séguier (Chancelier de), I, 30; III, 201.

Seignelay (Mis de), I, 35.

Seine (la), I, 56, 251, 311, 328; II, 8, 10, 125, 360, 361, 368, 369, 397.

Séjan, II, 134.

Senecé (de), I, 277; II, 14, 32; III, 70, 106, 124, 194, 198.

Senèque, III, 137.

*Senèque* (Trag. de), II, 292, 293.

Senlis, II, 161.

*Sept jours* (les), II, 425.

Séraphin (P.), II, 94,

Sercy (de), II, 61.

Serment (Mlle de), I, 370.

*Sermon*, II, 38.

Serres (de), II, 374.

*Sertorius*, II, 286; III, 205.

*Servant* ou *Servantois*, I, 12, 284; II, 140.

Sévigné (Mise de), I, 4, 23, 28, 35, 143, 213, 245, 261, 335, 336; II, 24, 52, 111, 117, 118, 142, 175, 184, 185, 194, 199, 242, 247, 276, 291, 308, 318, 319, 324, 351, 361, 419; III, 43, 63, 98, 99, 134, 156, 187, 201, 202, 209, 216, 217, 225, 226, 227, 228.

Shadwell, III, 102.

Shakespeare, I, 82, 291; II, 44, 216, 230, 270, 276, 296.

Sibilet (Thomas), I, 12, 13, 14.

Sibylles (les), II, 308, 355.

Sicile, II, 6.

*Sifflets au théâtre*, II, 298

Sigée, II, 346.

Silène, I, 298.

Silhon (de), I, 313.

Silius Italicus, II, 389.

*Silvie*, II, 77.

Simoïs (le), II, 32.

Simonide, III, 167.

Sirènes, II, 313.

Sirmond (P.), I, 351.

Sizeranne (R. de la), I, 22.

Skeink, II, 360.

Smithfield, III, 38.

Soame (W.), I, 94, 95, 97; II, 83; III, 74.

Soanen, II, 96; III, 144.

Socrate, III, 3, 4.

Soissons (hôtel de), III, 188.

*Solécisme* de Boileau, III, 134, 135, 136.

Soliman, II, 354.

Solon, I, 21, 106; II, 235; III, 79.

Somaize (de), I, 188; II, 279; III, 215.

*Songe* (le) *de Vaux*, II, 183.

*Sonnet* (le), I, 13, 19, 96, 114, 144, 149, 183, 284, 306; II, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 66, 67, 70, 76, 120, 128, 163, 164, 165, 179; III, 150, 182, 191, 193, 194, 197.

Sophocle, I, 11, 88; II, 189, 197, 241, 242, 243, 259, 295; III, 205, 211, 213.

*Sophonisbe*, II, 213, 216, 266, 279; III, 205.

Sorbonne, I, 89; III, 150.

Sorel, (Charles, sieur de Souvigny), I, 21, 139, 180, 181, 226, 229, 276, 298, 319; II, 108, 124, 207, 224, 284; III, 151, 152, 183, 184.

Souhait (du), III, 84, 86, 87, 110.

Souillac (abbé de), II, 14.

Spenser, I, 96, 150, 283; II, 44; III, 220.

Staal, III, 240.

Stace, II, 378, 389, 424.

Staël (Mme de), I, 80.

Stamboul, III, 209.

*Stance*, I, 321, 322, 323; II, 423; III, 109, 110, 182, 217, 220.

Stapfer (Paul), I, 93.

Stardin, II, 112.

Stockolm, I, 94.

*Strambot* (poésie), I 284

*Stratonice*, II, 267.

*Strophe*, I, 321.

Stuart (Marie), I, 291.

*Style noble*, II, 187.

Styx, I, 263; II, 226, 285, 313, 362, 396, 397.

Suède, I, 243.

Suidas, II, 239.

Suisse, II, 99.

*Suivante* (la), II, 218; III, 103, 154, 156.

*Suréna*, I, 22; III, 204, 205, 206, 207.

Susarion, II, 238.

Suze (de la), II, 29.

Sylphes, II, 318.

Sylvain, II, 319.

*Sylves*, II, 140.

Syracuse, II, 21.

*Syrventois*, V. *Servantois*

Swift, III, 89.

T.

Tabarin, I, 113, 226, 227, 228, 229 ; II, 90, 407 ; III, 25, 26, 28, 29, 38, 39.

Tabourot, I, 184.

Tacite, I, 88, 103, 335 ; II, 171.

Tage (le), I, 56.

Tahureau, II, 6, 69.

*Talent* et *génie*, I, 138.

Tallemant (abbé), I, 25; III, 203.

Tallemant. V. *des Réaux*.

Tamise (la), I, 56 ; II, 296.

Tamizey de Larroque, I, 245 ; II, 168, 304 ; III, 23, 85.

Tanaïs (le), II, 292, 293.

Tancrède, II, 354.

Tansillo, I, 262.

Tarquin, II, 285.

*Tartufe*, I, 390; II, 247 ; III, 21.

Taschereau, I, 254, 366 ; III, 4, 9, 50, 122, 172, 174, 175, 197.

Tasse (le), I, 11, 92, 290, 291, 292 ; II, 7, 44, 80, 178, 303, 318, 319, 333, 335, 336, 342, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 376, 403, 424 ; III, 85, 184, 188.

*Télémaque*, I, 183 ; II, 24, 97, 327.

Térence, I, 252 ; II, 25, 124, 178, 208 ; III, 6, 9, 23, 24, 25, 26, 33, 34, 35, 36, 47, 151.

*Terreur et pitié*, II, 195, 196, 197, 198, 199, 202.

Têtu (abbé), I, 29.

*Thébaïde* (la), I, 371 ; II, 378, 424.

Thèbes, II, 189, 260.

Thémis, I, 351 ; II, 363 ; III, 218.

*Théâtre* (dangers du), III, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152.

Théocrite, I, 295 ; II, 5, 6, 14, 20, 21, 22, 23, 24, 25 ; III, 217.

Théophile de Viau, I, 150, 268, 269, 317, 326 ; II, 18, 20, 77, 165, 384.

Théramène (Récit de), II, 295.

Thésée, II, 217.

*Théséïde* (la), II, 134.

Thespis, II, 238, 239, 242.

Thétis, II, 272, 307, 356, 382 ; III, 231.

Thianges (Mme de), I, 4, 29.

Thiard ou Tyard (Pontus de) 309.

Thierry, I, 34, 55, 209, 366; III, 100.

Tholuis, II, 317, 360.

Thomas d'Aquin (saint), II, 402.

Thomyris, II, 264, 279.

Thonon, II, 247.

Thou (de), I, 291.

Thrace, III, 179.

Thucydide, II, 171; III, 226.

Tibre, II, 368, 398.

Tibulle, II, 30, 31.

Tibur, I, 102; II, 33, 126; III, 195, 244.

Tigellius, II, 126.

Tirlemont, I, 101.

Tiron (abbaye de), I, 306, 308.

Tisiphone, II, 339.

*Tite et Bérénice*, III, 206.

Titon du Tillet, I, 60.

Titus, I, 355.

Toëpffer, I, 11, 90.

Tonson (J.), I, 94, 95.

Toulouse, I, 291; III, 90.

Tournai, II, 40.

Tournefort (de), III, 53.

Tournemine (P.), I, 67; III, 173, 174, 175.

Tournus, III, 86.

Tourreil (J. de), I, 262, 263.

*Tragaldabas*, II, 302.

*Tragédie* (la), I, 18, 149, 183, 192; II, 59, 83, et de la page 186 à la page 304; III, 133, 142 145, 148, 149.

*Tragi-comédie*, II, 195; III, 43.

*Traité de la Concupiscence*, I, 395; II, 328.

*Transitions*, II, 41.

*Travaux et les Jours* (les), III, 181.

Travers (J.), I, 3.

Trévoux (*Journal* et *Journalistes de*), I, 41, 50, 67; II, 415; III, 174.

Tricaud (Anth. de), I, 215.

*Triolet* (le), I, 13, 280, 283, 284, 285, 286, 287, 290, 291; II, 109, 113.

Tristan de l'Hermite, I, 159, 236.

Tritons, II, 313, 359, 361, 384.

Troie, II, 88, 292, 293, 369, 391; V. *Ilion*.

*Troubadours* et *Trouvères*, I, 278, 282; II, 42.

Trousse (de la), I, 245.

Tuileries (les), III, 196, etc.

Turcs, I, 169 ; II, 276, 277 ; III, 209.

Turenne (de), III, 224, 230.

Turin, II, 149.

Turlupins, I, 113 ; II, 65, 103, 104, 105, 106 ; III, 197.

Turnèbe, II, 17.

Turold, I, 278.

Turquie, II, 206.

*Typhon* (le), I, 240, 241, etc., V. *Scarron.*

Tyrtée, III, 181.

U.

Ulysse, I, 221 ; II, 97, 367, 383, 406, 410.

*Unités* (les trois), I, 19, 114 ; II, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230.

Université (l'), I, 291 ; II, 84, 131.

*Uranistes*, II, 49.

Urfé (Honoré d'), II, 7, 8, 262, 263.

Urraca, II, 376.

Usez (duc d'), II, 69.

Utrecht, II, 27, 360.

V.

Valérien (Mont), I, 242 ; II, 370.

Valette (card. de la), II, 85.

Valincour (de), I, 94 ; II, 144 ; III, 161, 227.

Valois (de) *Valesiana*, II, 92.

Van Biddio, II, 370.

Vapereau, I, 185.

Varius, I, 11.

Vatable, II, 17.

*Vaudeville*, II, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 179, 180 ; III, 125.

Vaudon (J.), I, 307.

Vaugelas (de), I, 7, 10, 22, 25, 106, 329, 337, 342, 343, 369 ; II, 15, 146 ; III, 188.

Vaugirard, II, 341.

Vaumorière (de), I, 53; II, 106, 427 ; III, 11.

Vauquelin de la Fresnaye, I, 15, 16, 17, 18, 67, 70, 125, 126, 127, 137, 145, 146, 148, 149, 172, 193, 201, 246, 292, 305, 331, 346, 358, 359, 362 ; II, 6, 17, 29, 32, 33, 42, 66, 120, 123, 140, 150, 152, 173, 174, 186, 215, 216, 233, 234, 235, 239, 240, 244, 245, 254, 273, 288, 294, 295, 309, 314, 324,

332, 392, 393, 395, 396 ; III, 4, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 32, 33, 158, 165, 177, 233, 236.

Vauquelin des Yvetaux, V. *des Yvetaux.*

Vauvenargues (de), I, 63, 66,67.

Vaux *(Fêtes de)*, III, 32.

Vauxcelles (de), II, 351.

Vavasseur (P.), I, 217, 218, 219 ; III, 21.

Vendôme (César de), III, 192.

Vendôme (Louis J. de), I, 394.

Venise, I, 214, 394.

Ventadour (duc de), II, 69.

Vénus, II, 306, 308, 311, 314, 356, 404 ; III, 128.

Verdier (Cl. du), II, 43.

Verdun, I, 358.

Versailles, I, 33, 391 ; II, 192, 194, 276, 314, 329, 330, 364, 368 ; III, 166, 184, 205, 209, 240.

*Vers d'Horace imités par Boileau*, I, 17, 43, 60.

*Vers disposés en figures*, II, 172.

*Vers Latins*, V. *Vers.*

Vespuce (Améric), II, 216.

Vésuve, II, 345.

Veuillot (Louis), I, 85, 115 ; III, 187, 241, 242.

*Veuve* (la), II, 218.

Viau, V. *Théophile.*

Victoires (N. D. des), III, 68.

Vida, I, 11, 39, 41, 42, 52, 60, 123 ; II, 424 ; III, 41.

Vienne, I, 99.

Vienne (de), I, 259.

Viennet, I, 74, 75.

VIERGE (la sainte), II, 247, etc.

Vigénaire, I, 309.

Vigneul-Marville (Noël, Bonaventure d'Argonne), I, 25, 54, 133, 134, 139, 168, 217, 219, 220, 221, 242, 246, 259, 260, 361, 368, 370, 393 ; II, 3, 89, 143, 147, 166, 352, 384 ; III, 53, 58, 59, 76, 111, 112, 116, 163, 187, 188, 189.

Villars (abbé de), II, 176, 318.

Villedieu (Mme de), II, 176.

Villette (de), I, 69.

Villiers (abbé de), I, 54, 260, 325, 338, 383 ; II, 97 ; III, 115, 116, 154.

Villon, I, 279, 280, 281, 282, 306; II, 69, 113, 244.

Vincennes, II, 246.

Viollet-le-Duc, I, 76, 77, 91.

Vion d'Alibray, I, 159, 171 ; II, 27.

Vire, I, 326 ; II, 147.

*Virelay*, I, 12, 13, 284 ; II, 44, 120.

Virgile, I, 11, 21, 73, 93, 122, 151, 168, 174, 175, 202, 204, 252, 257, 259, 291, 292, 295, 324, 353, 357, 380 ; II, 6, 7, 9, 11, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 80, 178, 239, 310, 313, 314, 316, 325, 328, 336, 337, 342, 349, 350, 351, 364, 376, 387, 389, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 402, 412, 413, 418, 419, 423, 430, 431 ; III, 127, 128, 129, 130, 209, 220, 221, 224.

Visigoths, II, 298.

*Visionnaires* (les) de Desmarets, I, 298 ; II, 133, 223, 431.

Vitruve, III, 59, 64.

Vivonne (duc de), I, 169 ; III, 44, 48, 63.

Voiture, I, 193, 262, 279, 280, 284, 288, 289, 357 ; II, 49, 50, 83, 108, 109, 113, 149, 168, 175, 255, 311, 338 ; III, 72, 80, 215.

Voltaire, I, 58, 63, 69, 75, 139 ; II, 229, 304, 318, 332 ; III, 89, 185, 204.

Vossius, I, 11 ; II, 424.

*Vraisemblable* (le), II, 231, 232.

Vulcain, II, 382.

W

Wageninghen, II, 370.

Waghenseil, 168.

Wagner, I, 263.

Walckenaer, II, 111, 175, 179, 181, 182, 183, 184.

Walef (de), I, 130.

Waller, I, 95, 150, 313, 337 ; III, 220.

Wien, V. *Vienne.*

Wolf, II, 420, 421.

Wurts, II, 375.

X

Xanthe (le), II, 371.

Xénophon, II, 171.

Y

Yssel, I, 271 ; II, 360 ; III, 223.

Yveteaux (des), I, 272, 306, 326 ; II, 3, 22.

Yvrande, I, 293.

Z

*Zélinde*, III, 8, 9.

*Zénobie*, I, 134 ; II, 200 ; III, 31, 86, 168.

Zéphyr, II, 163, 345, 346, 358.
Zutphen, II, 370.
Zuyderzée, I, 271.
Zuylichem, II, 270.

## ERRATA.

### Tome I.

| | | | *Au lieu de :* | *lisez :* |
|---|---|---|---|---|
| Page | 22, | ligne 18, | Banneville | Banville. |
| » | 29, | » 19, | Pompone | Pomponne. |
| » | 188, | » 16, | Saumaise | Somaize. |
| » | 279, | » 12, | des Belges | de Belges. |

### Tome II.

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Page | 69, | ligne 27, | deuxaim | deuxain. |
| » | 121, | » 12, | Saint-Evremont | Saint-Evremond. |
| » | 143, | » 2, | Arnaud | Arnauld. |
| » | 175, | note, | grand | grands. |
| » | 249, | dernière ligne, | Apôtre | Apôtres. |
| » | 324, | note, | Rigaud | Rigault. |

### Tome III.

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Page | 243, | ligne 22, | âme homme | âme d'homme. |

Imprimé par la Société Saint Augustin, Bruges.

3 vol
0 yr

# Publications de la Société de St-Augustin.

**DISCOURS sur l'HISTOIRE UNIVERSELLE**, par BOSSUET. 1 vol. in-8° ... ... ... ... ... ... ... ... ... ... ... ... ... fr. 4-00

**HISTOIRE de l'ÉGLISE**, depuis Notre-Seigneur jusqu'au pontificat de Léon XIII, par Mgr V. POSTEL, prélat de la maison de Sa Sainteté, etc. Sixième édition, complètement revue, améliorée, continuée. Un beau vol. in-12 de 740 pages ... ... ... ... ... ... ... ... ... ... ... ... fr. 4-00

**CONJECTURES sur les AGES de l'ÉGLISE et les DERNIERS TEMPS.** Commentaire complet de l'Apocalypse, par Amédée NICOLAS, avocat. Un volume in-8° de 545 pages ... ... ... ... ... fr. 6-00

**ÉCRIN de la SAINTE VIERGE.** Souvenirs et monuments de sa vie mortelle, au XIXe siècle, visités, étudiés et discutés par l'abbé DURAND, 4 vol. in-8°. Gravures et chromos ... ... ... ... ... ... ... fr. 40-00

**HISTOIRE civile et religieuse des PAPES**, sous les empereurs païens, par G. AUDISIO, traduite de l'italien, par M. le chanoine Labis et annotée par M. le chanoine Delvigne, 1 vol. in-8° de 433 pages... ... ... fr. 4-00

**HISTOIRE du MOYEN AGE**, par le P. MURY, S. J. In-12, cartonné fr. 3-00

**CLOVIS**, et les Origines de la France chrétienne, par Victor CANET, professeur d'Histoire aux Facultés catholiques de Lille, 1 vol. in-8° ... fr. 2-00

**HISTOIRE de saint NORBERT**, fondateur de l'ordre de Prémontré, et archevêque de Magdebourg, d'après les manuscrits et les documents originaux, par le P. Godefroid MADELAINE, prieur de l'abbaye de Mondaye. Fort vol. in-8° de 560 pages, avec filets rouges, lettrines, têtes de page, culs-de-lampe. fr. 5-00

**RICHARD CŒUR de LION**, le roi paladin, par P. DE JORIAUD, 1 vol. in-8° illustré de nombreuses gravures. ... ... ... ... ... ... fr. 2-00

**La JEUNESSE de saint FRANÇOIS d'ASSISE**, par l'abbé L. LEMONNIER. In-12. ... ... ... ... ... ... ... ... ... ... ... fr. 1-00

**HISTOIRE des COMTES de FLANDRE** et des Flamands au moyen âge, par Edward LEGLAY. 2 vol. in-8° ... ... ... ... ... fr. 8-00

**HISTOIRE de SAINT LOUIS**, par le sire de JOINVILLE, 1 vol. fr. 4-00

**Le XIIIe SIÈCLE LITTÉRAIRE et SCIENTIFIQUE**, par M. LECOY DE LA MARCHE, professeur aux Facultés catholiques de Paris, 1 vol. in-8°... ... ... ... ... ... ... ... ... ... ... ... ... ... ... fr. 4-00

**Le ROMAN de Sire BERTRAND du GUESCLIN**, jadis Connétable de France, 1 vol. in-8°, orné de filets rouges XII - 350 pages... fr. 4-00

**CHRONIQUE de FRANCE**, par FROISSART, 2 vol. in-8° ... fr. 8-00

**CHRONIQUE des guerres de FLANDRE**, par le même, 1 vol. in-8°. ... ... ... ... ... ... ... ... ... ... ... ... ... ... fr. 4-00

**JEANNE d'ARC modèle des vertus chrétiennes**, par l'abbé V. MOUROT, chevalier de l'ordre du St-Sépulcre, 2 vol. ... ... ... fr. 4-00

3 2044 021 130 877

This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.

A fine of five cents a day is incurred by retaining it beyond the specified time.

Please return promptly.

NOV 23 37

DUE OCT 28 '46

JAN 7 '54 H

FEB 10 1994

III

Laporte